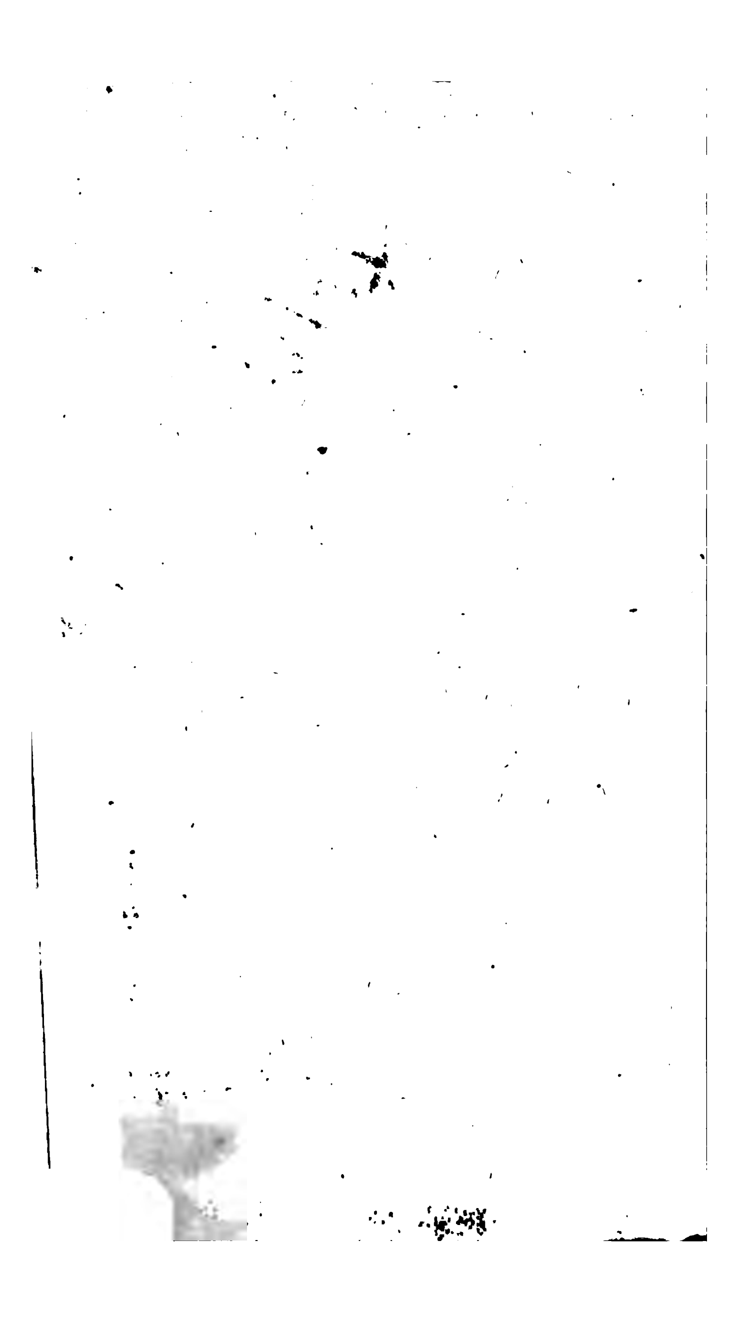



The GIFT of


TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA



OCELLUS LUCANUS

EN GREC ET EN FRANÇOIS

avec

DES DISSERTATIONS

SUR LES PRINCIPALES QUESTIONS DE
la Metaphysique, de la Phisique, & de la Morale
des anciens; qui peuvent servir de suite
à la
Philosophie du Bon Sens.

par

Mr. LE MARQUIS D'ARGENS
CHAMBELLAN DE S. M. LE ROI DE PRUSSE
de l'Académie Royale des Sciences & Belles
Lettres de Berlin, Directeur de la Classe
de Philologie.

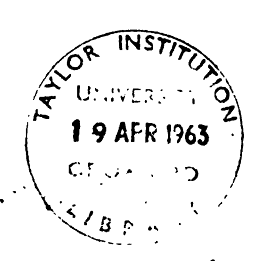


A UTRECHT, 1762.

Aux depens des Libraires associés.

AVERTISSEMENT.

Tout ce qu'on pourroit dire de plus flatteur ſur cette nouvelle production de Mr. le Marquis d'Argens, ſe trouve dans deux extraits qu'en a donné le *Journal Enciclopedique*, *en Janvier* 1762. Un accueil auſſi diſtingué excitera ſans doute le docte & aimable Auteur de cette Traduction *d'Ocellus*, à hater l'ouvrage qu'il promet ſur *Timée*, & qui ſe fait deſirer avec empreſſement.



A

SON ALTESSSE ROYALE

MONSEIGNEUR

LE

PRINCE HENRI

FRERE DU ROI.

MONSEIGNEUR!

Il-y-a des Héros qui se sont élevés par leurs grandes qualités, à un point de gloire au dessus de toutes les louanges; leur nom seul, en le prononçant, fait leur panegirique. C'est ainsi qu'en nommant Cesar, on a d'abord l'idée d'un Général

néral au dessus de tous ceux des Romains & des Grecs. En faisant mention de Titus, toutes les vertus humaines se présentent à nôtre esprit; & l'on ne peut penser à Marc-Aurele, sans songer à cette sage philosophie, qui régloit toutes les actions de cet illustre Empereur. VOTRE ALTESSE ROYALE *réunit dans Elle toutes les grandes qualités de ces Heros illustres. L'Europe entiere n'a qu'une seule voix sur son sujet, & les ennemis de l'Etat sont forcés de joindre leur suffrage à celui de nos Alliés. Quand l'Univers a parlé, & qu'il a porté son jugement, à quoi peut servir celui d'un particulier? c'est une goutte d'eau de plus dans l'immense Ocean. Je ne prendrai donc pas,* MONSEIGNEUR, *la liberté, en Vous offrant cet Ouvrage, de Vous exprimer toute l'admiration que j'ai pour Vos talents militaires, pour Vôtre grandeur d'ame, pour Vôtre bonté pour*

les malheureux, pour Vos connoissances litteraires, qui rendent Votre esprit aussi brillant, que Votre cœur est bon & vertueux. Je me contenterai de prier VOTRE ALTESSE ROYALE de me continuer la glorieuse protection dont Elle a toujours daigné m'honorer.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

MONSEIGNEUR

DE

VOTRE ALTESSE ROYALE.

Berlin.
ce 6 Novembre
1761.

Le très-humble, très-obeissant & très-devoué Serviteur,

Le Marquis d'Argens.



DISCOURS PRELIMINAIRE.

J'ai ſouvent penſé, que pour aprendre la philoſophie des anciens, il étoit beaucoup plus utile de lire, dans quelques Auteurs grecs, ce qu'ils en avoient dit, que de conſulter les ouvrages modernes, qui ont été écrits ſur ce ſujet, dont la plupart ſont fort étendus, & quoique bons peut-être trop diffus. Je formai donc le deſſein de traduire deux Auteurs, qui raſſemblaſſent dans leurs ouvrages toutes les principales idées, que les anciens ont eues ſur la metaphiſique, ſur la phiſique, & ſur la morale; & je reſolus de faire de ces traductions deux Volumes, qui ſerviroient de ſuite à la *Philoſophie du bon ſens*. C'eſt ce que j'exécute aujourdhui en partie, en donnant la traduction de l'ouvrage d'Ocellus ſur l'Univers; & j'eſpere, ſi ma foible ſanté me le permet, publier dans peu de tems la traduction de Timée de Locre; ce ſont les deux plus anciens philoſophes qui nous reſtent. Ils ont vecu avant Socrate, Platon, Ariſtote, & l'on trouve dans leurs ouvrages le germe de toutes les idées, que ces philoſophes ſoutinrent après eux.

On ne ſait pas préciſément le tems où a vecu Ocellus, mais l'on peut conjecturer que

c'étoit quatre vingt ou cent ans avant Socrate, par une lettre d'Archytas écrite à Platon, que nous a conservé Diogene Laerce. Comme elle est fort courte, & qu'elle concerne uniquement Ocellus, je la raporterai ici en entier.

[1] Archytas à Platon
Santé.

„ Je suis charmé d'aprendre par vous, &
„ par Damiscus, que vous vous portez mieux.
„ J'ai eu soin des écrits dont vous m'aviez
„ parlé, & j'ai été en Lucanie chez les Des-
„ cendans d'Ocellus; j'ai actuellement entre
„ les mains ses Commentaires sur la Loi, la
„ Roiauté, la Pieté, & la Génération de tou-

tou-

[1] Ἀρχύτας πλάτωνι ὑγιαίνειν.

Καλῶς ποιεῖς ὅτι ἀποπέφευγας ἐκ τᾶς ἀρρωστίας· ταῦτα γὰρ αὐτός τε ἐπέσταλκας, καὶ τοὶ περὶ Δαμησκὸν ἀπάγγελον. περὶ δὲ τῶν ὑπομνημάτων ἐπεμελήθημες, καὶ ἀνήλθομες ὡς Λευκανὼς, καὶ Ἐνετύχομες τοῖς Ὀκέλλω ἐκγόνοις· τὰ μὲν ὦν περὶ νόμω, καὶ βασιληΐας, καὶ ὁσιότατος, καὶ τᾶς τῶ παντὸς γενέσιος, αὐτοί τε ἔχομες, καὶ τινα ἀπεςάλκαμες. τὰ δὲ λοιπὰ οὔτοι νῦν γε

Archytas Platoni valere.

Facis tu quidem recte quod nobis, te convaluisse ex ægritudine, epistola significaris; & Damiscus idem nuntiaverit. De commentariis autem curavimus, venimusque ad Lucanos, ibique convenimus Ocelli nepotes. Quæ autem ipsius de legibus, & de regno ac pietate, omniumque generatione, ipsi habemus, eorum quædam misimus. Reliqua modo reperiri non

δύνα-

„ tes choses : je vous en ai deja envoié une par-
„ tie, mais je n'ai pû jusques ici recouvrer les
„ autres ouvrages : si je les trouve, soiez as-
„ suré que je ne manquerai pas de vous les
„ envoier."

Nous voions par cette lettre le cas, que Platon faisoit des ouvrages d'Ocellus ; mais nous l'aprenous mieux, par la reponse qu'il fit à Archytas & que Diogene Laerce nous a encore conservée. Cette lettre nous instruit de la famille & du païs d'Ocellus.

[a] Platon à Archytas
Sagesse.

„ Je ne puis vous exprimer le plaisir, que
„ m'ont fait les ouvrages que vous m'avez en-

 „ voiés :

δύναται εὑρεθῆμεν. ὧν δέ κα εὑρεθῆ ἥξει τοι.

Ὧδε μὲν ὁ Ἀρχύτας. ὁ δὲ Πλάτων ἀντεπιστέλλει τοῦτον τὸν τρόπον.

possunt : cum inventa fuerint, ad te deferentur.

In hunc modum Archytas. Plato autem ita rescripsit. *Diog. Laert. in Vit. Archyt. VIII. S.* 80. tom. I. pag. 540.

[a] Πλάτων Ἀρχύτᾳ εὖ πράττειν.

Τὰ μὲν παρὰ σοῦ ἐλθόντα ὑπομνήματα θαυμαστῶς ἄσμενοί τε ἐλάβομεν, καὶ τοῦ γράψαντος αὐτὰ ἠγάσθημεν ὡς ἔνι μάλιστα, καὶ ἔδο-

Plato Archytæ recte agere.

Quæ abs te nobis allata sunt commentaria, dici non potest quam libenter acceperimus, eumque qui illa scripsit, in primis admirati sumus. Ostendit enim pro-

„ voiés: j'estime infiniment l'Auteur: je l'admire, parcequ'il est veritablement digne de ses ancetres du vieux tems, qui étoient si estimables par leur vertu. On les dit originaires de Myrra: du nombre de ces Troyens, qui suivirent Laomedon, & qui étoient de très-honnêtes gens, comme l'Histoire nous l'aprend. Quant aux Commentaires que j'ai, & pour les quels vous m'avez écrit, ils ne sont pas encore en assés bon état; je vous les envoie cependant tels qu'ils sont. Nous sommes également convaincus tous les deux de l'attention qu'ils meritent: ainsi je n'ai rien à vous recommander à ce sujet. Portez vous bien. "

Voila

ξεν ἡμῖν ἀνὴρ ἄξιος ἐκείνων τῶν παλαιῶν προγόνων. λέγονται γὰρ οἱ ἄνδρες οὗτοι Μυραῖοι εἶναι. οὗτοι δ' ἦσαν τῶν ἐπὶ Λαομέδοντος ἐξαναστάντων Τρώων, ἄνδρες ἀγαθοί, ὡς ὁ παραδιδόμενος μῦθος δηλοῖ· τὰ δὲ παρ' ἐμοὶ ὑπομνήματα περὶ ὧν ἐπέστειλας, ἱκανῶς μὲν οὔπω ἔχει. ὡς δέ ποτε τυγχάνει ἔχοντα, ἀπέσταλκά σοι. περὶ δὲ τῆς φυλακῆς ἀμφότεροι συμφωνοῦμεν. ὥστε οὐδὲν δεῖν παρακελεύσθαι, Ἔρρωσο.

fecto Vir ille, dignum se majoribus illis suis antiquissimis atque optimis viris. Feruntur autem isti viri Myræi fuisse. Hi autem ex illis fuere Trojanis, qui cum Laomedonte migrarunt, viri boni, ut de illis tradita significant. Quæ apud me sunt commentaria, de quibus scripsisti, nondum satis elucubrata sunt, utcunque tamen nunc se habent, ad te misi. De custodia vero ambo consentimus. Nihil itaque adhortatione opus est, Vale. *Id. ib. S.* 81. *pag.* 541.

3 Ἔν

Voila toutes les particularités qui nous restent sur Ocellus & sur sa famille. Quant à ses Ouvrages, nous avons une suite de temoignages, d'aprobations, & de louanges, que les plus illustres Savans lui ont donnés dans tous les tems. „ Il y a des Auteurs, *dit Philon*, [3] qui „ ont prétendu qu'Aristote n'étoit pas le premier, qui eut soutenu l'éternité de l'Univers, mais que plusieurs Pythagoriciens, „ plus anciens que lui, avoient été de cette „ opinion. J'ai vu un Commentaire sur la nature de l'Univers, écrit par Ocellus de Lucanie, dans lequel non seulement l'éternité „ de l'Univers étoit soutenue, mais prouvée „ par d'excellentes raisons."

Lu-

3 Ἔνιοι δ' οὐκ Ἀριστοτέλη τῆς δόξης εὑρετὴν λέγουσιν, ἀλλὰ καὶ τῶν Πυθαγορείων τινάς. ἐγὼ δὲ καὶ Ὠκέλλου συγγράμματι, Λευκανοῦ γένος, ἐπιγεγραμμένῳ περὶ τῆς τοῦ παντὸς φύσεως ἐνέτυχον, ἐν ᾧ ἀγένητόν τε καὶ ἄφθαρτον οὐκ ἀπεφαίνετο μόνον, ἀλλὰ καὶ δι' ἀποδείξεως κατεσκεύαζεν τὸν κόσμον εἶναι.

Cæterum sunt, qui tradant opinionis hujus non Aristotelem primum auctorem, sed Pythagoreos quosdam fuisse. At mihi Ocelli, genere Lucani, inscriptum de universi natura, commentarium oblatum est, in quo quidem mundum esse ingenitum, & nunquam interiturum non solum protulit, verum etiam exquisitissimis rationibus comprobavit. *Philo Judaus in Lib.* περὶ ἀφθαρσίας κόσμου. *Pag.* 233.

Lucien fait aussi mention d'Ocellus. „ Le
„ divin Pythagore, [4] dit-il, ne nous a laissé
„ aucun ouvrage, comme il paroit par ce que
„ nous voions dans Ocellus & dans Archytas."
Stobée, qui vivoit dans le cinquieme siecle nous donne un extrait de l'ouvrage dont je donne ici la traduction. „ Ocellus, [5] dit-il,
„ fait le monde éternel dans son livre de la
„ nature de l'Univers; & il prouve que le
„ monde est éternel, & que le mouvement,
„ le tems, & la figure de l'Univers ont tou-
„ jours existé ainsi que lui. Car la figure du
„ monde est circulaire, qui est égale & sem-
„ blable de tout côté, & par conséquent qui

„ n'a

[4] Ὁ μέντοι θεσπέσιος ὁ πυθαγόρας, εἰ καὶ μηδὲν αὐτὸς ἡμῶν ἴδιον καταλιπεῖν τοῦ αὐτοῦ ἠξίωσεν. ὅσον Οἰκέλλῳ τῷ λευκανῷ καὶ Ἀρχύτᾳ, καὶ τοῖς ἄλλοις ὁμιληταῖς αὐτοῦ τεκμαίρεσθαι.

Divinus quidem Pythagoras, tametsi nullam nobis reliquit literam, ut ex Ocello Lucano, & Archita, aliisque ejus discipulis licet conjicere. *Lucian. oper. tom. I. pag.* 248.

[5] Ὄκελλος αἴδιον τὸν κόσμον· ὧδε γὰρ ἐν τοῖς περὶ τοῦ παντὸς φύσεως λέγει. ἔτι δὲ καὶ τὸ ἀτελεύταιον καὶ τῶ σχήματος καὶ τᾶς κινήσιος, καὶ τῶ χρόνω, καὶ τᾶς ὠσίας τοῦτο πιστοῦται, διότι ἀγένητος ὁ κόσμος, καὶ ἄφθαρτος. ἅ τε γὰρ τῶ σχήματος ἰδέα κύκλος οὗτος δὲ πάντοθεν ἴσας

Ocellus æternum facit mundum. Sic enim ait libro de universi natura : Præterea figuræ, motus, temporis ac naturæ æternitas initii finisque expertem esse mundum confirmat. Nam & figura circuli est, qui ab omni parte similis & æqualis

καὶ

„ n'a ni commencement ni fin. Le mouvement de même n'a pu avoir un commencement, puisqu'il a co-existé avec l'Univers; il n'aura donc aucune fin, l'Univers étant éternel. Le tems est également infini & impérissable, parcequ'il est avec le mouvement. La nature ne peut donc recevoir aucun changement, ni passer d'un état bon à un mauvais, ni d'un mauvais à un meilleur; mais elle restera éternellement telle qu'elle a toujours été."

Lors du renouvellement des Sciences en Italie, Ocellus fut un des Auteurs les plus estimés. „ Au jugement de Platon, [6] dit l'illustre Pic de

καὶ ὅμοιος· διόπερ ἄναρχος καὶ ἀτελεύτατος, ἅ τε τᾶς κινάσιος κατὰ κύκλον· αὐτὰ δὲ ἀπαράβατος καὶ ἀδιέξοδος, ὅτι χρόνος ἄπειρος ἐν ᾧπερ ἁ κίνασις, διὰ τὸ μήτε ἀρχὰν εἰληφέναι τὸ κινούμενον, μήτε τελευτὰν λάμψειν. ὁ δὴ ἅ τε μὰν οὐσία τῶν πραγμάτων ἀνέκβακτος καὶ ἀμετάβλατος, διὰ τὸ μήτε ἀπὸ τῶ χείρονος εἰς τὸ βελτίον, μήτε ἀπὸ τῶ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖρον πέφυκεν μεταβάλλαν.

est, ideoque principii finisque expers, & motus in orbem fertur, qui quidem finem non habet: & infinitum est motus tempus, quod nec principium habuerit, quod movetur, nec finem sit habiturum. Jam natura rerum nullam mutationem recipit, quod nec ex deteriore melior, nec ex meliore deterior fieri possit. *Stobæus eccl. phisic. Lib. I. cap.* 24.

[6] Cur & Ocellus idem Lucanus in libro de Mundo, testimonio etiam ipse Platonis eminentissimus. *Joan. Picus Mirandulanus. Lib. I. cont. Astrolog.*

7 Ne

„ de la Mirandole, Ocellus eſt un Ecrivain
„ très-excellent, & ſon livre de la nature de
„ l'Univers eſt un ouvrage pretieux."

Dans l'édition que Gale, Anglois très-ſavant, a donnée de l'ouvrage d'Ocellus, & de celui de Timée de Locre; il appelle ces deux Auteurs, *des Ecrivains ſortis de la plus ſainte diſcipline de Pythagore.* „ Ocellus Lucanus
„ & Timaeus Locrus ex ſanctiſſima Pythago-
„ rae diſciplina profecti ſunt."

C'eſt aſſés parler d'Ocellus, je viens à ma traduction: tous ceux qui ſavent le grec verront, qu'il eſt impoſſible d'en faire une qui ſoit plus fidele. Je ne me ſuis pas permis la moindre licence & j'ai rendu partout mon Auteur tel qu'il eſt dans l'original. Je n'ai pas cherché à lui faire dire de jolies choſes. Admirant partout ſon bon ſens, ſes lumieres, ſes grandes vues, ſes excellens principes de morale, je n'ai été attaché, comme lui, qu'à rendre ſes raiſons claires. Il y a deux-mille & cinq-cens ans que les philoſophes n'écrivoient, que pour mettre au jour la verité le plus ſimplement qu'ils pouvoient: aujourd-hui cette verité ſi reſpectable n'oſeroit paroître nue, que dis-je, nue! Ce n'eſt pas aſſés que de lui donner des habillemens couverts de clinquants, on la ſurcharge de pompons.

J'aurois pu donner aux reflections d'Ocellus un air d'epigrammes: lui faire dire un bon mot à la fin de chaque article, mais j'euſſe préſenté à mes Lecteurs un ouvrage *pariſien-grec*, & non pas celui d'Ocellus. J'ai cru que

que les gens du monde, qui se plaisent à la lecture des anciens, & que quelques hommes de Lettres qui n'entendent pas le grec, cette langue n'étant que trop negligée aujourdhui, me sauroient bon gré de leur montrer, comment l'on écrivoit dès la naissance de la philosophie. Je me suis cependant vu obligé, dans deux ou trois endroits, d'étendre un peu ma traduction, & même d'y joindre quelques phrases, pour rendre plus clair le sens de l'Auteur, sa brieveté en grec ne pouvant être exprimée qu'obscurement en françois; mais lorsque j'ai pris cette licence, j'ai mis en caracteres italiques, ce que j'ai ajouté au texte.

Il n'y a jamais eu aucune traduction d'Ocellus en langue vulgaire, & je n'en connois qu'une seule latine, faite par le Comte Nogarella, Italien. Vizanius, de la même nation, a donné une édition d'Ocellus; il s'est servi de la traduction de Nogarella, qu'il a retouchée en plusieurs endroits: mais trouvant cette traduction encore trop obscure, il a fait à chaque article une paraphrase, pour expliquer plus clairement les pensées d'Ocellus, qui sont rendues en grec d'une maniere très-concise; à cette paraphrase, qui est souvent moins claire que la simple traduction, Vizanius y a joint un Commentaire, qui forme un volume *in quarto*, dans le quel il n'y a que des choses fort triviales, & qui ont presque toujours raport à la philosophie peripateticienne. L'ouvrage de Vizanius est en général fort mauvais, sans goût, presque toujours

jours sans justesse dans le raisonnement: aussi est-il entierement tombé. Quand à la traduction de Nogarella, elle est fidele & exacte, excepté dans quelques endroits où elle devient un peu prolixe, & s'éloigne trop de la sublime simplicité d'Ocellus. La meilleure édition que nous aions de l'ouvrage de cet Auteur grec, & de la traduction de Nogarella, est celle qu'a donné Thomas Gale Anglois, dans les Opuscules mythologiques, phisiques & moraux imprimés à Amsterdam 1688. Aux soins que se donna Thomas Gale pour cette édition Meibomius, si connu par sa grande érudition, ajouta les siens.

Je viens actuellement aux notes, ou plutôt aux dissertations que j'ai faites sur quelques maximes d'Ocellus; je m'y suis proposé d'éclaircir les points les plus essentiels de la theologie, de la phisique & de la morale des anciens, & de montrer le plus ou le moins de ressemblance qu'il se trouve entre leurs sentiments & ceux des modernes. Je crois qu'en examinant avec impartialité toutes ces diférentes questions, depuis le tems de leur naissance jus-

7 Necessarium est homini accipere per modum fidei, non solum ea quæ sunt supra rationem, sed etiam ea quæ per rationem cognosci possunt propter certitudinem. Ratio enim humana in rebus divinis est multa deficiens; cujus signum est, quia philosophi de rebus humanis naturali investigatione perscrutan-

jusqu'à present, on peut faire une histoire abregée de l'esprit humain.

Pour éclaircir certaines opinions, & les examiner de tous les diférents côtés, j'ai été quelque fois obligé de combattre certains dogmes philosophiques que la Religion a adoptes; mais après avoir montré que les raisons, que l'esprit humain aporte pour prouver ces dogmes, ne sont point évidentes, j'ai soumis ma croïance à ce que nous en dit la revelation. Je pense avec les plus illustres Peres de l'Eglise, qu'il est un nombre d'opinions, qu'il faut recevoir simplement par la foi, parceque les raisonnemens des hommes ne sont pas capables de nous en demontrer la verité, qui cependant n'en est pas moins sure, puisqu'elle nous est revelée par les Ecritures. S. Thomas prétend non seulement que les hommes ne peuvent recevoir, que par la foi, les verités qui paroissent douteuses par les preuves des philosophes, mais encore qu'ils ne doivent donner leur croïance que par cette même foi à celles qui leur paroissent claires: „ Il est ne„ cessaire, [7] dit ce grand Philosophe, que les „ hommes reçoivent par l'autorité de la foi, non

tantes, in multis erraverunt, & sibi ipsis contraria senserunt. Ergò ut esset indubitata & certa cognitio apud homines de Deo, oportuit quod divina eis per modum fidei traderentur, quasi a Deo dicta, qui mentiri non potest. *S. Thom. II. 2. Quæst. 2. & 4.*

„ non seulement les choses qui sont au dessus
„ de la raison, mais même celles que la rai-
„ son peut connoître, à cause de la certitu-
„ de; car la raison humaine est fort défec-
„ tueuse dans les choses divines; aussi voit-on
„ que les philosophes sont tombés dans plu-
„ sieurs erreurs, en voulant aprofondir la na-
„ ture, & l'essence des choses humaines, &
„ se sont contredits mutuellement; l'un soute-
„ nant un sentiment qu'un autre condamnoit.
„ Afin donc que les hommes connussent d'u-
„ ne maniere certaine & indubitable l'exis-
„ tence de Dieu, il a été necessaire, que la
„ foi leur enseignat les choses divines, com-
„ me aiant été enseignées de Dieu-même qui
„ ne peut mentir."

Comment a-t-on donc pu faire, dans ces derniers tems, un crime à quelques philosophes qui se sont servis du sage conseil de Saint Thomas, & qui après avoir montré dans leurs ouvrages, la foiblesse des raisonnemens des philosophes sur certaines opinions, ont reconnu cependant la verité de ces mêmes opinions, parceque la revelation la leur aprenoit. Je

8 Videte ne quis vos decipiat per philosophiam & inanem fallaciam, secundum traditiones hominum, secundum elementa mundi, & non secundum Christum. *Ep. D. Pauli ad Coloss. Cap. XI. v.* 8.

9 Τί τοίνυν ἄιτιον τοῦ μὴ πρὸς ἀλλήλυς μόνον, ἀλλὰ καὶ πρὸς ἑαυτοὺς στασιάζειν τοὺς παρ' ὑμῖν νο-

Quænam igitur afferri potest causa, ut qui apud vos reputati sunt sapientes, non tantum

σιώ-

Je crois devoir remarquer ici, que le ſentiment de S. Thomas a été celui tous les plus illuſtres Theologiens anciens & modernes. Commençons par S. Paul: „ Prenes garde, „ *dit cet Apôtre*, [8] que perſonne ne vous trompe par les raiſonnemens de la philoſophie, & „ de cette vaine tromperie conforme aux traditions des hommes, & aux élémens du monde, & non pas à Chriſt.“

Les premiers Chretiens mépriſerent infiniment toutes les preuves, qui n'étoient pas fondées purement & ſimplement ſur la revelation. [9] „ Comment voulez-vous, *dit S. Juſtin*, „ qu'on ajoute aucune croïance aux philoſophes, qui non ſeulement diſputent avec ceux „ des autres ſectes, mais qui ne ſont pas d'accord avec eux-mêmes?“

„ L'homme, [10] *dit Arnobe*, eſt un animal „ aveugle, & qui n'a aucune connoiſſance de „ lui-même, & qui ne ſauroit connoître par „ aucune raiſon ce qu'il doit faire, en quel „ tems, & de quelle maniere.“

Lactance eſt encore plus précis ſur la neceſſité de ne croire une opinion que parcequ'elle

μισθέντας γεγενῆσθαι σοφούς.

inter ſe mutuo non ſint factionibus conflictati, verum ſibi ipſis etiam per ſe non repugnarint? *S. Juſtin. Mart. ad Græc. cohort. pag.* 8.

10 Eſſe animal cæcum, & ipſum ſe neſciens, nullis poſſit rationibus conſequi quid oporteat fieri, quando, vel quo genere. *Arnob. Diſp. adv. Gent. Lib. I. cap.* 1.

eſt relevée. „ Les Livres ſaints, *dit-il*, [11] nous
„ aprennent, que toutes les penſées des phi-
„ loſophes ſont des folies: on ne ſauroit trop
„ conſtater cette verité par les effets & par
„ les raiſons, dans la crainte que quelqu'un
„ trompé, & ſeduit par le nom brillant de la
„ ſageſſe, & êgaré par l'éclat d'une éloquen-
„ ce flateuſe, ne préfere les opinions qu'on
„ apuie ſur l'autorité de la raiſon & de la
„ lumiere naturelle, à celles qui n'ont d'autre
„ fondement que la revelation." Cet Auteur
ne ſe contente pas de nous dire, qu'il ne faut
recevoir une opinion, que parcequ'elle eſt re-
velée: il donne, dans un autre ouvrage, une
preuve de l'incertitude des philoſophes ſur les
queſtions les plus importantes, de la verité
des quelles la ſeule revelation a pu nous in-
ſtruire. „ Qui ne ſait, *dit Lactance*, [12] que
„ la nature de l'ame eſt incompréhenſible; ce-
„ lui qui croit en avoir connoiſſance montre
„ qu'il n'en a aucune. Nous devons donc
„ com-

[11] Cum ſit nobis divinis Litteris traditum, cognitiones philoſophorum ſtultas eſſe, id ipſum re & argumentis docendum eſt; ne quis honeſto ſapientiæ nomine inductus, aut inanis eloquentiæ ſplendore deceptus, humanis malit quam divinis credere. *Lactant. Inſt. Lib. I. cap.* 1.

[12] Mentis quoqne rationem incomprehenſibilem eſſe quis neſciat, niſi qui omnino illam non habet: cum ipſa mens quo loco ſit, aut cujusmodi, neſciatur? Varia ergo a philoſophis de natura ejus ac loco diſputata ſunt; at ego non

„ comprendre la grandeur des ouvrages de „ Dieu, par la difficulté qu'il-y-a de les con„ noître.“

Aujourdhui le plus petit Regent de Colege prétend expliquer clairement, quelle est la nature de l'ame, & savoir le lieu où elle fait sa demeure. Il n'est pas besoin, selon lui, que l'homme soit guidé par la révélation, ses foibles raisonnemens valent l'autorité des Ecritures saintes. Dans quels travers ne doivent pas donner des ignorans aussi présomptueux, puisqu'un des plus grands Peres de l'Eglise, nous a apris que l'orgueil des raisonnemens philosophiques avoit pensé le jetter dans une erreur mortelle. „ Je parlois beaucoup, [13] *dit ce* „ *Pere*, & je me regardois comme un grand „ philosophe, mais si je n'eusse pas eu dans „ Christ un secours contre ma vanité, au lieu „ de la science, j'aurois trouvé ma perte: car „ je commençois deja à vouloir passer pour „ un Sage, gonflé d'orgueil de mes connois-

non dissimulabo quid ipse sentiam, non quia sic esse adfirmem; (quod est insipientis in re dubia facere) sed ut exposita rei difficultate, intelligas, quànta sit divinorum operum magnitudo. *Lactant. de Officio Dei cap.* 16.

[13] Garriebam plane quasi peritus, & nisi in Christo Salvatore nostro viam tuam quærerem, non peritus, sed periturus essem. Jam enim coeperam velle videri sapiens, plenus poena mea; & non flebam insuper, & inflabar scientia. *D. Aug. Conf. Lib. VII. cap.* 20.

„ sances, sur les quelles j'aurois du pleurer."
Le même S. Augustin aiant reconnu par lui-même, que la seule autorité des Ecritures est ce qui doit obliger un chretien à soumettre sa croiance, & non pas les preuves philosophiques, qui n'ont jamais une certitude évidente, remarque dans [14] un autre ouvrage, que l'entendement humain est obscurci par l'habitude des tenebres, dont il est envelopé dans la nuit du peché; il ne peut envisager fixement la clarté, l'évidence lui manque: c'est un bonheur pour lui d'être conduit vers la verité par la voix de l'autorité.

Il est facheux que les Jesuites ne lisent jamais les ouvrages de S. Augustin, sans cela on eut pû esperer, que les Journalistes de Trevoux n'attaqueroient plus, avec autant d'indécence que de mauvaise foi, plusieurs auteurs, qui ont déclaré & qui déclarent tous les jours, qu'ils croient toutes les verités révélées, parcequ'elles sont révélées, mais non pas parcequ'elles sont fort mal prouvées par les raisonnemens de quelques philosophes, aussi mauvais que ceux de l'Auteur du Journal Chrêtien, & de quelques autres Savans de cette espece.

Parmi les Theologiens modernes, qui ont rejetté toutes les preuves philosophiques, choisissons le plus savant & le plus vertueux qu'il y ait

[14] Quia caligantes hominum mentes consuedine tenebrarum, quibus in nocte peccatorum vitiorumque velantur, perspicuitati sanctitatique rationis aspectum idoneum intendere nequeunt,

y ait eu dans ces derniers tems; l'illuſtre Mr. Huet, Evêque d'Avranches, a fait un Traité qu'il a intitulé *de la foibleſſe de l'Eſprit humain*: il l'a compoſé en françois, & en latin, pour qu'il put avoir plus de lecteurs. Ce ſavant Prêlat prouve invinciblement, dans cet ouvrage, la neceſſité de ne pas donner un entier conſentement à aucune opinion ſoutenue par les philoſophes. Il a diviſé ſon livre en trois parties: dans la premiere il ſoutient qu'il eſt impoſſible, que l'eſprit humain puiſſe être aſſuré d'une maniere évidente de la verité: dans la ſeconde il examine quelle eſt la façon la plus utile d'étudier la philoſophie: dans la troiſieme il refute les Savans qui ont voulu décider avec trop de hauteur. Lorſque ce livre parut, après la mort de Mr. Huet, les Jeſuites ſoutinrent que ce Prêlat n'en étoit pas l'auteur; c'eſt là leur façon d'agir ordinaire, ils commencent toujours par nier, quitte enſuite à convenir de ce qu'ils ſoutenoient être faux; ainſi que cela arriva à l'occaſion de l'ouvrage de Mr. Huet, dont le manuſcript original fut remis par Mr. l'Abbé d'Olivet à l'Académie françoiſe, qui décida que l'Ouvrage étoit veritablement de cet illuſtre Evêque. Comme il eſt mort, qu'il a vecu pluſieurs années chez les Jeſuites, & qu'il y a compoſé ce Traité ſur la foibleſſe de l'eſprit humain, ces Reverends Peres n'ont pas

queunt, ſaluberrime comparatum eſt, ut in lucem veritatis aciem titubantem, & veluti ramis humanitatis opacatam inducat autoritas. *D. Auguſtin. de Morib. Eccl. Cath. cap.* 2.

15 Quis-

jugé à propos de se vanger de leur confusion, en cherchant à décrier cet ouvrage dans leurs écrits, & dans ceux des auteurs subalternes qui leur sont devoués, tels que le Moine Chomeix, qui seroit inconnu, si Mr. de Voltaire ne l'avoit immortalisé en plaçant son nom dans un ouvrage, où il fait mention de quelques Auteurs également méprisables par leur ignorance, & par leurs calomnies. Ces sortes d'écrivains sont veritablement faits, pour être les goujats & Cuistres soumis à la ferule des Journalistes de Trevoux; & pour avoir les mêmes partisans, & les mêmes lecteurs qu'eux. *Qui Bavium non odit amet tua carmina Mevi.*

Il y a encore une chose, sur la quelle quelques personnes trop délicates pourroient peut-être me faire des reproches, si je n'avois pour moi l'autorité & l'exemple de S. Augustin. J'ai été obligé, dans ma traduction du quatrieme chapitre d'Ocellus sur la génération, d'agiter dans mes Notes certaines questions fort libres; mais Ocellus a écrit pour des philosophes; ce n'est pas pour les Religieuses de Fontevraux & pour les Novices Benedictines que j'ai commenté ce chapitre; je n'ai pas expliqué pour les financiers, & pour les Abbés de Cour celui de la possibilité de la transmutation des élémens; & de même je n'ai pas recherché l'ori-

[15] Quisquis ergo ad has literas impudicus accedit, culpam refugiat, non naturam: facta denotet suæ turpitudinis, non verba nostræ necessitatis, in quibus mihi facillime pudicus & ex-

l'origine des Dieux & des demons, dont parle Ocellus, pour donner des éclaircissemens aux petits maitres sur les demons & les Dieux de l'Opera de Paris. Mon livre est écrit pour les personnes, qui aiment les belles Lettres & la philosophie, & pour tous les gens du monde, qui lisent dans le dessein de s'instruire & qui ne sont pas assés scrupuleux pour condamner la Cité de Dieu de S. Augustin, livre rempli d'érudition, & de choses intéressantes. Il n'y a rien dans mes notes d'aussi libre, que les endroits que j'ai pris de cet ouvrage. Mais, dira peut être quelqu'un, S. Augustin a écrit en latin, & par conséquent il n'a pû être lû que des gens de Lettres. Celui qui raisonneroit ainsi, montreroit qu'il a peu de connoissance de l'Histoire. Lorsque S. Augustin a fait son livre de la Cité de Dieu, le latin étoit la seule & générale langue de tout l'Empire d'Occident: la plus jeune fille, qui savoit lire, pouvoit entendre son ouvrage aussi facilement, que le mien peut être entendu aujourdhui. Ce Saint ne s'arêta pas à des préjugés mal fondés, & aiant à parler sur des matieres philosophiques, il crut qu'il y auroit de la foiblesse à se contraindre par rapport aux scrupules ridicules de certaines gens. ,, Quiconque, *dit S. Augustin*, [15] lit ceci avec une mechante disposition

religiosus lector vel auditor ignoscet; donec infidelitatem refellam, non de fide rerum inexpertarum, sed de sensu expertarum argumentantem. Leget enim hoc sine offensione, qui non exhor-

„ tion d'esprit, qu'il se blâme lui-même &
„ non la nature; qu'il condamne l'impureté de
„ son cœur, non les paroles dont la necessité
„ nous oblige de nous servir; car celui qui
„ n'est point scandalisé d'ouir S. Paul parler
„ de l'impudicité monstrueuse de ces femmes,
„ qui changeoient l'usage, qui est selon la na-
„ ture, en un autre qui est contre la nature,
„ lira ceci sans scandale, vu particulierement
„ que nous ne parlons pas ici comme lui de
„ de cette abominable infamie; mais qu'en ex-
„ pliquant, selon nôtre pouvoir, ce qui se pas-
„ se dans la génération des enfans, nous évi-
„ tons comme lui toutes les paroles deshon-
„ nêtes "

Je ne sais ce que l'on pourroit repondre de raisonnable, pour détruire ce qu'avance ici si sagement S. Augustin. Dira-t-on, que nôtre langue est plus chaste que la latine? avoir recours à une aussi foible raison, c'est prétendre que la matieres qui regardent la phisique, comme l'anatomie, la génération, la description des animaux &c. ne peuvent être traitées en françois. Les gens veritablement sages & vertueux ne s'arrêtent pas à de si foibles objections. L'on a vu sortir de la plume d'un des principaux Ecrivains de Port Royal, une traduction de la Cité de Dieu, où tous les endroits

exhorret Apostolum horrenda foeminarum flagitia reprehendentem, quæ immutaverunt naturalem usum, in eum usum qui est contra naturam: præcipue quia nos non damnabilem obscœ-

droits les plus libres sont fidelement rendus, & ce Traducteur a donné de très bonnes raisons pour justifier sa conduite à ce sujet. „ Si S. „ Augustin, *dit-il*, eut été du sentiment, que „ ces sortes de choses étoient inutiles & nui„ sibles à la posterité, il n'auroit pas manqué „ d'en avertir dans ses retractations, de peur „ de tendre ce piege à ceux, qui viendroient „ après lui: & lui qui a été assés humble pour „ se dedire de certaines choses, où la méprise „ étoit indiférente, n'auroit eu garde d'ou„ blier celles qui pouvoient être d'une dange„ reuse conséquence; car je suplie de considé„ rer que la langue, en la quelle ce Saint a „ écrit, étoit celle de son pais & de tout l'Em„ pire Romain, c'étoit la langue vulgaire de „ ce tems-là: c'étoit celle des filles, des reli„ gieuses, & ses ouvrages étoient entre les mains „ de ces sortes de personnes, qui bien loin de s'en „ scandaliser en étoient extrèmement édifiées."

Je ne demande donc aux personnes des deux sexes, qui liront mon ouvrage, que de n'être pas plus scrupuleuses que l'étoient les religieux, & les vierges consacrés aux autels du tems de S. Augustin. Cependant pour éviter tous les reproches, & prévenir toutes les critiques d'une fausse sagesse, couverte du masque de l'hypocrisie; je declare encore que je n'ai écrit que pour

cœnitatem nunc, sicut ille, commemoramus atque reprehendimus, sed in explicandis quantum possumus humanæ generationis affectibus, verba tamen, sicut ille, obscœna devitamus. *Aug. de Civ. Dei Lib. XIV. Cap.* 23.

pour les gens, qui aiment la philosophie & qui cultivent les lettres.

J'ai fait imprimer les reflections prises dans le texte, & qui sont le sujet des remarques, sans y mettre d'accens, comme on a fait depuis quelque tems en diférents ouvrages, où les citations, à cause de la petitesse du caractere sont sans accens; car il est presque impossible qu'on ne se brouille lors de l'impression, & cela fait une confusion plutôt qu'une exactitude. Ce qui m'a déterminé à suivre cette methode, c'est que ces mêmes passages se trouvent accentés dans le texte qui est imprimé en plus gros caractere: ainsi, si j'ai fait une faute en suivant le nouvel usage, cette faute est toute reparée dans le Texte d'Ocellus.

Le grec & latin qui se trouvent necessairement, & même indispensablement mêlé avec le françois dans cet ouvrage, ne doivent point embarasser ceux, qui n'entendent pas ces langues: tous les passages cités sont fidelement traduits, & le sens est toujours lié indépendamment des citations grecques & latines, faites uniquement pour les Savans qui ne veulent pas toujours se donner la peine de les verifier & qui souvent ne le peuvent pas, par le défaut des livres. On peut donc lire cet ouvrage en françois, sans trouver aucune interruption, & avec la même facilité, que s'il n'y avoit ni grec ni latin.

Réflec-



Reflections D'OCELLUS DE LUCANIE sur l'Univers.

Chapitre I.

§. 1.

Ocellus de Lucanie a écrit ces reflections sur le monde : quelques unes lui ont été suggerées par les indices manifestes de la nature, quelques autres par l'opinion, & par le raisonnement ; & quelques autres par les reflections & par les conjectures sur ce qui est le plus probable.

§. 2. Le Monde me paroit n'avoir jamais

Ὤ'ΚΕΛΛΟΣ Ο' ΛΕΥΚΑΝΟ'Σ Περὶ τοῦ παντός

Κεφ. ά.

§. 1.

Τάδε συνέγραψεν Ὤκελλος ὁ Λευκανὸς, περὶ τῆς τοῦ παντὸς φύσεως. Τὰ μὲν τεκμηρίοις σαφέσι παρ' αὐτῆς τῆς φύσεως ἐκμαθών· τὰ δὲ καὶ δόξῃ, μετὰ λόγου τὸ εἰκὸς ἀπὸ τῆς νοήσεως ςοχαζόμενος.

§. 2. Δοκεῖ γάρ μοι τὸ πᾶν ἀνώλεθρον εἶναι

καὶ ἀγένητον. ἀεί τε été produit, [1] & de-
γὰρ ἦν, καὶ ἔσται. εἰ γὰρ voir être impérissable ;
ἔγ-

[1] *Δοκεῖ γὰρ μοι τὸ πᾶν ἀνώλεθρον εἶναι καὶ ἀγένητον. Le monde me paroit n'avoir jamais été produit & devoir être impérissable.*

Les Philosophes anciens ont été partagés sur la nature du monde; les uns lui ont donné un commencement, les autres ont prétendu au contraire qu'il avoit été de tout tems, tel qu'il est aujourd'hui. Thales, Anaxagore, Empedocle, Democrite, Melissus, Platon, crurent que l'arrangement du monde, avoit eu un commencement. Aristote, s'il faut l'en croire, fut le premier qui soutint & demontra l'éternité du monde; & les plus celebres commentateurs, fondés sur son autorité, disent la même chose. Le Jesuite Tolera, qui fut Cardinal, & qui composa un excellent commentaire sur les ouvrages d'Aristote, assure qu'avant ce Philosophe grec tous les philosophes avoient admis le commencement de l'arrangement du monde. *Mundum esse genitum omnes antiqui philosophi ante ipsum Aristotelem posuerunt, ut Anaxagoras, Democritus, Empedocles, Melissus, Plato cum cæteris, sed ipse Aristoteles omnium primus ingenitum & æternum fecit, ut de se ipsemet ait, I. de Cœlo Text.* 102. *Francis. Toleta Societatis Jesu Commentarii in octo Libros Aristotelis &c. coment. in Lib. VIII. Phys. cap.* 2. *fol.* 209. *vers.* Mais comment Aristote a-t-il pu dire qu'il avoit été le premier à connoître l'éternité du monde, & comment les Commentateurs l'ont ils cru sur sa parole, puisqu'ils pouvoient se convaincre évidemment de la fausse assertion de leur Maître, ayant devant leurs yeux l'ouvrage d'Ocellus qu'ils ne

comme il a toujours ἔγγονον, οὐκ ἀν ἔτι ἦν.
été, [2] de même il sub- οὕτως οὖν ἀγένητον τὸ

A 2 πᾶν

ne pouvoient ignorer, & Aristote encore moins qu'eux? On sera moins étonné de cette assertion d'Aristote, si l'on considere que les hommes ont dû être tels dans tous les tems qu'ils sont aujourd'hui: n'a t'on pas vû de nos jours Neuton & Leibnitz disputer sur la decouverte du Calcul diférentiel, & pretendre tous les deux l'avoir decouvert longtems l'un avant l'autre? cette dispute partagea la Republique des Lettres; & quelle rumeur n'a pas causé, en dernier lieu dans cette même Republique, le Principe de la moindre action, presenté au Public par Mr. de Maupertuis sous une forme diférente de celle, où il avoit été adopté & soutenu par tant d'autres Philosophes! Aristote étoit bien aise de passer pour l'auteur d'un sisteme entierement nouveau: ses partisans dans la Grece firent ce que les partisans des Philosophes modernes font en France, en Angleterre, & en Allemagne.

[2] Αἰεὶ τε γὰρ ἦν καὶ ἔσται, *il a toujours été, de même il subsistera toujours.* Je ne suis point étonné que les Philosophes, qui ont admis l'éternité du monde, ayent eu beaucoup de Sectateurs. Leur sisteme étoit plus naturel, & moins sujet à une infinité de difficultés, que ceux des Philosophes, qui lui donnoient un commencement. Car ces Philosophes admettoient tous l'éternité de la matiere; aucun d'eux n'avoit eu l'idée, que de rien on peut faire quelque chose: ils regardoient comme le comble de l'absurdité de penser qu'une chose peut sortir du néant. Or en admettant l'existence de la matiere de tout tems, n'est-il pas plus naturel de croire

πᾶν καὶ ἀνώλεθρον. οὔ- τε γὰρ, εἰ γενόμενον	sistera toujours. S'il étoit soumis au tems,

τις

re, que l'ordre est co-éternel avec elle, que de laisser cette même matiere inutile & dans l'inaction.

Il faut que cette matiere premiere, si le monde n'est pas éternel, ait été mise en mouvement & arrangée ou par le hazard, ou par un Etre intelligent. Ces deux opinions paroissent également fausses. Car pourquoi, si c'est le hazard qui a produit l'univers, l'ordre est-il conservé dans l'univers? pourquoi les semences des choses sont elles inalterables? pourquoi le même hazard ne produit-il pas tous les jours de nouveaux êtres? cela arriveroit sans doute si le hazard avoit produit l'arrangement de l'univers, & c'est ce que nous examinerons dans la suite de l'ouvrage d'Ocellus. Si c'est un Etre intelligent qui a arrangé l'Univers, pourquoi co-existant de tout tems avec la matiere a-t-il laissé dans l'inaction (pendant toute l'éternité anterieure à l'arrangement du monde) cette même matiere.

Le monde étoit bon & necessaire, ou il n'étoit ni bon ni necessaire; si le monde étoit bon & necessaire, pourquoi l'Etre intelligent a-t-il tardé à faire une chose bonne & necessaire? cela n'est pas de l'essence d'un Etre juste & intelligent. Si le monde n'étoit ni bon ni necessaire, pourquoi un Etre intelligent a-t-il fait une chose mauvaise & inutile? cela est encore contraire à son essence. Ainsi l'arrangement du monde ne peut avoir eu un commencement, & ne peut avoir été fait ni par le hazard, ni par un Etre intelligent.

Voilà comme raisonnoient les anciens Philosophes, qui admettoient l'éternité de l'univers: ils apuïoient

Il n'exifteroit plus. τις αὐτὸ δοξάζει, εὑ-
Ainfi donc il eft increé, ροιτο ἂν εἰς ὃ φθαρείη
A 3 καὶ

apuïoient encore leur fentiment de plufieurs raifons, que nous verrons dans la fuite : lesquelles fans la revelation, qui nous aprend à foumettre notre efprit, & qui nous a inftruit de ce que nous devons croire, nous paroitroient invincibles. Car quel eft, je ne dis pas le Philofophe, mais l'homme tant foit peu éclairé qui, fans la foi, peut croire la premiere vérité qu'elle nous apprend, fur la creation de la matiere fortie du neant. Ce dogme paroiffoit contraire à toutes les notions les plus claires, non feulement aux Philofophes qui admettoient l'éternité du monde, mais encore à ceux qui lui donnoient un commencement : C'eft ce que remarque le Cardinal Toleta, *nihil*, dit-il, *ex nihilo fieri poffe putabant, etiam a prima caufa, fed ex aliqua materia ; ob id mundum æternum, aut materiam æternam ex qua mundus in tempore fieri poffet, conftituebant.*

Le Pere Mourgues, autre Jefuite fort celebre, convient non feulement que les Philofophes anciens ont cru la matiere éternelle, mais il prouve encore que tous ceux qui croioient qu'un Etre intelligent avoit arrangé cette matiere premiere, faifoient materiel cet Etre intelligent. Ainfi tous ces Philofophes non feulement admettoient la matiere du monde éternelle, mais ils croioient encore que l'Intelligence, qui lui avoit donné la forme, étoit compofée d'une matiere plus fubtile à la verité, mais cependant veritablement matiere. Quand nous trouvons donc dans les ouvrages d'un Philofophe ancien le mot ασωμαται, que les latins appellent *incor-*

καὶ διαλυθείη. ἐξ οὗ & impérissable. Si γὰρ γίγονεν, ἐκεῖνο quelqu'un pense qu'il

πρῶ-

corporeus & les françois *incorporel*; il faut en rendre le sens par *matiere subtile*. Ecoutons parler le savant Jesuite que je viens de citer : *Les Philosophes croient avoir beaucoup fait d'avoir choisi le corps le plus subtil (le feu) pour en composer l'intelligence, ou l'esprit du monde, comme on le peut voir dans Plutarque. Il faut entendre leur langage, car dans le nôtre ce qui est esprit n'est pas corps, & dans le leur au contraire, on prouvoit qu'une chose étoit corps parcequ'elle étoit esprit.*

Nous avons dans Tertullien une preuve bien évidente de ce que dit ici le Pere Mourgues, car quoique cet ancien écrivain chretien vecut dans le troisieme siecle de l'Eglise, il n'avoit encore d'autre idée de la spiritualité de Dieu, que celle des Philosophes payens. Et il prouvoit que Dieu étoit *un Esprit* parcequ'il étoit un Corps. *Qui peut nier*, disoit-il, *que Dieu ne soit un Corps ; quoiqu'il soit un esprit ; tout esprit est corps, & a une forme & une figure qui lui est propre.* „ Quis autem negabit Deum „ esse Corpus, & si Deus Spiritus ? Spiritus etiam „ corporis sui generis, in sua effigie. *Tertullian. ad-* „ *vers. prax. cap.* 7." Et qu'on ne dise pas, que Tertullien étoit le seul Ecrivain celebre qui dans le troisieme siecle pensoit encore comme les philosophes anciens. Origene s'expliquoit ainsi que lui, & ce savant auteur après avoir remarqué, que le mot *incorporel* ἀσώματος ne se trouvoit dans aucun auteur sacré (*appellatio* ἀσωμάτου *apud nostros Scriptores est inusitata & incognita*, *Orig. in proëm. ad lib. princip.*) explique ce mot par ceux de matiere

subtile.

est produit, certaine-ment il ne pourra con-	πρῶτον τοῦ παντός ἐστιν· εἰς ὅ τε πάλιν φθα-

subtile. Mr. Huet, Prelat egalement illustre & par sa pieté & par ses lumieres, sera mon garand. *Nous montrerons*, dit-il, *que quoiqu'Origene semble faire l'ame incorporelle; ce n'est que par rapport à la matiere épaisse & crasse dont les Corps sont composés, car d'ailleurs il la fait cependant materielle, ce qui est évident par la maniere dont il s'explique dans le Livre des principes. Car expliquant dans cet ouvrage le mot* spirituel *ασωματου il enseigne qu'il faut entendre par cette expression, une substance qui n'est pas semblable à la matiere crasse & visible qui compose les corps; mais qui est une matiere subtile, & deliée comme l'air:* Ostendemus in sequentibus, animum licet incorporalem statuere videatur, talem tamen respectu crassiorum corporum, ab eo prædicari revera corpore præditam decerni; quemadmodum vel ex priore capite librorum de principiis perspicuum est, ubi vocis ασωματου vim exponens, accipi docet pro eo quod non est simile huic nostro crassiori & visibili corpori, sed quod est naturaliter subtile, & velut aura tenue. *Origenis in sacras scripturas, Commentarii* &c. *Pet. Daniel Huetius &c. notis & observationibus illustravit. Tom. I. quæst. V. de Deo. pag.* 29.

Il seroit aisé de prouver ici que tous les Peres de l'Eglise, jusqu'au tems de S. Augustin, ont fait la Divinité corporelle, mais je me contenterai de citer encore ici un célébre Pere de l'Eglise, qu'elle a placé comme martir au rang de ses Saints & qui s'explique ainsi qu'Origene & Tertullien: *Toute substance*, dit-il, *qui ne peut être soumise à une autre à cau-*

φθαρήσεται, ἐκεῖνο ἔσχατον τοῦ παντὸς ἔσαι.

Τόγε δὲ πᾶν γινόμενον, σὺν πᾶσι γίνε- Τόγε

cevoir ce dans quoi il sera dissous, & comment il finira. Car de même que ce dont il aura été produit aura

à cause de sa legereté, a cependant un corps qui constitue son essence. Si nous appellons Dieu incorporel, ce n'est pas qu'il le soit : mais c'est parceque nous sommes accoutumés d'aproprier certains noms à certaines choses, à designer le plus respectueusement qu'il nous est possible les attributs de la Divinité..... ainsi parceque l'essence de Dieu ne peut être aperçue, & ne nous est point sensible, nous l'appellons incorporel. „ Quidquid est substantiale quod ab aliquo pre-„ hendi non potest, corpus ei est quod id prehendit: „ & divinitatem dicimus esse incorpoream, non „ quod incorporea, sed quem admodum soliti sumus „ in rebus materialibus, quæ apud nos sunt, pro „ stabilioribus deitatem cohonestare, ita etiam in „ nominibus facimus, non quod illis Deus indi-„ geat, sed ut per ea nostram de ipso mentem de-„ claremus..... consimiliter vero, quia non pre-„ hendi honorificentius est, idcirco eum vocamus „ incorporeum. *St. Justini Philosoph. Martyr. O-„ per. quæst. græcanicarum ad Christianos de incorpo-„ reo & Deo &c. lib. p.* 203."

Il n'est pas étonnant que tous les anciens chretiens ne trouvant, comme le remarque l'Origene, aucune marque de cette spiritualité, telle que nous l'admettons aujourd'hui, dans les Auteurs sacrés; & le mot *incorporel* ἀσώματον ayant encore été inconnu pendant plus de trois siecles dans la langue latine;

ête la premiere partie du monde, de même ce dans quoi il sera dissous en sera la derniere partie. Mais le

ται· καὶ τὸ φθειρόμενον, σὺν πᾶσι φθείρεται. καὶ τοῦτό γε δὴ ἀδύνατον. ἄναρχον ἄρα καὶ ἀτελεύτητον τὸ πᾶν

latine; les Chretiens, & même leurs plus illustres auteurs, ayent continué à regarder comme absurde d'admettre, qu'une substance pouvoit exister sans exister dans aucun lieu, qu'elle pouvoit mouvoir le corps sans avoir des parties étendues, qui pussent agir sur ce même corps: & enfin qu'elle pouvoit, elle qui n'avoit point d'étendue, de profondeur, ni de largeur, être muë & afectée par une substance corporelle. Il a fallu du tems à l'Eglise pour découvrir & pour établir ces verités, ainsi que plusieurs autres, qui peu à peu ont été revelées aux fideles par les diférents Conciles, comme les miracles operés par les images, la présence réelle, la transubstantiation: ces verités qui dans les premiers tems du Christianisme auroient pû revolter l'esprit des Payens, les éloigner de notre sainte Religion, ne pouvant plus produire dans la suite le même effet, elles ont pû & dû être établies.

Si l'on considere à present, que bien loin que les Anciens ayent pensé, que la matiere ait pû sortir du néant, ils ont au contraire cru que l'Intelligence, qui l'avoit arrangée, n'avoit pu subsister sans être elle-même materielle, on verra qu'il étoit naturel qu'ils soutinsent que cette matiere, ayant été de tout tems, avoit dû être arrangée de même de tout tems, par les raisons que j'ai rapportées au commencement de cette note, & par celles qu'on verra dans Ocellus.

πᾶν. οὐ μὲν οὖν ἄλλως ἔχει ἢ οὕτως.

monde étant produit il doit l'être avec toutes ses parties, & si il est détruit il doit aussi l'être dans toutes ses parties, ce qui est impossible, [3] *puisqu'il faut que ce dont il a été produit, ait été sa premiere partie, & que ce dans quoi il sera dissous soit sa dernière partie, la premiere de ces parties aura donc éxisté avant le monde, la seconde éxistera après sa destruction, puisqu'elle est ce dans quoi il sera dissous: ni l'une, ni l'autre de ces choses ne peut l'être.* Le monde donc n'a point de commencement, & n'aura point de fin, il est impossible que cela soit autrement.

§. 3. Πᾶν τε τό γε νέσεως ἀρχὴν εἰληφὸς, καὶ διαλύσεως ὀφεῖλον κοινωνῆσαι, δύο ἐπιδέχεται μεταβολάς· μίαν μεν τὴν ἀπὸ τοῦ μείονος ἐπὶ τὸ μεῖζον, καὶ τὴν ἀπὸ τοῦ χείρονος ἐπὶ τὸ βέλτιον. καλεῖται δὲ τὸ μὲν ἀφ' οὗπερ ἂν ἄρξηται μεταβάλλειν, γένε-

§. 3. Toute chose qui a reçu un commencement de production & qui doit participer à la destruction reçoit deux changemens; l'un se fait du moindre au plus grand, & du pire au meilleur. Et ce par quoi ce changement commence à s'operer

[3] *Puisqu'il faut que ce dont il a été produit.* J'ai ajouté cela & les deux phrases suivantes pour rendre le sens de l'auteur plus clair.

s'apelle production, & ce en quoi il parvient s'apelle vigueur. Le second changement se fait du plus grand au moindre, & du meilleur au pire, & la fin de ce changement est nommée destruction & dissolution.

γένεσις· τὸ δὲ εἰς ὃ ἀφικνεῖται, ἀκμή. δευτέραν δὲ τὴν ἀπὸ τοῦ μείζονος ἐπὶ τὸ μεῖον, καὶ τὴν ἀπὸ τοῦ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖρον. τὸ δὲ συμπέρασμα τῆς μεταβολῆς ταύτης ὀνομάζεται φθορά καὶ διάλυσις.

§. 4. Si l'Univers donc est engendré & corruptible, il doit par conséquent changer du moindre au plus grand & du plus mauvais au meilleur ; & dans la suite il doit aussi changer du plus grand au moindre, & du meilleur au pire : il faut encore que le monde, s'il a été produit, prenne un accroisement & une plus grande force, & ensuite il déperira & finira, puisque toute nature *produite* a une progression de trois

§. 4. Ἐὰν οὖν καὶ τὸ ὅλον καὶ τὸ πᾶν γενητόν ἐστιν καὶ φθαρτὸν, γενόμενον, ἀπὸ τοῦ μείονος ἐπὶ τὸ μεῖζον μετέβαλλε, καὶ ἀπὸ τοῦ χείρονος ἐπὶ τὸ βέλτιον. ὥστε καὶ ἀπὸ (τοῦ) μείζονος ἐπὶ τὸ μεῖον μεταβαλεῖ, καὶ ἀπὸ τοῦ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖρον. γενόμενος ἄρα ὁ κόσμος αὔξησιν ἔλαβε καὶ ἀκμὴν, καὶ πάλιν λήψεται φθίσιν καὶ τελευτήν. ἅπασα γὰρ φύσις, ἡ ἔχουσα διέξοδον, ὅρους ἔχει τρεῖς, καὶ δύο διαστήματα.

ματα. ὅροι μὲν οὖν εἰσὶ τρεῖς, γένεσις, ἀκμὴ, τελευτή· διαστήματα δὲ, τό τε ἀπὸ τῆς γενέσεως μέχρι τῆς ἀκμῆς, καὶ τὸ ἀπὸ τῆς ἀκμῆς μέχρι τῆς τελευτῆς.

termes & de deux intervales. Les trois termes sont la génération, la force, & la fin: les intervales sont celui depuis la naissance jusqu'à la force, & celui depuis la force jusqu'à la fin.

§. 5. Τὸ δέ γε ὅλον καὶ τὸ πᾶν, οὐδὲν ἡμῖν ἐξ αὐτοῦ παρέχεται τεκμήριον τοιοῦτον· οὔτε γὰρ γενόμενον αὐτὸ εἴδομεν, οὔτε μὲν ἐπὶ (τὸ) βέλτιον καὶ τὸ μεῖζον μεταβάλλον, οὔτε χεῖρον ποτὲ ἢ μεῖον

§. 5. Le Monde ne nous donne aucun indice pareil, & nous ne voïons pas qu'il soit engendré, puisqu'il ne change point en mieux ni en grand, & qu'il ne devient ni pire ni moindre. [4] Mais il per-

[4] Αλλ αει κατα τ' αυτο και ωσαυτως διατελει και ισον και ομοιον αυτο εαυτον, *mais il persevère toujours dans le même état*, & il est toujours *égal & semblable à lui même*.

L'ordre de l'Univers est immuable, & les changemens journaliers, qui s'opérent en lui n'influent point sur son harmonie generale; malgré l'inconstance des choses qu'il renferme, & qui sont sujetes à changer, son arrangement est toujours le même: nous voyons perpetuellement les mêmes proportions dans les mouvemens celestes, dans la marche de la terre & des planetes: le

févere toûjours dans le même état ; & il est toûjours égal & semblable à lui même.	μεῖον γενόμενον· ἀλλ' ἀεὶ κατὰ τὸ αὐτὸ καὶ ὡσαύτως διατελεῖ, καὶ ἶσον καὶ ὅμοιον αὐτὸ ἑαυτοῦ.
§. 6. Les marques & les indices évidens de cette verité sont les arrangemens, les simétries, les formes, les situations, les distances, les puissances, les vitesses, & les lenteurs reciproques : car toutes ces choses, & leurs semblables, reçoivent un changement & une	§. 6. Τὰ σημεῖα δὲ καὶ τεκμήρια αὐτοῦ ἐναργῆ, (αἱ) τάξεις, (αἱ) συμμετρίαι, σχηματισμοὶ, θέσεις, διαστάσεις, δυνάμεις, ταχύτητες πρὸς ἄλληλα καὶ βραδύτητες, ἀριθμοὶ γοῦν καὶ χρόνων περίοδοι. πάντα γὰρ τὰ τοιαῦτα μεταβολὴν καὶ μείωσιν ἐπιδέχεται, κατὰ.

le retour des Saisons est éternellement reglé, la longueur des jours & des nuits est toujours conforme au tems de ces mêmes saisons. Les plantes, les animaux, les hommes sont sujets aux mêmes loix, que la nature leur a imposées dans tous les tems. Ainsi les changemens particuliers n'influent point sur l'ordre immuable de l'Univers, qui sera toujours tel qu'il a toujours été, au lieu que les êtres qui ont été créés sont sujets au changement par une loi, imposée à tout ce qui doit mourir. Dans les revolutions, amenées par le cours des années, la face de la terre est per-

τὰ τὴν τῆς γεννητῆς φύσεως διέξοδον. τῇ μὲν γὰρ ἀκμῇ διὰ τὴν δύναμιν τὰ μείζονα καὶ τὰ βελτίονα παρίεται, τῇ δὲ φθίσει διὰ ἀσθένειαν τὰ μείονα, καὶ τὰ χείρονα.

diminution selon la progression d'une substance produite : & parmi elles les meilleures suivent l'état de force à cause de leur puissance, & les plus petites & les plus mauvaises tendent à la destruction à cause de leur foiblesse. *Mais dans l'essence & la nature stable du monde l'on n'aperçoit rien de pareil.*

§. 7.

perpetuellement changée, & depouillée des Nations qui la couvroient, aux quelles d'autres succèdent. Le monde par ces alterations n'en reçoit jamais aucune, il conserve toujours sa même nature, il n'est point sujet à la vieillesse, son mouvement n'est ni acceleré ni retardé, il sera toûjours le même qu'il a été, & nos arrieres neveux le verront tel, que nos ancêtres. C'est ce que le Poëte Manile a exprimé élégamment dans ces Vers,

Omnia mortali mutantur lege creata,
Nec se cognoscunt terræ vertentibus annis,
Exutae variam faciem per Sæcula gentes.
At manet incolumis mundus, suaque omnia servat;
Quæ nec longa dies auget, minuitque senectus,
Nec motus puncto currit, cursusque fatigat:
Idem semper erit, quoniam semper fuit idem;
Non alium videre patres, aliumve nepotes
Aspicient, *Manil. Astron. lib.* 1.

§. 7. J'apelle le monde, ce que l'on nomme *le Tout*, l'Univers; [5] c'est à cause de cette universalité qu'il a obtenu le nom qu'on lui a donné. Il est orné de toutes les perfections. Il est enfin l'assemblage accompli & parfait de la nature & de toutes les sub-

§. 7. Τὸ δέ γε ὅλον καὶ τὸ πᾶν ὀνομάζω τὸν σύμπαντα κόσμον. διὰ γὰρ τοῦτο καὶ τῆς προσηγορίας ἐτυχε ταύτης, ἐκ τῶν ἁπάντων δὴ κοσμηθείς. σύστημα γάρ ἐστιν τῆς τῶν ὅλων φύσεως αὐτοτελὲς, καὶ τέλειον· ἐκτὸς γὰρ

[5] Το δε γε ολον και το παν ονομαζω τον συμπαντα κοσμον, *j'apelle le monde ce que l'on nomme le tout*: mot à mot. Δε γε ονομαζω το ολον και το παν τον κοσμον συμπαντα *je nomme le tout, & l'univers, le monde universel.*

Voilà donc la definition exacte de ce qu'Ocellus entend par le mot de *monde* κοσμος. Le monde c'est *l'Univers*, c'est *tout* ce qui existe, συμπας κοσμος. La terre, le soleil, les planetes peuvent souffrir quelques changemens; mais le *tout*, mais *l'Univers*, n'en est ni troublé, ni diminué, ni augmenté; il ne peut être troublé, parce qu'il est l'assemblage accompli & parfait de la nature & de toutes les substances, συστημα γαρ εστιν της των ολων φυσεως αυτοτελης: il ne peut être diminue, *parceque rien n'est hors de lui*, εκτος γαρ του παντος ουδεν: il ne peut être augmenté, *parceque s'il existe quelque chose elle existe dans lui & avec lui*: η γαρ τι εστιν εν τω παντι εστι και συν τουτω: & rien enfin

γὰρ τοῦ παντὸς οὐδὲν. εἰ γάρ τι ἐςὶν, ἐν τῷ παντί ἐςιν, σὺν τούτῳ τὸ πᾶν. καὶ σὺν τούτῳ (τὸ) πάντα ἔχειν, τὰ μὲν ὡς μέρη, τὰ δὲ ὡς ἐπιγεννήματα.

ſtances. Rien n'eſt hors de lui. Si quelque choſe exiſte, elle exiſte dans lui & avec lui. Il comprend tous les Etres diférens, les uns comme des parties, & les autres comme des productions accidentelles.

§. 8. Τὰ μὲν οὖν ἐμπεριεχόμενα τῷ κόσμῳ, πρὸς τὸν κόσμον ἔχει τὴν συναρμογήν, ὁ δὲ κόσμος πρὸς οὐδὲν ἕτερον, ἀλλ' αὐτὸς πρὸς ἑαυτόν. τὰ μὲν γὰρ ἄλλα πάντα, τὴν φύ-

§. 8. Il s'enſuit de là que les choſes contenuës dans le monde ont une afinité & un accord avec lui. Le monde au contraire n'a aucune afinité & aucun accord qu'avec lui-même: toutes les autres choſes ſubſiſtent ayant une nature non par-

σιν

enfin ne peut-être ſans lui *parce qu'il comprend tous les êtres diférents, les uns comme des parties, & les autres comme des productions accidentelles.* Και το παν παντα εχειν, τα μεν ως μερη, τα δε ως επιγεννηματα.

6 *Avec la partie de l'arrangement general des choſes.* Mot à mot, *avec la partie du commun arrangement de lui,*

faite en soi, & elles ont encore besoin d'une liaison avec les choses qui existent hors d'elles, comme les animaux avec la respiration, la vuë avec la lumière, les autres sens avec l'objet sensible qui leur est propre, les plantes avec la naissance & l'acroissement; le soleil, la lune, les planetes, les étoiles fixes avec la partie [6] de l'arrangement général des choses. Mais le monde au contraire n'a aucun raport avec aucune chose qu'avec lui-même; & sa nature est

σιν οὐκ αὐτοτελῆ ἔχοντα συνέστηκεν, ἀλλ' ἔτι δεῖται τῆς πρὸς τὰ ἐκτὸς ἐχόμενα συναρμογῆς. ζῶα μὲν πρὸς ἀναπνοὴν, ὄψις δὲ πρὸς τὸ φῶς, αἱ δὲ ἄλλαι αἰσθήσεις πρὸς τὸ οἰκεῖον αἰσθητόν. τὰ δὲ φυτὰ πρὸς τὸ φύεσθαι. Ἥλιος δὲ καὶ σελήνη, καὶ οἱ πλάνητες, καὶ (οἱ) ἀπλανεῖς κατὰ τὸ μέρος μὲν τῆς (κοινῆς) διακοσμήσεως αὐτοῦ· αὐ-

τὸς

lui, c'est à dire, *du monde*, κατα το μερος μην της (κοινης) διακοσμησεως αυτου. Le Traducteur latin n'a pas traduit ce passage, il l'a paraphrasé inutilement, car il est fort clair dans sa brieveté; voici sa traduction. *Cum mundo, quem ipsæ tanquam partes distinguunt, atque exornant, cognatione quadam junctæ & continentes sunt.* Il n'y a pas le quart de tout cela dans l'original.

τὸς δὲ πρὸς οὐδὲν ἕτερον ἀλλὰ πρὸς αὐτοῦ.

§. 9. Ἔτι δὲ καὶ οὕτως εὔγνωστον ἔσαι τὸ λεγόμενον, ὅτι ἀληθές ἐσι. τό τε γὰρ πῦρ ἑτέρῳ θερμαντικὸν ὄν, αὐτὸ ἐξ αὐτοῦ θερμόν ἐσι: καὶ τὸ μέλι γλυκαντικὸν γενόμενον, αὐτὸ ἐξ αὐτοῦ γλυκύ ἐσι, καὶ αἱ ἀρχαὶ τῶν ἀποδείξεων τῶν ἀφανῶν σημαντικαὶ οὖσαι, αὐταὶ ἐξ ἑαυτῶν ἐμφανεῖς τέ καὶ γνωσικαὶ εἰσίν. οὕ-

independendante de celle de tous les êtres particuliers.

§. 9. Il nous sera aisé de connoître cette verité par une simple comparaison. Si nous considerons, que le soleil échauffant les autres corps doit necessairement être chaud lui-même & par lui-même; le miel étant adoucissant doit être doux lui-même; les principes des demonstrations, étant significatifs pour expliquer les choses obscures, doivent être clairs & sensibles par eux mê-

τως

7 Ο δε γε κοσμος αιτιος εσι τοις αλλοις του ειναι και του σωζεσθαι και του αυτοτελη ειναι. *Mais le monde est la cause de l'existence de la conservation & de la perfection de toutes les choses* αρα αυτος εστι αιδιος εξ εαυτου, *il est donc immortel par lui même*. Philon le Juif a emploié a peu près le même argument dans l'ouvrage, qu'il a fait pour prouver, que le monde sera éternel.

Crito-

tres. Si nous considerons, dis-je, toutes ces choses, nous devons en conclure : qu'une substance étant la cause aux autres de leur perfection doit être parfaite en soi, & par elle même; & qu'une substance étant la cause aux autres de leur conservation & de leur durèe, doit être conservée & persévérante par elle-même; & qu'enfin une substance étant la cause aux autres de l'harmonie & de l'arrangement, est harmonique & arrangée par elle même. [7] Or le

τως οὖν καὶ τὸ τοῖς ἄλλοις αἴτιον γινόμενον τῆς αὐτοτελείας, αὐτὸ ἐξ ἑαυτοῦ αὐτοτελές ἐστι· καὶ τὸ τοῖς ἄλλοις αἴτιον γινόμενον τῆς σωτηρίας καὶ διαμονῆς; αὐτὸ ἐξ ἑαυτοῦ σωζόμενον, καὶ διαμένον ἐστί. καὶ τὸ τοῖς ἄλλοις αἴτιον γινόμενον τῆς συναρμογῆς, αὐτὸ ἐξ ἑαυτοῦ συνηρμοσμένον ἐστίν. ὁ δέ γε κόσμος, αἴτιός ἐστι τοῖς ἄλλοις τοῦ εἶναι καὶ

Critolaus, *dit il*, avoit accoutumé de se servir souvent dans la dispute de cette preuve : une substance qui est à soi-même la cause de sa santé ne peut être malade, & une substance qui a dans elle la puissance de veiller toujours, est exempte du sommeil. De même aussi, une substance qui est la cause efficiente de son existence doit être éternelle. Or le monde est

τοῦ σώζεσθαι, καὶ τοῦ αὐτοτελῆ εἶναι· αὐτὸς ἄρα ἐξ ἑαυτοῦ ἀΐδιός ἐστι καὶ αὐτοτελὴς, καὶ διαμένει τὸν πάντα αἰῶνα, καὶ δι' αὐτὸ τοῦτο τοῖς ἄλλοις παραίτιος γινόμενος τῆς διαμονῆς (τῶν ὅλων.)

monde étant la cause de l'existence, de la conservation, & de la perfection de toutes les choses est donc impérissable, & durera toute l'éternité, puisqu'il est par lui-même la cause [8] de la durée de toutes les choses.

§. 10. Ὅλως δὲ εἰ καὶ διαλύεται τὸ πᾶν, ἤτοι εἰς τὸ ὂν, ἢ εἰς τὸ μὴ ὂν διαλυθήσεται. καὶ εἰς μὲν τὸ ὂν, ἀδύνατον· οὐ γὰρ ἔσται τοῦ παντὸς φθορὰ, ἐὰν εἰς τὸ ὂν διαλύηται. τὸ γὰρ

§. 10. Si l'Univers vient à être dissous, il faut qu'il soit dissous dans ce qui est ou dans ce qui n'est pas: il est impossible qu'il soit dissous dans ce qui est, puisque ce qui est, est l'Univers-même, ou

la cause efficiente de son existence, il est éternel. Ἐπαγωνιζόμενος δὲ Κριτόλαος ἐχρῆτο καὶ τοιούτῳ λόγῳ. τὸ αἴτιον αὐτῷ τοῦ ὑγιαίνειν ἄνοσον ἐστι· ἀλλὰ καὶ τὸ αἴτιον αὐτῷ τοῦ ἀγρυπνεῖν, ἄγρυπνον ἐστιν. εἰ δὲ τοῦτο, καὶ τὸ αἴτιον αὐτῷ τοῦ ὑπάρχειν, ἀΐδιον ἐστιν. αἴτιος δὲ ὁ κόσμος αὐτῷ τοῦ ὑπάρχειν εἴγε καὶ τοῖς ἄλλοις ἅπασιν. ἀΐδιος ἄρα ὁ κόσμος ἐστίν. Critolaus autem disputans hac ratione utebatur: quod sibi ipsi bonæ valetudinis causa est, id nullo affligitur morbo; quin etiam quod ex se habet ut vigilet, somni expers est.

Quod

au moins une certaine partie de l'Univers : il ne peut pas aussi être dissous dans ce qui n'est pas, car de même qu'il est impossible, que ce qui est soit composé de parties non existantes, il l'est aussi que ce qui existe soit dissous dans ce qui n'existe pas. Donc l'univers est indestructible & impérissable.

γὰρ ὄν, ἤτοι τὸ πᾶν, ἢ τὸ μέρος τί ἐστι τοῦ παντός. καὶ μὴν οὐδὲ εἰς τὸ μὴ ὄν. ἀμήχανον γὰρ τό ὄν, ἀποτελέσθαι ἐκ τῶν μὴ ὄντων, ἢ εἰς τὸ μὴ ὂν ἀναλυθῆναι. ἄφθαρτον ἄρα καὶ ἀνώλεθρον τὸ πᾶν.

§. 11. Si quelqu'un pense que le monde sera détruit, *il faut qu'il convienne* qu'il sera détruit étant surmonté

§. 11. Εἰ δὲ καὶ δοξάζοι τις αὐτὸ φθείρεσθαι, ἤτοι ὑπό τινος τῶν ἔξω τοῦ παντὸς, φθαρήσεται

Quod si ita res se habeat, id quoque quod sibi ipsi causa est cur sit, perpetuum est; atqui mundus sicuti cæteris rebus, sic etiam sibi ipsi in causa est ut sit, nimirum ipse æternus est. Philo lib. Περὶ ἀφθαρσίας κόσμου.

[8] Και δε αυτο τουτο τοις αλλοις παραιτιος γινομενος της διαμονης των ολων, *puis qu'il est lui même la cause de la durée de toutes les choses.* Mot à mot, γινομενος τοις αλλοις αιτιος της διαμονης των ολων, *étant la cause aux autres de la durée de toutes les choses.*

9 Le

ται δυναστευόμενον, ἢ ὑπό τινος τῶν ἐντός. οὔτε δὲ ὑπό τινος τῶν ἔξωθεν. ἐκτὸς γὰρ τοῦ παντὸς, οὐδέν. τὰ γὰρ ἄλλα πάντα ἐν τῷ παντὶ, καὶ τὸ ὅλον καὶ τὸ πᾶν ὁ Κόσμος. οὔτε ὑπὸ τῶν ἐν αὐτῷ: δεῖ-

par quelqu'une des choses hors du Tout, ou par quelqu'une qui est dans le Tout. Ce ne sera pas par une des choses hors du Tout, car rien ne peut être hors du Tout, tous les êtres étant dans le Tout, & le monde ou l'Univers c'est le Tout. Ce ne séra pas non plus

9 Le Tout ne pouvant donc être détruit ni par quelqu'une des choses au dehors ni par quelqu'une des choses au dedans, le monde doit être éternel. Ει δε ουτε υπο τινος των εξωθεν ουτε υπο τινος των ενδοθεν φθαρησεται το παν, αφθαρτος αρα, και ανωλεθρος ο κοσμος. τουτο γαρ εφαμεν ειναι το παν.

Les Philosophes anciens, qui soutenoient l'éternité du monde, non seulement prétendoient qu'il ne pouvoit être détruit par aucune cause interieure ou exterieure, mais encore par le pouvoir divin. Voici la preuve qu'en donne Aristote; si le monde pouvoit être dissous, ce seroit par celui qui l'auroit créé, mais cela ne se peut pas, donc il ne peut être détruit par aucune chose. Car en supposant que Dieu a crée le monde, il est contre son Essence de l'anéantir. En voici la preuve. Ou le monde est parfait, ou il est imparfait. S'il est imparfait, Dieu n'a pû le créer, parceque une cause parfaite ne peut rien produire d'imparfait, & que pour pro-

par une chose qui soit dans lui, car il faudroit que cette chose fut plus puissante, & plus grande que le Tout, & cela ne peut être, car toutes les choses sont nécessairement entrainées par le Tout, elles ont par lui leur existence ; [9] le Tout ne pouvant donc être

δεήσει γὰρ ταῦτα μείζονά (τε) καὶ δυναμικώτερα εἶναι τοῦ παντός. τοῦτο δὲ οὐκ ἀληθεύει. ἄγεται γὰρ τὰ πάντα ὑπὸ τοῦ παντὸς, καὶ κατὰ τοῦτο καὶ σώζεται καὶ συνήρμοσαι, καὶ βίον ἔχει, καὶ ψυ-

produire un mauvais monde il faudroit que Dieu fut defectueux, ce qui est absurde. Si le monde au contraire est parfait, Dieu ne peut le détruire, parceque la mechanceté est contraire à son essence, & que c'est le propre d'un Etre mauvais de vouloir nuire aux bonnes choses. Donc Dieu ne peut pas nuire au monde qui est parfait, donc le monde sera éternel. *Si mundus corrumpi posset, maxime ab eo qui fecit eum; sed ab hoc non potest, ergo a nullo: probatur minor. Si a Deo corrumpi potest, & id est possibile, ponatur in esse: tunc vel mundus erat perfectus vel non. Si non: ergo nec causa fuit perfecta, quod absonum est. Si autem perfectus fuit, ergo a Deo solvi non potest; quia pravi hominis est & vitium, perfecta destruere: at Deus nullam potest committere pravitatem, & sic nec mundum destruere. Francisci Toletæ, Societ. Jesu, commentaria una cum quæstionibus in octo libros de Auscultatione &c. comment. in lib. VIII. phis. Cap. 2. fol. 209. vers.*

Après

ψυχήν. εἰ δὲ οὔτε ὑπό τινος τῶν ἔξωθεν, οὔτε ὑπό τινος τῶν ἔνδοθεν φθαρήσεται τὸ πᾶν, ἄφθαρτος ἄρα καὶ ἀνώλεθρος ὁ κόσμος. τοῦτο γὰρ ἔφαμεν εἶναι τὸ πᾶν.	détruit ni par quelqu'une des choses au dehors, ni par quelqu'une de celles en dedans; le monde doit être éternel, indestructible, & impérissable, puisque l'Univers ou le monde est le Tout.

§. 12.

Apres qu'Aristote avoit prouvé que quand bien-même Dieu auroit crée le monde il ne pouroit le detruire, il soutenoit que Dieu n'avoit pû le créer. Ainsi il prouvoit également les deux éternités du monde l'anterieure & la posterieure. Voici son Argument pour l'éternité anterieure. Je demande, dit ce Philosophe, si Dieu aïant été de tout temps, s'il a pû & s'il a voulu produire le monde de tout tems, ou s'il ne l'a pas pu, & ne l'a pas voulu. S'il l'a pu & voulu, sans doute le monde est de tout tems. S'il ne l'a pas voulu, & ne l'a pas pu, il s'ensuit que dans la suite il n'a pu ni le pouvoir ni le vouloir. Car il faudroit dire que Dieu a été pendant un tems imparfait & ensuite plus parfait, ce qui est absurde. Si l'on repond qu'il l'a voulu, mais qu'il ne l'a pas pû, Dieu aura toujours été également imparfait, ce qui repugne à la raison: & s'il a pu créer le monde & qu'il ne l'ait pas voulu, Dieu est donc un Etre envieux & méchant, puisque pouvant faire un grand bien il n'a pas voulu le faire. Or aucune de ces diférentes opinions ne peut se soutenir, donc le monde est éternel. *Si Deus fuit ab æterno, & mundum non produxit, id petitur statim: aut potuit & voluit,*

§. 12. Maintenant si nous considerons en general la nature entiere, nous verrons qu'elle ôte la continuité des choses premieres, [10] & les plus excellentes; elle atenuë cette continuité dans

§. 12. Ἔτι δὲ καὶ ὅλη δι' ὅλης ἡ φύσις θεωρουμένη, τὸ συνεχὲς ἀπὸ τῶν πρώτων καὶ τιμιωτάτων ἀφαιρεῖ, κατὰ λόγον ἀπομαραινο-

luit, aut nec potuit, nec voluit: aut voluit sed non potuit: aut potuit, sed non voluit. Si primum detur, profecto mundus fuit ab æterno. Si vero alterum, quod non voluit nec potuit, tunc sequitur quod nec postea vellet nec posset, & esset imperfectus, & perfectior postea. Si tertium, quod voluit sed non potuit, pariter esset id imperfectionis quæ repugnat primo principio. Si quartum, potuit sed non voluit, fuit invidus, quia cum posset bonum communicare noluit id facere. Cum igitur nihil ex his dici possit, sequitur quod mundus æternus fuit. Id. ibid.

10 Ετι δε και ολη δι ολης η φυσις θεωρουμενη το συνεχες απο των πρωτων και τιμιωτατων αφαιρει. *Si nous considerons en general la nature entiere, nous verrons qu'elle ôte la continuité des choses premieres, & les plus excellentes.* Par les termes *des choses premieres & les plus excellentes*, των πρωτων και τιμιωτατων, Ocellus entend les élemens, qui sont changés, par leur melange qui détruit la continuité des choses premieres & très excellentes & qui atenue cette continuité απομαραινομενη το συνεχες. Ocellus explique le changement, la dissolution & le renouvellement des élemens dont il va parler.

ϕαινομένη τὸ συνεχὲς, καὶ προσάγουσα ἐπὶ πᾶν τὸ θνητὸν, καὶ διέξοδον ἐπιδεχομένη τῆς ἰδίας συςάσεως. τὰ μὲν γὰρ πρῶτα κινούμενα κατὰ τὰ αὐτὰ καὶ ὡσαύτως κύκλον ἀμείβει. διέξοδον, οὐκ ἐφεξῆς καὶ συνεχῶς, οὐ μὴν τὴν κατὰ τόπον, ἀλλὰ τὴν κατὰ μεταβολήν.

une certaine proportion, la ramenant à la mortalité, & recevant une progression de sa constitution propre. Car les choses premieres étant mues changent leur nature selon leurs qualités, & changent pareillement leur cercle, qui est une progression, qui n'est ni de suite, ni continuelle, & qui n'est pas de l'espece de celle qui se fait dans le lieu, mais de celle qui se fait par changement.

§. 13. Πῦρ μὲν γὰρ εἰς ἓν συνερχόμενον, ἀέρα ἀπογεννᾷ, ἀὴρ δὲ ὕδωρ, ὕδωρ δὲ γῆν· ἀπὸ γῆς δὲ ἡ αὐτὴ περίοδος τῆς μεταβολῆς (μέχρι πυρὸς) ὅθεν ἤρ-

§. 13. Par exemple, le feu étant rassemblé dans un *point de réunion* engendre l'air, & l'air l'eau, & l'eau la terre & *le même retour* ou le même periode de changement a lieu de la terra-

11 Αντιπεριστασις ουδε μεταβολης, *d'antiperistase & de changement* εις αλληλα *en des choses reciproques*, le Texte ajoute ces dernières expressions essentielles pour montrer qu'il paroit qu'Ocellus admet

re jusqu'au feu, d'où il a commencé de changer. De même les fruits, les plantes, les arbres ont reçu un commencement de generation par les germes; ensuite étant devenus fruits, & parvenus à leur perfection ils font de nouveau leur resolution dans leur germe, la nature accomplissant cette progression par la même chose & dans la même chose.

§. 14. Les hommes & les autres animaux changent successivement, & courent plus vite au terme de la nature. Car il n'y a point pour eux de retour vers le premier âge, ni d'antiperistase & de changement [11]

ξατο μεταβάλλειν. οἱ δὲ καρποὶ, καὶ τὰ πλεῖστα τῶν ῥιζοφύτων, ἀπὸ σπερμάτων ἀνέλαβον τὴν ἀρχὴν τῆς γενέσεως, καρπωθέντα δὲ καὶ τελεσφορήσαντα, πάλιν ἐπὶ (τὸ) σπέρμα τὴν ἀνάλυσιν ποιεῖται, ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ, καὶ ἐπὶ τὸ αὐτὸ τὴν διέξοδον ἐπιτελουμένης τῆς φύσεως.

§. 14. Οἱ δὲ ἄνθρωποι καὶ τὰ λοιπὰ ζῶα μᾶλλον ὑποβεβηκότως τὸν καθόλου ὅρον τῆς φύσεως ἀμείβουσιν, (οὐ γάρ ἐστιν ἐπανάκαμψις αὐτοῖς ἐπὶ τὴν πρώτην ἡλικίαν,) οὐδὲ

admet ici également la mortalité de l'ame & du corps, bien loin d'établir la metempsicose des Pithagoriciens, dont il ne dit pas un seul mot dans tout son ouvrage.

12 Ils

δὲ ἀντιπεριστάσεις μεταβολῆς εἰς ἄλληλα, καθάπερ ἐπὶ πυρὸς καὶ ἀέρος,

comme il y en a pour le feu, l'air, l'eau, & la terre, mais ayant achevé le cercle divisé en qua-

[12] *Ils périssent & ne sont plus engendrés*, διαλυεται και απογινεται. Voilà qui est clair, & il n'y a pas de doute qu'Ocellus n'ait admis la mortalité de l'ame: ce qui rend encore ce passage plus clair c'est la fin du paragraphe, dans lequel l'Auteur dit, tous ces diférents changemens sont des marques & des indices que l'Univers ou le Tout contient toutes les substances, demeure toujours, est toujours conservé, & que les diverses choses qui sont contenues dans lui, & celles qui y surviennent perissent & sont detruites. Ταυτα ουν εστι σημεια τε και τεκμηρια του το μεν ολον και το περιεχον μενειν αει και σωζεσθαι, τα δε επι μερους και επιγινομενα (αυτου φθειρεσθαι και διαλυεσθαι.

L'ame n'est pas plus exceptée dans cet endroit que toutes les autres choses sujettes à la destruction. Enfin soit qu'Ocellus ait cru que l'ame subsistoit après la mort, soit qu'il ait cru qu'elle étoit mortelle, il est certain qu'il n'en a fait aucune mention, ce qui est assez singulier dans un ouvrage tel que le sien. Peut être est-ce par prudence, qu'il n'a pas voulu s'expliquer sur une matière aussi obscure, que l'étoit la nature de l'ame pour les philosophes anciens. Nous savons aujourdhui que l'ame est spirituelle & immortelle, parceque la Revelation nous l'a appris, & que nous devons nous soumettre à ce qu'elle nous enseigne. Mais combien de difficultés les Philosophes payens, qui n'étoient éclairés que de la lumiere de la raison, n'avoient ils pas à surmonter pour connoître la nature de l'ame; ils ne pouvoient la faire spiri-

tre parties par les quatre âges, & essuïé les changemens de ces âges, ils périssent, [12] & ne

ἀέρος, καὶ ὕδατος, καὶ γῆς, ἀλλὰ τὸν διὰ (τῶν) τεσσάρων τετραμερῆ

spirituelle, puisqu'ils ne connoissoient pas de substance, qui ne fut & qui ne dut être étenduë : l'ame, quoi que composée d'une matiere très-subtile, occupoit necessairement un lieu, & par consequent étoit étendue, car tout ce qui occupe une place ne sauroit n'être pas étendu, & ce qui est étendu a de la profondeur & de la largeur. Par conséquent selon eux l'ame devoit avoir les trois dimensions du corps, la largeur, la longueur & la profondeur. Or tout ce qui est corps a des parties différentes, tout ce qui a des parties diférentes est sujet à la destruction ; l'ame étoit donc mortelle, sujette à la destruction, ainsi que les autres substances corporelles. Si la foi ne nous aprenoit son immortalité par le moyen de sa spiritualité, nous penserions sans doute encore comme presque tous les Philosophes anciens. Et quoique la revelation ait fixé aujourdhui nôtre croïance, elle n'a point éclairé notre esprit, elle s'est contentée de nous aprendre une vérité, sans nous instruire des raisons naturelles, qui devoient nous la faire croire, elle a fixé notre croïance, mais elle ne l'a point instruite. Car quel est l'homme, qui puisse avoir la moindre veritable idée claire d'un être, qui n'a point d'étenduë, qui par conséquent n'occupe aucun lieu, la raison ne nous montre-t-elle pas qu'une chose qui existe doit exister dans un lieu ; & si l'ame existe dans un lieu, elle a donc l'etendue qu'il faut pour occuper ce lieu : & si elle a de l'étendue elle est donc materielle, car tout ce qui est étendu a des parties,

parties, & tout ce qui a des parties est corporel.

A cette premiere difficulté, joignons-en quelques autres qui sont aussi fortes. Voici la raison la plus probable, que l'on donne pour montrer que l'ame doit être d'une nature diférente de celle du corps. Nous avons, dit-on, deux idées distinctes: une de nous mêmes, comme étant une chose qui pense & qui n'est point étendue, & l'autre de notre corps comme étant une substance non pensante & étenduë. Je reponds à ceux qui disent cela, comment peut-on savoir que la matiere ne peut penser? Si c'est par la révélation, je réponds, que j'en suis persuade: si c'est par les lumieres de la raison, je nie que l'on en ait aucune preuve, & que l'on puisse même jamais en avoir; car il faut auparavant que l'on montre, que l'on connoit parfaitement toutes les qualités dont la matiere peut-être douée, selon les diférentes modifications où elle se trouve: sans cela l'on ne peut établir une distinction entre une substance pensante & non étendue, & une substance étendue & non pensante: qui peut nous assurer que nôtre ame n'est pas une matiere extremement subtile & pensante? Je placerai ici ce que disoit Gassendi à Descartes, qui vouloit établir ces diférentes substances. „ Par quel „ moyen, si vous étes une chose sans étendue, pouvés „ vous recevoir dans vous l'idée d'une chose éten- „ due? d'où vous vient cette notion? Si elle procede „ du corps, il faut que vous ne soyez pas sans exten- „ sion; aprenez-nous comment il se peut faire que „ l'espace ou l'idée du corps, qui est étendu, puisse „ être reçue dans vous, c'est à dire, dans une sub- „ stance non étendue. Ou cette idée est produite „ par le corps ou elle vient d'ailleurs? Si elle est pro- „ duite par le corps, il faut absolument qu'elle soit „ corporelle, qu'elle ait ses parties, les unes hors des

„ autres

„autres, & par consequent qu'elle soit étenduë : si
„ elle vient d'ailleurs, & qu'elle émane d'un autre
„ endroit, comme il est necessaire qu'elle vous re-
„ présente un corps étendu, il faut absolument qu'el-
„ le ait des parties, & qu'elle soit par conséquent
„ étendue ; car si elle n'avoit point de parties com-
„ ment pourroit-elle vous en representer ? Si elle
„ étoit sans extension, comment vous ofriroit elle
„ une chose étendue ? Si elle n'avoit point de figure
„ comment vous representeroit elle une chose figu-
„ rée ? Si elle n'avoit pas de situation comment vous
„ montreroit-elle une chose qui a des parties difé-
„ rentes, dont les unes sont basses les autres hautes,
„ les unes courbées les autres droites, &c. Si elle
„ étoit enfin sans varieté, comment vous feroit-elle
„ connoître la varieté & la diférence des couleurs ?
„ Il faut donc avouer que l'idée du corps n'est point
„ entiérement destituée d'extension : or si elle en a,
„ & que vous soyez une chose qui n'en ait point,
„ par quel moyen pouvez-vous la recevoir & vous
„ en servir ; & par quelle raison éprouvez-vous
„ qu'elle s'efface, s'éclipse & s'évanouit peu à peu ?

„ Il est vrai, *poursuit Gassendi*, que vous connois-
„ sez que vous pensez ; mais vous ignorez quelle es-
„ pece de substance vous étes, vous qui pensez.
„ Ainsi quoique l'opération de la pensée vous soit
„ connue, le principal de vôtre essence vous est ca-
„ ché, & vous ne savez point quelle est la nature de
„ cette substance, dont l'une des opérations est de
„ penser. Vous ressemblez à un aveugle, qui sen-
„ tant la chaleur du soleil, & étant averti qu'elle est
„ causée par le soleil, croiroit avoir une idée claire &
„ distincte de cet astre ; parce que si on lui deman-
„ doit ce que c'est que le soleil il pourroit repondre
„ que c'est une chose qui echauffe.

„ Peut

,,Peut être, direz-vous, que vous n'assurez pas ,, simplement que vous êtes une chose qui pense; ,, mais que vous ajoutez que vous êtes une chose ,, sans étendue. Je pourrois vous repondre que vous ,, avancez cela sans preuve, & que vous posez pour ,, principe ce dont nous sommes en dispute; mais ,, quand même je vous passerois cette suposition, ,, penseriez-vous pour cela avoir une idée claire & ,, distincte de vous-même? En verité vous vous ,, tromperiez. Vous dites que vous étes une chose ,, sans étendue: vous m'aprenez par-la ce que vous ,, n'êtes point; mais non pas ce que vous êtes. N'est- ,, il pas necessaire, pour connoître une chose claire- ,, ment & distinctement, pour en avoir une notion ,, juste, évidente & positive, de savoir précisément ,, & sans confusion quelle est sa nature, & en quoi ,, consiste son essence, enfin ce par quoi elle est ,, telle qu'elle est? Pour en parler affirmative- ,, ment, est ce assez de connoître ce qu'elle n'est ,, pas? Un homme qui diroit que Bucephale n'est ,, pas une mouche, & qui n'auroit aucune autre ,, connoissance de lui, en auroit-il une idée claire ,, & distincte?

,, Mais allons plus avant. Vous êtes, dites vous, ,, une chose qui n'a aucune extension: je vous, de- ,, mande donc si vous n'êtes pas diffus par tout le ,, corps? J'ignore ce que vous pouvez repondre; ,, car quoique je vous aye consideré pendant un ,, tems, comme residant dans le cerveau, c'étoit ,, plutôt par conjecture que par une veritable ,, croyance que j'ai suivi vôtre opinion. J'avois ,, fondé ma conjecture sur ce que vous dites, que ,, l'ame ne reçoit pas immediatement l'impression ,, de toutes les parties du corps, mais seulement ,, du cerveau ou de l'une de ses plus petites parties.

,, Je

„ Je n'étois point cependant assuré, & je ne le suis
„ point encore, que vous y fassiez vôtre demeure; car
„ vous pouvez être repandu dans tout le corps, & ne
„ sentir qu'en une seule partie; nous disons même as-
„ sez souvent que l'ame est diffuse par tout le corps,
„ & que néanmoins elle ne voit que dans l'œuil.

„ Suposons donc un moment que vous soyez dif-
„ fus par tout le corps, comment est il possible que
„ vous n'ayez point d'étendue, vous qui êtes étendu
„ depuis la téte jusqu'aux pieds, qui êtes de la même
„ grandeur que vôtre corps, & qui avez assez de
„ parties pour correspondre à toutes celles de vôtre
„ corps? Si vous dites que vous n'avez point d'éten-
„ due, parceque vous êtes tout entier dans chaque
„ partie, comment comprenez-vous une pareille
„ merveille? Est-il possible qu'une seule & même
„ chose puisse se trouver entière tout à la fois en plu-
„ sieurs lieux? Je conviens que la foi nous enseigne
„ cela du mystere de l'Eucharistie; mais vous n'êtes
„ point une chose miraculeuse, vous êtes au contrai-
„ re une substance naturelle, & nous ne considerons
„ ici les choses que par le seul secours de la lumiere
„ naturelle: comment peut-on donc concevoir qu'il
„ y ait plusieurs lieux, & qu'il n'y ait pas plusieurs
„ choses logées? Cent lieux ne sont ils pas plus qu'un,
„ & si une chose se trouve toute entiere dans un seul
„ comment pourra-t-elle être dans les autres, si elle
„ n'est réellement hors d'elle même, comme le lieu
„ qui la contient est hors des autres lieux? Repondez
„ à cela tout ce que vous voudrez, vous ne prouve-
„ rez jamais qu'il ne soit pas très-incertain & très-
„ difficile à croire que vous soyez tout entier dans
„ chaque partie. Or, comme il est beaucoup plus
„ raisonnable, & beaucoup plus probable d'admet-
„ tre, que rien ne peut être tout à la fois en plusieurs

„ lieux, que de soutenir le contraire: il est donc
„ aussi plus évident que vous n'êtes pas tout entier
„ dans chaque partie, mais diffus par tout le corps;
„ par conséquent vous êtes étendu & vous avez la
„ même extension que vôtre corps.

„ Mais suposons actuellement que vous soyez seu-
„ lement dans le cerveau, dans quelqu'une de ses plus
„ petites parties, & considerons dans les diférents
„ systemes qu'on peut établir si vous pouvez être
„ sans extension. Il se presente d'abord des difficultés
„ insurmontables; car quelque petite que soit cette
„ partie que vous occupez, elle est néanmoins éten-
„ due, & vous necessairement vous l'êtes autant
„ qu'elle; vous n'êtes donc point sans extension, &
„ vous avez des parties, quelques deliées qu'elles
„ soient, qui correspondent aux siennes.

„ Je ne crois pas que vous disiez par hazard, que
„ vous prenez pour un point la petite partie à laquel-
„ le vous êtes uni; mais suposons que vous ayez re-
„ cours à ce subterfuge; il faut alors que ce point
„ soit phisique ou mathematique: s'il est phisique,
„ la dificulté n'est point ôtée, parceque ce point est
„ étendu, quelque petit qu'il soit, & n'est pas entié-
„ rement sans parties; s'il est mathematique, c'est un
„ point imaginaire, qui n'a aucune existence que
„ dans nôtre imagination, & qui n'existe pas réelle-
„ ment. Mais poussons les choses à l'extrême, &
„ feignons qu'il est possible qu'il se trouve dans le
„ cerveau un de ces points mathématiques auquel
„ vous êtes étroitement uni, & dans lequel vous re-
„ sidez: cette fiction deviendra inutile; car malgré
„ que nous feignions, il faut cependant que vous
„ vous trouviez dans le concours des nerfs, par le-
„ quel les parties, que l'ame informe, transmettent
„ au cerveau les notions & les espéces des choses qui

„ ont

„ été aperçues & decouvertes par les sens. Or pre-
„ nez garde d'abord que tous les nerfs n'aboutissent
„ pas à un seul point ; le cerveau étant continué, &
„ s'étendant jusqu'à la moëlle de l'épine du dos, plu-
„ sieurs nerfs qui sont repandus dans le dos aboutis-
„ sent, & se terminent simplement à cette moelle :
„ d'ailleurs ceux, qui tendent vers le milieu de la tê-
„ te, ne vont point finir également dans le même
„ endroit du cerveau, & aboutissent en diférents
„ lieux ; & quand il seroit vrai qu'ils se terminassent
„ tous au même, il seroit ridicule de prétendre les
„ réunir à un point mathematique, puisqu'ils sont des
„ corps & non pas des lignes mathématiques.

„ Mettons pour un instant que cela soit possible ;
„ alors les esprits animaux qui s'écoulent le long des
„ nerfs ne pourront ni en sortir ni y entrer, puisqu'ils
„ sont des corps, & que le corps ne sauroit n'être
„ point dans un lieu, ce qui arriveroit s'il étoit dans
„ un point mathématique qui n'a qu'une existence
„ imaginaire. Mais enfin je pousse les choses à l'ex-
„ trême & je veux qu'il y puisse être. Je demande
„ comment il est possible que vous, qui existés dans
„ un point, où il n'y a ni contrées, ni régions, où il
„ n'est rien qui soit à droite, à gauche, en haut ou en
„ bas, puissiés discerner d'où vous viennent les cho-
„ ses, & ressentir leur impression ? La même diffi-
„ culté regarde encore les esprits, que vous devez
„ envoyer dans tout le corps, pour lui communiquer
„ le sentiment & le mouvement. N'est-il pas im-
„ possible que cela puisse arriver, si vous existez dans
„ un point mathématique, si vous n'êtes point corps,
„ ou si vous n'en avez pas un par le moyen duquel
„ vous touchiez & poussiez celui que vous animez.
„ Si vous dites que les esprits se meuvent d'eux mê-
„ mes, & que vous dirigez seulement leur mouve-

 „ ment,

„ ment, je vous prierai de vous ſouvenir, que vous
„ convenez que le corps ne ſe meut point ſoi même;
„ ainſi par vos propres principes je ſuis en droit de
„ conclure que vous êtes la cauſe de ſon mouve-
„ ment. Aprenez nous de grace comment la condui-
„ te & la direction des eſprits peuvent ſe faire ſans
„ quelque ſorte de contention, & par conſéquent
„ ſans quelque mouvement & quelque impulſion de
„ vôtre part? Dites-nous par quel moyen une choſe
„ peut agir ſur une autre, faire effort ſur elle, la met-
„ tre en mouvement, ſans un mutuel contact du
„ moteur & du mobile, & une pulſation réelle: or
„ comment cette pulſation peut elle ſe faire ſans
„ corps; car enfin la lumière naturelle nous aprend,
„ & nous fait voir évidemment qu'il n'y a que les
„ corps qui peuvent toucher & être touchés?"

Cette derniere objection de Gaſſendi eſt frapante, & quoique toutes les autres ſoyent d'une grande force, il faut convenir qu'elle eſt la plus victorieuſe, & j'oſe dire la plus évidente; car enfin jamais on ne pourra donner aucune raiſon évidente pour prouver qu'une choſe qui n'a point d'étendue, qui eſt denuée de parties, puiſſe agir ſur une qui en a, la frapper, la toucher, & la mettre en mouvement.

Tout ce que les Theologiens diront, pour établir par des raiſons philoſophiques l'impoſſibilité que la matiere puiſſe être douée de la penſée & de la force motrice, ne ſera jamais qu'un vain ramas de paroles, tandis qu'ils ſeront forcés d'avouer, comme ils le ſeront toujours, qu'ils ne connoiſſent pas toutes les proprietés de la matiere: tous leurs beaux raiſonnemens tant de fois repetés ſe reduiſent à ceci. Je ne connois que très-peu la matiere: j'en ai quelque notion très-confuſe; j'en ſais quelques qualités & quelques proprietés; j'ignore entierement ſi ces proprie-

tés

tés peuvent être jointes à la pensée, & si elle peut leur être reunie : Or parce que je ne suis rien de tout cela ; j'assure fort hardiment que l'esprit ne sauroit être étendu, & je fonde l'impossibilité qu'il y a que la matiere puisse penser, sur l'ignorance où je suis de ses qualités, & de ses attributs.

Un philosophe Jesuite, & Professeur au Colege d'Anvers, me paroit avoir tourné très-bien en ridicule ceux, qui croïant connoître l'essence de toutes les qualités de la matiere en concluent qu'elle ne sauroit penser. Je placerai ici ce que dit ce Jesuite avec d'autant plus de plaisir, que l'on verra que des gens d'une grande pieté n'ont pas fait difficulté de soutenir, ainsi que je le fais, que c'est par la seule revelation, que nous pouvons être instruits de la spiritualité de l'ame, & que toutes les lumieres de la raison, ne sauroient nous en donner aucune preuve claire, & assurée. „ Un homme rustique & fort „ simple, dit ce Professeur, aperçut un loup, très- „ éloigné de lui : il demanda à son maitre, jeune „ homme fort doux & fort poli : dites-moi, je vous „ prie, qu'est-ce que je vois ? Sans doute c'est un „ animal, puisqu'il remue & qu'il marche ; par con- „ séquent c'est un de ceux que je connois, qui sont „ le boeuf, le cheval, la chevre, & l'ane. Est-ce un „ bœuf ? non, il n'a pas de cornes. Est-ce une che- „ vre ? non, il n'a pas de barbe. Est-ce un cheval ? „ non il a la queue trop petite. C'est donc un ane, „ puisque ce n'est ni une chevre, ni un bœuf, ni un „ cheval. Vous riez ? Attendez, je vous prie, la fin „ de la fable. Le maître voyant l'imbecilité de son „ valet lui dit, tu aurois pu également soutenir que „ c'étoit un cheval. Comment aurai-je pu faire re- „ partir le rustre ? Ecoute repondit le maître : Ce „ n'est point un bœuf, il n'a point de cornes : ce

„ n'est pas une chevre, il n'a point de barbe : ce n'est
„ point un ane, il a les oreilles trop courtes, c'est
„ donc un cheval. Le païsan frappé & surpris de
„ cette nouvelle analyse, s'écrie d'abord : ce n'est
„ point un animal, car tous les animaux que je con-
„ nois se reduisent au boeuf, au cheval, à la chevre
„ & à l'ane : or ce n'est ni un bœuf, ni un cheval,
„ ni une chèvre, ni un ane ; donc ce n'est point un
„ animal. Cet homme rustique étoit bon philosophe
„ pour des paysans ; mais non pas pour des personnes
„ sorties du Lycée. Prenez garde que vous lui res-
„ semblez parfaitement, & qu'une goute de lait
„ n'est pas plus semblable à une autre goute. Ne rai-
„ sonnez-vous pas comme lui, lorsque vous dites :
„ *Je connois ce qui apartient au corps* ; ou, *rien n'a-*
„ *partient au corps, que ce que j'ai connu autrefois lui*
„ *apartenir* ? Car si vous n'avez pas tout connu, s'il
„ y a la moindre chose que vous ignoriez, si vous
„ avez attribué à l'esprit quelques qualités du corps,
„ & si vous en avez retranché quelques unes de ce
„ dernier, soit en privant la matiere de la force mo-
„ trice & de la sensation, soit en la croyant incapa-
„ ble de pouvoir jamais recevoir la pensée : ne de-
„ vez-vous pas craindre d'avoir tiré de vos principes
„ une conclusion aussi fausse, que celle que ce pay-
„ san tiroit des siens ?" Comme le sentiment de ce
Jesuite est essentiel ; je placerai ici ses propres ex-
pressions. „ *Si omisisti aliquid olim, si censuisti male*
„ *(homo es, & humani a te nihil alienum putes) super-*
„ *vacaneus erit omnis ille labor tuus, atque omnino*
„ *vereri debes, tibi ne contingat quod rustico nu-*
„ *per. Is ubi primum vidit lupum a longe, haesit, &*
„ *egit ita: cum bene suo adolescente ingenuo, quem*
„ *comitabatur: Quid video? Animal haud dubie.*
„ *Movetur, ingreditur. Quodnam vero animal?*

„ *Nempe*

„ *Nempe unum aliquod eorum, quæ novi. Quæ porro*
„ *illa sunt? bos, equus, capra, asinus. An est bos?*
„ *Non, cornua non habet. An equus? vix caudatum*
„ *est, non equus est. An capra? barbata illa, hoc*
„ *imberbe, capra non est. Asinus ergo est, cum nec*
„ *bos, nec equus, nec capra sit. Quid rides? exitum*
„ *fabulæ exspecta. At enim, ait adolescens herus:*
„ *quidni esse equum perinde conficis, atque asinum?*
„ *Age. An est bos? Non, cornua non habet. An asi-*
„ *nus? Minime, auriculas non video. An capra? Ni-*
„ *hil barbæ habet: capra non est; est ergo equus. Tur-*
batus nonnihil rusticus analysi illa nova, ut & ex-
clamarit: non est animal; nempe animalia quæ novi,
sunt bos, equus, capra, asinus; non est bos, non
equus, non capra, non asinus: ergo assiliens & triom-
phans, non est animal; ergo aliquid non animal. Stre-
nuum sane philosophum, non ex Lycæo, sed ex armen-
to! Vis peccatum illius? Sat, aio, video. Male posuit
apud se in animo, et sic reticuit: novi animalia omnia,
aut, nullum est animal præter ea quæ novi. At quid
illud nostrum ad institutum. Nempe lacti lacte non vi-
detur similius. Ne dissimules. Taces non nihil, quod
habes in animo. An non istud, novi omnia quæ spectant
& spectare possunt ad corpus; aut illud, nihil ad cor-
pus pertinet, præter illud, quod olim pertinere intel-
lexi? Et vero si omnia non nosti; si omisisti, vel unum;
si aliquid quod revera sit corporis, aut rei corporeæ, ut
animæ, menti tribuisti: si cogitationem, si sensum, si
imaginationem male removisti a corpore, aut anima
corporea: addo si vel suspicaris aliquid illorum a te
commissum; an vereri non debes eundem exitum, ut
quidquid concludas, sit conclusum male? Object. ad-
vers. medit. metaph Renat. Cartes. object. 6.

En considerant la façon plaisante, & énergique en même tems, dont ce Jesuite se sert pour prouver que

la matiere peut-être susceptible de la pensée, je ne sais pas pourquoi ses confreres en Dieu, les Journalistes de Trevoux, qui sont de très-honêtes gens, pleins d'esprit & de connoissances, mais qui malheureusement disent trop d'injures aux personnes qu'ils n'aiment pas, en ont tant dit aux philosophes, qui dans ces derniers tems ont soutenu, que l'on ne pouvoit pas prouver que la matiere n'est pas susceptible de la pensée. Ces philosophes ont écrit modestement, ainsi que l'a fait Mr. Locke, homme dont toute l'Angleterre a connu la pieté & la religion. Quiconque voudra se donner la peine d'examiner, & de considerer librement les embarras, & les obscurités impenetrables de ces deux hypotheses, n'y pourra guere trouver de raison capable de le determiner entiérement pour ou contre la materialité de l'ame; puisque de quelque manière qu'il regarde l'ame, ou comme une substance non étendue, ou comme la matiere étendue qui pense, la difficulté qu'il aura de comprendre l'une ou l'autre de ces choses l'entrainera toujours vers le sentiment opposé, lorsqu'il n'aura l'esprit apliqué qu'à l'un des deux.

Gassendi n'a été ni injurié ni attaqué indécemment, cependant il a dit en termes exprès, que l'on n'avoit aucune preuve évidente de l'immortalité de l'ame par la lumiere naturelle. *Rationes immortalitati astruendæ allatæ mathematicæ evidentiæ, ut sumus initio testati, non sunt. Gassend. Syntagma philos. Epicur.*

Descartes, qui avoit employé la sagacité de son esprit à prouver la spiritualité & l'immortalité de l'ame, avouoit de bonne foi aux personnes, avec lesquelles il parloit à cœur ouvert, qu'il ne voyoit aucune preuve évidente de son immortalité. Voici comment il écrivoit à l'illustre Elisabeth Princesse

Pala-

Palatine; „ Pour ce qui eſt de l'état de l'ame après „ cette vie, j'en ai bien moins de connoiſſance que „ Mr. Digbi : car laiſſant à part ce que la Foi nous „ enſeigne, je confeſſe que par la ſeule raiſon natu- „ relle nous pouvons faire beaucoup de conjectures „ à nôtre avantage, & avoir de flateuſes eſperances; „ mais non pas aucune aſſurance." *Lettres de Descartes Tom. 2. pag.* 173. Cette marque de la ſincerité de Deſcartes doit paroître d'autant moins ſurprenante, que les plus grands Saints & les plus illuſtres Peres de l'Egliſe, qui ſe ſont acquis une grande reputation non ſeulement par leur pieté, mais encore par leurs lumières, ont tous parlé ainſi que Locke, Gaſſendi, Descartes, & ſont convenus que nous n'avons par la lumiere naturelle aucune preuve évidente de l'immortalité de l'ame, & que c'eſt à la ſeule revelation, que nous devons la connoiſſance & la certitude de cette verité.

St. Thomas s'explique prèciſement ſur cet article; „ Il a été neceſſaire, *dit-il*, que l'eſprit humain fut „ élevé par la foi à la connoiſſance de pluſieurs cho- „ ſes qui ſont trop élevées, pour qu'elles puiſſent „ être compriſes par nôtre raiſon. Et parmi ces cho- „ ſes on doit mettre principalement ce que la reli- „ gion nous aprend des biens ſpirituels & éternels, „ qu'elle nous promet après la mort, car il y a dans „ ces biens éternels pluſieurs choſes qui excedent la „ portée de la raiſon humaine." *Oportuit mentem evocari in aliquid altius, quam ratio noſtra in præſenti poſſit pertingere, ut ſic diſceret aliquid deſiderare, & ſtudio tendere in aliquid quod totum ſtatum præſentis vitæ excedit; & hoc præcipue chriſtianæ religioni competit quæ ſingulariter bona ſpiritualia & æterna promittit: unde & in ea plurima humanum ſenſum excedentia proponuntur. Sancti Thomæ Aquinatis*

... de
... ie
... lité
... qui
... rer
... es,
... a-
... re,
... ent
... lui de
... en ex-
... se pas-
... nous évi-
... les déshon-

... répondre de
... avance ici si
..., que nôtre
... me ? avoir re-
..., c'est préten-
... ent la phisique,
..., la descrip-
... peuvent être trai-
... véritablement sages
... pas à de si foibles
... sortir de la plume d'un
... de Port Royal, une
... de Dieu, où tous les en-
droits

... horrenda foeminarum flagi-
..., quæ immutaverunt natura-
... um usum qui est contra natu-
... qua nos non damnabilem obs-
cæ-

droits les plus libres
ce Traducteur a
pour justifier sa
» Augustin,
» ces sortes de
» sibles à la
» d'en avertir
» de tendre ce
» après lui: &
» se dedire de
» étoit indiferente.
» blier celles qui
» reuse conséquence.
» rer que la langue,
» écrit, étoit celle
» pire Romain, c'étoit
» ce tems-là: c'étoit
» gieuses, & ses ouvrages
» de ces sortes de person
» scandalisée étoient
Je ne demande donc
exes, qui liront mon
pas plus scrupuleuses
& les vierges consacrées
S. Augustin. Cepen
reproches, & prevenir
le fausse sagesse, couv
pocrisie; je declare

enitatem
ique
verba tame
le Civ. De

nes,
ont
ont
natu-
tion-
nt eu
ction
, des
ilosо-
l'ame
r non
Arist.
ians la
tion,
nt des
ucoup
ns qui

Tous

natis, ex ordine prædicatorum &c. Summa catholicæ fidei contra gentiles. Lib. I. cap. V. pag. 13..

Le même St. Thomas dit ensuite: „ Cette incertitude, ou flote la raison humaine, sur les choses „ qui regardent les biens spirituels & éternels après „ la mort, est très-utile aux hommes, car elle leur „ aprend à reprimer la vanité, qui est la source de „ de toutes les erreurs. Il y a des hommes, qui presument si fort de l'étendue de leur esprit, qu'ils „ croïent pouvoir mesurer celle de la nature divine, „ & en connoître toutes les qualités; ils se persuadent que tout ce qu'ils pensent être veritable doit „ l'être, & que tout ce qu'ils croyent faux doit l'être „ aussi. Il faut donc pour corriger l'esprit humain „ de sa vanité, & pour le ramener à une recherche „ modeste de la verité, qu'il y ait bien des choses „ qui lui soient proposées divinement & qui passent „ entierement les bornes de la raison " *Utilitas enim provenit, scilicet præsumptionis repressio, quæ est mater erroris. Sunt enim quidam tantum de suo ingenio præsumentes, ut totam naturam divinam se reputent suo intellectu posse metiri, æstimantes scilicet totum esse verum quod eis videtur, & falsum quod eis non videtur; ut ergo ab hac præsumptione humanus animus liberatus ad modestam inquisitionem perveniat necessarium fuit homini proponi quædam divinitus quæ omnino intellectum ejus excederent. Id. ibid. pag.* 13 *&* 14.

St. Augustin avoit parlé, ainsi que St. Thomas, long tems auparavant, car il avoue dans ses Retractations qu'ayant voulu écrire en philosophe sur l'immortalité de l'ame, son ouvrage étoit si obscur qu'en beaucoup d'endroits il ne l'entendoit pas lui-même. C'est cet aveu de St. Augustin qui a fait dire à un sage philosophe (la Motte le Vayer.) „ St. Augustin „ nous

„ nous a plus instruit de la foiblesse humaine par les „ fautes, qu'il a faites dans son Traité de l'immorta- „ *lité* de l'ame, que de la nature de l'ame. C'est ce „ qui m'a toujours fait penser qu'on n'en pouvoit „ parler avec trop de soumission, & que le plus sur „ étoit d'en remettre la decision aussi bien que les „ articles de la Trinité, de l'incarnation, de la resur- „ rection des corps, & du peché originel, à ce que „ nos Ecoles chrétiennes en ont determiné, & St. „ Augustin est d'avis que nous tenions de la reli- „ gion les preceptes que la philosophie rend dou- „ teux, & qu'elle ne peut éclaircir."

Après avoir prouvé évidemment dans cette note, qui n'est deja que trop longue, qu'il étoit impossible, que les philosophes anciens pussent connoitre d'une maniere distincte la veritable nature de l'ame, & avoir aucune idée de sa spiritualité; puisque les plus grands philosophes parmi les modernes, & parmi les Saints sont convenus qu'ils n'en ont aucune connoissance certaine, que celle qu'ils ont acquis par la révélation; l'on voit qu'il étoit naturel qu'Ocellus embrassa le sentiment le plus raisonnable, qui étoit celui de croire que l'ame ayant eu un commencement, elle périssoit par la destruction du corps. C'étoit l'opinion des Peripateticiens, des Epicuriens & de presque toutes les Sectes philosophiques. Il est aisé de voir, dit Aristote, que l'ame ne peut subsister sans le corps; *animam igitur non esse separabilem à corpore.... non est obscurum. Arist. de anima. lib. 2. cap.* 1. Nous montrerons dans la note suivante, que n'admettant pas la revelation, dont les payens étoient privés, le sentiment des Peripateticiens & des Epicuriens étoit beaucoup plus consequent, que celui des Platoniciens qui accordoient l'immortalité à l'ame.

13 *Tous*

μερῆ κύκλον ἀνύσαν- sont plus engendrés.
τα, καὶ τὰς μεταβο- Tous ces antiperista-
λὰς

[13] *Tous ces antiperistases & ces changements, sont des marques & des indices que l'Univers, ou le Tout qui contient tous les corps, demeure & est toujours conservé, & que les diverses choses qui sont contenues dans lui périssent & sont détruites.* Voici la construction greque: Συν ταυτα εςι σημεια τε και τεκμηρια τω μεν το ολον και το περιεχον μενειν αει και σωζεσθαι, δε τα αυτου επι μερως, και επιγινομενα φθειρεσθαι, και διαλυεσθαι. Mot à mot: *ce sont donc-là les signes & les indices de ceci que l'univers & ce qui environne demeure toujours, est conservé & que les choses du monde, qui sont des parties faites dans lui, perissent & sont dissoutes.* Il faut faire attention qu'Ocellus confond également ici tous les êtres sublunaires, & qu'il ne fait aucune distinction des ames & des corps: il dit simplement, que les choses faites dans le monde sont *detruites & dissoutes* φθειρεσθαι, και διαλυεσθαι.

Voila encore une nouvelle preuve qu'Ocellus a cru la mortalité de l'ame, nous placerons ici les raisons qu'aportoient les philosophes qui nioient la possibilité de son immortalité: il faut, disoient ils, que tout ce qui subsiste par l'avantage de son immortalité, soit capable, par la solidité de son corps, de se soutenir d'une maniere inviolable contre les coups qu'il reçoit, & qu'il soit tellement inaccessible à la pénétration, que rien ne puisse pénétrer au dedans pour dissoudre l'étroite union de ses parties; mais l'ame est composée de parties, puisqu'elle est un corps, que tout corps est étendu, & que tout ce qui est étendu a des parties; or elle est donc sujette à la division, parceque tout ce qui a des parties peut être divisé. Aussi voyons nous

ses, [13] & ces diférents λαὶς τῶν ἡλικῶν, δια- changemens sont des λύεται ϰ ἀπογίνεται. ταῦτα

nous tous les jours, que la nature de l'ame& sa durée sont dependantes de la nature & de la durée du corps: l'ame partage les maladies du corps; ajoutés à toutes ces maladies ordinaires, & à tant d'infirmités diférentes, la fureur qui trouble quelque fois l'esprit; joignez y la perte de la memoire, l'oubli total des choses passées, les noires vapeurs de lethargie qui étouffent ses lumieres & détruisent ses connoissances; & jugés après cela si l'ame peut resister aux coups, & aux impulsions qui peuvent lui nuire.

Scilicet a vera longe ratione remotum'st.
Præter enim quam quod morbis tum corporis ægrit,
Advenit id, quod eam de rebus sæpe futuris
Macerat, inque metu male habet, curisque fatigat:
Præteritisque admissa annis peccata remordent.
Adde furorem animi proprium, atque oblivia rerum,
Adde quod in nigras Lethargi mergitur undas.

T. Lucret. lib. 3. *vers.* 835. *& seq.*

Le corps & l'ame sont d'un même age, leur alliance inseparable reçoit une mutuelle augmentation, & le tems les assujetit également aux infirmités de la vieillesse. Ne voyons nous pas que la faculté spirituelle est uniforme dans le corps tendre & foible des enfans, & que les parties étant fortifiées par un âge plus avancé, le jugement devient dans toute sa force. Alors l'esprit donne des marques de son augmentation, mais lorsque le corps devient affoibli par l'âge, l'ame redevient foible, son jugement n'a plus ni justesse ni force. La langue n'est plus que l'interprête dereglé d'un

ταῦτα οὖν ἐστι σημεῖά marques & des indices τε καί τεκμήρια τοῦ que l'Univers, ou le τὸ

d'un esprit qui retourne à sa premiere enfance. Tout vient à manquer à la fois, tout tend également à sa fin, & l'ame & le corps Il faut donc convenir que comme la fumée s'evanouit dans l'air; l'ame n'est point exempte de la dissolution dans sa retraite du corps, & ayant eu le même commencement avec lui, & la même augmentation; elle doit avoir la même fin.

> Præterea gigni pariter cum corpore, & una
> Crescere sentimus, pariterque senescere mentem.
> Nam velut infirmo pueri, teneroque vagantur
> Corpore: sic animi sequitur sententia tenuis.
> Inde ubi robustis adolevit viribus ætas:
> Consilium quoque majus, & auctior est animi vis.
> Post ubi jam validis quassatum est viribus ævi
> Corpus, & obtusis ceciderunt viribus artus:
> Claudicat ingenium, delirat linguaque, mensque:
> Omnia deficiunt atque uno tempore desunt.
> Ergo dissolvi quoque convenit omnem animaï
> Naturam, ceu fumus in altas aëris auras.
> Quandoquidem gigni pariter, pariterque videmus
> Crescere. *Lucret. lib. 3. de rer. nat. verf. 446.*

L'union étroite du corps & de l'ame a paru aux Peripateticiens, ainsi qu'aux Epicuriens, une source d'arguments invincibles pour prouver la mortalité de l'ame. Tout ce qui est engendré est corruptible, dit Aristote, tout ce qui a un commencement doit avoir une fin; or l'ame a commencé avec le corps, elle doit donc être mortelle. *Omne genitum est corruptibile: omne quod habuit principium debet habere finem: anima ergo incipit esse cum corpore habebitque finem.*

Ari-

Tout qui contient tous τὸ μὲν ὅλον καὶ τὸ πε-
les Corps, demeure ρίεχον μένει ἀεὶ καὶ
σώ-

Aristot. de celo tex. 126. Ce même Aristote dit encore, si l'ame ne peut penser dans un corps vivant sans l'imagination, elle ne peut jamais exister sans le corps, qui par le moïen des sens lui fournit l'imagination; donc l'ame périt & cesse de penser dèsque les sens sont détruits par la dissolution du corps.

Tout ce que les philosophes, qui admettoient l'immortalité de l'ame, repondoient à ces objections étoit pitoïable; comme ils étoient privés du secours de la révélation, ils n'aportoient pour soutenir leur opinion que de frivoles conjectures. Les Pythagoriciens & les Platoniciens soutenoïent l'absurde dogme de la metampsicose, & c'est par cette doctrine ridicule qu'ils prétendoient prouver l'immortalité de l'ame. Aussi les premiers Chretiens, éclairés par la revelation se mocquerent ils des argumens par lesquels les Platoniciens, les Pythagoriciens & les Stoiciens vouloient prouver l'immortalité de l'ame. Lactance remarque avec raison que quoique les philosophes, qui admettoient la metampsicose, crussent l'immortalité de l'ame, ils la soutenoient cependant par de très mauvaises raisons, & qu'ils avoient decouvert une verité non par un raisonnement juste, mais par hazard, & par cas fortuit.... (*Philosophi*) *autem contraria his disserunt, super esse animos post mortem; & hi sunt maxime Pythagorici ac Stoici: quibus & si ignoscendum est quia verum sentiunt, non possum tamen non reprehendere eos, qui non sententia, sed casu inciderunt in veritatem. Lact. instit. lib.* 3. *cap.* 18. *de falsa sapientia.*

Le même Lactance s'explique encore d'une maniere

σώζεσθαι, τὰ δ' ἐπὶ μέρους καὶ ἐπιγινόμενα (αὐτοῦ) φθείρεσθαι καὶ διαλύεσθαι.

toujours, & eſt toujours conſervé, & que les diverſes choſes qui ſont contenues dans lui, & celles qui y ſurviennent, périſſent & ſont détruites.

§. 15.

niere plus préciſe dans un autre endroit, car il dit que la cauſe des erreurs des philoſophes qui admettoient l'immortalité de l'ame & la prouvoient par ſes transmigrations, venoit de ce que les hommes ne pouvoient connoitre la nature de l'ame ſans le ſecours de la revelation: *Non putaverunt philoſophi aliter fieri poſſe, ut ſuperſint animæ poſt corpora: niſi videantur fuiſſe ante corpora: par igitur ac prope ſimilis error eſt partis utriusque. Sed hæc in præterito falſa eſt, illa in futuro; nemo enim vidit quod eſt veriſſimum, & naſci animos & non occidere: quia cur id fieret aut quæ ratio eſſet, homines neſcierunt. Lact. de falſa ſapientia lib.* 3. *cap.* 18.

Convenons donc, que c'eſt à la ſeule revelation que nous devons les connoiſſances de tout ce qui regarde l'éternité, la nature divine, la durée de l'ame. Et au lieu de chercher à nous enorgueilir de quelques foibles raiſonnemens, que la lumière naturelle peut nous fournir ſur ces verités revelées; diſons avec St. Thomas qu'il a fallu éclairer & fixer l'eſprit des hommes par la foi, & leur donner par elle une veritable certitude de tout ce qui regarde les choſes divines. C'eſt ce qu'a fait pour nous la celeſte providence, qui nous a révélé & inſtruit par la foi des choſes que nôtre raiſon ne pouvoit comprendre. En ſorte que par ce

moyen

§. 15. La forme du monde, le mouvement, le tems, & la substance n'ayant ni commencement ni fin, nous sont des garants assurés, que

§. 15. Ἔτι δὲ τὸ ἄναρχον καὶ ἀτελεύτητον, καὶ τοῦ σχήματος καὶ τῆς κινήσεως, καὶ τοῦ χρόνου καὶ τῆς οὐσίας, τοῦτο πιστοῦται, διότι ἀγέ-

moyen tous les hommes peuvent participer à la veritable connoissance de la nature divine, sans aucun doute & sans aucune erreur. C'est ce que S. Paul nous aprend, lorsqu'il dit: *Vous ne marcherez plus actuellement comme les nations qui marchent dans la vanité de leurs opinions, & dont l'esprit est obscurci par les ténébres*. Et Dieu lui-même ne dit-il pas par la bouche du Prophete Isaie: *Je rendrai tous vos Enfans savans par le Seigneur. Et ideo oportuit per viam fidei fixa certitudine ipsam veritatem de rebus divinis hominibus exhiberi. Salubriter ergo divina providit clementia, ut ea, quæ ratio investigare non potest, fide tenenda præciperet: ut sic omnes de facili possent divinæ cognitionis participes esse, & absque dubitatione & errore. Hoc est quod Ephes. 4. dicitur; Iam non ambuletis sicut & gentes ambulant in vanitate sensus sui, tenebris obscuratum habentes intellectum. Et Esaiæ 54. Ponam universos filios tuos doctos a domino. Sancti Thomæ Aquinatis ex ordine prædicatorum &c. Summa catholicæ fidei contra gentiles. Lib I. cap. IV. pag.* 10.

Je prie donc tous ceux qui liront les diférentes notes, que j'ai placées dans cet ouvrage, d'être persuadés qu'en cherchant à montrer la foiblesse de tous les raisonnemens des Philosophes sur les choses divines & sur la nature de l'ame, je n'ai eu d'autre but que de prouver, que sans la revelation nous ne sommes que

ἀγένητος ὁ κόσμος καὶ ἄφθαρτος. ἥτε γὰρ τοῦ σχήματος ἰδέα, κύκλος. οὗτος δὲ πάντοθεν ἴσος καὶ ὅμοιος. διόπερ ἄναρχος καὶ ἀτε-

l'Univers n'a jamais été produit, & qu'il ne sera jamais dissous. La forme du monde est ronde & fait un cercle, ce cercle est pareil & semblable de tout côté,

des aveugles, dont les connoissances incertaines & trompeuses ne peuvent nous conduire que d'une erreur dans l'autre. *Perdam sapientiam sapientum & prudentiam prudentum reprobabo.* Je perdrai la sagesse des sages, & je reprouverai la prudence des prudens, Isaie cap. I. vers. 19.

[14] Ητι (ιδια) της κινησιως (εστι) κατα κυκλον; αυτη δε απαραβατος και αδιεξοδος. *De même l'espece ou la nature du mouvement étant aussi en cercle, elle est éternelle & ne peut recevoir d'altération.*

S'il y a, disoit Aristote, un premier mouvement, comme tout mouvement supose un mobile, il faut absolument que ce mobile soit ou engendré ou éternel, mais pourtant en repos à cause de quelque empechement. Or de quelque façon qu'on supose que cela soit, il s'ensuit une absurdité : car si ce premier mobile est engendré, il l'est donc par le mouvement, lequel par consequent sera anterieur au premier ; & s'il a été en repos éternellement, l'obstacle n'a pu être ôté sans un mouvement, lequel derechef aura été anterieur au premier. Aristote fait encore à peu près le même argument sur la necessité de l'éternité du tems. Si le monde, dit-il, a commencé, il faut que pareillement le tems ait commencé, or le tems ne peut avoir de commencement, donc le monde est éternel.

il est donc par conséquent sans commencement & sans fin; de même l'espece ou la nature du mouvement étant aussi en cercle, elle est éternelle, [14] &

ἀτελεύτητος. ἥτε τῆς κινήσεως κατὰ κύκλον. αὕτη δὲ ἀπαράβατος καὶ ἀδιέξοδος. ὅτε χρόνος (ὁ) ἄπειρος, ἐν ᾧπερ ἡ κίνησις, διὰ τὸ

 μήτε

éternel. Car si le tems a èu un commencement il y aura donc un tems, où le tems n'aura pas été, & par conséquent il y aura eu un tems avant le premier tems. Il faut donc que le tems soit éternel, ainsi que le mouvement, qui a toujours coexisté dans le tems & avec le tems. *Si mundus incepit, pariter etiam tempus: sed hoc non potuit habere initium, ergo nec ipse mundus. Minor probatur: incepit tempus, ergo dabitur primum Nunc ante quod non fuit tempus. Tunc si cuilibet Nunc correspondet mutatum esse in motu (non enim tempus est extra motum:) ergo illi primo Nunc respondet mutatum esse in aliquo motu. At ante quodlibet mutatum esse, est motus: ergo etiam ante illud Nunc erit tempus, quod sit in illo motu. Et sic nunquam dabitur primum Nunc ante quod non sit tempus: non igitur principium habere potest. Francisci Toletæ, Societ. Jesu commentaria in octo libros Aristotelis de phisica auscultatione &c. Comment. in lib. VIII. phys. cap. 2. fol. 209. vers.* Voila encore une des preuves dont Aristote se sert pour prouver l'éternité du monde, de la quelle il paroit avoir été plus assuré que de toutes les autres opinions, qu'il a soutenues. Il se moquoit de ceux qui soutenoient le contraire, & disoit en plaisentant que ces philosophes lui faisoient craindre une chûte bien plus terrible que celle de sa maison.

μήτε ἀρχὴν εἰληφέναι τὸ κινούμενον, μήτε τελευτὴν λήψεσθαι. ἡ γε μὴν οὐσία τῶν πραγμάτων ἀνέκβατος καὶ ἀμετάβλητος, διὰ τὸ μήτε ἀπὸ τοῦ χείρονος ἐπὶ τὸ βέλτιον, μήτε ἀπὸ τοῦ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖρον πεφυκέναι μεταβάλλειν. ἐκ τούτων οὖν ἁπάντων σαφῶς πιστοῦται, ὅτι ὁ κόσμος ἀγένητος καὶ ἄφθαρτος. καὶ περὶ μὲν τοῦ ὅλου καὶ τοῦ παντὸς ἅλις εἰρήσθω.

ne peut recevoir d'alteration. Quant au tems dans lequel eſt ce mouvement il eſt infini, parceque ce qui eſt mu dans lui n'a pas eu de commencement & ne prendra point de fin ; puisque l'Univers n'eſt ni paſſager ni muable, & qu'il n'eſt pas de nature (*comme nous l'avons déja prouvé*) à changer ni de pire en meilleur, ni de meilleur en pire ; il eſt donc manifeſtement certain, par tout ce que nous venons de dire, que le monde eſt improduit & indeſtructible. Et nous ne dirons rien de plus à ce ſujet.

κεφα-

[1] Il eſt donc manifeſté que le *faire* & le *mouvoir apartiennent à la cauſe de la generation & que l'état de paſſion & d'être mis en mouvement apartiennent à ce qui reçoit la génération.* φανερον οτι περι μεν των αιτιων

Chapitre II.

§. I.

C'est dans le *Tout*, ou dans l'Univers, qu'est la génération, & la cause de la génération. La génération est là, où est le changement, & où est le passage & la transmutation des substances. La cause de la génération est là où il-y-a identité de substance. Il est donc manifeste [1] que le *faire* & le *mouvoir* apartiennent à la cause de la génération, & que l'état de *passion* & d'être mis en mouvement apartient à ce qui reçoit la génération.

Κεφάλαιοι β'.

§. I.

Επεὶ δὲ ἐν τῷ παντὶ, τὸ μέν τοι γένεσις, τὸ δὲ αἰτία γενέσεως· καὶ γένεσις μὲν, ὅπου μεταβολὴ καὶ ἔκβασις τῶν ὑποκειμένων· αἰτία δὲ γενέσεως, ὅπου ταυτότης τοῦ ὑποκειμένου· φανερὸν ὅτι περὶ μὲν τὴν αἰτίαν τῆς γενέσεως τὸ ποιεῖν καὶ (τὸ) κινεῖν ἐσί. περὶ δὲ τὸ δεχόμενον τὴν γένεσιν, τό τε πάσχειν καὶ τὸ κινεῖσθαι.

1 αιτιαν της γενεσεως το ποιειν, και (το) κινειν εσι. περι δε το δεχομενον την γενεσιν, το τε πασχειν και το κινεισθαι. Ciceron fait mention de cette distinction, que les philosophes faisoient des deux principes de la nature: Ils

§. 2. Αἱ δὲ μοῖραι αὐ- ταὶ διορίζουσι καὶ τέμ- νουσι τό τε ἀπαθὲς μέ- ρος

§. 2. Les destins [2] distinguent eux mê- mes, & séparent la

Ils la divisoient, dit il, en deux choses, l'une étoit efficiente & l'autre étoit passive & se pretoit à la premiere. *De natura autem (philosophi) id dicebant ut eam dividerent in res duas, ut altera esset efficiens, altera quasi huic se præbens : eam qua efficeretur aliquid in eo quod efficeret vim esse censebant, in eo autem quod efficeretur materiam quandam. Cicer. acad. quæst. pag. 23.*

Nous placerons ici une remarque, qui sera utile dans la lecture de cet ouvrage, & qui fixera la veritable idée que l'on doit avoir des termes *actif*, *passif*, *reactif*, & nous en donnerons l'explication en les definissant sous les noms d'*action*, de *passion*, de *réaction*, qui sont les effets qu'ils produisent. L'*action*, est la cause produite par la vertu essentielle de l'agent sur le passif. La *passion*, est l'operation par laquelle le passif, qui est la chose sur laquelle l'agent agit, reçoit cette operation. La *réaction*, est l'operation que le passif fait à son tour sur l'actif, c'est à dire sur l'agent. *Sunt igitur notanda tria vocabula, puta actio, passio, & reactio. Actio est ipsius agentis principalis & majoris virtutis, qua in passum agit. Passio vero est ipsius passi operatio, quia patitur ; at illa actio qua passum agit in agens fortius & principalius, reactio dicitur ; Francis. Toletæ societ. Jesu. Comment. in duos libros Aristotelis de generat. & corruptione, pag. 40. fol. vers.*

[2] *Les destins distinguent eux-mêmes, & separent la partie impassible du monde & qui est immobile.* Αἱ δὲ μοῖραι αὐταὶ διορίζουσι καὶ τέμνουσι τὸ τε ἀπαθὲς μέ- ρος

partie impassible du monde & qui est immobile. Car le cercle	ϱος τοῦ κόσμου καὶ (τὸ) ἀκίνητον. ἰσθμὸς γὰϱ ἐστιν ἀθανασίας ϗ γενέσεως

ϱος του κοσμου και (το) ακινητον. Vizzanius a cru trouver une grande difficulté à expliquer, ce qu'Ocellus a entendu par le mot μοῖϱαι *les destins*. Il a fait une longue dissertation de trois pages, pour prouver que par les *destius* Ocellus avoit voulu dire la providence qui gouverne tous les êtres. *Voce, dit-il*, μοίϱας, *hic fata certe expressa nemini dubium erit: at quid fatorum nomine significare voluerit, certo asserere difficillimum, hac enim voce auctorem alibi usum fuisse non apparet; crediderim sane ipsum pro lege eorum, quæ in universo eveniunt, & per providentiam reguntur, fati nomen usurpasse, &c.* Il n'y a rien de si clair & de si naturel que ce passage, & je ne vois pas comment Vizzanius ne l'a pas d'abord compris. Ocellus, admettant l'éternité du monde, dit simplement ce qui est une suite necessaire de cette éternité, savoir que dans tous les tems il avoit été *destiné*, & *arrêté* que la partie du monde *impassible*, qui est au dessus de la lune, seroit separée de la partie *passible* qui est au dessous: la pensée d'Ocellus se présente naturellement, ainsi en disant que les destins ont separé la partie du monde, &c. c'est dire que tout tems la partie du monde impassible a été destinée à être separée, &c. Il y a cent dissertations dans l'ouvrage de Vizzanius aussi peu importantes, que l'est celle dont je viens de montrer l'inutilité. Le Commentateur Nogarola a jugé la remarque de Vizzanius si peu interessante, qu'il n'y a fait aucune attention, ni même au mot μοιϱαι, qui a paru à Vizzanius un mistere difficile à penetrer.

νέσεως ὁ περὶ τὴν σελήνην δρόμος. τὸ μὲν ἄνωθεν ὑπὲρ ταύτης πᾶν, καὶ τὸ ἐπ' αὐτὴν, θεῶν κατέχει γένος.

que decrit la Lune est la séparation [3] des choses increées & créées; tout ce qui est en haut au dessus d'elle, & tout ce qui est en elle, contient le genre des Dieux; [4] mais tout ce

[3] Le cercle que decrit la lune est la separation des choses crées & increées. Ισθμος γαρ εστιν αθανασιας και γενεσεως ο περι την σεληνην δρομος. mot a mot γαρ ο δρομος περι την σεληνην εστιν ισθμος αθανασιας και γενεσεως. *Car la course autour de la lune est l'istme de l'immortalité & de la generation.* L'expression du mot ισθμος est heureuse, pour exprimer la séparation qui se fait entre deux grands corps, tels que ceux qui composent les deux parties de l'Univers.

[4] *Mais tout ce qui est sous la lune contient le genre de la division & de la nature, où se fait le changement & le depérissement des choses qui furent engendrées, & la génération des êtres qui avoient existé autre fois.* Το δε υποκατω σεληνης νεικους και φυσεως. το μεν (γαρ) εστιν εν αυτη διαλλαγη γιγνεται, τη δε γενεσις απογεγονοτων. J'ai ajouté l'épithete de *nouvelle* au mot generation, pour mieux faire sentir la pensée de l'auteur, qui par cette generation nouvelle entend ce qu'il a deja expliqué dans le premier chapitre, lorsqu'il dit: *Le feu étant rassemblé dans un point de reunion, (il y a dans le grec le feu venant ensemble dans un; πυρ μεν γαρ εις εν συνερχομενον) engendre l'air, & l'air l'eau, & l'eau la terre; & le même retour, ou le même periode de changement a lieu* de

qui eſt ſous la Lune contient le genre de la diviſion, & de la nature où ſe fait le changement & le dépériſſement des choſes, qui furent engendrées, & la génération nou-

νος· τὸ δ' ὑποκάτω σελήνης, νείκους καὶ φύσεως. τὸ μὲν (γάρ) ἐστιν ἐν αὐτῇ διαλλαγὴ γεγονότων, τὸ

de la terre jusqu'au feu. d'où il a commencé de changer, de même les fruits, les plantes, les arbres ont reçu un commencement de generation par les germes, ensuite étant devenus fruits, & parvenus à leur perfection ils font de nouveau leur reſolution dans leur germe, la nature accompliſſant cette progreſſion par la même choſe & dans la même choſe. Je place ici ſous les yeux des lecteurs ce paragraphe troiſieme du chapitre précedent, parce qu'il n'y a point de meilleur commentaire, pour expliquer ce qu'entend Ocellus par cette generation nouvelle des êtres qui avoient été autre fois: & il ne faut pas croire qu'il admette les ames des hommes, ni celles des animaux dans cette nouvelle generation, car dans le paragraphe ſuivant il dit expreſſement, comme nous l'avons remarqué, qu'il n'y a point pour les hommes & pour les animaux de retour vers le premier age, ni d'antiperiſtaſe & de changement comme il y en a pour le feu, l'air, l'eau & la terre, mais ayant achevé le cercle diviſé en quatre parties par les quatre âges, & eſſuïé les changements de ces ages, ils ſont diſſous & ne ſont plus engendrés. Διαλύεται καὶ ἀπογίνεται. cela eſt clair, & n'eſt ſuſceptible d'aucune objection.

δὲ γένεσις ἀπογεγονότων.

§. 3. Ἐν ᾧ δὲ μέρει τοῦ κόσμου φύσις τε καὶ γένεσις ἔχουσι τὴν δυναστείαν, τρία δεῖ ταῦτα ὑπεῖναι· πρῶτον μὲν τὸ πρὸς ἁφὴν ὑφιζόμενον σῶμα πᾶσι τοῖς εἰς γένεσιν ἐρ-

velle des êtres qui avoient existé autrefois.

§. 3. Il faut necessairement [s] que trois choses soient dans la partie du monde, dans laquelle la nature & la génération exerçent leur pouvoir.

Premierement le corps, se pretant au contract dans toutes les choses qui sont susceptibles de généra-

χομέ-

[s] *Il faut necessairement que trois choses soient dans la partie du monde, dans laquelle la nature & la génération exercent leur pouvoir :* Εν ω δε μερει τω κοσμου φυσις τε και γενεσις εχωσι την δυναστειαν, τρια δει ταυτα υπειναι. Platon & Aristote ont établi les mêmes principes de la génération qu'Ocellus. Il faut, dit Platon, considerer trois diférens genres, l'un qui engendre, l'autre dans lequel il est engendré ; & le troisieme d'où ce qui est engendré tire sa ressemblance. On peut comparer le genre qui reçoit la génération *à la mere* ; le genre qui engendre *au pere*. Le troisieme genre est une nature qui tient le milieu entre les deux premiers genres, & qui peut être comparé à la race ou à *la lignée, qui vient de l'union du pere & de la mere*. Mais il est necessaire de considerer

que

tion; il faut encore que ce même corps soit capable de tout recevoir dans lui, & qu'il soit l'image de la génération, même à l'égard des choses nées de lui. Ainsi qu'il en est de l'eau pour la saveur, du bruit pour le silence, des ténébres pour la lumiere, & de la matiere pour les choses artificielles; car l'eau

χομένοις. τοῦτο δ' ἂν εἴη πανδεχὲς, καὶ ἐκμαγεῖον αὐτῆς τῆς γενέσεως, οὕτως ἔχον πρὸς τὰ ἐξ αὐτῶν γενόμενα, ὡς ὕδωρ πρὸς χύλον, καὶ ψόφος πρὸς σιγὴν, καὶ σκότος πρὸς φῶς, καὶ ὕλη πρὸς τεχνιτόν. τό τε γὰρ ὕδωρ, ἄχυ-

que comme la figure de toutes les diférentes choses doit été distincte par la varieté, jamais le germe de cette formation ne sera bien preparé s'il n'est auparavant informe & privé de toutes les diférentes formes qu'il est capable de recevoir. *Tria in præsenti genera sumenda sunt: unum quod gignitur, aliud in quo gignitur, aliud a quo similitudinem trahit, quod nascitur: id circo comparere hæc tria decet, quod recipit matri; unde recipit patri: naturam istorum mediam, proli. Sed ita intelligendum est, quod cum esse debeat effigies rerum omni formarum varietate distincta, nunquam illud ipsum formationis hujus gremium bene erit præparatum, nisi informe sit, & suapte natura omnibus formis quas recepturum est careat, Plato in Tim. pag. 61.*

6 Secon-

ἄχυλον καὶ ἄποιον, πρὸς δὲ τὸ γλυκὺ καὶ πικρὸν ἀνάλογον, καὶ πρὸς δριμὺ καὶ ἁλμυρόν. καὶ ὁ ἀὴρ ἀδιατύπωτος πρὸς ψόφον, καὶ πρὸς λέξιν, καὶ (πρὸς) μέλος. καὶ τὸ σκότος ἄχροον, καὶ ἄμορφον, πρός τε λαμπρὸν καὶ ξανθὸν καὶ λευκόν. λευκὸν δὲ πρὸς ἀνδριαντοποιητικὴν καὶ κηροπλαστικὴν, ἄλλως δὲ ἡ ὕλη πρὸς ἀνδριαντοποιητικήν. δυνάμει οὖν

est sans saveur & sans qualités, mais elle est analogue avec le doux, & l'amer, avec l'aigre & le salé : & l'air, qui n'a point de forme, est analogue avec le son, la parole, & le chant ; & les ténébres, qui sont sans couleur & sans forme, sont analogues avec la lumiere, les couleurs : & le blanc est lui-même analogue avec l'art statuaire, & avec l'art de travailler en cire ; (quant à la matiere, elle est diféremment analogue à l'art statuaire.) Il s'ensuit donc que dans le corps toutes choses

6 *Secondement il faut qu'il y ait des qualités contraires & antipatiques afin que les altérations & les changemens soient accomplis.* Δευτερον δε, τας εναντιοτητας, ινα μεταβολαι και αλλοιωσεις επιτελωνται. Aristote a dit la même chose, Selon lui, comme les premiers corps sont pris dans la ma-

sont en puissance avant la génération, & qu'elles sont en perfection après avoir été produites, & avoir pris leur essence : d'où il est évident qu'il faut que le corps ou la *premiere matiere* existe pour que la génération ait lieu.

οὖν πάντα ἐν τούτῳ πρὸ τῆς γενέσεως, συντελείᾳ δὲ, γενόμενα καὶ λαβόντα φύσιν. ἓν οὖν δεῖ τοῦτο πρῶτον ὑπεῖναι πρὸς τὸ γίνεσθαι γένεσιν.

§. 4. Secondement [6] il faut qu'il y ait des qualités contraires & antipatiques, afin que les alterations & les changemens soïent accomplis. La matiere recevant l'état *passif* & les dispositions : il faut encore que ces puissances antipatiques ne se vain-

§. 4. Δεύτερον δὲ, τὰς ἐναντιότητας, ἵνα μεταβολαὶ καὶ ἀλλοιώσεις ἐπιτελῶνται, πάθος καὶ διαθέσεις ἐπιδεχομένης τῆς ὕλης· καὶ ἵνα αἱ δυνάμεις ἀντιπαθεῖς οὖσαι, μήτε κρατῶσιν εἰς τέλος αὐ-

ται

tiere, cette matiere est le premier principe des causes contraires. *Verum cum primum corpora efficiantur ex materia, ita agendum est, ut materiam esse rerum contrariarum principium, & primum statuamus. Arist. de corup. & generat. lib. 2. pag.* 173.

7 Car

ται αὐτῶν, μήτε κρατῶνται αὐταὶ ὑπ' αὐτῶν. τυγχάνουσι δὲ αὗται τό τε θερμὸν καὶ ψυχρὸν, καὶ ξηρὸν καὶ ὑγρόν.

quent pas à la fin *entierement*. les unes & les autres, ni ne soient vaincues les unes par les autres. Ces qualités contraires sont le chaud, & le froid, le sec, & l'humide.

§. 5. Τρίτον δὲ αἱ οὐσίαι, ὧν αἱ δυνάμεις εἰσὶν αὗται, πῦρ καὶ ὕδωρ, καὶ ἀὴρ καὶ γῆ. διαφέρουσι δὲ αὗται τῶν δυνάμεων. αἱ μὲν γὰρ οὐσίαι ἐν τόπῳ φθείρονται ἐξ ἀλλήλων· αἱ δὲ δυνάμεις οὔτε φθείρονται οὔτε γίνονται· λόγοι γὰρ ἀσώ-

§. 5. Troisiemement il faut encore qu'il y ait des substances, sçavoir le feu, l'eau, l'air, & la terre dont les facultés ou les puissances sont les mêmes; or ces substances diférent *en dégres* de puissance, car elles se détruisent les unes & les autres dans leur lieu; mais au contraire les puissances ne sont pas détruites, & ne sont pas crées, car les causes

[1] *Car les causes de ces puissances sont incorporelles.* Λογοι γαρ ασωματοι τυγχανουσι τουτων. C'est à di-

de ces puissances sont incorporelles. 7

§. 6. Le chaud & le froid sont la cause efficiente de ces quatre puissances; le sec & l'humide en sont comme la matiere & la chose *passible* : or la matiere est ce qui reçoit tout, car elle est commune à toutes choses, en sorte que dès que le corps peut être touché & sensible à la puissance il devient le principe. Ensuite viennent les choses contraires, comme la chaleur & le froid, l'humide & le sec : & troisiemement viennent le feu, l'eau, la terre, l'air, qui sont sujets au change-

ἀσώματοι τυγχάνουσι τούτων.

§. 6. Τῶν δὲ τεσσάρων, τὸ μὲν θερμὸν καὶ ψυχρὸν, ὡς αἴτια καὶ ποιητικά· τὸ δὲ ξηρὸν καὶ ὑγρὸν, ὡς ὕλη καὶ παθητικά. πρῶτον δὲ ὕλη τὸ πανδεχές· κοινὸν γὰρ ὑπόκειται πᾶσιν· ὥστε πρῶτον τὸ δυνάμει σῶμα αἰσθητὸν, ἀρχή· δεύτερον δὲ ἐναντιώσεις, οἷον θερμότητος καὶ ψυχρότητος· καὶ ὑγρότητος καὶ ξηρότητος. τρίτον δὲ πῦρ καὶ ὕδωρ, καὶ γῆ καὶ ἀήρ. ταῦτα

re, sont simples, & par-là elles ne sont point sujettes à la destruction.

8 Cap

τα γὰρ μεταβάλλουσιν εἰς ἄλληλα· αἱ δὲ ἐναντιώσεις οὐ μεταβάλλουσι·

ment: [8] car les corps se transforment les uns dans les autres; mais les contraires ne changent pas; (*c'est à dire la chaleur, le froid, le sec, & l'humide, parce que les puissances ne peuvent être détruites, ni crées, les causes de ces puissances étant incorporelles.*)

§. 7. Αἱ δὲ διαφοραὶ τῶν σωμάτων, δύοι· αἱ μὲν γὰρ εἰσὶ τῶν πρώτων, αἱ δὲ τῶν γενομένων ἐκ τούτων. θερμὸν μὲν γὰρ καὶ ψυχρὸν, καὶ ὑγρὸν καὶ ξηρὸν, τῶν πρώτων. τὸ δὲ βαρὺ καὶ κοῦφον, καὶ πυκνὸν καὶ μανὸν, τῶν γενομένων ἐκ τούτων. τυγχάνουσι δὲ αἱ πᾶσαι

§. 7. Il y a deux diférentes sortes de corps. Les unes viennent des premiers corps ou *élémens.* Les autres viennent des corps *mixtes*, qui sont faits de l'assemblage des élémens: le chaud, le froid, l'humide, le sec apartiennent aux premiers corps ou élémens. La pesanteur, la legereté, la densité, la *porosité* apartiennent aux corps

[8] *Car les corps se transforment &c.* J'ai ajouté tout le reste de ce paragraphe pour rendre plus clair ce que dit l'auteur.

mixtes composés par les élemens ; il y a seize de ces diférentes qualités : le chaud, le froid, l'humide le sec, le pesant, le leger, le rare, le danse, le poli, le rude, le dur, le tendre, le mince, l'épais, l'aigu, & l'obtu. Le tact connoit toutes ces diférentes qualités, & en est le juge. Il est donc neceſſaire que les corps premiers, dans lesquels ces diférences sont en puiſſance soient sensibles au tact.

πᾶσαι δέκα ἕξ. θερμὸν καὶ ψυχρὸν, ὑγρὸν καὶ ξηρὸν, βαρὺ καὶ κοῦφον, ἀραιὸν καὶ πυκνὸν, λεῖον καὶ τραχὺ, σκληρὸν καὶ μαλακὸν, λεπτὸν καὶ παχὺ, ὀξὺ καὶ ἀμβλύ. τούτων δὲ γνωστικὴ καὶ κριτικὴ πάντων ἁφή· διὸ καὶ (τὸ) πρῶτον σῶμα, ἐν ᾧ διαφοραὶ αὗται δυνάμει, αἰσθητικόν ἐστι πρὸς ἁφήν.

§. 8. Le chaud, le sec, le rare, & l'aigu apartiennent au feu. Le froid, l'humide, le danse, & l'obtu apartiennent à l'eau ; le tendre, le poli, le leger, le mince apartiennent à l'air ; & le dur, le ru-

§. 8. Τὸ μὲν οὖν θερμὸν, καὶ τὸ ξηρὸν, καὶ τὸ ἀραιὸν, καὶ τὸ ὀξὺ, πυρός ἐστι· τὸ δὲ ψυχρὸν, καὶ τὸ ὑγρὸν, καὶ τὸ πυκνὸν, καὶ τὸ ἀμβλὺ, ὕδατος. τὸ δὲ μαλακὸν, καὶ τὸ λεῖον, καὶ τὸ κοῦφον, καὶ τὸ λεπτὸν,

τὸν, αἴθρος· τὸ δὲ σκληρὸν καὶ τραχὺ καὶ βαρὺ καὶ παχὺ, γῆς.

§. 9. Τῶν δὲ τεσσάρων πῦρ μὲν καὶ γῆ ὑπερβολαὶ καὶ ἀκρότητες τῶν ἐναντίων. τὸ μὲν οὖν πῦρ ἐστιν ὑπερβολὴ θερμότητος, ὥσπερ ὁ κρύσταλλος ψυχρότητος. ἐὰν οὖν ὁ κρύσταλλος ἐστὶ πῆξις ὑγροῦ καὶ ψυχροῦ, καὶ τὸ πῦρ ἔσται ζέσις ξηροῦ καὶ θερμοῦ. διόπερ οὐδὲν ἐκ κρυστάλλου γίνεται, οὐδὲ ἐκ πυρός.

de, le pesant, & le gros apartiennent à la terre.

§. 9. Dans les quatre élémens le feu & la terre sont les excès & les extremités des contraires: le feu est l'excès de la chaleur, ainsi que la glace est l'excès du froid. Mais si la glase est l'épaississement & la concretion de l'humide & du froid, de même le feu est l'effervescence du sec & du chaud. Ainsi rien ne peut être produit ni par la glace ni par le feu. [9] (*C'est à dire lorsqu'ils sont seuls; car il faut un mêlange pour que le chaud puisse produire, & il faut de même un mêlange pour que l'humide produise. Le feu & la glace ne sont que des excès.*)

§. 10.

[9] *C'est à dire lorsqu'ils sont seuls, &c.* J'ai encore ajouté à ce paragraphe tout ce qui est en lettres

§. 10. Le feu & la terre étant parmi les élémens les extremes ; l'eau & l'air sont les moyens, car ils participent aux deux autres élémens. Il n'est pas possible qu'il n'y ait qu'un extreme. Il faut necessairement que son contraire ou son opposé existe aussi. Il n'est pas plus possible qu'il n'y ait que les deux extremes, il faut qu'il y ait un intervale entre eux ; or les milieux sont opposés aux extremes.

§. 10. Τὸ μὲν οὖν πῦρ καὶ ἡ γῆ ἄκρα, τὸ δὲ ὕδωρ καὶ ὁ ἀὴρ μεσότητες. μικτὴν γὰρ ἔχουσι τὴν σωματοποιΐαν. οὔτε δὲ ἓν τῶν ἄκρων οἷόν τε εἶναι, δεῖ δὲ τὸ ἐναντίον εἶναι· οὔτε δὲ δύο, δεῖ γὰρ τὸ μεταξὺ εἶναι. ἀντίθετοι γὰρ ταῖς ἀκρότησιν αἱ μεσότητες.

§. 11. Le feu est chaud & sec ; l'air est chaud & humide ; l'eau humide & froide ; la terre froide & seche ; ainsi donc le chaud est commun a l'air & au

§. 11. Τὸ μὲν οὖν πῦρ θερμὸν καὶ ξηρὸν, ὁ δὲ ἀὴρ θερμὸς καὶ ὑγρὸς, τὸ δὲ ὕδωρ ὑγρὸν, καὶ ψυχρὸν, ἡ δὲ γῆ

E 2 ψυχ-

lettres italiques pour mieux exprimer ce que dit Ocellus.

10 C'est

ψυχρὰ καὶ ξηρά. ἀέρι μὲν οὖν καὶ πυρὶ κοινὸν τὸ θερμόν. ὕδατι δὲ καὶ γῇ κοινὸν τὸ ψυχρόν. γῇ δὲ καὶ πυρὶ κοινὸν τὸ ξηρόν· ὕδατι δὲ καὶ ἀέρι κοινὸν τὸ ὑγρόν. ἴδια δὲ ἑκάστου, πυρὸς μὲν τὸ θερμὸν, γῆς δὲ τὸ ξηρὸν· ἀέρος δὲ τὸ ὑγρον, ὕδατος δὲ τὸ ψυχρόν. κατὰ μὲν οὖν τὰ κοινὰ διαμένουσιν αἱ οὐσίαι αὐτῶν· κατὰ δὲ τὰ ἴδια μεταβάλλουσιν, ὅτε τὸ ἐναντίον τοῦ ἐναντίου κατακρατήσῃ.

feu; le froid est commun à l'eau & à la terre; le sec est commun à la terre & au feu; & l'humide est commun à l'eau & à l'air; mais le propre de chacun des élémens c'est la chaleur au feu, le sec à la terre, l'humide à l'air, & le froid à l'eau. C'est ce [10] qui fait que les substances, ou les *élémens* des diférentes puissances *du chaud*, *de l'humide* &c. restent dans ce qu'elles ont de commun, & changent dans ce qu'elles ont de propre,

[10] *C'est ce qui fait que les substances, ou les elemens des diferentes puissances du chaud, de l'humide &c. restent dans ce qu'elles ont de commun, & changent dans ce qu'elles ont de propre lorsqu'un contraire surmonte l'autre contraire.* Κατα μεν ουν τα κοινα διαμενουσιν αι ουσιαι αυτων. κατα δε τα ιδια μεταβαλλουσιν, ὅτε το εναντιον του εναντιου κατακρατησει mot à mot dans la construction; μεν ουν αι ουσιαι αυτων διαμενουσι κατα τα κοινα, δε μεταβαλλουσιν κατα τα ιδια οτε το εναντιον κατακρατησει του εναντιου. Mot à mot.

lorſqu'un contraire ſurmonte l'autre contraire ; comme lorſque l'humide dans l'air ſurmonte le ſec qui eſt dans le feu ; ou lorsque le froid qui eſt dans l'eau l'emporte ſur le chaud qui eſt dans l'air ; ou bien quand le ſec qui eſt dans la terre détruit l'humide qui eſt dans l'eau ; ou enfin lorsque l'humide qui eſt dans l'eau ſurmonte le ſec qui eſt dans la terre ; & le chaud de l'air détruit le froid de l'eau , & le ſec du feu fait évanouir

τήσει. Τὸ μὲν οὖν ἐν τῷ ἀέρι ὑγρὸν τοῦ ἐν τῷ πυρὶ ξηροῦ, τὸ δὲ ἐν τῷ ὕδατι ψυχρὸν τοῦ ἐν τῷ ἀέρι θερμοῦ, τὸ δὲ ἐν τῇ γῇ ξηρὸν τοῦ ἐν τῷ ὕδατι ὑγροῦ. καὶ ἀνάπαλιν τὸ μὲν ἐν τῷ ὕδατι ὑγρὸν τοῦ ἐν τῇ γῇ ξηροῦ, τὸ δὲ ἐν τῷ ἀέρι θερμὸν τοῦ ἐν τῷ ὕδατι ψυχροῦ, τὸ δὲ ἐν τῷ πυρὶ ξηρὸν τοῦ ἐν τῷ ἀέρι.

a mot. *Donc les ſubſtances de ces puiſſances reſtent dans ce qu'elles ont de particulier lorſqu'un contraire ſurmonte l'autre contraire:* j'ai ajouté le mot *d'élement* à celui de ſubſtance, & ceux de *chaud & d'humide* à celui de *puiſſance*, pour expliquer plus clairement le ſens d'Ocellus, que la brieveté de la phraſe grecque rend un peu obſcur: c'eſt par la même raiſon que j'ai joint le paragraphe ſuivant avec celui-ci. Je n'ai pas voulu ſeparer & ſuſpendre ce que veut dire l'auteur.

ἀέρι ὑγροῦ. καὶ οὕτως αἱ μεταβολαὶ γίνονται, καὶ γενέσεις εἰς ἄλληλα ἐξ ἀλλήλων.

l'humide de l'air; c'est par-là que les changemens & les générations se font des substances & des élemens *mêlés* les uns dans les autres.

§. 12. Τὸ τὲ ὑποκείμενον σῶμα, ἢ τὸ

§. 12. Le corps passif destiné à rece-

de-

[11] *Les changemens qui se font dans les élémens.* γίνεται δὲ αἱ μεταβολαὶ, ἤτοι &c. Ocellus avoit pris dans la doctrine de Pithagore le sentiment, que toutes les choses sont faites des quatre élémens, qui se resolvent ou retournent dans eux, reviennent ou sont reproduits par eux. „ L'univers „ qui est éternel, dit Ovide, en parlant de la doctrine „ de Pithagore, a de tout tems quatre corps élementaires, qui sont les principes de toutes choses: l'é„lément de l'eau & celui de la terre, étant plus pe„sans, que le feu & l'air, sont situés au plus bas „ endroit, & comme ceux-ci sont fort legers ils se „ sont élevés en haut. Cependant quoique ces élé„mens soient séparés, ils entrent dans la géné„ration de toutes choses, & tout s'en retourne, & „ s'abîme en eux. La terre quittant sa condensité „ se resout en eau: l'eau qui devient spiritueuse se „ change en air, & l'air depouillé de sa pesanteur va „ luire dans la region du feu. Ensuite ces élémens re„viennent par gradation dans leur état naturel, le „ feu s'étant épaissi se transmue en air, l'air se con„vertit en eau, & l'eau condensée redevient ter-

„re

voir les changemens, & qui peut les recevoir tous, est le premier en puissance pour le tact.

δεχόμενον τὰς μεταβολὰς, τὸ πανδεχὲς, καὶ τὸ δυνάμει πρῶτον πρὸς τὴν ἁφήν.

§. 13. Les changemens [11] qui se font dans les élémens se font ou de la terre en feu,

§. 13. Γίνονται δὲ αἱ μεταβολαὶ ἤτοι ἐκ γῆς εἰς πῦρ, ἢ ἐκ πυ-

 ρὸς

„ re. Dans cette vicissitude la nature, qui se plait à
„ la nouveauté, varie les figures qu'elles a tirées d'ail-
„ leurs. Rien ne perit dans ce monde, toutes cho-
„ ses passent de l'une à l'autre sous une forme nou-
„ velle, & ce qu'on apelle naître n'est qu'un être
„ qui est renouvellé sous une figure diférente à cel-
„ le qu'il a eue autre fois."

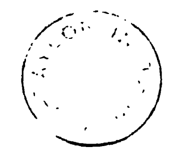
Quatuor æternus genitalia corpora mundus
Continet: ex illis duo sunt onerosa, suoque
Pondere in inferius, tellus atque unda, feruntur:
Et totidem gravitate carent, nulloque premente
Alta petunt, aër, atque aëre purior ignis.
Quæ quanquam spatio distent, tamen omnia fiunt
Ex ipsis, & in ipsa cadunt: resolutaque tellus
In liquidas rarescit aquas: tenuatus in auras
Aëraque humor abit; demto quoque pondere rursus
In superos aër tenuissimus emicat ignes.
Inde retro redeunt, idemque retexitur ordo.
Ignis enim densum spissatus in aëra transit;
Hinc in aquas: tellus glomerata cogitur unda.
Nec species sua cuique manet: rerumque novatrix
Ex aliis alias reparat natura figuras.

Ovid. metamorph. lib. XV. fab. 4.

ρὸς εἰς ἀέρα, καὶ ἐξ ἀέρος εἰς ὕδωρ, καὶ ὕδατος εἰς γῆν, καί τρίτον ὅταν τὸ ἐν ἑκάστῳ ἐναντίον φθαρῇ, καὶ καταλειφθῇ τὸ συγγενὲς καὶ τὸ σύμφυλον. ἡ μὲν οὖν γένεσις ἀποτελεῖται, ὅταν μία ἐναντιότης φθαρῇ. ἐπεὶ γὰρ τὸ μὲν πῦρ θερμὸν καὶ ξηρόν· ὁ δὲ ἀὴρ θερμὸς καὶ ὑγρός· κοινὸν ἀμφοτέροις αὐτοῖς (τὸ) θερμὸν, ἴδιον δὲ πυρὶ μὲν (τὸ) ξηρὸν, ἀέρι δὲ τὸ ὑγρόν. ὅτε οὖν τὸ ἐν τῷ ἀέρι ὑγρὸν ἐπιτρατήσει τοῦ ἐν τῷ πυρὶ ξηροῦ, μεταβάλλει τὸ πῦρ εἰς ἀέρα.

ou du feu en air, ou de l'air en eau, ou de l'eau dans la terre : *ces changements arrivent* quand le contraire, qui eſt dans chaque élément, eſt détruit, & que ce qui eſt homogene, ou de la même ſorte, demeure, la génération s'achevant entiérement lorſque les contraires ſont détruits : par exemple, le feu eſt chaud & ſec, & l'air eſt chaud & humide ; le chaud eſt par conſéquent commun à ces deux *élémens* ; mais le ſec eſt le propre du feu, & l'humide le propre de l'air ; donc lorſque l'humide qui eſt dans l'air ſurmonte le ſec qui eſt dans le feu ; le feu eſt changé en air.

§. 14.



§. 14. L'eau est humide & froide, & l'air humide & chaud; l'humide est commun à tous les deux; mais le froid est le propre de l'eau & le chaud est le propre de l'air; ainsi donc quand le froid qui est dans l'eau surmonte le chaud qui est dans l'air, le changement se fait de l'air en eau.

§. 14. Πάλιν ἐπεὶ τὸ μὲν ὕδωρ ὑγρὸν καὶ ψυχρὸν, ὁ δὲ ἀὴρ ὑγρὸς καὶ θερμός· κοινὸν ἀμφοτέροις αὐτῶν τὸ ὑγρόν, ἴδιον δὲ τοῦ μὲν ὕδατος, τὸ ψυχρόν, τοῦ δὲ ἀέρος, τὸ θερμόν. ὅτε οὖν τὸ ἐν ὕδατι ψυχρὸν ἐπικρατήσει τοῦ ἐν τῷ ἀέρι θερμοῦ, γίνεται ἐξ ἀέρος εἰς ὕδωρ μεταβολή.

§. 15. De même encore la terre est froide & seche, & l'eau froide & humide, & le froid est commun à tous les deux, mais le sec est le propre de la terre & l'humide est le propre de l'eau: donc quand le sec qui est dans la terre surmonte l'humide qui

§. 15. Πάλιν ἡ μὲν γῆ ψυχρὰ καὶ ξηρὰ, τὸ δὲ ὕδωρ ψυχρὸν καὶ ὑγρὸν, κοινὸν ἀμφοτέρων αὐτῶν τὸ ψυχρόν. ἴδιον δὲ τῆς γῆς ξηρὸν, ὕδατος δὲ τὸ ὑγρόν. ὅτε οὖν τὸ ἐν τῇ γῇ ξηρὸν ἐπικρατήσει τοῦ ἐν τῷ ὕδατι

ὕδατι ὑγροῦ, γίνεται ἐξ ὕδατος εἰς γῆν μεταβολή.

est dans l'eau, le changement se fait de l'eau en terre.

§. 16. Ἀπὸ γῆς δὲ ἄνω κατὰ τὸ ἐναντίον· ἡ δὲ κατ᾽ ἐναλλαγὴν, ὅτε ὅλον ὅλου κρατήσει, καὶ δύο δυνάμεις τὰς ἐναντίας φθείρουσι, μηδενὸς ὄντος αὐτοῖς κοινοῦ. ἐπεὶ γὰρ τὸ μὲν πῦρ ἐστι θερμὸν καὶ ξηρὸν, τὸ δὲ ὕδωρ ψυχρὸν καὶ ὑγρὸν, ὅταν τὸ ἐν τῷ ὕδατι ὑγρὸν ἐπικρατήσῃ τοῦ ἐν τῷ πυρὶ ξηροῦ, τό δὲ ἐν τῷ ὕδατι ψυχρὸν ἐπικρατήσῃ τοῦ ἐν τῷ πυρὶ θερμοῦ, γίνεται ἐκ πυρὸς εἰς ὕδωρ μεταβολή.

§. 16. Le changement, qui se fait depuis la terre jusqu'aux élémens superieurs, se fait d'une maniere contraire, de même que celui qui se fait par alternation ou par *échange*: ces changemens arrivent, lorsque le *tout* surmonte le *tout*, & que deux puissances détruisent les puissances contraires, ensorte que rien ne reste de commun à ces éléments. Par exemple puisque le feu est chaud & sec, & l'eau froide & humide, lorsque l'humide qui est dans l'eau surmonte le sec qui est dans le feu, le changement se fait du feu en eau.

§. 17.

§. 17. Pareillement la terre est froide & seche, & l'air chaud & humide; donc quand le froid qui est dans la terre surmonte la chaleur qui est dans l'air, le changement se fait de l'air en terre.

§. 17. Πάλιν ἡ μὲν γῆ ἐστι ψυχρὸν καὶ ξηρὸν, ὁ δὲ ἀὴρ θερμὸν καὶ ὑγρόν. ὅταν οὖν τὸ ἐν τῇ γῇ ψυχρὸν ἐπικρατήσῃ τοῦ ἐν τῷ ἀέρι θερμοῦ, τὸ δὲ ἐν τῇ γῇ ξηρὸν, τοῦ ἐν τῷ ἀέρι ὑγροῦ, γίνεται ἐξ ἀέρος εἰς γῆν μεταβολή.

§. 18. Mais quand l'humide de l'air est détruit, & que le chaud du feu perit aussi, le feu est cependant engendré de ces deux élémens; parce qu'alors le chaud de l'air, & le sec du feu sont laissés. Or les qualités du feu sont le chaud & le sec.

§. 18. Ὅταν δὲ τοῦ μὲν ἀέρος φθαρῇ τὸ ὑγρὸν, τοῦ δὲ πυρὸς τὸ θερμὸν, γεννηθήσεται ἐξ ἀμφοτέρων αὐτῶν πῦρ. καταλείπεται γὰρ τοῦ μὲν ἀέρος τὸ θερμὸν, τοῦ δὲ πυρὸς τὸ ξηρόν· τὸ δέ γε πῦρ ἐστι θερμὸν καὶ ξηρόν.

§. 19. De même lorsque le froid de la terre & l'humide de l'eau périssent, la terre sera pourtant produite de ces deux élémens; parceque le sec

§. 19. Ὅταν δὲ τῆς μὲν γῆς φθαρῇ τὸ ψυχρὸν, τοῦ δὲ ὕδατος τὸ ὑγρὸν, γεννηθήσεται ἐξ ἀμφοτέρων αὐτῶν (ἡ) γῆ. καταλείπεται γὰρ τῆς μὲν γῆς

τὸ

τὸ ξηρὸν, τοῦ δὲ ὕδατος τὸ ψυχρόν. ἡ δὲ γῆ ἐστὶ ψυχρὰ καὶ ξηρά.

de la terre & le froid de l'eau ſont laiſſés. Or la terre eſt froide & ſeche.

§. 20. Ὅταν δὲ τοῦ ἀέρος φθαρῇ τὸ θερμὸν, καὶ τοῦ πυρὸς τὸ θερμόν, γένεσις οὐκ ἔσται. τὰ γὰρ ἐναντία καταλείπεται ἐπ' ἀμφοτέρων, τοῦ μὲν ἀέρος τὸ ὑγρὸν, τοῦ δὲ πυρὸς τὸ ξηρόν. τὸ δὲ ὑγρὸν τῷ ξηρῷ ἐναντίον.

§. 20. Mais lorsque le chaud de l'air & le chaud du feu periſſent, il n'y aura point de génération, car les contraires, *c'eſt à dire* l'humide de l'air & le ſec du feu ſont laiſſés dans tous les deux, & l'humide eſt le contraire du ſec.

§. 21. Καὶ πάλιν ὅταν τῆς γῆς μὲν φθα-

§. 21. Et encore quand le froid de la

ρῇ

[12] Nous n'étendrons pas plus loin ces courtes reflections ſur ce qui regarde la generation des premiers corps. Καὶ περὶ μὲν γενέσεως τῶν πρώτων σωμάτων πῶς καὶ τίνων ὑποκειμένων γίνεται, ἱκανῶς εἴρηται διὰ βραχέων. Mot à mot, *mais a été dit ſuffiſamment en peu de mots.* Βραχέων ſub. λόγων. *touchant la generation des premiers corps comment & par quelles choſes ſupoſées elle eſt produite;* τίνων ὑποκειμένων γίνεται, *par quelles choſes couchées deſſous elle eſt produite.*

Nous avons deja remarqué qu'Ariſtote avoit adopté le ſiſteme qu'Ocellus établit ici ſur la maniere & les moïens, par lesquels la generation des êtres eſt produite par les premiers corps, c'eſt à dire par les élémens & par leur diférentes transmutations.

Voici

terre & le froid de l'eau perissent il n'y a point de génération, le sec de la terre & l'humide de l'eau sont laissés, & le sec est le contraire de l'humide. Nous n'étendrons pas plus loin ces courtes reflections [12] sur ce qui regarde la génération des premiers corps, & sur la matiere & les moyens par les quels elle est produite.

γῆ τὸ ψυχρὸν, ὕδατος δὲ ὅμοιον, οὐδὲ οὕτως ἔσαι γένεσις. καταλείπεται γὰρ τῆς μὲν γῆς τὸ ξηρὸν, τοῦ δὲ ὕδατος τὸ ὑγρόν. τὸ δὲ ξηρὸν τῷ ὑγρῷ ἐναντίον. καὶ περὶ μὲν γενέσεως τῶν πρώτων σωμάτων πῶς τε καὶ τίνων ὑποκειμένων γίνεται, ἱκανῶς εἴρηται διὰ βραχέων.

§. 22.

Voici la preuve de ce que nous avons dit. *Mox etiam ex igne aqua, & terra ex aëre; ac rursus ex aqua & terra aër & ignis oriri possunt; quamvis id difficilius accidat nam plurimum requiritur mutatio. Si enim ignis ex aqua fieri debeat, ut humor & frigus corrumpantur necessitas cogit: item si aër ex terra frigus & siccitas interimendæ sunt. Eadem ratione si ex igne & aëre terra & aqua gignantur, ambæ qualitates mutentur necesse est; atque hæc quidem longior & diuturnior habetur generatio. Arist. de ortu & interitu. Lib. cap. 26.*

Après avoir expliqué la doctrine des Pythagoriciens & des Peripateticiens sur la nature des élémens, il est essentiel que nous remarquions ici, que cette

cette opinion a trouvé de grands adversaires parmi les philosophes anciens, & quoiqu'elle soit soutenue aujourdhui par les Peripateticiens modernes & sur tout par les Scholastiques, plusieurs grands Physiciens & les plus célébres Chimistes l'ont combattue avec beaucoup de force. Voyons d'abord ce qu'ont dit contre ce sentiment les philosophes anciens, nous viendrons ensuite aux modernes. „ Si les choses, dit „ Lucrece, étoient composées de principes périssa-„ bles, la nature seroit détruite il y à longtems, mais „ comme depuis des siecles infinis ses dissipations „ sont toujours reparées, il faut qu'elle soit redeva-„ ble de sa conservation à l'immortalité de ses prin-„ cipes, & leur anéantissement doit être banni de „ l'opinion des hommes. Si les composés n'étoient „ pas d'une matiere éternelle, qui fit plus ou moins „ la liaison de leurs parties, la même force & la mê-„ me cause feroient leur desunion : & si leurs princi-„ pes n'étoient point éternels, la moindre attaque „ troubleroit l'econonie de leur assemblage, & la „ premiere violence seroit cause de leur destruction ; „ mais parceque les principes s'acrochent diverse-„ ment entre eux, & que la matiere ne perit jamais, „ le composé ne souffre point d'ateinte, jusqu'à ce „ qu'il arrive une secousse assés forte, pour déranger „ l'harmonie de ses parties ; rien par conséquent n'est „ anéanti par la dissolution.... Enfin il y a dans cha-„ que composé des limites pour la génération, l'aug-„ mentation & la conservation de son être : dans les „ alliances des choses, la nature leur a donné des loix „ proportionnées à leur force, ou à leur impuissan-„ ce, sans que cet ordre puisse être changé.... Il est „ évident que l'essence des principes est immuable ; „ car si elle étoit sujette au changement, de quelque „ maniere que ce fut, on seroit toujours incertain de

„ ce

„ ce qui pourroit être produit ou ne l'être pas... Les „ premiers corps sont donc solides dans leur simplicité, & ont de petites parties, dont l'union compacte n'est point faite par aucun assemblage, c'est le „ propre de leur éternelle simplicité ; de sorte que „ la nature, pour conserver aux êtres l'integrité des „ semences, ne permet point qu'ils soient separés ou „ alterés."

Omnia enim debet, mortali corpore quæ sunt,
Infinita ætas consumse anteacta, diesque,
Quod si in eo spatio, atque anteacta ætate fuere,
E quibus hæc rerum consistit summa refecta :
Immortali sunt natura prædita certe.
Haud igitur possunt ad nilum quæque reverti.
Denique res omneis eadem vis causaque vulgo
Conficeret, nisi materies æterna teneret
Inter se nexus, minus aut magis endopedite.
Tactus enim leti satis esset causa profecto :
Quippe, ubi nulla forent æterno corpore ; eorum
Contextum vis deberet dissolvere quæque.
At nunc, inter se quia nexus principiorum
Dissimiles constant, æternaque materies est :
Incolumi remanent res corpore, dum satis acris
Vis obeat pro textura cujusque reperta.
Haud igitur redit ad nihilum res ulla.

Lucret. de rer. nat. lib. I. v. 233.

Denique jam quoniam generatim reddita finis
Crescendi rebus constat ; vitamque tuendi,
Et quid quæque queant per fœdera naturaï,
Quid porro nequeant, sancitum quandoquidem exstat.
Nec commutatur quicquam quin omnia constant.

Id. ibid. v. 577.

- - - Nam si primordia rerum

Com-

Commutari aliqua possent ratione revicta,
Incertum quoque jam constet, quid possit oriri;
Quid nequeat, *Lucret. ibid. v.* 584.

Sunt igitur solida primordia simplicitate:
Quæ minimis stipata cohærent partibus arcte;
Non ex ullorum conventu conciliate:
Sed magis æterna pollentia simplicitate:
Unde neque avelli quicquam, neque diminui jam
Concedit natura, reservans semina rebus.
id. ibid. v. 602.

Les grands Chimistes modernes sont du même sentiment que les anciens Epicuriens, ils prétendent que les parties des premiers corps, qu'ils apellent élémens sont si adherentes les unes aux autres qu'on ne sauroit jamais les separer. Toutes les recherches faites par le plus habile Chimiste de ce siècle, (je parle du grand Boerhave) sur le feu, sur l'air, sur l'eau, sur la terre & sur les dissolvans, que la chimie emploïe, l'ont conduit par des experiences sans nombre à decouvrir, qu'il y a plusieurs corps élémentaires d'une simplicité parfaite, ou d'une telle simplicité qu'on ne peut les désunir.

Outre les quatre élémens connus, le sel est encore de la même simplicité dans sa nature primitive, & ne varie ses effets, toujours surprenens, que par des associations à d'autres diférentes natures.

Les metaux, le vif argent, sont encore d'une égale simplicité, cependant entierément diférents entre eux, & absolument diférents des autres corps.

On ne sauroit jamais, par la transmutation des parties, former un metal avec une matiere qui n'est point metallique.

Ceux d'entre les corps élémentaires, qui ont le plus d'action & de force, comme l'air, le sel, & le feu le plus

plus ardent, n'agissent que sur la surface des autres élémens, & ne peuvent que les dèsunir, ou les assembler, mais non les entamer & les changer.

Toutes les impulsions (si on admet l'impulsion) & toutes les attractions (si on admet l'attraction) peuvent mêlanger les principes élémentaires, les varier par ces mêlanges, les amalgamer, les diviser, les amoindrir jusqu'à les rendre insensibles; mais toutes les natures simples, comme les chaux d'or, d'etain, & des autres metaux, l'eau, la terre &c. demeurent indestructibles, inebranlables à quelque action que ce soit d'un autre agent, de quelque espece qu'il soit. Or la chimie n'emploïant que des agens naturels, & ne pouvant aller plus loin que la force de ces agens, ne peut créer de principes élémentaires, mais elle est bornée à unir ou à décomposer des natures faites, elle ne peut détruire ce qui est, ni le changer en ce qu'il n'est point, ni produire un seul grain d'une nature nouvelle. Il faut donc convenir qu'il y a des élémens pour chaque espece de corps, & ces élémens sont indestructibles.

Voila quel est aujourdhui le sentiment des plus savans Chimistes en général, je dis en général, car il y en a encore plusieurs qui sont persuadés, que les élémens peuvent être susceptibles de transmutation, & parmi ces Chimistes l'on doit placer tous ceux, qui cherchent la pierre philosophale, & qui pensent pouvoir créer de l'or. Ces philosophes sont également la dupe de leur sisteme & de leurs travaux. Je leur conseille, pour leur bonheur, d'avoir toujours prèsent à leur esprit ce bel axiome de Boerhave: *Nasci ergo de novo nihil, renasci omnia, mutari composita, neque interim elementa dissolvi.* Aucune nouvelle creature n'est crée, mais

§. 22. Ἐπεὶ δὲ ἀνώλεθρος ὁ κόσμος καὶ ἀγένητος, καὶ οὔτε ἀρχὴν γενέσεως εἴληφεν,

§. 22. Puisque le Monde est impérissable & improduit, & qu'il n'a pas eu un commencement de

οὔτε

elle est reproduite, les substances composées sont détruites, mais les élémens ne sont pas dissous & n'essuïent aucune transmutation.

Avant de finir cette note je ferai ici deux reflections. La premiere sera sur la modestie de Boerhave, qui ayant fait de si grandes découvertes dans la chimie, avouoit qu'il n'avoit cependant qu'une très-legere connoissance des premieres parties actives de la matiere, & que tout ce qu'il en savoit consistoit dans quelques foibles notions, dont il étoit redevable à certains effets, produits par les premiers principes. Mais après avoir voulu éclaircir quelle étoit la cause, par la quelle les premiers principes produisoient ces effets, il avoit été aussi peu éclairé qu'avant de les avoir connus par les experiences, qui les avoient operés. Ecoutons parler ce grand homme: *Utcunque tamen doctrinam hanc volueris, intelliges nihil de indole horum principiorum, nisi quatenus recta eorum natura reveletur per effectus, qui lumine experientiæ in sensus refulgent, atque docent, esse revera aliquid incogniti, cujus id ingenium, ut tales inde mutationes prodire queant, id ipsum vero quale sit, qua vi eventa hæc efficiat, jam ut ante ignorabis: ita plane est, ut in causa, quam hic indagas, reperias nihil præter id quod sensu attingis; ideoque non ex causa effectum, sed ex hoc aliquid illius subintelligis. Boerh. de comparando certo in physicis, pag. 12.*

Ma

génération, il n'aura jamais de fin. Il faut encore *admettre*, qu'une chose qui opere la génération

οὔτε τελευτὴν ποτε λήψεται, δεῖ καὶ τὸ ποιοῦν ἐν ἑτέρῳ τὴν γένεσιν, καὶ τὸ γεννῶν ἐν ἑαυτῷ

F 2 συν-

Ma seconde reflection sera sur les avantages, dont certaines gens prétendent être doués. Voila Boerhave qui avoue, qu'il ne connoit que très peu de choses de l'essence, & de la nature des premiers principes de la matiere, & les personnes, dont je parle, savent parfaitement toutes les qualités qui sont dans cette matiere. Non seulement elles en connoissent toutes les proprietés; mais elles savent encore celles de l'ame. Heureux mortels, cheris du ciel, vos yeux percent également & dans les profondes tenebres de la matiere, & dans les incomprehensibles essences spirituelles. Impartials journalistes de Trevoux, illustres auteurs d'un journal, non *chretien*, mais très devot, dans lequel le fiel, le mensonge, l'ignorance, la mauvaise foi & l'impudence se disputent le premier rang: vertueux & discrets Ecrivains de la Gazette ecclesiastique, qui d'un stile tantôt fanatique, tantôt bas & rampant, repandés vôtre venin également sur les grands hommes de vôtre nation, sur vôtre Roi, sur ses ministres, & qui loués avec tant de raison & de modestie un tas de Seditieux & de miserables Convulsionaires, dignes ou des prisons de Bicêtre ou des petites maisons: vous tous vous êtes des Dieux sur la terre, *vos estis Dii*, vous savez tout; & l'on seroit tenté de croire qu'à tant de belles connoissances vous joignés celle du bien & du mal, si l'on ne vous voioit pas taire toujours le dernier, & ne jamais donner des marques que vous connoissiés le premier,

συνυπεῖναι ἀλλήλοις. τὸ μὲν ποιοῦν (ἐν ἑτέρῳ) τὴν γένεσιν, τὸ ὑπεράνω σελήνης ἐστὶ πᾶν. σύνεγγυς δὲ μᾶλλον ὁ ἥλιος κατά γε τὰς προσόδους ϗ τὰς ἀφόδους, μεταβάλλων τὸν ἀέρα συνεχῶς πρὸς λόγον ψύχους (τε) ϗ θερμασίας, ᾧ συνεπακολουθεῖ καὶ τὴν γῆν μεταβάλλειν, ϗ πάντα τὰ ἐπὶ γῆς.

dans une autre chose, & une chose qui engendre en soi, sont deux substances diférentes qui se prêtent mutuellement l'existence. Or ce qui opere la génération dans une autre chose, c'est toute la partie du monde, qui est au dessus de la Lune: le Soleil, qui est dans cette partie, tantôt en s'approchant, tantôt en s'éloignant, fait le changement continuel de l'air selon la force du froid & du chaud; d'où il s'ensuit que la terre, & toutes les choses qui sont sur la terre, changent à leur tour.

§. 23. Εὖ δὲ ἔχει ϗ ἡ λόξις τῶν ζωδίων τοῦ πόλου πρὸς τὴν τοῦ-

§. 23. L'obliquité des signes du Ciel s'accorde bien avec le cours du soleil, & cette obliquité est la

ἡλίου

cause en général de la génération, & de l'arrangement de l'Univers, qui a en lui la puissance *active* & la *passive*. *Il faut donc établir comme un principe certain*; que la chose qui engendre dans une autre, est ce qui est au dessus de la Lune; & que la chose qui engendre dans soi, est ce qui est au dessous de la Lune. Or ce qui est composé de ces deux choses, ou de ces deux substances, sçavoir de la partie divine du monde, qui est toûjours dans un grand mouvement & *reside au dessus de la Lune*, & de la partie qui est produite, sujette aux changements, & *placée au dessous de la lune*, c'est l'Univers.

ἡλίου φοράν· αἰτία γὰρ καὶ αὐτὴ τῆς γενέσεως ἐςί. καθόλου δὲ ἡ τοῦ παντὸς διακόσμησις, ὥςτε εἶναι ἐν αὐτῇ τὸ μὲν ποιοῦν, τὸ δὲ πάσχον. τὸ μὲν οὖν ἐν ἑτέρῳ γεννῶν, τὸ ὑπεράνω (τῆς) σελήνης ἐςί· τὸ δὲ ἐν ἑαυτῷ, τὸ ὑποκάτω σελήνης. τὸ δὲ ἐξ ἀμφοτέρων αὐτῶν, τοῦ μὲν ἀεὶ θέοντος θείου, τοῦ δὲ ἀεὶ μεταβάλλοντος γεννητοῦ, κόσμος ἄρα ἐςίν.

Κεφάλαιον γ'.

§. 1.

Ἀνθρώπου δ' ἀρχὴ γενέσεως πρώτη οὐ γέγονεν ἐκ γῆς οὐδὲ τῶν ἄλλων ζώων, οὔτε φυτῶν, ἀλλ' ἀεὶ τῆς διακοσμήσεως οὔσης ἀνάγκη καὶ τὰ ἐνυπάρχοντα καὶ τὰ ἐνδιακεκοσμημένα συνεπτῖναι. πρῶτον μὲν γὰρ ἀεὶ ὄντος τοῦ κόσμου, ἀναγκαῖον καὶ τὰ

μέρη

Chapitre III.

§. 1.

Le premier commencement de la génération des hommes, des autres animaux, & des plantes n'a pas été produit par la terre, [1] mais l'arrangement & la durée en a été de tout tems. Car il est necessaire que les choses, qui sont dans le

[1] *Αλλα αει της διακοσμησεως ουσης, mais l'arrangement & la durée en a été de tout tems.* L'éternité de la génération des hommes, des plantes, & des animaux est une suite necessaire de l'éternité du monde, & dès que l'on admet l'un de ces sentimens il faut admettre l'autre. Aristote, & ses disciples les Peripateticiens, tiroient même de la necessité de l'éternité de la génération des animaux, un de leurs plus forts argumens pour prouver celle du monde. Ils demandoient lequel, lors de l'arrangement de la matière, avoit été formé le premier, de l'œuf ou de l'oiseau; car il ne peut y avoir d'œuf sans oiseaux ni d'oiseaux sans œuf; ainsi ils soutenoient, qu'il devoit y avoir une espece de cercle dans les semences, & que les œufs & les oiseaux avoient toujours été engendrés, &

pro-

monde & qui sont arrangées dans lui, coexistent avec lui. Le monde ayant toujours été, il faut donc que ses parties aïent toujours coexistées avec lui.

§. 2. J'appelle parties *du monde* le ciel, la terre, & l'intervale qui est entre eux, apellé la moyenne region, [a] *qui ont dû*

μέρη αὐτοῦ συνυπάρχειν· λέγω δὲ μέρη, οὐρανὸν, γῆν, τὸ μεταξὺ τύτων. ὃ δὴ μετάρσιον ϗ ἀέριον ὀνομάζεται· οὐ γὰρ ἄνευ τούτων ἀλλὰ σὺν τούτοις, ϗ ἐκ τούτων ὁ κόσμος.

§. 2. Τῶν δὲ μερῶν συνυπαρχόντων, ἀνάγκη ϗ τὰ ἐμπεριεχόμενα συνυπάρχειν αὐτοῖς. οὐρανῷ μὲν ἥλιον,

produits alternativement l'un par l'autre, sans que leur espece eut jamais eu ni origine ni commencement. Par conséquent le monde, dans lequel s'étoit fait cette génération éternelle, devoit lui-même être éternel.

[a] Ὁ δὴ μεταρσιον και αεριον ονομαζεται, *apellé la moyenne region*; mot à mot, δη ο ονομαζεται μεταρσιον και αεριον, *qui est nommé sublime & l'air.* Aristote ne s'est point servi du mot μεταρσιον pour signifier l'intervale qui est entre le ciel & la terre, il l'a emploié pour exprimer les choses qui naissent, qui sont engendrées, & qui paroissent dans cet intervale. Mais Philon le Juif l'a emploié dans le même sens qu'Ocellus, dans l'ouvrage qu'il a ecrit sur la durée du monde, περι αφθαρσιας κοσμου,

Μετα-

ον, σελήνην, ἀπλανεῖς τέ ἀςέρας καὶ πλανήτας. τῇ δέ γῆ ζῶα, φυτὰ, χρυσὸν, ἄργυρον· μεταρσίῳ δὲ καὶ ἀερίῳ πνεύματα, ἄνεμον, μεταβολὴν ἐπὶ τὸ θερμότερον, μεταβολὴν ἐπὶ τὸ ψυχρότερον· σὺν τούτῳ γὰρ οὐρανὸς σὺν τῷ τὰ περιεχόμενα ἔχειν, καὶ σὺν τούτῳ γῆ σὺν τῷ τὰ ἐπ' αὐτῆς φυόμενα ἢ βοσκόμενα ὑπεῖναι, ἢ σὺν τούτῳ μετάρσιον

toujours exister. Le monde ne pouvant subsister sans ses parties, mais subsistant par elles, & avec elles; donc toutes les parties du monde existent nécessairement avec lui; & il s'ensuit absolument que les choses, qui sont contenues dans ces parties, coexistent avec elles: *par exemple* le soleil, la lune, les étoiles, les planetes coexistent a-

3 Μεταρσιω δε και αεριω πνευματα, ανεμον, μεταβολην επι το θερμοτερον, μεταβολην επι το ψυχροτερον. *Les vents, les changemens du chaud au froid, & du froid au chaud, sont dans la moyenne region.* Mot à mot: *Et dans le sublime & l'air (sont) les soufles, les vents, le changement en plus froid.*

4 Τι γενος υπερεχον των αλλων. *Une certaine sorte d'êtres animés*, mot à mot, *une certaine race (d'êtres) superieurs aux autres.*

5 Εν μεν ουρανω το των θεων. *Savoir les Dieux dans le ciel*, ou bien, *la race des Dieux dans le ciel.* Lorsqu'Ocellus dit, que les Dieux ont été placés dans le ciel, il ne faut pas penser qu'il ait entendu, par le mot εντετακται, *a été placé en dedans*; qu'il y ait

vec la terre & les vents, [3] les changemens du chaud au froid, & du froid au chaud dans la moyenne region. Ainsi donc le ciel existe & *a toujours existé* avec les choses qu'il contient & de même la terre avec les choses qui naissent d'elle & qu'elle nourrit, & la moyenne region avec les choses qu'elle renferme.

σιον ϗ ἀέριον, σὺν τῷ τὰ ἐν αὐτῷ πάντα τὰ γινόμενα γίνεσθαι.

§. 3. Une certaine [4] sorte d'êtres animés ayant été placée, de tout tems, dans chaque intervale : sçavoir les Dieux [5] dans le ciel, sur

§ 3. Ἐπεὶ οὖν καθ' ἑκάστην ἀποτομὴν ὑπερέχον τὶ γένος ἐντέτακται τῶν ἄλλων, ἐν μὲν οὐρα-

ait eu un tems où les Dieux n'étoient pas dans le ciel, mais au contraire ils ont été toujours co-éternels avec lui & avec l'univers ; cette co-éternité des Dieux & du monde n'étoit point un sentiment absurde. Car un grand Saint, dont le genie étoit très-profond, a soutenu que le monde pouvoit être éternel, & Dieu être la cause premiere du monde ; tous ses disciples, qui composent aujourdhui un des plus respectables ordres de l'eglise romaine, soutiennent cette opinion.

Dès que l'on admet une cause suffisante, il est necessaire d'admettre un effet. Dieu est la cause suffisante de la production des creatures : or cette cause suffisante des creatures étant éternelle, il faut que les

les créatures, qui sont l'effet de cette cause, soient éternelles. Un être qui agit par sa volonté ne retarde jamais l'action de cette volonté, si ce n'est parce qu'il attend encore quelque chose, qui n'est point dans le moment present, & dont le défaut arrête sa puissance: ou bien qu'il manque de pouvoir, ou qu'il est obligé d'attendre un autre tems, & de diférer ce qu'il veut faire; mais si cet agent ne trouve aucun de ces obstacles, d'abord l'effet suit sa volonté, comme lorsqu'un homme veut mouvoir un membre, il le meut dans le moment, s'il n'y a aucune cause, exterieure ou interieure, qui s'opose à l'execution de sa volonté, & s'il persiste toujours dans cette même volonté: or il est constant que tout ce que Dieu veut à present, il l'a voulu dans toute l'éternité, car Dieu ne peut être vacillant dans ses resolutions; il est aussi certain que rien ne peut ni arrêter, ni s'oposer à sa volonté toute puissante; il est donc necessaire que Dieu ait crée le monde de tout tems, Dieu étant l'agent de la création de l'univers, & un agent qui agit par sa volonté produisant toujours son effet. *Agens per voluntatem non retardat suum propositum exequi de aliquo faciendo, nisi propter aliquid in futurum expectatum quod nondum adest: & hoc quandoque est in ipso agente, sicut cum expectatur perfectio virtutis ad agendum, aut sublatio alicujus impedientis virtutem. Quandoque vero extra agentem, sicut cum expectatur præsentia alicujus coram quo actio fiat: vel saltem cum expectatur præsentia alicujus temporis opportuni quod nondum adest. Si enim voluntas sit completa, statim potentia exequitur, nisi sit defectus in ipso: sicut ad imperium voluntatis statim sequitur motus membri, nisi sit defectus potentiæ motivæ exequentis motum: & per hoc patet quod cum aliquis vult aliquid facere, & non statim fiat, quod vel*

vel hoc fit propter defectum potentiæ qui expectatur removendus, vel quia voluntas non est completa ad hoc faciendum. Dico autem complementum voluntatis esse, quando vult hoc absolute facere omnibus modis. Voluntas autem incompleta est, quando aliquis non vult facere hoc absolute, sed existente aliqua conditione quæ nondum adest, vel nisi subtracto impedimento quod adest. Constat autem, quod quicquid Deus nunc vult quod fit, ab æterno voluit quod sit: non enim novus motus voluntatis ei advenire potest, nec aliquis defectus vel impedimentum potentiæ ejus adesse potuit, vel aliquid aliud expectari potuit ad universalis creaturæ productionem, cum nihil aliud sit increatum nisi ipse solus, ut supra ostensum est. Necessarium igitur videtur, quod ab æterno creaturam in esse produxerit. S. Thomæ Aquinat. Summa catholicæ fidei. Lib. II. cap. 32. pag. 387.

Dieu a eu la volonté, pendant toute l'éternité, ou de produire l'univers ou de ne le pas produire; or il est manifeste qu'il a eu la volonté de le produire; donc il l'a produit de toute éternité, l'effet suivant toujours la puissance d'un agent qui agit par volonté. *Aut igitur voluntas sua est de hoc, quod nunquam creatura sub æternitate ejus constituatur, aut quod semper constat. Non autem voluntas eius de hoc, quod nunquam creatura eius esse æterno constituatur: cum pateat creaturas voluntate eius esse institutas. Relinquitur igitur de necessitate (ut videtur) quod creatura semper fuit. id. ibid.*

La bonté de Dieu étant infinie, & le bonheur des créatures dépendant de cette bonté, que Dieu leur communique, elle a dû leur être communiquée dans toute l'éternité, & non pas dans un certain tems determiné; car c'est l'essence de la bonté divine de faire toujours ce qui est le meilleur & le plus utile aux crea-

creatures, *quia finis creaturarum est divina bonitas quæ in tota æternitate eodem modo se habet, in se*; c'est la reflection d'un habile Commentateur de St. Thomas. Mais ecoutons ce grand Saint parler lui même. *Cum bonitas divina perfectissima sit, non hoc modo dicitur, quod omnia à Deo processerunt propter bonitatem ejus, ut ei aliquid ex creaturis accresceret: sed quia bonitatis est ut seipsam communicet prout possibile est, in quo bonitas manifestatur. Cum autem omnia bonitatem Dei participent in quantum habent esse secundum quod diuturniora sunt, magis bonitatem Dei participant, unde & esse perpetuum speciei dicitur divinum esse: bonitas autem divina infinita est; ejus igitur est, ut se in infinitum communicet, non aliquo determinato tempore tantum; hoc igitur videtur ad divinam bonitatem pertinere, ut creaturæ aliquæ ab æterno fuerint*. id. 61. p. 389.

Les philosophes qui veulent, qu'il soit impossible que le monde puisse être éternel par la volonté de Dieu, aportent plusieurs raisons pour soutenir leur sentiment, je placerai ici les plus essentielles, & je n'emploierai pour les combattre que les reponses qu'y a fait S. Thomas.

I°. Il est demontré que Dieu est la cause de tous les êtres: or il faut que la cause soit premierement avant l'effet, car il ne peut point y avoir d'effet sans qu'une cause ait préexisté.

II°. L'on ne peut rien ajoûter à l'infini. Si le monde est éternel, il faut necessairement qu'on puisse ajouter à l'infini, ce qui est impossible. Il s'est écoulé dans l'éternité anterieure une infinité de jours & de revolutions du soleil, aux quels on doit ajoûter les revolutions, & les jours qui viendront à l'avenir, or rien ne peut être ajouté à l'infini, donc le monde ne peut être éternel.

Ces

Ces raisons, dit St. Thomas, quoiqu'elles ne soient point destituées de toute probabilité, n'ont rien de concluant, encore moins d'évident, & doivent être refutées en deux mots : *Has autem rationes, quia usque quaque non de necessitate concludunt, licet probabilitatem habeant, sufficit tangere.* Au premier argument S. Thomas repond, qu'il faut distinguer entre une cause, ou un agent qui agit, & produit son effet par le mouvement, & entre une cause qui agit dans l'instant & sans mouvement. Car dans le premier cas, il est vrai que l'effet n'arrive, que lorsque la cause a agi par le secours de ce mouvement : mais cela n'est pas ainsi dans le second cas, où l'agent produit son effet avec lui, & sans le secours de la primauté du tems, comme lorsque le soleil paroit il porte avec lui la lumiere dans le même instant. Le soleil est la cause, & la lumiere est l'effet, produit par lui, mais la lumiere quoique l'effet a toujours coexisté avec le soleil, & l'un n'a jamais été sans l'autre ; ainsi le soleil est bien la cause premiere de la lumiere, mais la lumiere a cependant toujours existée avec lui. *Quod enim primo dicitur, agens de necessitate praecedere effectum qui per suam operationem fit, verum est in his quae agunt aliquid per motum, quia effectus non est nisi in termino motus, agens autem necesse est esse etiam cum motus incipit. In his autem quae in instanti agunt, hoc non est necesse : sicut simul dum sol est in puncto orientis, illuminat nostrum hemisphaerium.* id. ib. cap. 38. p. 498.

Quant au second argument S. Thomas paroit n'en pas faire plus de cas que du premier Rien n'empêche, dit-il, que l'on ne puisse ajoûter au tems du côté où il est fini, car le tems est veritablement infini, si on le considere dans l'éternité anterieure ; mais il ne l'est pas, si on le considere dans le moment

ment present, car le moment present est le terme du passé : or toute chose qui a un terme n'est pas infini du côté de ce terme, donc l'on peut ajoûter de nouveaux jours à ceux qui se sont écoulés dans l'éternité anterieure. J'ai un peu étendu la solution de S. Thomas, la voici en original. *Quod etiam quarto proponitur, debile est : nam nihil prohibet infinito ex ea parte additionem fieri, qua est finitum. Ex hoc autem quod ponitur tempus æternum, sequitur quod sit infinitum ex parte ante, sed finitum ex parte post : nam præsens est terminus præteriti.*

L'opinion de la possibilité de l'éternité du monde, si telle avoit été la volonté de Dieu, a été defendue par de très-grands hommes. Le célébre Durand s'est conformé à l'opinion de S. Thomas, & le Cardinal Toleta, Jesuite, remarque que cette question est très-importante, par le merite de ceux qui l'ont soutenue & de ceux qui l'ont attaquée, *est autem quæstio*, dit-il, *nimis gravis propter placita diversa insignium doctorum. & propter rationes validas ex utraque parte & propter rei ipsius magnitudinem.* Ensuite le même Cardinal recapitule les argumens de ceux, qui ont admis que le monde pouvoit être éternel par la volonté de Dieu ; & il dit ; Dieu a été de tout tems, & toujours également puissant, il a donc pû produire le monde de toute éternité, la consequence est certaine, & l'antecedent est très-vrai. Or Dieu a connu & voulu le monde de tout tems, il a donc pu le produire, parcequ'il avoit autant de facilité à le produire qu'à le connoître & à le vouloir, & que la simple connoissance & la simple volonté de Dieu produisent tous les Etres.

Si Dieu n'avoit pas pu produire le monde de tout tems, il s'ensuivroit qu'il ne l'auroit pas pû produire dans toute l'éternité anterieure à sa création,

tion; or l'éternité est un espace infini de tems, dans lequel Dieu n'auroit pas eu le même pouvoir, qu'il a eu lors de la création, ce qui est absurde, donc Dieu a pû créer le monde de toute éternité.

Si le monde n'avoit pû être crée dans toute l'éternité, cela viendroit parceque la cause & l'effet ne peuvent être dans le même instant, mais il est faux que la cause & l'effet ne puissent être dans le même instant: car si le soleil étoit éternel, la lumiere seroit necessairement éternelle, & si le pied, qui imprime sa marque, avoit toujours porté sur le sable, la marque auroit toujours coexisté avec lui. Cependant la lumiere est l'effet du soleil, & la marque ou le vestige l'effet du pied. Donc, lorsqu'une cause est éternelle, l'effet est coéternel avec elle, S. Thomas, le premier des Theologiens, a été de ce sentiment, ses Disciples Durand, Gregoire & plusieurs autres l'ont suivi. *Est autem quæstio nimis gravis propter placita diversa insignium Doctorum, & propter rationes validas ex utraque parte, & propter rei ipsius magnitudinem. Imprimis est argumentum primum, quo probatur Mundum potuisse ab æterno esse. Deus ab æterno fuit jam omnipotens, sicut cum produxit mundum; ab æterno potuit producere mundum. Consequentia certissima est, & antecedens verissimum. Et hoc argumentum est præcipuum pro hac sententia.*

Secundo. Deus ab æterno cognovit mundum, & voluit: ergo potuit mundum producere. Probatur consequentia: Quia tantæ facultatis est ipsi mundum producere, quantæ cognoscere & velle; immo sola cognitione & voluntate producit res has.

Tertio. Si ab æterno non potuisset mundum producere, sequitur quod debuit exspectare per æternitatem, ut mundum posset producere. Aeternitas autem major

ουϱανῷ τὸ τῶν ϑεῶν, ἐν δὲ γῇ ἄνθϱωπος· ἐν δὲ | la terre les hommes, & dans [6] la moyenne region les demons, si

τῷ

major est quocunque tempore, & sic exspectaret per multum temporis; quod absurdum est & impossibile.

Quarto. Si mundus non potuisset ab æterno esse, ex eo foret, quia non possunt esse in unico instanti simul causa & effectus, producens & productum, sed hoc falsum est, ut colligitur ex his sensibilibus. Si enim sol ab æterno esset, lumen ab æterno esset, & si pes, similiter vestigium. At lumen, & vestigium effectus sunt efficientis solis, & pedis; potuit ergo cum causa æterna effectus coæternus esse. Cujus sententiæ est S. Thomas Theologorum primus, I. p. 9. 46. art. 2. *& cum eo ipsius discipuli. Similiter Durand.* 2. d. I. q. 2. *&* Gregor. 2. Sen. d. 2. q. 3. *Francisc. Toletæ &c; Commentaria, &c. in Lib. VIII. Physic. Arist. Cap. 2. quæst. 2. fol.* 214. *Col. I.*

En voila je crois assés pour justifier un philosophe, privé des lumieres de la revelation, d'avoir cru que les Dieux avoient toujours coexisté avec le monde, & étoient coéternels avec lui: l'on voit qu'il n'y a aucune absurdité dans ce sentiment; & que même étant éclairés par la foi, les plus grands Saints, & les plus illustres Philosophes ont soutenu, que l'univers pourroit être éternel, avoir toujours coexisté avec Dieu, s'il l'avoit voulu de toute éternité; l'effet subit suivant toujours sa volonté.

[6] Εν δὲ τῳ μεταμεϱιῳ τοπῳ δαιμονες *& dans la moyenne region les Demons*, mot à mot; *& dans le lieu sublime les Demons.* Il est étonnant que les anciens

phi-

l'on veut raisonner conséquemment, il faut convenir que les

τῷ μεταρσίῳ τόπῳ δαίμονες, ἀνάγκη τὸ γένος

philosophes aïent connu l'espece d'êtres qui se trouvent entre Dieu & les hommes, & qui forment, pour ainsi dire, une chaine entre la divinité & l'humanité. La race de ces demi-Dieux, ou demons τι γένος δαιμόνων, ressemble parfaitement à ce que les premiers Peres de l'Eglise ont dit de la nature des anges, jusqu'au siècle de S. Augustin & même après; ils ont tous prétendu, que les anges étoient formés d'une matiere plus subtile & moins crasse, que celle dont les hommes sont composés, mais plus grossiere que celle qui faisoit la nature divine. Ainsi ils étoient spirituels eu égard aux hommes, & corporels eu égard à Dieu, qui cependant étoit lui-même corporel mais composé d'une matiere ignée, d'un feu epuré & subtil. Origene établit cette distinction de la nature de Dieu, de celle des anges, & de celle des hommes; c'est ce que montre élégamment le célébre Mr. Huet dans son Commentaire sur les ouvrages d'Origene. *Deus igitur, cui anima similis est, juxta Originem reapse corporalis est, sed graviorum tantum ratione corporum incorporeus.* Voila la diférence de la subtilité de la matiere qui compose Dieu & l'ame humaine: & voici celle qui se trouve entre les anges & les hommes. *Angelos porro propter eximiam corporum subtilitatem spirituales dixerit, habita corporum nostrorum ratione quæ crassa sunt. Huet. Origenian. lib. 2. quæst. V. de Angel. art.* 5. Les philosophes payens, qui admettoient les Demons, en faisoient des intelligences, qui participoient tout à la fois à la nature divine & à l'humaine, ils étoient coéternels avec l'univers,

νος τῶν ἀνθρώπων αἰ-
διον εἶναι· εἴπερ ἀλη-

race des hommes est éternelle, *puisque nous avons prouvé* que non

θῶς

nivers, exempts de la mort, mais ils étoient sujets aux passions humaines, & pouvoient même contenter l'amour, qu'ils avoient quelquefois pour de simples mortelles.

Quelque fausse que fut cette opinion, les Peres de l'Eglise, loin de la rejetter, la rendirent d'un plus grand poids, en soutenant que les Demons n'étoient que des anges qui avoient été punis, pour avoir connu charnellement des femmes. Il falloit donc que ces anges fussent des substances corporelles, car les actes amoureux, que leur faisoient faire les Peres de l'Eglise, ne se font point par des êtres immateriels: le contact corporel est absolument necessaire à la génération. *In coitu*, disent tous les medecins, *nisi fiat ejaculatio*, *nulla sequitur generatio ab actu veneris*. Tous les Peres de l'Eglise crurent donc jusqu'à S. Augustin, qui fut lui-même de ce sentiment, que tous les anges, les bons ainsi que les mauvais, étoient corporels: Origene, Tertulien, S Justin, Athenagore, Tatien, Lactance, S. Augustin, S. Basile & plusieurs autres. Je me contenterai d'exposer ici aux Lecteurs, les sentimens de ceux que je viens de nommer, & je montrerai ensuite, que le dogme de l'ange gardien a une grande ressemblance avec celui des Demons anciens. Voïons d'abord la preuve, que presque tous les Peres de l'Eglise ont fait les anges corporels.

„ Les anges, *dit S. Justin*, aïant desobéi aux or-
„ dres, qui leur avoient été donnés, & ayant été
„ vaincus par les femmes, ils habiterent avec elles &

en-

seulement les parties du monde existent, & *ont toujours existé avec*

θεῶς ὁ λόγος συμβιβάζει, μὴ μόνον τὰ μέ-

G 2 ρη

„ engendrerent des enfans, qui furent les Demons, & „ qui reduisirent le genre humain dans la servitude."

Οἱ δὲ ἄγγελοι, παραβάντες τήνδε τὴν τάξιν, γυναικῶν μίξεσιν ἡττήθησαν, καὶ παῖδας ἐτέκνωσαν, οἵ εἰσιν οἱ λεγόμενοι δαίμονες. καὶ προσέτι λοιπὸν τὸ ἀνθρώπειον γένος ἑαυτοῖς ἐδούλωσαν. *Angeli autem ordinationem sive dispositionem eam transgressi, cum mulieribus, concubitus causa, & amoribus victi, tum filios procreaverunt eos, qui demones sunt dicti, atque insuper reliquum genus humanum in servitutem suam redegerunt.* St. Justini philosoph. mart. Oper. Apol. 1. pag. 44.

Athenagore est encore plus précis sur l'amour des anges avec les femmes, „ ils déchurent, *dit-il*, de „ leur état, les uns par la passion dont ils furent épris „ pour les femmes, & leur prince par la negligence „ & son peu de probité, dans les choses dont il avoit „ été chargé. Or des amours de ces anges naquirent „ les géans." ἐκεῖνοι (ἄγγελοι) μὲν, εἰς ἐπιθυμίαν πεσόντες παρθένων, καὶ ἥττους σαρκὸς εὑρεθέντες, οὗτος δὲ, ἀμελήσας, καὶ πονηρὸς περὶ τὴν τῶν πεπιστευμένων γενόμενος διοίκησιν, ἐκ μὲν οὖν τῶν περὶ τὰς παρθένους ἐχόντων, οἱ καλούμενοι ἐγεννήθησαν γίγαντες. *Itaque a statu suo defecerunt angeli, amoribus capti virginum, & libidine carnis accensi: ipse vero princeps, tum negligentia, tum improbitate circa procurationem sibi concreditam; ex amatoribus igitur virginum gigantes, ut vocant, nati sunt.* Athenag. legat. pro Christian. pag. 27.

Selon Tatien „ les Demons ne sont pas composés „ d'une chair humaine, mais d'une matiere legere, „ telle que le feu & l'air, qui ne peut être aperçue

„ que

ἐν συνυπάρχειν τοῦ κόσμου, ἀλλὰ καὶ τὰ

lui; mais que les cho-ses, qui sont conte-nues dans ses parties,

„ que par ceux à qui Dieu donne son Esprit, & non
„ point par les autres hommes, qui n'ont que la sim-
„ ple connoissance acquise par leur ame.“ δαίμονες δὲ πάντες σαρκίον μὲν οὐ κέκτηνται, πνευματικὴ δέ ἐστιν αὐτοῖς ἡ σύμπηξις ὡς πυρὸς, ὡς ἀέρος, μόνοις δὲ τοῖς πνεύματι Θεοῦ φρουρουμένοις εὐσύνοπτα καὶ τὰ τῶν δαιμόνων ἐστὶ σώματος. τοῖς λοιποῖς δὲ οὐδαμοῦ, λέγω δὲ τοῖς ψυχικοῖς. *Porro Dæmones omnes non carnea, sed spirituali concretione constant, qualis est ignis & aër, quæ corporum constitutio a solis illis perspici potest, qui spiritu Dei muniuntur, non item a ceteris hominum quos anima regit.* Tatiani Assirii Oratio contra Græcos pag. 154.

Nous venons de raporter, ce qu'Origene a dit de la nature des anges, ainsi nous ne le repeterons point ici. „ On peut aprendre dans les Saintes Ecritures,
„ *dit Tertulien*, comment du pêché de certains an-
„ ges, qui par le dereglèment de leur propre volonté
„ ont laissé corrompre leur innocence, est sortie la
„ race des Demons, race encore plus corrompue,
„ que ces malheureux anges dont elle tire son origi-
„ ne, & que Dieu a condamnée avec eux.“ *Quomodo de angelis quibusdam sua sponte corruptis, corruptior gens dæmonum evaserit damnata a Deo generis auctoribus apud literas sanctas ordine cognoscitur.* Tert. Apolog. Cap. 22.

„ Dieu, *dit Lactance*, envoia ses anges pour avoir
„ soin de la vie des hommes, & pour les garantir de
„ tout mal, il ordonna en même tems aux anges de
„ prendre garde de ne souiller d'aucune tâche leur
„ nature angelique, mais ils furent trompés par le
„ Dia-

ont de même toujours existé avec ces mêmes parties.	τὰ περιεχόμενα τοῖς μέρεσι.

„ Diable, qui les porta à la volupté, & les poussa à
„ se souiller avec les femmes. Ils furent condamnés
„ & rejettés de Dieu à cause de ce pêché, ils perdi-
„ rent le nom & la nature d'ange, & devinrent des
„ satellites du Diable : “ *Deus angelos suos misit, ut vitam hominum excolerent, eosque ab omni malo tuerentur, his mandatum dedit ut se terrenis abstinerent; neque labe maculati, honore angelico mulctarentur. Sed eos quoque idem ille subdolus criminator, dum inter homines commorantur illexit ad voluptates, ut se cum mulieribus inquinarent; tum damnati sententia Dei, & ob peccata projecti & nomen angelorum & substantiam perdiderunt; ita diaboli satellites facti.* Lact. Inst. div. cap. XXVII. p. 50. edit. Cantabrig.

St. Ambroise établit, comme une verité autentique, l'opinion de la chûte des anges causée par les femmes. „ Lorsque l'Ecriture, *dit-il*, parle ainsi :
„ *Il y avoit des Géans dans ces jours sur la terre*, il
„ ne faut pas croire qu'elle veuille, selon la maniere
„ des poëtes, faire mention de ces géans, qu'ils di-
„ sent fils de la terre. L'Ecriture assure, que ces
„ géans avoient été procrées par les anges & par les
„ femmes ; & elle les apelle des géans parcequ'elle
„ veut exprimer la grandeur dont étoit leur corps. “ *Gigantes autem erant in terra in diebus illis: non poetarum more gigantes illos terræ filios, vult videri divinæ scripturæ conditor: sed ex angelis & mulieribus generatos adserit, quos appellat vocabulo, volens eorum exprimere corporis magnitudinem.* Ambrosius de Noe & arca Lib. un. cap. 4.

„ Dans

§. 4. Φθοραὶ δὲ καὶ μεταβολαὶ βίαιοι γίνονται κατὰ τὰ μέρη τῆς

§. 4. *Si l'on objecte*, qu'il arrive des destructions & des chan-

„ Dans un autre ouvrage St. Ambroise compare „ David aux anges, & dit qu'on doit lui pardonner „ d'avoir cedé une fois à la tentation, aïant été nour- „ ri dès l'enfance au milieu des honneurs, des ri- „ chesses & du pouvoir, puisque les anges du ciel, „ ainsi que l'Ecriture nous l'aprend, se sont souillés „ du même crime que lui." *Non miraris hominem, & angelis adæquandum judicas, plurimum vitæ suæ, immo a pueritia, in divitiis, honoribus, imperiis demorantem, in multis tentationibus positum, semel tantum locum errori dedisse, & ei errori quo etiam angeli cælorum, ut scriptura commemorat, de sua virtute & gratia dejecti sunt.* Ambros. Apolog. David. cap. I.

Voila une belle apologie pour les Rois, qui n'auront enlevé & seduit qu'une fois la femme d'un de leurs Sujets. On pourra les comparer aux anges, & se fonder sur l'autorité d'un Pere de l'Eglise. Il est vrai que ce Pere n'a pas pensé, que les anges furent changés en demons, pour avoir seduit des filles. Or la simple fornication est un pêché bien moins grand, que l'adultere qu'avoit commis David, & qu'il accompagna du meurtre du mari, dont il enlevoit la femme. Je demande donc à S. Ambroise, quelle punition n'auroit pas du essuïer David, si Dieu l'avoit puni aussi severement, qu'il punit les anges changés en diables? *& nunc Reges intelligite.*

S'il faut en croire le même S. Ambroise, les anges n'ont jamais vû Dieu le Pere, ainsi qu'aucun homme; lorsque Dieu a aparu à quelque creature, c'est le

gemens dans les parties de la terre, la mer prenant quelquefois

τῆς γῆς· ὁτὲ μὲν ἀνάχυσιν λαμβανούσης (τῆς) θαλάσσης εἰς ἕτε-

le Fils & non pas le Pere qui s'est montré. *Et quid de hominibus loquimur, cum etiam de ipsis cœlestibus virtutibus & potestatibus legerimus, quia Deum nemo vidit unquam, & addidit quod ultra cœlestes est potestates. Unigenitus filius, qui est in sinu patris, ipse enarravit. Aut adquiescatur igitur necesse est, si Deum patrem nemo vidit unquam, filium visum esse in veteri testamento. Ambros. expositio Evangel. sec. Luc. Lib. I. §. 25.*

St. Macaire ne parle pas des amours des anges, mais ils les fait corporels, ainsi que tous les Peres qui les ont fait engendrer les géans, & il donne également un corps aux demons. „Les anges, dit ce Pe„re, l'ame humaine & les demons ont des corps „qui, quoique subtils, ont cependant une forme, „une figure, & une substance selon la legereté de „leur nature, de la même maniere que le corps des „hommes a une forme, une figure & une substan„ce dans une nature plus crasse & solide.“ Ἕκαςος γὰρ κατὰ τὴν ἰδίαν φύσιν σῶμά ἐςιν, ὁ ἄγγελος ἡ ψυχή, ὁ δαίμων. ὅτι καὶ λεπτά ἐςιν, ὅμως ἐν ὑποςάσει, καὶ χαρακτῆρι, καὶ εἰκόνι κατὰ τὴν λεπτότητα τῆς φύσεως αὐτῶν, σώματα τυγχάνει λεπτὰ, ὥσπερ ἐν ὑποςάσει τοῦτο τὸ σῶμα παχύ ἐςιν. *Quamvis enim subtilia sint, tamen in substantia forma, & figura secundum tenuitatem naturæ eorum corpora sunt tenuia, quemadmodum & hoc corpus in substantia sua crassum, & solidum est. Sancti Patris Macarii Egyptii homeliæ. Homel. IV. cap. 9. pag. 48. Edit. Lips.* „La substance des an„ges, dit St. Basile, consiste dans un air leger, dans

ρον μέρος· ὁτὲ δὲ καὶ son cours dans un au-
ἀνιῆς τῆς γῆς ἐυρυνο- tre lit, la terre étant
μένης καὶ διϊσαμένης elle-même tantôt élar-

ὑπὸ

„ un feu subtil, selon ce qui est dans les Ecritures,
„ *il a fait les anges ses ministres, un feu brulant, c'est*
„ *pour cela qu'ils sont dans un lieu, qu'ils peuvent être*
„ *visibles lorsqu'ils veulent bien se montrer, dans la*
„ *forme de leur corps, à ceux qui sont dignes de les*
„ *voir.*" Itidem & in cœlestibus virtutibus, substantia quidem earum, puta spiritus est aërius, aut ignis, juxta id quod scriptum est: qui facit angelos suos spiritus, & ministros suos ignem urentem: ea propter & in loco sunt, & fiunt visibles, dum iis qui digni sunt aparent in specie propriorum corporum. *St. Basilii oper. tom. 2. de Spirit. sanct. cap.* 14. *pag.* 181.

Selon St. Augustin l'homme est quelque chose de moïen entre les bêtes & les anges. „ Car, *dit ce Pe-*
„ *re*, comme la bête est un animal sans raison &
„ mortel, & l'ange un animal raisonnable & im-
„ mortel; l'homme est entre les deux, au dessous des
„ anges & au dessus des bêtes; mortel avec les bê-
„ tes, & raisonnable avec les anges, en un mot ani-
„ mal raisonnable & mortel." *Sic ut homo medium quiddam inter pecora & angelos: ut quia pecus est animal irrationale atque mortale, angelus autem animal rationale & immortale, medius homo esset inferior angelis, superior pecoribus; habens cum pecoribus mortalitatem, rationem vero cum angelis: animal rationale mortale.* Sanct. Aug. de civ. Dei lib. IX. cap. 13. Le même Pere de l'Eglise, après avoir fait trois différentes classes d'animaux, celle des anges, des hommes, & des brutes, dit dans un autre endroit du

mê-

gie, & tantôt séparée par les vents, & par les eaux qui la mi-

ὑπὸ πνευμάτων ἢ ὑδάτων, κρύβδην ἐπιφερομένων. παντελὴς δὲ

G 5 φθορὰ

même ouvrage, qu'il y a de l'impudence à nier, que les demons ne puissent avoir un commerce charnel avec les femmes. Ecoutons-le parler lui-même. „ C'est une chose publique, & que plusieurs ont ex-„ perimentée, ou apris de ceux dont la foi ne peut „ être suspecte, que les sylvains, les satires & les fau-„ nes, qu'on apelle ordinairement incubes, ont sou-„ vent tourmenté les femmes, & contenté leurs pas-„ sions avec elles: & beaucoup de gens d'honneur „ assurent, que quelques demons, que les Gaulois „ apellent *Duscins* tentent, & executent tous les „ jours ces impuretés, ensorte qu'il y auroit de l'im-„ pudence à le nier." *Creberrima fama est, multique se expertos, vel ab eis qui experti essent, de quorum fide dubitandum non est, audivisse confirmant silvanos & faunos, quos vulgo incubos vocant, improbos sæpe extitisse mulieribus, & earum apetisse ac peregisse concubitum: & quosdam dæmones, quos dusios galli nuncupant, hanc assidue immunditiam & tentare, & efficere plures talesque asseverant, ut hoc negare impudentiæ videatur.* August. de civit. Dei. Lib. XV. cap. 23.

Nous venons de voir, qu'en général les plus illustres Peres de l'eglise, & les plus savans ecrivains chretiens admirent, comme une verité constante, jusqu'au cinquieme siècle de l'eglise, que les anges & les demons étoient corporels & capables de connoître les femmes charnellement. Les lecteurs seront peut être curieux de savoir, de quelle maniere les Peres de l'eglise entendoient, que pouvoit se faire

un

un coït aussi extraordinaire. Louis de Vives, dans son excellent commentaire sur la Cité de Dieu de S. Augustin, nous explique cela fort au long : il remarque que Psellus dit, que les demons repandent une semence, d'où sort une espece d'animal fort petit. Ils ont des parties genitales différentes de celles des hommes. Mais ces parties genitales ne sont pas le partage de tous les demons, il y en a qui en sont privés. Seroit ce par hazard les demons chanteurs, destinés à la musique du prince des tenebres ? Si cela étoit, il seroit bien facheux que l'on imitat une pareille conduite à Rome, & que les hommes se traitassent dans la ville sainte aussi mal, que les diables se traitent entre eux. *Psellus refert dæmones semen jacere, ex quo perpusilla quædam oriuntur animalia, habereque membra genitalia, sed non qualia homines; excrementum ex illis manare, quod tamen non omnibus dæmonum generibus contingat.* Lud. Viv. commentar. in civit. Dei. Aug. lib. XV. cap. 23.

Avant de finir ce qui regarde la nature des demons, il faut observer qu'il y en a de males & de femelles. On appelle les males des *incubes* & les femelles des *succubes*. „ Il y a, *dit Louis de Vives*, encore aujourdhui „ des nations, qui font gloire de tirer leur origine „ des demons, qui ont connu des femmes sous des „ formes humaines, ou qui se sont accouplés avec „ des hommes sous la figure des femmes. Cette origine me paroit plus honteuse, que celle qui vient „ par les pirates, par les voleurs, & par les assassins „ les plus indignes." Je ne suis pas ici tout à fait du sentiment de Louis de Vives, & je ne sais pas si je n'aimerois pas mieux, qu'on me reprochat d'être descendu d'Astarot, ou de Belsebut, que de Guignard, de Malagrida, du Dominicain qui empoisonna un Empereur en lui donnant la communion & de celui qui

qui assassina Henri trois. Quoi qu'il en soit, voici ce que dit Louis de Vives: *Ab incubando demones qui mulieribus commiscentur, a superventu incubi dicuntur: qui viris, & patiuntur muliebria succubi: extant hodie nonnullæ gentes, quæ originem suam habere gloriantur a dæmonibus, qui coierint cum fœminis virili forma, aut cum viris fœminea: quod turpius esse mihi videtur quam referre nobilitatis suæ initia in piratas, aut latrones, aut sicarios insignes, quod multi faciunt.* Lud. Viv. in civ. Dei. Aug. lib. XV. cap. 23. Les lecteurs s'apperceveront qne j'ai traduit ce passage le plus modestement qu'il m'a été possible, je suis très-mortifié que la dècence m'y contraigne, car il n'y a peut-être rien de si plaisant que des demons, *qui patiuntur muliebria*, quelle source de plaisanterie.

On ne doit pas être étonné de voir, que tant de Peres se soient trompés sur la nature des anges & des demons, jusqu'à ce que l'Eglise ait decidé que les uns & les autres étoient des êtres purement spirituels, & incapables d'aucun commerce charnel avec les femmes; car il y a un endroit dans l'Ecriture qui paroitroit encore établir le sentiment de ces anciens Docteurs, si l'Esprit de Dieu, qui nous instruit toujours par les décisions infaillibles des saints Conciles, ne nous avoit apris comment il faut expliquer cet endroit des Ecritures, qui avoit trompé les premiers Peres. Voici cet endroit de la Genese. „Comme „les hommes se furent multipliés sur la terre, & qu'„ils eurent engendré des filles, les anges de Dieu, „voïant que les filles des hommes étoient bonnes, „choisirent pour femmes celles qui leur plaisoient. „Alors Dieu dit, mon Esprit ne demeurera plus dans „ces hommes, car ils ne sont que chair, & ils ne „vivront plus que six vingt ans. Or en ce tems-là „il y avoit des géans sur la terre, & depuis les enfans

„de

„ de Dieu aïant commercé avec les filles des hom-
„ mes, ils engendroient pour eux mêmes, & ceux
„ qu'ils engendroient étoient ces Géans, qui étoient
„ si renommés dans le monde.“ *Et factum est, postquam cæperunt homines multi fieri super terram, & filiæ natæ sunt illis: videntes angeli Dei filias hominum quia bonæ sunt, sumpserunt sibi uxores ex omnibus quas elegerant. Et dixit Dominus Deus: non permanebit spiritus meus cum hominibus his in æternum, propter quod caro sunt, erunt autem dies eorum centum viginti anni: gigantes autem erant super terram his diebus illis. Et post illud cum intrarent filii Dei ad filias hominum, & generarent sibi, illi erant gigantes a sæculo homines nominati.* Genes. cap. VI. vers. 1. 2. 3. 4.

Il faut convenir de bonne foi, qu'il n'y a rien qui paroisse si clair que cet endroit, & qu'il étoit presque impossible que les Peres ne l'expliquassent pas à la lettre: mais ce qui sans doute les jetta encore plus dans l'erreur, c'est un passage de St. Paul qui paroit précisement apuïer celui, que nous venons de citer de la Genese. *L'homme*, dit cet Apotre, *n'a pas été crée à cause de la femme, mais la femme à cause de lui, la femme doit donc avoir une puissance sur sa tête à cause des anges.* „ Etenim non creatus est vir propter
„ mulierem, sed mulier propter virum, propter hoc
„ debet mulier potestatem habere supra caput pro-
„ pter angelos.“ Le grec est tout aussi précis & peut être plus expressif. Καὶ γὰρ οὐκ ἐκτίσθη ἀνὴρ διὰ τὴν γυναῖκα, ἀλλὰ γυνὴ διὰ τὸν ἄνδρα. Διὰ τοῦτο ὀφείλει ἡ γυνὴ ἐξουσίαν ἔχειν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς διὰ τοὺς ἀγγέλους. *D. Pauli Epist. ad Corinth. XI. v. 9. & 10.*

Il parut évident aux Ecrivains des quatre premiers siecles de l'Eglise, que S. Paul, parlant de la necessité que la *femme fut soumise à son mari, & qu'il étendit*

sa

ſa puiſſance ſur la tête de ſon épouſe à cauſe des anges, vouloit rappeller la chûte des premieres femmes avec ces mêmes anges, & faire ſentir que, puiſqu'elles avoient pû être ſeduites par des ſubſtances angeliques, elles pouvoient l'être bien aiſément par des hommes. Cet endroit à exercé la critique de tous les interprêtes de l'Ecriture, mais tous ceux qui ne l'ont pas expliqué comme les anciens Peres, n'ont rien dit de convainquant, & qui donne aucun jour à ce paſſage, qui eſt clair dés que l'on convient que S. Paul a cru une tradition, qui dura plus de quatre cens ans après lui; c'eſt le ſentiment de Jean Daviſius, Docteur en Droit & en Theologie, & un des plus ſavans écrivains de ces dernier tems; *hunc certe locum*, dit-il, *miſere vexarunt interpretes; at is clarus eſt & apertus, ſi Paulus eam traditionem in animo habuiſſe cenſeatur.* Jo. Daviſius commentar. in Epiſt. divin. inſtit. Lactant. cap. XXVIII. pag. 50.

Je viens actuellement à la ſeconde choſe que je me ſuis engagé de prouver, c'eſt la reſſemblance du dogme des demons des philoſophes, avec celui des anges établi par les théologiens anciens & modernes.

Les demons étoient ſelon les payens, des intelligences celeſtes, qui tenoient un milieu entre les hommes & les Dieux, & qui ſervoient de mediateurs aux premiers envers les derniers. Plutarque dit, que ſelon Platon les bons demons ſont comme les interprêtes, & les meſſagers entre les Dieux & les hommes, portant les prieres des hommes aux Dieux dans le ciel; & de là raportant ſur la terre les oracles & les revelations des choſes cachées & des futures, & les biens que les hommes reçoivent Ὅ τε Πλάτων ἑρμηνευτικὸν τὸ τοιοῦτον ὀνομάζει γένος καὶ διακονικὸν, ἐν μέσῳ θεῶν καὶ ἀνθρώπων, εὐχὰς μὲν ἐκεῖ καὶ δεήσεις ἀνθρώπων ἀναπέμποντας, ἐκεῖθεν δὲ μαντεῖα δεῦρο καὶ δόσεις

σιν ἀγαθῶν φέροντας. Plato hoc genus inter homines ac Deos interpretum administrorumque fungi muneribus ait : qui ab hominibus vota precesque ad Deos perferant, a Diis ad homines oracula & dona bonarum rerum. Plut. de Isid. & Osi pag. 36.

St. Bernard s'explique de la même maniere sur les anges gardiens, que Plutarque sur les bons Demons: afin, dit ce Pere, qu'il n'y ait rien dans les cieux qui ne soit employé à nôtre bien, Dieu nous envoie ses anges, il les charge du soin de nôtre conduite, & leur ordonne de nous servir de gouverneur, *& ne quid in cœlestibus vacet ab opera sollicitudinis nostræ, beatos illos spiritus propter nos mittit in ministerium custodiæ nostræ, deputat, jubet nostros fieri pædagogos.* St. Bernard. serm. XII. in Psalm. *qui habitat.*

Plusieurs philosophes crurent, que les Demons étoient punis, lorsqu'ils ne remplissoient pas bien l'emploi dont ils étoient chargés, & qu'ils commettoient quelques fautes. „ Empedocle, *dit Plutarque*, prétend que les demons sont chatiés des „ fautes & des offenses qu'ils font ; alors l'air les „ précipite dans le fond de la mer, qui les rejette „ sur la terre, la terre les renvoie dans le Ciel, „ d'où le soleil les repousse dans la moïenne ré- „ gion. Ainsi ils sont chassés & punis par tous les „ élémens, jusqu'à ce que leur faute étant expiée, „ & ayant repris leur premier état, ils retournent „ dans leur premiere demeure. Εμπεδοκλῆς δὲ καὶ δίκας φησὶ διδόναι τοὺς δαίμονας ὧν ἐξαμάρτωσι καὶ πλημμελήσωσιν,

Αἰθέριον μὲν γάρ σφε μένος πόντονδε διώκει,
Πόντος δ' ἐς χθονὸς οὖδας ἀπέπτυσε, γαῖα δ' ἐς αὐγὰς
Ἠελίου ἀκάμαντος, ὁ δ' αἰθέρος ἔμβαλε δίναις·
Ἄλλος δ' ἐξ ἄλλου δέχεται, στυγέουσι δὲ πάντες·

ἄχρις

ἄχρις οὗ κολασθέντες οὕτω καὶ καθαρθέντες, αὖθις τὴν κατὰ φύσιν χώραν καὶ τάξιν ἀπολάβωσι.

Empedocles genios etiam poenas peccatorum delictorumque luere affirmat.

In mare namque illos adigit vis ætheris urgens
Expuit in terræ pontus sola: terraque in almi
Lampada propellit solis: sol ætheris illos
Verticibus celer immittit. Sic ordine longo
Unus post alium exosos scelerum excipit ultor.

donec supliciis expiati ac lustrati pristinæ naturæ locoque suo restituantur. Plutar. de iside & osiride Tom. I. pag. 361.

Origene prétendoit, ainsi qu'Empedocle, que les anges étoient punis lorsqu'ils commettoient quelques fautes, comme cela étoit arrivé, & atesté par les saintes Ecritures, mais il croioit qu'après avoir été chatiés, ils reprenoient leur premier état. „Origene, *dit S. Augustin*, pense que le Diable même & „ses anges, aprés avoir longtems soufert, seront à „la fin delivrés de leurs tourmens, pour être associés „aux saints anges." *Misericordior profecto fuit Origenes, qui & ipsum diabolum atque angelos ejus graviora pro meritis, & diuturniora suplicia ex illis cruciatibus eruendos atque sociandos sanctos angelis credidit. Aug. de Civit. Dei Lib. XXI. Cap. XVII.*

Beaucoup de personnes suivirent anciennement le sentiment d'Origene, & il a encore aujourdhui bien des partisans, on a, pour en être persuadé, qu'à considérer ce qui se passe en Suisse, & surtout à Neufchatel. S. Augustin convient que le sentiment d'Origene a été condamné, mais il semble qu'il ne lui paroissoit pas extraordinaire „L'erreur de ceux, *dit-*„*il*, qui veulent, qu'il n'y ait que les damnés dont „les suplices finissent; pour jouir ensuite d'une feli„cité éternelle, est bien diférente de celle d'Origene.

„Ce-

„ Cependant si leur opinion est bonne & vraie, par-„ cequ'elle est indulgente, elle sera d'autant meil-„ leure & plus vraie qu'elle sera indulgente; que cet-„ te source de misericorde s'étende donc jusqu'aux „ anges reprouvés, au moins après plusieurs siecles „ de torture. Pourquoi se repand elle sur toute la na-„ ture humaine, & vient elle se tarir pour les an-„ ges?" *Quæ sententia si propterea bona & vera, quia misericors est, tanto erit melior & verior quanto misericordior fuerit, extendatur ergo ac profundatur fons hujus misericordiæ usque ad damnatos angelos, saltem post multa atque prolixa secula liberandos: cur usque ad universam naturam manat humanum, & quum ad angelicam ventum fuerit, mox arescit?* id. ib.

Le même S. Augustin examine ensuite dans un autre chapitre les raisons, sur les quelles se fondent ceux, qui ne faisoient point les peines éternelles, il raporte tous les passages de l'Ecriture qui les favorisent, entre autres celui-ci: *Dieu oubliera-t-il sa clemence: & sa colere arretera-t elle le cours de ses misericordes?* „ Si l'on objecte, *dit S. Augustin*, que „ les menaces de Dieu sont donc fausses, puisqu'il „ ne condamnera personne; on explique qu'elles ne „ sont pas plus fausses, que celles qu'il fit à Ninive „ de la détruire, ce qui n'arriva pourtant pas quoi-„ qu'il l'eut menacée sans condition: car le Prophe-„ te ne dit pas: Ninive sera détruite, si elle ne se „ corrige & ne fait penitence; mais *encore quarante „ jours & Ninive sera détruite*. Cette menace étoit „ donc vraie, parceque les habitans de Ninive me-„ ritoient ce chatiment, mais Dieu ne l'executa „ point, parceque *sa colere n'arrêta pas le cours de „ sa misericorde*, & qu'il se laissa flêchir à leurs lar-„ mes. Si donc il pardonne alors, quoique cela dût „ affliger son Prophete, combien se rendra-t-il plus

„ favo-

„ favorable, quand tous ses Saints intercéderont pour
„ des suplians. Ceux qui soutiennent, que les peines
„ ne seront pas éternelles, ajoutent que l'Ecriture n'a
„ point parlé clairement de ce pardon, afin d'en ef-
„ frayer plusieurs par la crainte des suplices, & les
„ obliger à se convertir, & afin qu'il y en ait qui
„ puissent prier pour ceux qui ne se convertiront pas.
„ Cependant ils prétendent, que l'Ecriture n'a pas
„ gardé absolument le silence sur cet article, car à
„ quoi bon disent-ils cette parole du Pseaume: *Sei-
„ gneur que la douceur, que vous avez cachée à ceux
„ qui vous craignent, est grande & abondante*, si non
„ pour nous faire entendre, que cette douceur de la
„ misericorde de Dieu est cachée aux hommes, pour
„ les retenir dans la crainte? Ils ajoutent, que c'est
„ pour cela que l'Apotre a dit, *Dieu a permis que tous
„ tombassent dans l'infidélité afin de faire grace à tous*,
„ pour montrer qu'il ne damnera éternellement per-
„ sonne. Toutefois ceux qui sont de cette opinion
„ n'étendent pas la misericorde de Dieu jusqu'à Satan
„ & à ses anges. Mais ceux qui l'accordent même
„ au prince des Demons & à ses anges, portent en-
„ core plus haut qu'eux la misericorde de Dieu." *Sic
ergo isti volunt judicii Dei comminationem non esse
mendacem, quamvis sit neminem damnaturus; quem-
admodum ejus comminationem, qua dixit eversurum
se esse Ninivem civitatem, mendacem non possumus di-
cere, & tamen non factum est, inquiunt, quod sine ul-
la conditione prædixit. Non enim ait, Ninive everte-
tur, si non egerint pœnitentiam, seque correxerint:
sed hoc non addito pronuntiavit futuram eversionem
illius civitatis. Quam comminationem propterea ve-
racem putant, quia hoc prædixit Deus, quod vere digni
erant pati; quamvis hoc non esset ipse facturus. Nam
& si pœnitentibus pepercit, inquiunt, utique illos pœ-*

niten-

nitentiam non ignorabat acturos, & tamen absolute ac definite eorum eversionem futuram esse prædixit. Hoc ergo erat, inquiunt, in veritate severitatis, qua erant digni, sed in ratione miserationis non erat, quam non continuit in ira sua, ut ab ea pœna supplicibus parceret, quam fuerat contumacibus comminatus. Si ergo tunc pepercit, aiunt, quando sanctum suum prophetam fuerat parcendo contristaturus, quanto magis tunc miserabilibus supplicantibus parcet, quando ut parcat, omnes sancti ejus orabunt? Sed hoc quod ipsi satis cordibus suspicantur, ideo putant scripturas tacuisse divinas, ut multi se corrigant, vel prolixarum, vel æternarum timore pœnarum, & sint qui possint orare pro eis, qui se non correxerint, & tamen opinantur omni modo id eloquia divina tacuisse. Nam quo pertinet, inquiunt, quod scriptum est: quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti metuentibus te, nisi ut intelligamus propter timorem fuisse absconditam misericordiæ divinæ tam multam secretamque dulcedinem? Addunt etiam propterea dixisse Apostolum: conclusit enim Deus omnes in infidelitate, ut omnium misereatur, quo significaret, quod ab illo nemo damnabitur. Aug. de civit. Dei lib. XXI. cap. 18.

J'ai raporté ce long passage de S. Augustin pour montrer, que ce Pere parloit de la fin des peines des Anges & des damnés, comme d'une opinion qui, loin d'être extraordinaire, n'étoit pas sans fondement, & trouvoit beaucoup de defenseurs. Si l'on regarde en philosophe le sentiment d'Origene, on conviendra qu'il est plus conforme à l'idée, que nous avons de la Divinité, que celui qui admet l'éternité des peines. Comment peut-on comprendre, que Dieu condamne des millions de creatures à un malheur éternel, lorsqu'il peut délivrer ces mêmes creatures après que leurs fautes auront été purgées & effacées?

facées? Je ne crois pas qu'il y ait un Theologien, dans aucune religion, qui ose soutenir que l'Etre tout puissant ne puisse effacer les souillures d'une ame, quelques grandes qu'elles soient. S'il deffend une pareille erreur, il faut le regarder comme un homme qui n'a non seulement aucune idée de la puissance de Dieu, mais qui n'en a pas davantage des regles de l'ordre en général. Est-il naturel de croire, que la souveraine bonté, qui est maîtresse d'imposer des peines passageres, qui peuvent être utiles à ceux qui les souffrent, en ordonne de cruelles & d'éternelles qui ne servent à rien, si ce n'est à tourmenter des créatures infortunées? Dieu pouvant terminer les peines des damnés, & les leur rendre utiles & profitables, pourquoi veut-on qu'il les rende éternelles & infructueuses, & que pouvant faire du bien il fasse du mal? Admettre un pareil sentiment, c'est soutenir & croire que la souveraine bonté, la souveraine justice, fait la plus horrible injustice, & la cruauté la plus inutile. Il faut convenir, si l'on veut raisonner conséquemment, que nous n'avons de veritables idées de la bonté & de la clemence, qu'autant que ces idées sont conformes à ce que Dieu nous montre par le moïen de la raison, qu'il nous a accordée comme le seul flambeau, qui puisse servir à nous conduire dans l'obscurité, où les préjugés & l'ignorance ne nous jettent que trop souvent. Or la lumiere naturelle nous fait connoitre, par l'idée que nous avons de la clemence & de la bonté, qu'il est contraire à la sagesse suprême d'infliger des peines éternelles infructueuses, lorsqu'elle peut les rendre courtes & utiles.

Si l'on dit, que pour retenir les hommes dans la crainte, l'on a été obligé d'établir le dogme des peines éternelles, je reponds que bien loin que cette

croïance soit utile à la societé, elle y est très nuisible: car les peines éternelles étant contraires non seulement à la bonté de Dieu, mais même aux notions des hommes les plus simples, il s'ensuit que beaucoup de gens rejettent totalement la croïance de l'enfer, parcequ'ils ne voient aucune proportion entre les fautes passageres & les punitions éternelles. L'experience nous montre tous les jours cette verité, contre laquelle toutes les declamations des Theologiens sont inutiles. Ne voit on pas un nombre infini de gens grossiers, à qui l'étude n'a point inspiré le mepris de l'enfer, qui ont cependant pour lui une indifférence outrée, qui n'est fondée que sur l'impossibilité qu'ils pensent qu'il y a, que Dieu punisse éternellement une faute passagere. Lorsqu'on veut faire impression sur l'esprit des hommes, il faut ne leur proposer que des choses, qui ne repugnent point à leur raison. Si on la heurte de front il arrive, ou qu'on ne trouve aucune croïance chez eux, ou que celle qu'on y acquiert est si chancelante, qu'elle ne produit aucun effet.

S. Augustin a beau dire, pour refuter les excellentes raisons qu'il aporte contre l'éternité des peines; „ que ceux qui les nient, sont touchés de compassion „ pour leurs semblables, & qu'ils plaident principale„ment leur cause, parceque comme ils vivent dans „ le désordre, ils se flattent de cette impunité généra„le, qu'ils couvrent du nom de misericorde." *Humana quippe circa solos homines moventur misericordia, & causam maxime agunt suam per generalem in genus humanum, quasi Dei miserationem impunitatem falsum suis perditis moribus pollicentes; Aug. de Civit. Dei* lib. XXI. cap. 8. Tout ce que dit-là S. Augustin sont des injures contre les gens, qui ne croïent pas l'éternité des peines, mais ce ne sont pas des raisons,

sans, & malheureusement pour ce Pere de l'Eglise il n'en aporte point d'autres dans les deux chapitres, où il examine cette question. D'ailleurs il n'y avoit rien de si aisé que de prouver à S. Augustin, qu'il y avoit beaucoup de gens qui ne croioient pas l'éternité des peines, & qui cependant avoient des mœurs très-pures. Est-ce qu'Origene étoit un libertin, lui qui fut un Zelateur rigide de la chasteté, de la temperance, & de la charité. On voit que S. Augustin devoit être persuadé de cette verité, par la maniere dont il s'exprime en commençant l'examen du dogme de l'éternité des peines. „ Il est à propos, *dit-il*, de combat-„ tre maintenant avec douceur l'opinion de quelques „ uns des nôtres, qui étant fort tendres pour les mi-„ serables, ne veulent pas croire que les hommes, qui „ seront condamnés aux flammes par l'arrêt très-„ équitable du souverain juge, souffrent éternelle-„ ment.“ *Nunc jam cum misericordibus nostris agendum esse video, & pacifice disputandum, qui vel omnibus illis hominibus, quos justissimus judex dignos gehennæ suplicio judicabit, vel quibusdam eorum nolunt credere pœnam sempiternam futuram. Aug. Civit. Dei* lib. XX. Cap. 16. Pourquoi donc injurier les gens tendres pour les miserables, après avoir annoncé qu'on vouloit les combattre avec douceur? N'est-ce pas les injurier que de dire, qu'ils ne soutiennent une opinion, que parcequ'elle flate le désordre dans le quel ils vivent? avouons que la grace efficace avoit manqué dans ce moment à S. Augustin. Ce qui me le fait croire encore plus, c'est qu'il n'a aporté, comme je l'ai deja remarqué, aucune raison pour soutenir son sentiment; or je crois qu'il n'y a pas de preuve plus évidente du défaut total de la grace efficace, que de prendre dans la dispute les injures pour des raisons, & voila ce qui nous montre clairement, que jamais

les Ecrivains Jesuites n'ont eu cette grace efficace, qu'ils cherchent à détruire depuis si longtems.

Avant de revenir aux Demons des anciens, je dirai encore un mot sur la question dont je viens de parler. Les Theologiens conviennent, qu'il ne faut pas toujours s'en tenir au sens litteral de certaines expressions, pourquoi donc n'interprêtent-ils point ces paroles de *feu éternel*, de *tourmens sans fin*, d'une maniere qui ne détruise pas l'idée, que la raison nous donne de Dieu & de sa clemence? il faut toujours donner un sens au texte de l'Ecriture, le plus simple & le plus naturel qu'il est possible : par quelle raison ne pas expliquer les termes hebreux qui signifient *peines sans fin*, par les mots de *peines qui dureront très-longtems*, car plusieurs personnes soutiennent que les mots hebreux ne veulent pas dire autre chose? & dans la langue grecque, dans la latine, dans la françoise ne prenons nous pas souvent les mots *d'éternel* & de *sans fin* pour exprimer simplement l'idée d'une chose qui doit durer longtems? ne voïons nous pas dans tous nos livres, & ne disons nous pas tous les jours, je vous aimerai *éternellement*, je deffendrai *éternellement* mon opinion, les gens raisonnables *éternellement* obsedés par les disputes des Jansenistes & des Molinistes? dans la langue latine les mots *ex omni æternitate*, *ab infinito tempore*, *perpetuo*, *in sempiternum tempus* ne se prennent-ils pas pour exprimer un long espace de tems? *hujus viri laudem*, dit Ciceron, *ad sempiternam memoriam temporis calamitas propagavit*, le malheur des tems a éternisé la memoire de cet homme : & Terence ne dit-il pas? *Si perpetuam vis esse hanc afinitatem* : si vous voulez que cette alliance soit éternelle. Les grecs ont emploïé les mots ἀπαθανατίζειν éternaiser, ἀιδίως éternellement, ἀίδιος éternel, διηνεκὴς perpetuel, διηνεκὲς perpetuité, διηνεκῶς per-

perpetuellement, *ἀεὶ* toujours, dans le même sens que les Latins. Hesiode dit, ces gens-là étoient chargés d'un travail éternel, *οἱ μὲν ἄρ ἀΐδιον εἶχον πόνον*, *Hes. scut. hercul.* & dans Plutarque, il devient immortel par la memoire de sa vertu *ἀθάνατος μνήμῃ ἀρετῆς Plut. in symb.* Les Grecs & les Perses apelloient *ἀθανάτοι immortels* les soldats destinés à la garde du Roi de Perse. Donnons encore un exemple; *afin que la source de cette fontaine fut éternelle. πρὸς τὸ διηνεκὲς τῆς πηγῆς. Greg.*

Avant de finir cette digression sur l'éternité des peines, qui n'est déja que trop longue, je crois devoir dire ici qu'ayant raporté, ce que l'on peut dire sur cette question, je conviens qu'aujourdhui il n'est plus permis de s'éloigner du sentiment de S. Augustin, qui est devenu celui de l'Eglise; après avoir raisonné en philosophe, un homme sage doit se soumettre à ce qui lui est ordonné par ceux, à qui Dieu a accordé le pouvoir de le conduite, & de decider les points de sa croiance. Ainsi en exposant les objections, qu'ont fait certains anciens, & que font encore plusieurs modernes contre l'éternité des peines, je suis très-persuadé qu'elles sont éternelles, parceque les Conciles l'ont ainsi decidé, & que c'est par ces Conciles que Dieu a revelé la verité aux chretiens. Une seule décision de l'Eglise universelle vaut mieux, pour établir la réalité d'un article de foi, que tous les raisonnemens des philosophes, qui quelque bons qu'ils paroissent, n'ont jamais assés d'évidence pour détruire ce qui est veritablement revélé.

Je reviens actuellement aux bons demons des Payens & aux anges des Chrêtiens. Plutarque dit, „que lorsque les demons, qui président aux Oracles, „ & qui sont chargés de les rendre dans certains lieux, „ viennent à les quitter, il s'ensuit necessairement

„ que les Oracles cessent ; mais lorsqu'ils retournent
„ dans ces lieux, après un long espace de tems, les
„ Oracles recommençent. Cette cessation & ce re-
„ tour d'Oracles ressemblent à des instrumens de mu-
„ sique, quand ceux qui en savent jouer les touchent."

Ἤδη γὰρ ἐπ' αὐτῷ γεγόναμεν, καὶ τετολμήσθω μετὰ πολλοὺς εἰρῆσθαι καὶ ἡμῖν· ὅτι τοῖς περὶ τὰ μαντεῖα καὶ χρηστήρια τεταγμένοις δαιμονίοις ἐκλείπουσί τε κομιδῇ συνεκλείπει τὰ τοιαῦτα, καὶ φυγόντων ἢ μεταστάντων ἀποβάλλει τὴν δύναμιν, εἶτα παρόντων αὐτῶν διὰ χρόνου πολλοῦ, καθάπερ ὄργανα φθέγγεται τῶν χρωμένων ἐπιστάντων καὶ παρόντων. *Jam enim eo perventum est, audeamusque id post multos alios ipsi quoque pronunciare, geniis qui oraculis ac vaticiniis præfecti sunt, vel deficientibus omnino, etiam intercidere ista. vel fugientibus, aut alio migrantibus vim suam amittere : rursusque longo post tempore reversis iis, tamquam instrumenta sonare fatidica loca, eorum ob præsentiam. Plut.* Oper. *de Oraculorum defectu* tom. 2. pag. 418.

Les anges cessent ainsi quelquefois d'avoir soin des lieux, qui leur ont été confiés, & de produire les effets qu'ils operoient auparavant. Ainsi l'ange, qui descendoit autrefois, dans certains tems de l'année, pour remuer l'eau de la Piscine, construite auprès du temple, & dans laquelle (après que l'eau avoit été troublée) le premier malade qui y descendoit, obtenoit sa guerison, ne retourne plus depuis long-tems pour operer cette guerison. Les anges, qui avant Luther & Calvin avoient des autels dans ces eglises, où plusieurs miracles étoient operés par leur intercession, ont cessé d'en faire dans ces eglises, dès lors qu'elles sont devenues protestantes. Mais si elles redeviennent catholiques, les mêmes miracles, qui y sont arrivés autrefois, peuvent y avoir lieu de nouveau.

Je

Je pourrois encore trouver un nombre d'autres choses, dans les quelles la croyance, que les payens avoient des bons demons ressembloit parfaitement à celle des chrêtiens pour les anges. Mais je me contenterai de celles que je viens de metre sous les yeux des lecteurs, & je finirai cette remarque par deux reflections. La premiere, c'est que S. Augustin n'a pas eu raison de dire, que les payens avoient tort d'invoquer les demons, puis qu'ils les croïoient tous mauvais. „Si Apulée, *dit ce Saint*, vouloit que l'on „crut, qu'il y a de bons demons, il auroit mis dans la „description qu'il en fait quelque chose, qui donne„roit lieu de penser qu'ils ont quelque part à la béati„tude des Dieux, ou à la sagesse des hommes, mais „il ne leur attribue rien de ce qui fait la diférence en„tre les bons & les mauvais." *Proinde si (Apuleius) aliquos dæmones bonos vellet intelligi, aliquid etiam in ipsorum descriptione poneret, unde vel cum diis aliquam beatitudinis partem, vel cum hominibus qualemcunque sapientiam putarentur habere communem*. Aug. de civit. Dei. Lib. IX. cap. 8. Comment S. Augustin a-t-il pû se resoudre à avancer une opinion aussi peu fondée ; & aussi aisée à détruire, sur tout dans un tems où il y avoit encore plusieurs écrivains payens ? Il n'y a qu'à lire le traité qu'Apulée a composé sur le genie ou le demon de Socrate, pour voir qu'il admettoit des demons, qui n'étoient occupés qu'à faire du bien aux hommes ; tel étoit celui de Socrate, qui le conduisoit dans toutes les actions de sa vie. Le sentiment des philosophes & des poetes se reunissoit sur l'article de l'existence des bons demons. Plutarque dit, „que quelques demons, après un long espace „de tems, aïant été entierement purifiés par leur „vertu, participoient enfin à la divinité, & se pla„çoient au rang des Dieux." Ἐκ δὲ δαιμόνων ὀλίγαι μὲν

ἔτι χρόνῳ πολλῷ δι᾽ ἀρετῆς καθαρθεῖσαι παντάπασι θειότητος μετέσχον. E geniis quasdam paucas longo tempore virtutis ope prorſus purgatas divinæ naturæ participes reddi. Plut. Oper. Tom. 2. de Orac. pag. 415. Voila qui eſt décifif contre S. Auguſtin. Il y a bien des accuſations contre les payens, dans la Cité de Dieu, qui n'ont pas plus de fondement que celle ici. On peut voir par-là, que de tout tems les plus grands hommes ont prêté aux gens, qu'ils n'aimoient pas & contre les quels ils écrivoient, des ſentimens qu'ils n'eurent jamais.

Je viens à ma ſeconde reflection. Après avoir parlé ſi longuement des bons, des mauvais anges & des demons, il eſt naturel de ſavoir où ſe trouvent aujourdhui toutes ces ſubſtances, qui par leur nature doivent neceſſairement toujours exiſter : quand aux anges nous ſavons en général leurs demeures, les uns ſont dans le ciel, les autres ſont ſur la terre occupés du ſoin de ceux dont ils ſont les anges gardiens. Ils les ſuivent aſſiduement dans quelque lieu qu'ils aillent, ils ſont toujours préſents, toujours attentifs. *In quovis diverſorio*, dit S. Bernard, *in quovis angulo, angelo tuo reverentiam habe : tu ne audeas illo præſente, quod vidente me non auderes*. S. Bernard. ſerm. in Pſalm. qui habitat. Dans le même Ouvrage St. Bernard dit, „ qu'avons nous à craindre ſous de pa-„ reils gardiens, ils ne peuvent être ni vaincus, ni „ ſeduits, ni ſeduire, & ils ſont nos conſervateurs „ dans tous les évenemens de nôtre vie, toujours fi-„ deles, prudens & puiſſants. Pourquoi craignons „ nous donc? ſuivons-les ſeulement & ſoïons leur „ fermement attachés." *Quid ſub tantis cuſtodibus timemus, nec ſuperari, nec ſeduci, minus autem ſeducere poſſunt, qui cuſtodiunt nos in omnibus viis noſtris: fideles ſunt, prudentes ſunt, potentes ſunt : quid trepida-*

pidamus, tantum sequamur eos, adhæreamus eis. Id. ibidem.

La doctrine de S. Bernard ayant été aprouvée par l'Eglise, il ne reste plus aucune difficulté sur ces anges habitans de la terre, & attachés à la personne & à la conduite des hommes. Il n'en est pas de même des demons. On nous aprend, dés nôtre enfance, que les demons sont dans les enfers au milieu des flammes : lorsque nous sommes parvenus dans l'âge de raison les Predicateurs nous tiennent le même langage : mais on nous dit ces sortes de choses fort legerement & sans preuves, car l'Ecriture est contraire à ce sentiment, elle nous aprent, en termes formels, que les mauvais anges sont dans une region d'un air épais & grossier, où ils habiteront jusqu'au jour du jugement. C'est ce que S. Pierre & S. Jude nous disent. Ecoutons d'abord S. Pierre. *Car si Dieu n'a pas epargné les anges qui ont peché, mais les aiant envoié dans des chaines épaisses & obscures, les a livré pour être reservés au jugement.* Εἰ γὰρ ὁ Θεὸς ἀγγέλων ἁμαρτησάντων οὐκ ἐφείσατο, ἀλλὰ σειραῖς ζόφου ταρταρώσας, παρέδωκεν εἰς κρίσιν τετηρημένους. *Si enim Deus angelis peccantibus non pepercit, sed catenis caliginis detrudens in tartarum tradidit in judicium servatos.* St. Petri Epist. secunda cap. 2. vers. 4.

L'Apôtre S. Jude dit la même chose que S. Pierre. *Il a reservé sous une épaisse obscurité dans des liens éternels, jusqu'au jugement de la grande journée, les anges qui n'ont pas gardé leur origine, mais qui ont abandonné leur propre origine.* Ἀγγέλους τε τοὺς μὴ τηρήσαντας τὴν ἑαυτῶν ἀρχὴν ἀλλὰ ἀπολιπόντας τὸ ἴδιον οἰκητήριον, εἰς κρίσιν μεγάλης ἡμέρας, δεσμοῖς ἀϊδίοις ὑπὸ ζόφον τετήρηκεν. *Angelos non servantes suum principium, sed relinquentes proprium domicilium, in iudicium magni diei, vinculis æternis sub caliginem reservavit.* Judæ Apost. epist. v. 6.

Il

Il eſt donc certain que les Demons ne ſeront dans l'enfer qu'après le jugement dernier ; ils habitent actuellement dans un air épais & obſcur, & les plus grands theologiens en conviennent ; comment n'en conviendroient ils pas, puiſque ſur cet article les Saintes Ecritures ſont ſi claires? Il reſte à ſavoir quelle eſt cette region, qui ſoit la demeure des Demons : or l'Ecriture ne nous donnant la deſſus aucun éclairciſſement, les plus célébres Docteurs, tant anciens que modernes, ſont forts embaraſſés. Pierre Lombard, Archevêque de Paris, apellé le Maître des ſentences à cauſe de la ſageſſe de ſes déciſions, & dont l'autorité eſt du plus grand poids chez tous les theologiens catholiques, dit qu'il n'eſt pas permis aux demons d'habiter dans le ciel, parceque c'eſt un lieu clair & gracieux, ni ſur la terre afin qu'ils n'y perſecutent point trop les hommes ; mais que, ſelon ce que nous en aprend l'Apôtre S. Pierre, ils demeurent dans un air épais & obſcur, qui leur eſt donné pour demeure juſqu'au jour du jugement dernier, d'où ils ſeront enſuite envoiés dans l'enfer. *Non enim eſt eis conceſſum habitare in cœlo, quia clarus locus eſt, & amœnus : nec in terra nobiſcum, ne homines nimis infeſtarent. Sed juxta Apoſtoli Petri doctrinam, in epiſtola canonica traditam, aëre iſto caliginoſo, qui eis quaſi carcer usque ad tempus judicii deputatus eſt : tum autem detrudentur in baratrum inferni ſecundum illud : ite maledicti in ignem æternum, qui præparatus eſt diabolo & angelis ejus.* Petr. Lombardi Epiſc. Pariſ. ſentent. lib. IV. &c. Lib. 2. diſt. VI. pag. 130. Edit. Pariſ. 1548.

La plus part de mes lecteurs, qui ont toujours cru que les diables habitoient dans l'enfer, étant inſtruits à préſent du contraire, ſeront ſans doute bien aiſe de

ſavoir

savoir à quoi ils s'occupent, & s'ils restent toujours dans leur demeure aërienne. Le Maître des sentences les instruira lui-même & satisfaira leur curiosité. „ On a coutume, *dit Pierre Lombard*, de demander „ si tous les demons sont tous dans cette region d'un „ air épais & obscur, ou s'il y en a deja quelques uns „ dans l'enfer. Il est vrai semblable que tous les jours „ il descend quelques demons dans les enfers, qui y „ conduisent les ames, qui doivent y être punies, & „ qu'ils y tourmentent les damnés, & qu'ils se rélévent tour à tour dans cet emploi, descendant & „ remontant des enfers." *Solet autem quæri utrum omnes in isto aëre caliginoso sint, an aliqui jam sint in inferno: quotidie descendant aliqui dæmomum verisimile est, quia animas illuc cruciandas deducunt: & quod illic aliqui semper sint, alternatis forte vicibus, non procul est à vero, qui illic animas detinent atque cruciant.* Id. ib. p. 131.

Cet endroit peut nous fournir d'excellentes reflections pour les égards, que nous nous devons les uns les autres dans la societé, & doit nous instruire à nous aider, à nous entre-secourir, & à partager mutuellement nos peines & nos embaras; puisque nous voions que les diables, tout diables qu'ils sont, soulagent mutuellement leurs tourments, se relévent les uns les autres pour descendre dans l'enfer, & ne souffrent point que leurs semblables soient perpetuellement dans cette demeure. Cependant nous voions tous les jours des hommes au milieu de l'opulence, nageant dans la joïe & dans les plaisirs, n'avoir aucun égard aux maux de leurs concitoiens. Quel est le fermier général qui diminue un plat de sa table, pour secourir tant de pauvres malheureux accablés sous les impots, & sous la misere attachée à leur état? quel est le Général, qui enrichi par les contribu-

tions,

tions, & les presens que la guerre lui raporte, pensé à secourir un soldat estropié, & quelque fois mendiant son pain dans les rues? quel est le Conseiller de grand Chambre, qui s'enrichissant des maux causés par la chicane, aide un plaideur indigent, & raporte son affaire sans interêt, uniquement pour aider un malheureux? Aucun de ces gens songe-t-il à pratiquer, je ne dis pas des vertus divines & humaines, mais des vertus diaboliques? Ces dernieres sont-elles donc encore trop severes pour les courtisans, pour les financiers, & pour les magistrats.

Je termine ici ces reproches pour venir à un article, qui sans doute intéresse la tranquilité de l'esprit de mes lecteurs; après leur avoir montré tous les demons, habitant hors de l'enfer, je crains qu'ils ne se figurent, voiant tant de maux qui arrivent dans le monde, que le genre humain est en proïe à la malice des demons, & que les demons sont les maîtres de la terre. Je dois donc les assurer, que le pouvoir des diables n'est point aussi grand qu'ils pourroient le croire, & que les demons ont des ennemis qui les detruisent tous les jours. Pour savoir comment cela se fait, écoutons parler un grand Theologien.
„La puissance de tenter les hommes, *dit Pierre* „*Lombard*, est enlévée aux demons par les gens qui „vivent justement & chastement, ensorte que, „comme l'a remarqué Origene, tous les demons „qui aiant voulu tenter des justes en ont été vain„cus, ne peuvent plus tenter d'autres personnes. „Mais il faut restraindre cela, au crime qu'un de„mon voudroit faire commettre à un homme ver„tueux: par exemple un diable qui veut induire un „Saint personnage au pêché d'orgueil & de vanité, „& qui a été vaincu par lui, ne peut plus tenter qui „que ce soit sur l'orgueil & la vanité. On voit donc

„qu'il

„ qu'il faut que chaque jour le nombre des ennemis „ du salut des hommes diminue." *Vincentes minuunt exercitum dæmonum.* Ecoutons parler Lombard plus amplement. *Aliis quoque, qui a sanctis juste & pudice viventibus vincuntur, potestas alios tentandi videtur adimi. Unde Origenes, puto, inquit, sane quia sancti repugnantes adversus istos tentatores, & vincentes minuant exercitum dæmonum, & velut quamplurimum eorum interimant: nec ultra fas sit illi spiritui, qui ab aliquo sancto caste & pudice vivendo victus est, impugnare iterum alium hominem, hoc autem putant quidam intelligendum tantum de illo vitio quo superatus est: ut de superbia aliquem virum sanctum tentat & vincitur, ulterius non liceat in illum vel alium de superbia tentare.* id. ib. p. 131.

Il reste encore une difficulté, c'est que les gens, qui connoissent les hommes, & qui se sont fait une étude du cœur humain, trouveront que ce secours est bien foible contre tous les Diables, qu'ils croïoient auparavant prisonniers dans l'enfer: Voions, diront-ils, choisissons mille personnes parmi ceux qu'on considérera, par leur état, comme devant vivre *juste & caste*. Nous verrons que dans ce nombre il ne s'en trouvera peut-être pas dix, qui aïent jamais vaincu un demon. Prenons d'abord pour le pêché d'orgueil cent Jesuites: qui peut se figurer qu'aucun de ces Reverends Peres eut jamais remporté pour la vanité le moindre avantage sur le Diable? Actuellement choisissons cent Jansenistes pour ce qui regarde la charité, la douceur, & l'amour de la paix, & ne faudroit-il pas se faire la plus forte illusion, pour se persuader, que des gens aussi haineux aient jamais evité les pièges du demon; surtout ce qui peut flater leur aigreur, & favoriser leur esprit de

de parti ? Venons au peché de la gourmandise & plaçons trois-cent Bernardins, vivant dans l'opulence comme des financiers, & n'attendant pas même que le Diable les tente pour faire leurs délices de la bonne chere; enfin, augmentons le nombre jusqu'à cinq cent personnes prises parmi des Cordeliers & des Carmes qui doivent vaincre les Diables, qui conseillent le pêché de la chair; qui est assés imbecile pour croire que parmi ces cinq cens combattans, enrollés dans la milice chrêtienne, un seul ait jamais triomphé du moindre Soldat de Belzebut ?

Je reponds à cette objection; que si le nombre des soldats du Diable n'a pas diminué dans ces tems, il l'a été excessivement dans les siècles passés, où les Eveques vivant exemplairement n'étoient point des piliers de la Cour & des ruëlles, où les Ecclésiastiques étoient plus occupés de l'étude des sciences divines que des écrits ennuyeux du Jansenisme & du Molinisme; & où les Religieux & les Moines vivant dans des retraites champêtres, comme des solitaires attachés à la méditation des choses céléstes, n'avoient point quitté ces retraites pour venir inonder les Villes, en prendre les mauvaises mœurs, & les surpasser même s'il est possible. Voila le vrai tems où l'armée des Demons a été considerablement diminuée, & où il se trouvoit beaucoup de gens *qui minuebant exercitum dæmonum* : si nous n'avions pas eu de plus grand secours dans les anciens *justes & chastes* que dans les modernes, où en serions-nous aujourdhui ? mais la providence avoit prevu de tout tems cet inconvenient, & au secours que nous avons reçu des premiers chrêtiens, elle avoit encore ajouté celui de l'ange gardien qu'elle a donné à chaque particulier pour être son defenseur contre les demons; ensorte que nous sommes tou-

toujours assuré, si nous voulons bien vivre, de meriter la protection de nôtre gouverneur, & de trouver en lui un secours contre les attaques du Diable; ce qui ne nous est jamais refusé „ Toutes les fois, „ dit S. Bernard, que nous sentons une forte tenta„tion, ou qu'une grande tribulation nous ména„ce, invoquons nôtre gardien, nôtre aide, soit dans „ le bonheur soit dans le malheur.“ *Quoties gravissima cernitur urgere tentatio, & tribulatio vehemens imminscere, invoca custodem tuum, doctorem tuum, adjutorem tuum in oportunitatibus, in tribulatione.* S. Bernard. *Sermon. XII. in Psalm. qui habitat.*

Voila surement qui doit bien être capable de rassurer tous les catholiques, contre la crainte de la liberté que peuvent avoir les demons, hors des enfers, jusqu'au jugement dernier. Je conviens que cette raison ne paroîtra pas bien satisfaisante aux protestans, mais c'est leur faute, pourquoi sont-ils heretiques. Qu'ils cessent de l'être, & ils craindront beaucoup moins les demons. Je leur annonce ici avec S. Macaire, ce qui leur arrivera à l'heure de la mort. C'est dans ce tems, où ils se repentiront inutilement d'avoir cru le culte des anges criminel, & d'avoir voulu dans leurs prieres s'adresser toujours directement à Dieu, malgré le culte & l'intercession des saints & des anges, si sagement & si invinciblement établi par l'Eglise Romaine; qu'ils aprennent donc le sort qui les attend, & qu'ils sâchent ce qui leur arrivera lorsqu'ils expireront. „ Quand l'ame, „ *dit S. Macaire*, sort du corps, il s'éfectue alors un „ grand mistere. Si elle est coupable de quelque pê„ché, une troupe de demons, de mauvais anges, de „ puissances des ténébres s'en saisissent & la soumet„tent à leur domination. Personne ne doit s'étonner „ de cela; car si lorsqu'un homme vivoit son ame a

φθορὰ τῆς περὶ τὴν γῆν διακοσμήσεως, οὐ- minent, *nous repondrons à cela* que [7] *ces changemens sont parti-*

τε

„ été soumise aux demons, & a été leur esclave,
„ combien à plus forte raison, quand elle sort de ce
„ monde, doit elle être sous leur direction. Au con-
„ traire, si l'ame n'est souillée d'aucun crime, les an-
„ ges, les esprits saints l'entourent, la gardent, & une
„ foule d'intelligences angeliques la conduisent à
„ Dieu pour l'éternité des siècles." *Quando egreditur e corpore anima hominis, quoddam magnum illic perficitur. Si enim fuerit rea peccati, chori dæmonum, & angeli sinistri, ac potestates tenebrarum, abripiunt animam illam, atque subjugatam in suas partes pertrahunt: nec debet quis propterea velut re quapiam insolita in admirationem duci. Si enim, dum viveret homo, & in hoc seculo degeret, illis subjectus fuit & obtemperavit, ac servus illorum factus est, quanto magis cum egreditur ex mundo, detinetur ac subjugatur ab ipsis? Ex parte autem, quæ melioris est conditionis, potes cognoscere, rem ita sese habere. Sanctis siquidem servis Dei ab hoc tempore adstant angeli, ac spiritus sancti circumdant, easque custodiunt. Cumque exierint e corpore, chori angelorum assumptas eorum animas in suam partem pertrahunt, in seculum perpetuum, & sic adducunt eos ad Dominum. S. Macarii homiliæ, homil.* XXII. *pag.* 33.

Combien ne m'estimerai-je pas heureux, si les reflections, que je viens de faire ici, fortifiées par l'autorité d'un ancien Pere de l'Eglise, pouvoient convertir, & ramener à la verité quelques uns de mes amis protestans qui s'en sont éloignés: Je croirois jouir du même contentement, qu'aura un de nos plus

culiers, & qu'ils n'arrivent jamais, [8] ni n'arriveront à toute la terre. | τε γέγονεν, οὔτε ἔσαι ποτέ.

plus grands poetes, lorsqu'il mettra aux pieds du S. Peres ces Genevois, à la converſion des quels il travaille, & qu'il doit conduire à Rome dans deux ans, comme il nous l'aprend lui-même dans une Lettre ecrite à Mr.... à Boulogne, & publiée dans plusieurs Journaux. Que diront alors ſes ennemis, qui lui reprochent depuis ſi longtems avec tant d'aigreur, ſa liberté de penſer: quoique ſes écrits ſoient remplis d'endroits également ſublimes & édifiants, comme on peut le voir dans cette même lettre? C'eſt une manie bien affreuſe, que celle des devots outrés & des hipocrites, ils n'ont jamais attaqué de grands hommes, qu'ils ne leur ayent fait le reproche de n'avoir point de religion; ils ont jugé que ce moyen étoit le plus court, & le plus ſur pour nuire à des gens, dont la gloire les offuſquoit. C'eſt ainſi que pour tâcher d'acquerir quelque célébrité, une eſpece de Cuiſtre litteraire, qui s'eſt chargé de deffendre la religion pour quinze ſols par ſemaine, vomit tous les mois, dans une feuille periodique, les injures les plus groſſieres contre les gens les plus eſtimables, tels que Mrs. de Saintefois, de Monteſquiou &c. cet Écrivain deshonoreroit par ſon ignorance la cauſe qu'il deffend, s'il étoit poſſible que quelque choſe d'auſſi reſpectable put l'être.

7 *Nous repondrons à cela que ces changemens ſont particuliers*. J'ai ajouté cette phraſe pour mieux lier le ſens.

8 Παντελὴς δὲ φθορὰ τῆς περὶ τὴν γῆν διακοσμήσιος, ὔτε γέγονεν, ὔτε ἔσαι ποτέ. *Ces changemens n'arriveront ja-*

§. 5. Διὸ καὶ τοῖς λέγουσι τὴν τῆς Ἑλ- ληνικῆς ἱστορίας ἀρχὴν ἀπὸ

§. 5. Quant à ceux, qui disent que l'Histoire grecque com-

jamais ; ni n'arriveront à toute la terre. Mot à mot *mais la destruction entiere de l'arrangement autour de la terre n'est pas faite, ni elle ne se fera jamais.*

Il est certain que nous voions, pour ainsi dire, renouveller la terre dans l'Histoire, par les diférents changemens, qu'elle nous aprend être arrivés sur la planete que nous habitons; mais ces changemens, qui arrivent successivement, ne portent aucun dommage à la terre, qui en général reste toujours ce qu'elle a été, selon Ocellus, de toute éternité Si la mer gagne d'un côté, elle perd de l'autre, & laisse à decouvert à peu près autant de terre, qu'elle en inonde d'un autre. L'on a vu par des tremblemens de terre des précipices s'ouvrir, des montagnes s'élever, & par de semblables tremblemens plusieurs hauteurs ont été aplanies, & plusieurs ouvertures ont été comblées. De notre tems l'Isle de Santorin s'est élevée dans l'Archipel au milieu d'un bouillonnement épouvantable des eaux de la mer, ensuite ces eaux s'étant calmées, la nouvelle Isle est devenue stable, & elle est habitée aujourdhui : on peut lire l'histoire de la naissance de cette Isle, c'est un petit ouvrage très-curieux & très-judicieusement fait. Ovide décrit élégamment la succession des diférents changements, qui arrivent sur la terre sans qu'elle en soit endommagée. „J'ai vu, *dit-il*, des campagnes chan-
„gées en mer, & des mers changées en campagnes ;
„il y a des endroits éloignés de la mer, où il reste
„des coquilles, & l'on a trouvé sur des montagnes
„de vielles ancres de vaisseaux. Les ravines d'eaux
„font

mence à Inachus Ar- ἀπὸ Ἰνάχου εἶναι τοῦ
gien, 9 on doit regar- Ἀργείου, προσεκτέον
der cela non comme οὕτως, οὐχ ὡς ἀπό
I 3 τινος

„ sont des vallons au milieu des plaines, & il y a eu
„ des montagnes transportées dans la mer par des tor-
„ rens impetueux. On voit du sablon tout sec en des
„ endroits qui ont été marécageux, & il y a main-
„ tenant des marais qui se sont formés dans des sa-
„ blonieres. La nature produit dans quelques endroits
„ des fontaines nouvelles, & dans d'autres elle tarit
„ des sources. Plusieurs fleuves ont pris naissance,
„ & sont sortis des ruines des villes renversées par
„ des tremblemens de terre, & plusieurs s'y sont
„ desséches. C'est ainsi que le Lyque, Fleuve d'A-
„ sie, s'abîme dans un énorme gouffre, & après un
„ long cours sort ensuite de terre.

Vidi ego, quod fuerat quondam solidissima tellus,
Esse fretum, vidi factas ex æquore terras:
Et procul a pelago conchæ jacuere marinæ:
Et vetus inventa est in montibus ancora summis.
Quodque fuit campus, vallem decursus aquarum
Fecit: & eluvie mons est deductus in æquor:
Eque paludosa siccis humus aret arenis:
Quæque sitim tulerant, stagnata paludibus hument.
Hic fontes Natura novos emisit, & illic
Clausit: & antiquis tum multa tremoribus orbis
Flumina prosiliunt; aut exsiccata residunt.
Sic ubi terreno Lycus est epotus hiatu,
Exsistit procul hinc, alioque renascitur ore.
Ovid. metamorph. lib. XV.

9 Διο και τοις λεγουσι την της ελληνικης ιστοριας αρχην απο Ιναχου ειναι του Αργειου. *Quand à ceux qui disent que l'histoire grecque commence à Inachus Argien &c.*

Les

τινος ἀρχῆς πρώτης, un premier commen-
ἀλλὰ τῆς γενομένης cement, mais comme
μετα-

Les philoſophes, qui ont cru que le monde avoit eu un commencement, & que ce commencement n'étoit pas éloigné, ont apuié leur ſentiment du peu de connoiſſance, qu'on a de ce qui s'eſt paſſé il y a un certain nombre de ſiecles: en effet ſi nous portons aujourdhui nôtre vue à plus de trois mille ans, nous n'avons plus aucun point fixe où nous puiſſions attacher notre croiance, & ſi nous allons juſqu'à quatre mille ans, nous entrons dans d'épaiſſes tenebres, où nous ne decouvrons plus rien. „ Si la terre & le ciel, „ *dit Lucrece*, ne ſont pas une ſuite de la génération, & „ ſi la nature eſt immortelle, d'où vient que la guerre „ de Thebes, & la ruine de Troye ſont les premiers „ exploits que les poetes ont chantés? pourquoi tant „ de belles actions, qui ont du préceder ces expédi- „ tions ſanglantes, n'ont elles pas fait le ſujet heroique „ de leurs poemes? c'eſt que la naiſſance de l'univers „ n'eſt point éloignée & qu'elle eſt peu ancienne. „ Pourquoi y a-t-il tous les jours des arts qui ſe perfe- „ ctionnent, & qui s'augmentent par les recher- „ ches qu'on fait, & par les ſoins qu'on ſe donne: on a „ perfectionné la navigation, la muſique excelle par „ des tons nouvellement inventés. Enfin l'on a pene- „ tré la nature, ſes miſteres ne ſont plus câchés."

Præterea, ſi nulla fuit genitalis origo
Terrai, & cœli; ſemperque æterna fuere:
Cur ſupera bellum Thebanum & funera Trojæ
Non alias alii quoque res cecinere poëtæ?
Quo tot facta virum toties cecidere? nec usquam
Æternis famæ monumentis inſita florent?
Verum, ut opinor, habet novitatem ſumma; recens-
que

Na-

un changement arrivé dans la Grece, qui

μεταβολῆς κατ' αὐτήν. πολλάκις γὰρ ἢ γέ-

Natura'st mundi, neque pridem exordia cepit.
Quare etiam quædam nunc artes expoliuntur;
Nunc etiam augescunt; nunc addita navigiis sunt
Multa: modo organici melicos peperere sonores
Denique natura hæc rerum, ratioque reperta'st.

Lucret. de Rer. nat. Lib. V. ℣. 325.

J'examinerai ici en detail toutes les raisons, qu'aporte Lucrece, pour prouver le commencement de la génération de l'univers, elles me fourniront matiere à quelques reflections: je repondrai donc article par article.

I°. *D'où vient la guerre de Thebes, & la ruine de Troye sont ils les premiers exploits, que les poetes ont chantés?* Je dis à cela, qu'il y a eu sans doute d'autres Ecrivains avant Homere, mais dont les ouvrages se sont perdus; si dans deux-mille ans, (ou sans doute tous les mauvais poemes épiques, qu'on a fait avant ce siecle, seront dans la nuit éternelle,) on disoit que la Henriade de Mr. de Voltaire, l'Homere françois, est le premier ouvrage où l'on ait chanté en France la gloire d'un Souverain, dans quelle erreur ne seroit on pas? Il n'est pas douteux qu'avant Agamemnon il n'y aient eu beaucoup de grands hommes; mais leur memoire est dans l'oubli, parcequ'ils n'ont point eu de poetes qui aient célébré leurs actions, ou s'ils en ont eu, ces ouvrages ont peri comme ceux de tant de nos auteurs, qui ayant à peine été faits depuis cent ans, sont aussi inconnus que s'ils n'avoient jamais existé.

Vixere fortes ante Agamemnona
Multi, sed omnes illacrymabiles

Urgen-

Urgentur ignotique longa
Nocte, carent quia vate ſacro. Horat. l. 4. od. 9.

A ces premieres raiſons ajoutons en une encore un peu plus forte, c'eſt que quand même il auroit pû y avoir beaucoup de poetes auſſi bons qu'Homere, il faut neceſſairement que, dans la durée des tems, leurs ouvrages ſe perdent, comme ceux d'Homere ſe perdront à la fin dans le cours immenſe des ſiecles. Combien dans l'eſpace de dix-ſept ſiecles le tems ne nous a-t-il pas ravi d'excellents ouvrages? Les harangues d'Hortenſius; pluſieurs livres de Ciceron; entre autres, preſque tout le troiſieme de la Nature des Dieux; l'hiſtoire entiere de Saluſte ſi eſtimée, dont il ne nous reſte plus que deux morceaux; une bonne partie de celle de Tite Live; les trois quarts de celle de Diodore de Sicile; les deux tiers de celle de Dion Caſſe. Enfin tant d'autres livres, faits par les plus beaux genies de la Grece & de Rome, que nous avons perdus entierement, ou dont nous n'avons plus que des fragments. Si Conſtantinople eut été détruite & ſaccagée dans le cinquieme ſiecle, ainſi que Rome le fut deux ou trois fois par les Barbares, & ſi l'Empire d'Orient eut eſſuié alors le même ſort que celui d'Occident, nous n'aurions peut être pas un ſeul auteur grec & latin du bon tems d'Athenes & de Rome, il ne nous reſteroit que quelques theologiens; encore combien n'avons nous pas perdu d'ouvrages d'Origene, de Tertulien & de tant d'autres?

Nos meilleurs ecrivains qui, malgré leur merite & leur genie, ne peuvent ſe garantir des effets d'une vanité, qui leur cauſe ſouvent bien du chagrin, devroient penſer ſerieuſement au peu de fond, qu'on doit faire ſur cette reputation, & ſur cette immortalité, après la quelle ils courent avec tant de vivacité,

cité, pour ne pas dire de fureur; ils changeroient alors sans doute de conduite. Qu'ils profitent de l'avis, que leur a donné un philosophe, qui avoit lui-même fait tous ses efforts pour obtenir cette immortalité, & qui dans la suite en connut la frivolité. „Je supose, *dit Cardan*, que vous écriviés, „& que vous fassiés des ouvrages dignes d'être lûs, „qui peut vous assurer que chaque jour ils ne „perdront point de leur prix, que le tems ne les „detruira pas, ou ne les rendra pas méprisables, „le goût des hommes étant si sujet aux change-„mens? Mais établissons qu'ils auront une certai-„ne durée, de combien d'années sera-t-elle? de „cent ans? de mille? de dix mille? où est l'ou-„vrage qui ait surmonté autant de siecles, quel exem-„ple en peut-on citer? Mais enfin puisque tout doit „finir, il importe peu qu'une chose dure six jours, „ou dix millions d'années; ces deux objets de tems, „qui paroissent si diférents, sont égaux lorsqu'on les „compare à l'éternité, dans la quelle ce qui n'aura „duré, eu égard à elle, qu'un instant sera plongé dans „un oubli éternel.“ *Scribis, inquam, quo modo legenda, & de qua re præclara, & adeo tibi nota ut desiderare legentes possint? quo stilo, qua sermonis elegantia, ut legere sustineant? sit ut legant, nonne ævo præterlabente, in singulos dies fiet auctio, ut prius scripta contemnantur, nedum negligantur? at durabunt aliquot annis: quot? centum? mille? ostende exemplum vel unum inter tot millia; atque omnino cum desitura sint, etiam si per reditum mundus renovaretur... non minus quam si ut initium habuit, & finem accepturus est; nihil interest an post decimam diem, an decem millia myriadum annorum, nihil utrumque, & ex æquo ad æternitatis spatium.* Cardan. de vit. propria, c 9. p. 39.

γονε ϰὴ ἔσαι βάρβα- souvent a été barbare,
ρος ἡ Ἑλλὰς, οὐχ ὑπ' 10 & qui la sera sou-

ἀν-

II°. *Pourquoi y a-t il tous les jours des arts qui se perfectionnent, & qui s'augmentent par les recherches &c.* Les mêmes arts qui se perfectionnent aujourd'hui, par les soins de ceux qui les cultivent, avoient été poussés autre fois à une perfection encore plus grande, que celle où ils sont aujourd'hui : les Grecs n'avoient-ils pas porté l'architecture, la peinture, & sur tout la sculpture au degré le plus éminent? La barbarie des Gots & des autres Barbares introduisit un mauvais goût, qui fit totalement oublier le bon. Enfin après douze cens ans, l'architecture, la peinture, & la sculpture sont sorties de l'état déplorable où elles avoient été. Cette circulation dans les arts du bon au mauvais, & du mauvais au bon, a toujours duré & durera toujours.

N'avons-nous pas vu perdre, pour ainsi dire de nôtre tems, bien des arts qui refleuriront peut être dans trois mille ans. La peinture sur le verre est negligée à un point qu'on peut la regarder comme oubliée. L'art de faire ce mastic, qui lioit la pierre, & qui prennoit avec elle une dureté plus forte que celle du marbre, nous est inconnu. Je ne parlerai pas ici de ces galeres, ou vaisseaux à trois rangs de rames, dont nous avons même peine à concevoir l'idée, & qui fait depuis si longtems & si inutilement le sujet des speculations des Antiquaires, & des Constructeurs de nos vaisseaux modernes. Toutes ces connoissances perdues reviendront dans la suite des tems, & celles que nous avons aujourdhui se perdront, & auront ensuite leur retour.

III°. *Enfin l'on a penétré la nature, ses misteres ne*

sont

vent encore. Ses habitans ont changé non ἀνθρώπων μόνον γινομένη μετανάϛαλος, ἀλλὰ

sont plus cachés : rien ne prouve plus la vanité de l'esprit humain, que ce discours de Lucrece, qui croioit de son tems connoître les misteres de la nature : heureusement pour lui la vanité des philosophes, qui l'avoient précédé, & celle de ceux qui l'ont suivi, font excuser la sienne. Democrite, Epicure crurent connoître les misteres de la nature. Platon, Aristote, Zenon rejetterent les sentimens de ces premiers, & prétendirent avoir découvert ce que les autres n'avoient pas vu. Aux philosophes payens succederent les chretiens, qui ne furent pas plus d'accord entre eux ; dans ces derniers tems les Cartesiens ont assuré avoir *pris la nature sur le fait*, pour me servir des expressions d'un de leurs grands partisans (Mr. de Fontenelle). Neuton s'est moqué de cette prétendue surprise, & il a expliqué les misteres câchés de la nature d'une maniere entierement oposée à celle de Descartes. Les verités, les erreurs, les doutes, les conjectures se succedent les uns aux autres. Et l'on apelle une découverte ce qui dans l'infinité des siecles a été connu, & ignoré une infinité de fois.

[10] *Πολλακις γαρ και γεγονε και εϛαι βαρβαρος η ελλας Souvent la Grece a été barbare & elle le sera souvent encore.* Voila une prophetie dont nous voions de nos jours l'accomplissement, & il y en a très-peu dont on puisse prouver aussi facilement la réalité. Mais chacun peut la faire hardiment de sa patrie, dans quelque pais qu'il soit, sans craindre d'être regardé comme un menteur. Combien de fois dans deux-mille ans l'Italie n'a-t-elle pas

λὰ ἢ ὑπ αὐτῆς τῆς φύσεως ου μείζονος οὐδὲ μείονος ἀυτῆς γινομένης, ἀλλὰ ἢ νεοτέρας ἀεὶ, καὶ πρὸς ἡμᾶς ἀρχὴν λαμβανούσης. Περὶ μὴν τοῦ ὅλου καὶ παντὸς, ἔτι δὲ καὶ γενέσεως καὶ φθορᾶς τῆς ἐν ἑαυτῷ γινομένης, ὡς οὕτως ἔχει, καὶ ἕξει τὸν ἅπαντα αἰῶνα, τῆς μὲν

ſeulement par des revolutions humaines, mais par les effets de la nature, qui à la verité n'eſt jamais ni plus puiſſante ni plus foible, mais qui eſt toujours plus nouvelle, & prend un commencement par raport à nous. Je crois avoir aſſez parlé de la nature du monde, de la génération, & de la deſtruction qui arrivent dans lui. Il me ſuffit d'avoir *établi* invinciblement; que tout ce qui eſt, ſera de toute

pas été barbare, & civiliſée par les arts & les ſciences. Sous ſes Rois, & ſous ſes premiers Conſuls Rome fut ſauvage & groſſiere; après qu'elle eut conquis la Grece elle en prit les mœurs & l'eſprit; ſous la puiſſance des Gots & des autres Barbares, elle retomba dans la barbarie; après la priſe de Conſtantinople, par le ſecours des Medicis, elle reprit ſon ancienne gloire: elle la perdra de nouveau un jour, & la recouvrera comme elle l'a fait dans les tems paſſés.

1 Il-

éternité ; la nature étant toujours *d'un côté* active & en mouvement, & toujours *d'un autre côté* passive & *en repos* ; & encore toujours *gouvernante* d'un côté, & toujours *gouvernée* d'un autre côté.

μὲν ἀεικινήτου φύσεως οὔσης, τῆς δὲ ἀειπαθοῦς, καὶ (τῆς) μὲν ἀεὶ κυβερνώσης, τῆς δὲ κυβερνωμένης, ἱκανῶς μοι εἴρηται διὰ τούτων.

Chapitre IV.

Κεφάλαιον δʹ.

§. I.

Je pense qu'il est à propos de dire [1] quelque chose touchant les générations des hommes, & de montrer comment, & par quelle

§. I.

Περὶ δὲ τῆς ἐξ ἀλλήλων ἀνθρώπων γενέσεως, ὅπως τέ καὶ ἐκ τίνων ἔσαι, κατὰ τρόπον ἐπιτελούμενα, νόμω

[1] Περι δε της εξ αλληλων ανθρωπων γενεσεως, οπως τι και εκ τινων εσαι κατα τροπον επιτελουμενα, νομω τε και σωφροσυνης και οσιοτητος επισυνεργουσης, ταδε καλως εχειν οιομαι. *Je pense qu'il est à propos de dire quelque chose touchant les générations des hommes, & de montrer comment, & par quelles loix elles doivent être achevées :* Ocellus va nous dire sur ce sujet les choses les plus importantes, & nous le verrons toujours parler dans ce chapitre en philosophe digne d'être un grand Legislateur.

2 Προ-

μῳ τε καὶ σωφροσύ- νης καὶ ὁσιότητος ἐπι- lui elles doivent être achevées; la modestie & la pieté devant beau-

σπερ-

[2] Πρωτον μεν τουτο διαλαβειν, ετι ουχ ηδονης ενεκα προσιεμεν, αλλα τεκνων γενεσεως. *Il faut d'abord convenir, que nous ne devons pas nous aprocher des femmes pour le seul plaisir* &c. Voici la construction μεν πρωτον διαλαβειν τουτο ετι προσιεμεν ουχ ηδονης αλλα γενεσεως τεκνων mot à mot *& d'abord il faut convenir, que nous ne nous aprochons pas des femmes à cause du plaisir, mais de la génération des enfans.*

Ocellus avoit donc dit, plus de huit siecles avant les S. Augustins, les S. Ambroises; & tant d'autres Peres de l'Eglise, cette verité importante au bien des Etats, & des familles particulieres; que le seul plaisir n'est pas ce qui doit conduire les hommes à jouir des douceurs de l'amour, mais qu'en bons citoiens, ils doivent songer à donner des sujets à leur Prince, & des concitoiens à leurs compatriotes, qui augmentent le nombre des gens vertueux, qui sont utiles à la Republique.

Lorsqu'Ocellus dit, que ce n'est pas pour le seul plaisir, mais pour la génération des enfans, qu'on doit s'aprocher des femmes, il se garde de bien prétendre comme l'ont fait plusieurs Peres de l'Eglise, qui ont poussé les choses à l'extrème, que ce plaisir soit criminel en lui même. Il savoit, qu'il ne peut y avoir rien de criminel dans les principes mechaniques, que la nature a établis dans le corps humain. Il vouloit seulement dire que le plaisir, qu'on goûtoit avec les femmes, ne devoit pas être nôtre principal but. C'est ce que nous verrons dans la suite de cet ouvrage. Au contraire les Peres de l'Eglise,

par

coup y contribuer; [a] il faut d'abord convenir, que nous ne devons pas

συνεργούσης, τάδε καλῶς ἔχειν οἴομαι· πρῶτον

par un sentiment aussi faux qu'extraordinaire, ont voulu que ce plaisir par lui même fut un crime, qui ne devint pardonnable que par la dignité du mariage. S. Augustin est précis sur cet article, car il dit: „l'accouplement conjugal, fait par la volonté à la „génération, n'est point un pêché, mais c'en est „un, s'il est fait par la concupiscence; cependant „ce pêché n'est que veniel à cause du mariage.“ *Conjugalis concubitus generandi gratia non habet culpam: concupiscentiæ vero satiendæ: sed tamen cum conjuge, propter fidem tori, venialem habet culpam*, Aug. lib. de bono conjugal. Cap. VI.

L'opinion, que le plaisir dans l'acte de la génération n'étoit jamais exempt de faute, a fait examiner aux anciens Thologiens, si Adam auroit connu Eve dans le Paradis terrestre s'il n'eut jamais pêché. S. Jerome dit, que cela est fort incertain, *quod si objeceris, antequam peccaret sexum viri & fœminæ fuisse divisum, & absque peccato eos potuisse conjungi: quid futurum fuerit incertum est. Hieron. contra Jovian. Tom. II. lib. I. p.* 37. S. Augustin n'a point été dans le doute ainsi que S. Jerome, il a examiné, comment est ce que, le plaisir dans l'acte venerien étant toujours vicieux, Adam & Eve auroient pu *se joindre* ensemble sans ressentir la moindre atteinte de ce plaisir. La question est delicate & difficile à expliquer; voions comment la resout S. Augustin. „Les hom-„mes, *dit-il*, qui ne savent pas, qu'elle étoit la feli-„cité du Paradis, s'imaginent qu'on n'y auroit pû „engendrer des enfans que par le moyen de cette „con-

τον μὲν τοῦτο διαλαβεῖν, ὅτι οὐχ ἡδονῆς ἕνεκα — nous aprocher des femmes pour le plaisir,

„ concupiſcence, dont nous voions que le mariage
„ même, tout honorable qu'il eſt, ne laiſſe pas de
„ rougir..... mais Dieu nous garde de croire, que
„ ces mariés qui étoient dans le Paradis, euſſent ac-
„ complis par cette concupiſcence, dont la honte
„ les obligeoit à couvrir leur nudité, ce que Dieu
„ leur avoit dit en les beniſſant: *croiſſés & multipliés*
„ *& rempliſſés la terre*. Car cette concupiſcence eſt
„ née dans le pêché..... l'homme donc eut repan-
„ du la ſemence, & la femme auroit reçu les parties
„ génitales, autant que le beſoin l'auroit exigé & les
„ parties de la génération euſſent été mues par la vo-
„ lonté, mais non point par la concupiſcence; car
„ nous ne remuons pas ſeulement à nôtre gré les
„ membres, où il y a des os & des jointures comme
„ les pieds, les mains & les doigts, mais auſſi ceux
„ où il n'y a que des chairs & des nerfs, & nous les
„ étendons, les plions, les accourciſſons ainſi qu'il
„ nous plait, comme cela ſe voit dans la bouche &
„ dans le viſage.... je laiſſe à part que certains ani-
„ maux font mouvoir leur peau quand ils veulent.
„ Il eſt vrai, que les hommes n'ont pas cette ſorte
„ de mouvement, mais niera-t-on que Dieu n'ait
„ pû la leur donner? Ne ſe pouvoit-il donc pas faire
„ que la partie, qui ne ſe meut maintenant dans le
„ corps que par la concupiſcence, ne ſe fut mue
„ que par la volonté." *Sed nunc homines profecto illius, quæ fuit in paradiſo, felicitatis ignari, niſi per hoc quod experti ſunt, id eſt per libidinem, de qua videmus ipſam etiam honeſtatem erubeſcere nuptiarum, non potuiſſe gigni filios opinantur.* ....

abſit

mais dans la vue d'en- ἕνεκα προσίεμεν, ἀλλὰ
gendrer des enfans, τέκνων γενέσεως.

§. 2.

absit itaque ut credamus illos conjuges, in paradiso constitutos, per hanc libidinem, de qua erubescendo eadem membra texerunt, impleturos fuisse, quod in sua benedictione Deus dixit: Crescite & multiplicamini & implete terram; post peccatum quippe orta est haec libido. Aug. Civitat. Dei L. XIV. cap. 21. *Seminaret igitur prolem vir, susciperet foemina, genitalibus membris, quando id opus esset, voluntate motis, non libidine concitatis. Neque enim ea sola membra movemus ad nutum, quae compactis articulata sunt ossibus: sicut pedes, manus, & digitos; verum etiam illa quae mollibus remissa sunt nervis, quum volumus, movemus agitando, & porrigando producimus, & torquendo deflectimus, & constringendo duramus: sicut ea quae sunt in ore ac facie quantum potest voluntas movet..... Omitto quod animalibus quibusdam naturaliter insitum est, ut tegmen, quo corpus omne vestitur, si quid in quocunque loco ejus senserint abigendum, ibi tantum moveant ubi sentiunt...... numquid quia id non potest homo, ideo Creator quibus voluit animantibus donare non potuit.... neque enim Deo difficile fuit sic illum condere, ut in ejus carne etiam illud non nisi voluntate moveretur, quod nunc non nisi libidine movetur.* Aug. de Civit. Dei L. XIV. cap. 24.

Avant de refuter le sentiment de S. Augustin, & de prouver combien tout le sisteme, qu'il vient d'établir, est contraire aux notions les plus claires, & aux principes physiques les plus évidens, nous remarquerons que les Theologiens, qui ont vecu plusieurs siecles après lui ont adopté son sisteme. Ecoutons Pierre Lombard, le Maître des sentences. „ Il faut voir,

§. 2. Καὶ γὰρ αὐ- §. 4. Il est certain que
τὰς τὰς δυνάμεις, ϗ les puissances, les orga-
τα

„ *dit-il*, comment nos premiers peres, s'ils n'avoient
„ pas peché, auroient eu des enfans, & comment ces
„ enfans seroient nés ; quelques uns pensent que les
„ hommes n'auroient pû avoir des enfans dans le Pa-
„ radis, par un accouplement avec les femmes, si ce
„ n'est après le peché ; ils soutiennent que cet accou-
„ plement n'auroit pû avoir lieu sans la corruption &
„ sans la concupiscence dans l'homme, puisque c'est
„ par le peché que ces passions ont eu lieu, donc cet
„ accouplement n'auroit pû se faire : il faut repondre
„ à cela, que si les premiers hommes n'avoient point
„ peché, ils eussent procédé charnellement à l'acte
„ de la génération, sans corruption & sans crime, il
„ y auroit eu un accouplement immaculé, & un
„ coit sans concupiscence, & les hommes eussent
„ commandés au membre génital, comme ils com-
„ mandent à leurs autres membres, ensorte qu'ils
„ n'auroient senti dans la partie, destinée à produire
„ la génération, aucun mouvement illicite : de mê-
„ me que la main, & les autres membres peuvent-
„ être mus, sans concupiscence, de même aussi le
„ membre viril eut été remué sans aucune deman-
„ geaison de la chair, car cette maladie de deman-
„ geaison a été communiquée par le peché aux par-
„ ties de la génération. On auroit donc engendré
„ dans le paradis par un coit immaculé & sans cor-
„ ruption. C'est pourquoi S. Augustin a dit, par
„ quelle raison ne croirons nous pas, que les hommes
„ avant le pêché auroient pû commander à leur
„ membre viril, pour l'emploier à la procréation des
„ enfans ? car il n'est point incroiable que Dieu n'eût
pû

nes, & les désirs qui ont été donnés aux hommes τὰ ὄργανα, καὶ τὰς ὀρέξεις τὰς πρὸς (τὴν) μίξιν,

K 2

„ pû faire de telle maniere leur corps, que s'ils n'a-
„ voient point pêché ils auroient commandé à leurs
„ parties génitales, ainsi qu'ils commandoient aux
„ autres parties du corps, comme par exemple aux
„ pieds. La semence eut donc été repandue sans plai-
„ sir, & l'accouchement fait sans douleur." *Videndum est qualiter primi parentes, si non peccassent, filios procreassent, & quales ipsi nascerentur. Quidam putant ad gignendos filios primos homines in paradiso misceri non potuisse, nisi post peccatum: dicentes concubitum sine corruptione vel macula non posse fieri. Sed ante peccatum nec corruptio, nec macula in homine esse poterat: quoniam ex peccato hæc consecuta sunt. Ad quod dicendum est, quod si non peccassent primi homines, sine omni peccato & macula in paradiso carnali copula convenissent, & esset ibi torus immaculatus, & commixtio sine concupiscentia: atque genitalibus membris sicut cæteris imperarent, ut ibi nullum motum illicitum sentirent; & sicut alia membra corporis aliis admovemus, ut manum ori, sine ardore libidinis: ita genitalibus uterentur membris sine aliquo pruritu carnis. Hæc enim letalis ægritudo membris humanis ex peccato inhæsit. Genuissent itaque filios in paradiso per coitum immaculatum, & sine corruptione. Unde Augustinus: Cur non credamus primos homines ante peccatum genitalibus membris ad procreationem imperare potuisse, sicut cæteris in quolibet opere sine voluptatis pruritu utimur? Incredibile enim non est Deum talia fecisse illa corpora, ut, si non peccassent, illis membris sicut pedibus imperarent, nec cum ardore seminarent, vel cum dolore parerent, P. Lombardi Sent. Lib. II. dist. 20.*

Pour

μίξιν, ὑπὸ τοῦ θεοῦ δι- par la Divinité *pour en-*
δομένας τοῖς ἀνθρώποις, *gendrer*, ne leur ont
οὐχ

Pour repondre à toutes ces fictions plus poetiques que philosophiques, il s'agit d'abord de savoir si, lorsqu'Adam & Eve étoient dans le Paradis, ils mangeoient ou ne mangeoient pas : or il est certain qu'ils mangeoient, car Dieu dit à Adam, tu mangeras à ta volonté du fruit de tous les arbres de ce Jardin ; *de fructu quidem omnis arboris hujus horti libere comedes*. Genes. chap. 2. vers. 16. Et qu'on ne dise point que cette nourriture étoit spirituelle, elle étoit faite pour le corps. L'Ecriture nous aprend, que Dieu avoit orné le Jardin d'Eden de tout ce qui pouvoit servir à la nourriture & à la commodité. „ Le Seigneur Dieu „ avoit orné un jardin de plantes dans l'Eden à l'o- „ rient, où il plaça l'homme qu'il avoit fait, & le „ Seigneur Dieu fit que la terre y portoit toutes sor- „ tes d'arbres désirables pour la vuë, & propres à la „ nourriture." *Ornavit autem plantis Jehova Deus hortum in Hedene ab oriente : ubi collocavit hominem illum quem finxerat ; feceratque Jehova Deus ut germinaret de terra ilia, quævis arbor desiderabilis ad aspectum, & bona ad cibum*. Genes. chap. 2. vers. 8. & 9. Il est donc certain qu'Adam mangeoit dans le paradis terrestre, & qu'il lui fut permis de se nourrir de tous les fruits, excepté de ceux de l'Arbre de la Science du bien & du mal : *de fructu vero arboris scientiæ boni & mali non commedes*. Or si Adam mangeoit, il falloit que ce fut avec plaisir ou sans plaisir : Si c'étoit sans plaisir il n'auroit point mangé, malgré la permission que Dieu lui avoit donné de le faire, car la nourriture, lorsque l'on n'a point faim, non seulement est insipide, mais elle est rebutante ; or nous voions qu'il

point été accordés pour *οὐχ ἡδονῆς ἕνεκα δε-* le plaisir, mais pour la *δόσθαι συμβέβηκεν,*

qu'il mangeoit, il falloit donc qu'il ressentit du plaisir à manger, & que les organes de son gosier, & la disposition de son estomac lui fissent désirer, & trouver bonne la nourriture; aussi fut-ce le désir de manger un fruit, qui étoit bon au goût, & agreable à la vue, qui seduisit Eve, & après elle Adam. *Quum ergo videretur mulieri bonum esse fructum arboris illius in cibum & gratissimum esse illum oculis.* ,, Le fruit de cet ,, arbre étoit bon pour manger, & très-agreable aux ,, yeux." Cela est clair, il falloit donc qu'Adam & Eve mangeassent avec plaisir, puisqu'ils recherchoient un fruit parcequ'il étoit bon pour la nourriture *fructum bonum in cibum*, & qu'ils jugeoient qu'il devoit être tel par sa beauté à la vue, *& gratissimum esse illum oculis.* Si Adam mangeoit avec plaisir, ses organes devoient être disposés de maniere à recevoir les sensations, causées par les parties qui les affectoient, ensorte qu'en mangeant une figue il devoit y trouver un autre goût qu'à un citron; parceque les parties molles & rondes de la figue ne causoient point sur son palais les picotemens, que les parties acres & coupantes du citron y auroient faits; or par la même raison, si Adam avoit repandu la semence, elle auroit produit sur les glandes des parties de la génération, les sensations, que la structure du corps humain exige necessairement. Prétendre qu'Adam dans l'acte du coit n'auroient eu aucun chatouillement, c'est soutenir qu'Adam n'auroit senti aucun goût en mangeant. S Augustin a beau dire, que le champ de la génération, qui est un vase crée pour cet usage, auroit été ensemencé par les parties destinées à cela, de

ἀλλὰ τῆς εἰς τὸν ἀεὶ χρόνον διαμονῆς τοῦ γέ- durée de la race humaine, & pour la perpetuer

de même que la main répand les semences sur la terre. *Ita genitale arvum vas in hoc opus creatum seminaret, ut nunc terram manus. Aug. de Civit. Dei Lib. XIV. Cap. 22.* Cette comparaison de S. Augustin cloche entierement, car dans l'ordre des sensations, indispensables au corps humain par la maniere dont il est construit, autre chose est la sensation, que reçoit la main par l'atouchement du bled qu'elle jette sur la terre, & celle que ressentent les glandes de la génération par la pression qui s'y fait, lorsqu'elles expriment la semence.

Il ne reste que deux ressources à S. Augustin & à ses partisans ; la premiere c'est de dire, que Dieu auroit arrêté par un miracle le cours des sensations naturelles à l'homme. Mais n'est-ce pas raisonner bien peu philosophiquement, que de vouloir établir un dérangement dans les loix générales de la Nature, par un miracle immediat de Dieu, toutes les fois qu'Adam se fut porté à l'acte de la génération ? Dieu fait toujours les choses par les voïes les plus simples : & c'est une des plus grandes marques de sa puissance. S'il avoit voulu qu'Adam eut repandu la semence, comme la main repand le bled sur la terre, il eut organisé d'une maniere diférente les parties génitales d'Adam lors de sa création.

La seconde ressource des partisans de S. Augustin, c'est de dire qu'avant le peché les parties viriles d'Adam étoient diférentes de ce qu'elles furent après. Mais nous ne trouvons rien de tout cela dans l'Ecriture, & ce changement auroit été sans doute assés considerable, pour qu'elle en fit mention ; elle dit au con-

éternellement. Comme γένους. ἐπειδὴ γὰρ
il étoit impossible que ἀμήχανον ἦν θνητὸν

K 4 φύν-

contraire, que la seule suite qu'eut le pêche d'Adam & d'Eve fut leur exil du Paradis : l'homme fut condamné à cultiver la terre à la sueur de son front *in sudore vultus tui vesceris cibo* : & la femme à enfanter avec douleur *in dolore paries liberos*. Peut-on se figurer, que s'il fut arrivé quelque changement dans la construction des parties génitales d'Adam, l'Ecriture qui parle de la punition que reçurent celles d'Eve, par les douleurs de l'enfantement, n'eut pas dit un mot de la nouvelle construction de celle d'Adam ? Il y a quelque chose de plus pour détruire de fond en comble cette conjecture, c'est que lorsqu'Adam & Eve eurent mangé du fruit deffendu, ils eurent honte de leur nudité, & se couvrirent de feuilles de figuiers: *Tunc aperuerunt sese oculi amborum, noverunt-que se nudos esse, & consutis foliis ficulneis, fecerunt sibi subligacula. Genes. Cap.* 2. *vers.* 7. Il falloit donc qu'alors Adam, qui avoit apris la science du bien & du mal, & qui étoit devenu sujet à la concupiscence, connut tout l'emploi & tout l'usage de ses parties génitales, puisqu'il les couvroit avec une feuille de figuier, & qu'Eve cachoit les siennes sous un même voile : cela étoit avant qu'ils eussent comparu devant Dieu pour recevoir leur punition ; donc on ne peut soutenir, sans absurdité, qu'Adam n'ait d'abord été crée dans le Paradis dans le même état, où il en sortit ; & s'il a été crée dans le même état, il a dû être sujet aux sensations attachées à l'organisation, & dépendantes absolument du corps humain.

S. Augustin ne dit donc rien de satisfaisant pour expliquer, comment Adam & Eve eussent eu des en-

fans :

φύντα θείου (βίου) l'homme, né mortel, κοινωνῆσαι, τῆς τοῦ eut part à une vie divine, & que l'immortali-

γέ-

fans : ils les auroient fans doute eus, comme ils les eurent dans la fuite, mais étant fans peché ils auroient vecu heureux, & exempts des maux qui par leur crime ont inondés le monde. Si Dieu a fanctifié le mariage depuis le peché, qui doute que l'accouplement dans le Paradis n'eut pu être très-faint, encore qu'il eut procuré du plaifir aux époux? Il n'étoit pas plus contraire à la gloire du Seigneur qu'Adam en fentit dans l'acte de la génération, que dans l'action de manger & de boire.

La fource de l'erreur de S. Auguftin, & des Peres qui l'ont fuivi, a été de croire, que tout coit confervoit toujours quelque chofe de criminel, dès qu'il étoit fait avec plaifir, & que la fainteté du mariage ne pouvoit entierement juftifier la concupifcence. Mais cette concupifcence, lorfqu'elle n'eft point dèsordonnée, eft une des chofes les plus utiles à la génération ; car fans elle, quelque envie qu'un homme marié eut de faire des enfans, il n'en viendroit jamais à bout ; c'eft l'attrait du plaifir qui porte l'homme à l'acte de la génération, la volonté feule ne peut rien dans cette affairé. S. Auguftin en convient, & explique parfaitement ce qui arrive dans certaines occafions à un homme, qui n'a que la volonté. „ Ceux „ qui aiment, *dit-il*, cette volupté, foit dans la con- „ jonction du mariage, foit dans un commerce hon- „ teux, ne font pas émus quand ils veulent, car quel- „ quefois ces mouvemens nous importunent malgré „ nous, & quelquefois il abandonnent ceux qui les „ défirent avec ardeur : & tandis que leur efprit eft en

„ feu,

té ne pouvoit être le partage de l'humanité, Dieu a établi cette im-

γένους ἀθανάτοις φθειρομένης, καθ' ἕκαστον

αὐτ-

„ feu, leur corps demeure glacé : ainsi il arrive sou-
„ vent, que cette passion n'obeit pas non seulement
„ au désirs de faire des enfans, mais même aux autres
„ désirs dereglés de l'amour." *Sed neque ipsi amatores hujus voluptatis, sive ad concubitus conjugales sive ad immundicias flagitiorum, quum voluerint commoventur : sed aliquando motus ille importunus est nullo poscente, aliquando autem destituit inhiantem ; & quum in animo concupiscentia ferveat, friget in corpore, atque mirum in modum non solum generandi voluntati, verum etiam lasciviendi libidini libido non servit. Aug. de Civit. Dei Lib. XIV. c.* 16.

Voila qui est clair. S. Augustin convient que la volonté seule, quelquefois même aidée de la concupiscence, ne peut opérer l'acte de la génération ; que fera-t-elle donc lorsqu'elle en sera privée ? rien du tout ; & la destruction de la moitié du genre humain s'ensuivra bientôt. Je le repete encore, une des plus grandes marques de la sagesse du Createur, c'est d'avoir donné aux creatures de diférent sexe ce penchant & cette inclination, qu'elles ont les unes envers les autres ; & qui fait l'union & la propagation du genre humain. Il a plû à quelques Theologiens, enthousiastes de la chasteté, d'apeller ce principe fondamental du bonheur de la Societé une concupiscence criminelle, & sur cela ils ont debité, au sujet du premier homme, toutes les fabuleuses conjectures que nous venons de voir.

Pour mieux connoître l'utilité dont est dans l'univers cette concupiscence, si condamnée par beaucoup

ἀνεπλήρωσεν ὁ Θεὸς, mortalité en rendant
ἀκατάληπτον ποιήσας continuelle & perpetuelle la génération. Il

καὶ

coup de Peres de l'Eglise, suposons six hommes, trois sans concupiscence avec la simple volonté de procréer des enfans, & trois avec la concupiscence; les trois premiers restent sans être d'aucun secours à la Societé, malgré leur bonne intention : rendus inutiles par le défaut des désirs, qui seuls peuvent produire l'état où doivent être les parties viriles pour la génération ; les trois derniers au contraire, profitant de la concupiscence & de la disposition, que la nature a donnée aux hommes pour le coit, par le plaisir qu'ils y trouvent, font toutes les années trois citoyens dans la Ville qu'ils habitent.

S. Augustin après être convenu que la seule volonté, même aidée de la concupiscence, ne peut suffire pour l'acte de la génération, avoue que c'est cette seule concupiscence, qui met en mouvement tous les organes de la propagation, & qu'elle les met même indépendamment de la volonté, tant elle a de pouvoir. „ Lorsqu'étant en colere, *dit ce Pere*, nous „ frappons ou injurions quelqu'un, c'est la volonté „ qui meut notre langue ou notre main, & elle les „ meut aussi lors même que nous ne sommes pas en „ colere. Mais pour les parties du corps, qui servent „ à la génération, la concupiscence se les est tellement assujetties qu'elles n'ont de mouvements, que „ ceux qu'elle leur donne.“ *Nam quisquis verbum emitit iratus, vel etiam quemquam percutit, non posset hoc facere nisi lingua & manus jubente quodammodo voluntate moverentur, quæ membra etiam cum ira nulla est moventur eadem voluntate : at vero genitales*

cor-

faut donc établir d'abord, que la propagation n'a point été

καὶ συνεχῆ ταύτην γένεσιν. ἐν οὖν τοῦτο πρῶτον

corporis partes, ita libido suo juri quodammodo mancipavit, ut moveri non valeant, si ipsa defuerit & nisi ipsa vel ultro, vel excitata surrexerit. Aug. de Civitate Dei Lib. XIV. cap. 19.

Après cela comment peut-on condamner comme un mal, & comme un peché la concupiſcence. Il eſt clair que le raiſonnement de S. Auguſtin ſe reduit à ceci : Dieu a ordonné aux hommes & aux femmes de s'accoupler, *Croiſſés & multipliés*, a-t-il dit, *creſcite & multiplicamini* : il ne leur a donné que la concupiſcence, qui puiſſe faire mouvoir les parties de la génération, *ut moveri non valeant ſi illa defuerit*. Sans ſon ſecours & ſans ſa determination la volonté de procréer des enfans ne ſert de rien, *ſi ipſa defuerit, & niſi ipſa, vel ultro, vel excitata ſurrexerit*. Cependant cette concupiſcence eſt criminelle, & ne doit entrer pour rien dans la génération ; ce doit être la ſeule volonté de faire des enfans. Voila un raiſonnement ſi abſurde, qu'il n'eſt pas neceſſaire de le refuter pour en faire ſentir le faux : Laiſſons donc dire à S. Auguſtin, & à ſes Diſciples, *que l'accouplement conjugal eſt ſans peché, lorſqu'il eſt fait par la volonté de la génération, mais que c'en eſt un s'il eſt fait par la concupiſcence. Conjugalis concubitus generandi gratia non habet culpam, concupiſcentiæ vero ſatiandæ.* Comment donc agir ſans cette concupiſcence, qui eſt le ſeul principe qui met en mouvement toutes les parties qui ſervent à la génération ? Il ne ſeroit pas plus étonnant de dire ; il eſt vrai qu'on ne peut jouer d'un Orgue, que l'on ne ſouffle du vent dans ſes tuïaux, ce-

τον δεῖ θεωρεῖν, ὅτι οὐχ ἡδονῆς ἕνεκα ἡ μίξις.

établie pour le plaisir.

§. 3.

cependant il faut jouer de l'orgue, & ne point souffler dans les tuïaux.

S. Thomas raisonne sur cet article bien plus conséquemment que S. Augustin. „ Il est absurde, *dit-ce* „ *grand Philosophe*, de croire que tout accouplement „ charnel n'est pas innocent : il n'y a de criminels que „ ceux qui sont deffendus par les loix. Les membres „ du corps étant les instrumens de l'ame, chaque „ membre a une fin qui lui est propre, de même qu'à „ un autre instrument. Il y a dans le corps certains „ membres dont l'usage est pour le coit : il s'ensuit „ donc que le coit à son tour est le but & la fin de ces „ mêmes membres ; or ce qui est la fin de quelque „ chose de naturel, ne peut être un mal dans sa natu- „ re, parceque tout ce qui est dans l'ordre naturel des „ choses a été ordonné, & disposé par la providence, „ pour la fin & le but de ces mêmes choses. Il est „ donc impossible, que la conjonction charnelle soit „ un mal en elle même. Les inclinations naturelles „ ont été données aux êtres crées par Dieu, qui regit „ tout : il est donc impossible, que ces inclinations „ naturelles soient criminelles dans l'usage de cela „ même pourquoi elles ont été données par Dieu : or „ dans tout animal parfait il y a une inclination natu- „ relle à la conjonction charnelle, il faut donc que „ cette conjonction ne soit jamais mauvaise en elle „ même. Une chose, sans la quelle une très excel- „ lente ne peut exister, ne sauroit être mauvaise de sa „ nature : la perpetuité de la génération de l'espece „ humaine, qui est un très-grand bien, ne pourroit „ être conservée sans l'accouplement charnel, donc „ cet

§. 3. Il est ensuite necessaire de conside-

§. 3. Ἔπειτα δὲ καὶ τὴν αὐτὴν τῶ ἀνθρώ-

„cet accouplement est un bien, & ne peut jamais „être un mal dans sa nature." *Sicut autem contra rationem est, ut aliquis carnali conjunctione utatur contra id quod convenit proli generandæ & educandæ: ita etiam secundum rationem est quod aliquis carnali conjunctione utatur secundum quod congruit ad generationem & educationem prolis, lege autem divina hæc solum probibita sunt, quæ rationi adversantur, ut ex supradictis patet: inconveniens est igitur dicere quod omnis carnalis conjunctio sit peccatum. Adhuc quum membra corporis sint quædam animæ instrumenta, cujuslibet membri finis est usus ejus, sicut & cujuslibet alterius instrumenti: quorundam autem membrorum corporis usus est carnalis commixtio: carnalis igitur commixtio est finis quorundam membrorum corporis: id autem quod est finis aliquarum naturalium rerum non potest esse secundum se malum: quia ea quæ naturaliter sunt ex divina providentia, ordinantur ad finem, ut ex supra dictis patet: impossibile est igitur quod carnalis commixtio sit secundum se mala. Amplius, naturales inclinationes insunt rebus a Deo qui cuncta movet: impossibile est igitur quod naturalis inclinatio alicuius speciei sit ad id quod est secundum se malum: sed omnibus animalibus perfectis inest naturalis inclinatio ad conjunctionem carnalem: impossibile est igitur quod carnalis commixtio sit secundum se mala. Item, illud sine quo non potest esse aliquid quod est bonum & optimum, non est secundum malum, sed perpetuitas speciei non conservatur in animalibus nisi per generationem, quæ est ex commixtione carnali: impossible est igitur quod commixtio carnalis sit secundum se mala. D. Thomæ summa cathol. lib. III. cap. 126.*

Il

θρώπῳ σύνταξιν πρὸς τὸ ὅλον, ὅτι μέρος | rer, que l'homme, dans l'arrangement des choses qui le regardent,

ὑπ-

Il est bon de remarquer, que le second argument de S. Thomas détruit tout ce que peut dire S. Augustin, car ce désir du plaisir dans la génération, qu'il apelle concupiscence, a été donné à l'homme dans l'ordre naturel des choses & dans l'arrangement des organes. Ainsi il ne peut jamais être mauvais de sa nature, comme le prouve S. Thomas. Il est vrai qu'il devient vitieux lorsqu'il sort des loix, prescrites par les regles de la pudicité & de la societé, mais alors ce n'est pas par sa nature qu'il devient vitieux, c'est au contraire parcequ'il va au delà de sa nature.

En voila assés sur cet article, qui a fait dire tant de choses outrées à S. Augustin, & à plusieurs autres Peres de l'Eglise, contre le mariage, & par conséquent contre le lien le plus utile à la societé: c'est ce que nous verrons dans la remarque suivante. Mais avant de finir celle-ci, je dirai un mot pour contenter la curiosité de quelques uns de mes Lecteurs, qui désireroient peut-être de savoir, pourquoi Adam pouvant connoître Eve, il ne la connut pas dans le Paradis. Le Maître des sentences dit, que ce fut parcequ'Adam n'en eut pas le tems, Dieu l'aiant chassé peu de tems après la creation d'Eve; *Cur ergo non coierunt in paradiso? quia creata muliere, mox transgressio facta est, & ejecti sunt de paradiso. P. Lombard. Sent. Lib. II. dist. 20.*

Il reste encore une autre chose à savoir, c'est comment auroient été, en naissant & dans l'enfance, les enfans qu'Adam eut eus dans le Paradis. On convient qu'ils seroient nés petits, car sans cela comment Eve

au-

doit être regardé comme ayant un raport direct avec l'arrange- | ὑπάρχων οἴκου τε καὶ πόλεως, καὶ τὸ μέγιστον

auroit elle pû les mettre au monde ; c'est le sentiment de Lombard ; *Filios parvulos nasci oportebat propter materni uteri necessitatem, id. ib.* Quant aux enfans, le Maître des sentences, apuié de l'autorité de S. Augustin, *dit* „ qu'il seroit arrivé de deux choses l'une ; „ ou qu'après leur naissance ils seroient devenus „ grands tout à coup, Dieu ayant bien fait d'une cô„ te, qui étoit un petit morceau du corps d'Adam, „ une très-grande femme ; ou qu'ils auroient été sem„ blables aux petits poulets, qui dèsqu'ils sortent de la „ coquille ont l'usage des pieds, des jambes, courent „ & suivent leur mere : de même les enfans d'Adam „ auroient d'abord eu l'usage de leurs membres, com„ me des gens formés, & auroient suivi Eve sans lui „ être d'aucune incommodite." *Super hoc Augustinus ambigue loquitur. Movet nos, inquit, si primi homines non peccassent, utrum tales filios essent habituri, qui nec lingua, nec manibus, nec pedibus uterentur. Nam propter uteri necessitatem forte necesse erat parvulos nasci: sed quamvis exigua pars corporis sit Costa, non tamen propter hoc parvulam viro conjugem fecit ; unde & ejus filios poterat omnipotentia Creatoris mox natos grandes facere: sed ut hoc omittam, poterat certe eis præstare, quod multis animalibus præstitit. quorum pulli, quamvis sint parvuli tamen mox ut nascuntur currunt & matrem sequuntur.* P. Lombard. II. Dist. 20.

C'est bien dans cette occasion que l'on peut dire *abissus abissum invocat*, un mauvais raisonnement en amene un autre ; & pourquoi si les enfans d'Eve devoient tout à coup devenir grands après leur naissance,

γιςον κόσμου, συμπληροῦν ὀφείλει τὸ ἀπογενόμενον τούτων ἕκαστον, ἐὰν μέλλῃ μή- τε

ment de l'Univers: en sorte qu'étant partie d'une famille, d'une ville, & principalement du monde, il doit

ce, ou bien ressembler à de petits poulets, avoir l'usage de leurs jambes pour courir, de leurs bras pour se donner à manger, Dieu avoit il fait des tetons à Eve? ce n'étoit pas sans doute, selon S. Augustin, pour exciter la concupiscence: à quoi servoient ils donc si Eve ne devoit pas nourrir ses Enfans? Dieu avoit disposé l'organisation du corps d'Eve, pour renfermer le lait dans son sein, comme il avoit arrangé son *uterus* pour recevoir la semence de la génération: or il ne fait jamais rien envain, pourquoi donc Eve ne devant faire aucun usage de son sein en avoit elle, puisque Dieu ne produit rien ni sans cause, ni par necessité, mais par sa science & sa volonté? *Deus res omnes in esse produxit non necessitate naturæ, sed per intellectum & voluntatem. D. Thomæ summ. fid. cath. lib. III. cap. 66. pag.* 135. Convenons donc que ces enfans, formés tout à coup comme des poulets sortant de la coque, repugnent non seulement à la construction de la nature humaine, mais encore à la sagesse de Dieu, qui eut donc inutilement organisé le corps d'Eve, pour y former le lait, propre à la nourriture de ses enfans.

Finissons cette longue remarque par observer, qu'Ocellus a eu raison de dire, que la procreation des enfans fait le but de la génération; mais ce sage philosophe s'est bien gardé de prétendre, que le plaisir qu'on y goûtoit eut quelque chose, qui ne fut pas dans l'ordre de la nature ni conforme à la vertu: il raisonnoit

ſupléer à ce qui vient à y perir, s'il ne veut pas manquer à la ſocieté, à la politique, [3] & à la divinité.	τε συγγενικῆς ἑςίας λειποτάκτης γενέσθαι, μήτε πολιτικῆς, μήτε μὴν τῆς θείας.

§. 4.

noit conſéquemment, & il ſavoit que ce plaiſir avoit éte donné à l'homme par l'auteur de la nature, ainſi que tous les autres qui lui ſont procurés par ſes organes.

3 Εαν μελλῃ μητε συγγενικης εϛιας λειποταϰτης γενεσθαι, μητε πολιτικης μητε μην της θειας. *S'il ne veut pas manquer à la ſocieté, à la politique & à la divinité*, voici la conſtruction, εαν μητε μελλῃ γενεσθαι λειποτακτης εϛιας συγγενικης μητε πολιτικης μητε της θειας, mot à mot *s'il ne veut pas être deſerteur de ſon foyer domeſtique & divin.*

Voila, dans ce ſage precepte d'Ocellus, la condamnation de tant de faux principes, que les anciens Theologiens ont debités ſur le mariage, c'eſt à dire ſur le nœud le plus fort & le plus eſſentiel de la ſocieté. Il n'a pas tenu à eux de détruire les Etats, en faiſant un crime de ce qui entretient le nombre des citoiens, enfin, pour me ſervir des termes d'Ocellus qui contiennent tout ce qu'on peut dire à ce ſujet, d'induire tous les hommes à manquer à la ſocieté, à la politique, & à la divinité. A la ſocieté en diminuant, par leur entouſiaſme outré pour la chaſteté, l'union qui ſe forme entre les diférentes familles à proportion de la quantité des mariages qui s'y font. A la politique, en introduiſant dans l'Etat une maxime, qui lui donne un deſavantage conſiderable ſur tous les autres païs, qui ne pratiquent point cette même maxime : on en voit aujourdhui la preuve évidente ;

§. 4. Οἱ γὰρ καθάπαξ μὴ διὰ παιδοποι-

§. 4. Ceux qui ne voyent pas leur fem-

il y a en France plus de deux cens mille Prêtres ou Moines, ou simples Ecclesiastiques, ou Abbés qui sont inutiles à l'agriculture, aux armes, au commerce, aux manufactures, à tous les metiers, & qui pis est, à la propagation des enfans. Si le quart de ces gens, qui sont tous d'un âge fait, avoit été emploié à deffendre le Canada, le Cap Breton, le Guadaloupe, Marie-galante, la Gorée, le Senegal, Bengale, Ponticheri, enfin les Indes orientales, S. Dominique & Belle-Isle; on auroit eu une armée de cinquante mille hommes, qui eut empêché la conquête de tant de païs.

L'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande contiennent à peine la moitié des habitans de la France, mais par la diférente maxime de ces païs sur le mariage, l'Angleterre regagne, pour le moins, l'utilité qu'elle retireroit de deux millions d'habitans de plus: car sur un million d'ames on ne peut guere emploier que cent mille ames dans le commerce & à la guerre. Il faut d'abord partager un million entre cinq cens mille femmes ou filles, & cinq cens mille hommes; ensuite il faut conter deux cens mille garçons sur les cinq cens mille hommes, & sur les trois cens mille qui restent il y a les vieillards, les malades, & les gens destinés à la magistrature. Ainsi après avoir ôté toutes ces personnes, on verra qu'il reste à peine sur un million d'ames, cent mille hommes qui puissent être emploiés dans les armées, sur les flottes, & à l'agriculture. Il s'ensuit delà, qu'il est clair que le celibat de tant d'Ecclesiastiques & de Moines nuit autant à la politique dans les païs catholiques, qu'il sert à cette

me dans la vue de la δοκοῖταν συναπτόμενοι,
procréation des en- ἀδικήσουσι τὰ τιμιώ-
L 2 τατα

cette même politique dans les païs protestans. Par exemple, si la France a dix-huit millions d'habitans, il faut conter qu'elle ne peut faire que les mêmes efforts, que feroit une Puissance protestante qui en auroit seize.

Après qu'Ocellus a remarqué, que ceux qui dans les Republiques ne travaillent point par la propagation des enfans à leur soutien & à leur agrandissement, pêchent contre la societé, contre la politique, il ajoute *& contre la divinité*. Il sembloit qu'Ocellus prévit le fanatisme, qui s'éleveroit plusieurs siecles après lui contre le mariage. En effet peut on donner un autre nom, que celui de fanatisme, à cette opinion de S. Justin, qui regarde le mariage *comme un usage illegitime, par le quel on satisfait le desir de la chair* : il aprouve ceux qui étant mariés vivent comme s'ils ne l'étoient pas. N'est-ce pas là détruire de fond en comble la societé? n'est-ce pas rompre le nœud qui lie toutes les familles? & quelqu'un qui diroit, qu'il faut étouffer les enfans au berceau, feroit-il plus de mal que celui, qui exhorte les gens mariés à ne pas les mettre au monde? l'un & l'autre ne font-ils pas le même mal à la societé? Les idées de chasteté & de virginité avoient si fort échauffé la tête de S. Justin, qu'il se figuroit qu'il étoit très possible, que le genre humain put être conservé sans le secours des femmes. „ La seule raison, *dit-il*, pour la
„ quelle nôtre Seigneur Jesus-Christ est né d'une
„ Vierge, a été pour abolir la génération qui se fait
„ par un désir illegitime, & pour montrer que Dieu
„ peut former un homme sans aucun commerce
„ char-

ταταῖς κοινωνίας συ- fans, violent le ſiſteme
ςήματα. εἰ δὲ καὶ γεν- le plus eſſentiel de la
νήσου-

„ charnel.“ Καὶ ὁ Κύριος δὲ ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστὸς οὐ δὲ ἄλλο τι ἐκ παρθένου ἐτέχθη ἀλλ' ἵνα καταργήσῃ γέννησιν ἐπιθυμίας ΑΝΟΜΟΥ, καὶ δείξῃ ὅτι καὶ διχάοσυσίας ἀνθρωπίνης δυνατὴν εἶναι τῷ Θεῷ τὴν ἀνθρώπου πλάσιν. Juſtin Spicileg. tom. 2. pag. 180.

Tertullien étoit auſſi contraire au mariage & à la propagation des hommes que S. Juſtin; voici comment il écrivoit à ſa femme. „Si nous liſons dans „les Ecritures, qu'il vaut mieux ſe marier que brû„ler, quel cas doit-on faire, je vous demande, d'un „bien qui n'eſt bien qu'eu égard au mal? S'il eſt per„mis de ſe marier, ce n'eſt qu'autant que cela eſt „moins mauvais que de bruler; mais combien n'eſt„il pas plus ſalutaire, & plus heureux de ne point ſe „marier & de ne pas bruler? *Quod denique ſcriptum eſt*, melius eſt nubere quam uri; *quale hoc bonum eſt, oro te, quod mali comparatio commendat? ut ideo melius ſit nubere, quia deterius eſt uri. At enim quanto melius eſt, neque nubere, neque uri? Tertull. ad uxorem, lib. I. Cap. III. pag.* 162. Qu'on introduiſe ces maximes de Tertullien dans un Etat, dans vingt ans il eſt détruit de fond en comble, ou s'il y reſte des citoyens ce ſeront des fanatiques, qu'il faudra exterminer plutôt que de ſouffrir qu'ils paſſent dans d'autres republiques, pour y repandre leurs pernitieux ſentimens.

Les Peres, qui vinrent après Tertullien, furent auſſi peu raiſonnables que lui ſur l'article du mariage. Mais S. Jerome, S. Ambroiſe, & S. Auguſtin pouſſerent leur ſentiment à l'excès.

S. Jerome dit en termes exprès; „que ſi une jeune „veu-

Societé. Car ceux qui engendrent avec bruta- | νήσουσιν οἱ τοιοῦτοι μεθ' ὕβρεως, καὶ ἀκρα-

L 3 σί-

„ veuve ne peut, ou ne veut pas garder la continen-
„ ce, elle doit prendre un mari plutôt que le Diable.
„ La belle chose & bien à souhaiter, où il faut choi-
„ sir entre cette chose & Satan! *Ideo adolescentula vidua, quæ si non potest contineri, vel non vult, maritum potius accipiat quam diabolum. Pulcra nimirum, & adpetenda res, quæ satanæ comparatione suscipitur! Hieron. ad Salvinam, de servanda viduit. Serm. I. pag.* 77. *Edit. Basil.* 1537. Si le sentiment de S. Jerome avoit été établi, voila six à sept cens mille femmes en France, (car il y a bien ce nombre de veuves) qui seroient devenues inutiles à l'Etat, & qui n'auroient eu d'autre choix, si elles avoient voulu contribuer à le peupler, que de choisir entre le Diable, & le mari qu'elles auroient épousé; plaisante comparaison d'un esprit échauffé par la retraite, & par le climat du païs qu'il habitoit! Qu'on ne pense pas que S. Jerome s'arrête à l'odieuse comparaison *du mari & du Diable*, il n'auroit pas tenu à lui, s'il en avoit eu le pouvoir, de flêtrir d'infamie une femme qui se seroit remariée: c'est à dire qui au lieu d'être un fardeau inutile à la societé & à l'Etat, auroit voulu être utile à tous les deux. „ Considerez, *dit*
„ *S. Jerome*, qu'une veuve qui a eu deux maris,
„ quelque vieille & quelque indigente qu'elle soit,
„ ne merite point d'être assistée des charités de l'E-
„ glise. Si elle est privée du pain de l'aumône, ne de-
„ vroit elle pas l'être à plus forte raison du pain du
„ Ciel, qui fait la condamnation de ceux qui le man-
„ gent indignement? " *Simulque considera, quod quæ duos habuit viros, etiamsi anus est & decrepita & egens,*

egens, Ecclesiæ stipes non meretur accipere. Si autem panis illi tollitur eleemosynæ, quanto magis ille panis qui de cœlo descendit? quem qui indigne comederit, reus erit violati corporis & sanguinis Christi. Hieronym. contra Jovinian. Tom. 2. Lib. pag. 28.

Comment peut-on lire cet endroit de S. Jerome, & ne pas être saisi de la plus forte indignation? quoi un homme à qui l'on a accordé le nom de Pere de l'Eglise, dit fort expressément qu'il faudroit priver de la communion une femme qui se remarie, parce-qu'elle est dans le cas de ceux, dont ce pain de vie fait la condamnation, & qui le mangent indignement! En voiant de pareils excès & des opinions aussi monstrueuses, aussi directement contraires au bien du genre humain, je ne puis m'empêcher, en songeant au Pere Hardouin, de ne plus trouver si extraordinaire, qu'il ait regardé les Ecrits de presque tous les Peres de l'Eglise comme suposés, & qu'il se soit figuré, qu'ils avoient été composés ou par des Moines, dont le genie s'étoit trop échauffé, ou par des gens qui avoient voulu nuire à la Religion, en faisant dire aux Peres, dont ils empruntoient les noms, des choses erronées, & capables d'introduire les sentimens les plus faux. *Incredibile ac simile portenti est, quantam falsorum scriptorum segetem de rebus tum sacris, tum profanis, execranda & detestabilis una quædam, ut cæteras sileam, ante annos fere quinquaginta, officina effuderit. Harduin. Chronologia ex nummis antiquis restituta prolusio, de nummis Hadrian. pag. 68.*

Je sçais que le sisteme du Pere Hardouin est faux, & qu'il est insoutenable de toutes manieres; mais j'ajoute à cet aveu, que lorsqu'on lit bien des choses dans les anciens Peres, il ne reste que deux partis à prendre: le premier, c'est de dire que les écrits de pres-

presque tous les Peres, dans les quels on trouve des erreurs grossieres, également contraires à la societé & à la justesse du raisonnement, ne sont point parvenus jusqu'à nous dans leur entiere pureté, qu'ils ont été interpolés par les copistes, qui y ont glissé des sentiments que les Peres n'ont jamais eus, & des expressions dont ils ne se sont jamais servis: le second parti, c'est de dire, ainsi que les Protestans, que tous les Peres de l'Eglise n'aiant été que de simples hommes, tels que les Theologiens de ces derniers siecles, & presque toujours beaucoup moins savans qu'eux, ont soutenu très-souvent des opinions erronées, & ne doivent être consultés que comme l'on consulte les auteurs modernes, qu'on estime plus ou moins, selon le degré de justesse d'esprit qu'on trouve dans leurs écrits, & non pas selon leur ancienneté, leur titre, leur chasteté, & leur devotion, tout cela ne valant pas, pour établir la verité d'une question, un seul bon argument.

S. Ambroise étoit aussi ennemi, que S Jerome, de la multiplication du genre humain, & s'il avoit dependu de lui, il auroit même fait vivre dans le celibat les femmes mariées. „J'enseigne dites-vous, „ *ecrit ce Pere*, à garder la virginité, & je viens à bout „ de persuader plusieurs personnes. Plut à Dieu que „ je fusse assez heureux, pour que cela fut vrai! j'em„ pêche que les filles, qui s'étoient devouées pour un „ tems au service des autels, ne viennent ensuite à se „ marier; que ne puis-je empêcher encore toutes les „ autres de se marier, que ne puis-je arracher au ma„ riage toutes celles qui y sont destinées, & changer „ leur voile de noces en un voile de virginité! "
Virginitatem, inquis, doces & persuades plurimis. Utinam convincerer, utinam tanti criminis probaretur effectus . . .! Initiatas, inquis, Sacris Mysteriis,

&

& consecratas integritati puellas; nubere prohibes. Utinam possem revocare nupturas! Utinam possem flammeum nuptiale pio integritatis velamine mutare. Ambros. de Virgin. Lib. III. col. 101.

Quel est celui, qui doit être le plus honoré dans la societé, ou un Legislateur, tel que Solon, qui rend les Etats heureux, les familles contentes en prescrivant des preceptes pour faire fleurir les uns par l'accroissement des autres; ou un Theologien, tel que S. Ambroise, qui se glorifie d'être le plus grand ennemi de ce qui peut faire le bonheur du peuple & du Souverain? Car qu'est-ce qu'un Souverain dont le nombre des sujets va tous les jours en diminuant? & qu'est-ce qu'un peuple qui se détruit, & dont le petit nombre le conduit peu à peu à être le partage, & le butin du premier ennemi qui voudra profiter de sa foiblesse? Convenons donc que les Legislateurs payens ont raisonné bien plus sensément sur le mariage, que beaucoup de Peres de l'Eglise, & que bien des Theologiens, qui les ont suivis, & qui ont vecu plusieurs siecles après eux.

Pierre Lombard, fondé sur l'autorité de S. Augustin, veut que des qu'une femme est enceinte elle ne puisse plus coucher avec son mari sans commettre un peché veniel. *Reddere enim debitum conjugale, nullius est criminis, exigere autem ultra generandi necessitatem culpa est venialis. P. Lombard. Sent. lib. 4. Dist.* 311. Ce sentiment est la ruine totale de l'union des gens mariés, car ce qui l'entretient c'est le plaisir de l'amour, que les maris & les femmes peuvent goûter innocemment. Plaisante & ridicule opinion que celle, qui leur fait un crime de leur tendresse reciproque!

Voila comme les erreurs se perpetuent. Les Ecrivains

vains qui se succedent les uns aux autres, s'aproprient les opinions erronées de ceux qui les ont dévancés, & en deviennent les deffenseurs.

Dans ces derniers tems, où l'esprit philosophique a tant fait de progrès, les Theologiens ont parlé d'une maniere beaucoup plus décente du mariage : cependant les Jansenistes repandent encore, dans leurs ecrits, le germe des principes de S. Augustin sur le mariage, & si jamais cette secte, qui de nos jours a renouvellé le fanatisme, & enfanté les Convulsionaires, venoit a prendre le dessus, on verroit bientôt établir, & deffendre ces mêmes propositions, qui feront éternellement le mepris d'un philosophe, & l'indignation d'un bon citoyen.

Les Molinistes & les Jesuites ont raisonné, sur ce qui regarde le mariage, en gens sensés ? il faut convenir, que malgré tout ce que Pascal a reproché justement à quelques uns de leurs Casuistes, dans toutes les choses qui regardent le bien de la société, & la tranquillité des familles, les Jesuites ont établi de très sages principes : j'excepte ceux, où ils se sont efforcés d'étendre le pouvoir de la Cour de Rome, & de diminuer celui des Rois ; mais ces questions regardent la politique, & ne concernent en rien la regle des actions ordinaires des particuliers. Les crimes des Molinistes prennent leur source dans la vanité, & ceux des Jansenistes dans le fanatisme. Or la vanité, conduite par l'esprit, n'embrasse que de grands objets, & le fanatisme se repand sans distinction sur les grandes & les petites choses. Voila pourquoi les sentimens des Jesuites seront toujours raisonnables sur tout ce qui regardera les mœurs du peuple ; & les Jansenistes au contraire établiront des opinions qui à la fin te-

ront des Convulsionaires, & qui les rendront le mepris non seulement de leurs concitoyens raisonnables, mais de toutes les nations de l'Europe, ainsi qu'ils le sont aujourdhui.

Après avoir établi que les Théologiens de ces derniers tems avoient écrit très-sensément sur la dignité, sur l'utilité, & sur la sainteté du mariage, dont les plaisirs dans tous les cas sont toujours également innocents & exemps de faute; nous placerons ici ce que dit à ce sujet un des plus grands Theologiens, que les Confesseurs & les Avocats regardent comme le guide le plus assuré dans toutes les questions, qui concernent le mariage, & auquel on ne peut reprocher que d'avoir examiné certaines choses, qui arrivent très rarement, & qui étant fort indécentes à traiter, auroient dû être plutôt suprimées qu'agitées aussi longuement, & aussi clairement que l'a fait cet auteur, qui en cela est absolument inexcusable.

„Il y a, *dit Sanches*, outre quelques heretiques „qui ont cru les noces illicites, plusieurs Docteurs „catholiques, qui enseignent que l'acte conjugal ne „peut jamais être totalement exempt de faute: il n'en „est pas moins certain cependant que c'est une ve„rité catholique, que l'acte conjugal est par lui mê„me licite, & qu'il peut s'exercer sans la moindre „faute, ce qui se prouve ainsi: premierement, par„que lorsque l'usage d'une chose est un mal, il faut „que la chose soit un mal en elle-même: or si l'usage „de l'acte conjugal est un mal, il faut donc que le „mariage qui est la cause de cet acte soit un mal: ce „qui est une heresie manifeste, puisque le mariage a „été institué par Dieu pour la propagation du genre „humain. Secondement l'acte conjugal est une det„te qu'on rend aux personnes, à qui cette dette est

„duë

„ due par l'accord fait dans le mariage, qui a été or„ donné par Dieu pour la multiplication du genre „ humain ; donc c'est un blasphème de dire qu'un „ acte ordonné par Dieu puisse jamais être mauvais „ par lui même." *Præter nonnullos hæreticos, qui nuptias illicitas esse testati sunt, quos late confutat Belarminus, non desunt ex Doctoribus catholicis, qui doceant actum conjugalem non posse absque culpa, saltem veniali, exerceri .... cæterum veritas catholica est, actum conjugalem esse ex se licitum, posseque absque omni culpa exerceri. Quod constat primo, quia cum res, cujus per se usus est malus, iniqua sit, si actus conjugalis, qui est per se matrimonii usus, malus esset, neque absque culpa exerceri posset, matrimonium ipsum iniquum esset. Quod manifesta hæresis est: cum sit institutum a Deo ad generis humani propagationem. Secundo, quia actus conjugalis reddendi debitum est actus virtutis justitiæ, cum reddatur conjugi debitum ex pacto matrimoniali contractum: præterea, tam in petente, quam in reddente, ordinatur ad propagandam sobolem ad cultum Dei, conservandamque speciem: ad quod ipsa naturalis ratio inclinat. Insuper is actus sacramentali sanctitate gaudet, ex significatione conjunctionis Christi cum Ecclesia. Et quamvis aliqua detrimenta videatur afferre, ea tamen compensantur bono fidei, prolis, ac sacramenti: ut late explicuimus libr. 2. disp. 29. fere per totam: ergo actus conjugalis est bonus. Tandem, quia Deus optimus maximus protoparentibus nostris actum conjugalem præcipit, Genes. 2.* Crescite & multiplicamini: *blasphemum autem esset credere, actum de se malum præcipi a Deo. Disput. de sancto matrimonii sacramento*, Auctore Thom. Sanches. lib, 9. disput. 1.

Il y a autant de sagesse dans les decisions de ce Theologien moderne, que d'erreurs dans celles des an-

σίας, μοχθηροὶ (οἱ) γενόμενοι, καὶ κακο- δαί-

lité 4 & avec intem- perance, procréent des

anciens Peres, que nous verrons dans la remarque suivante ne pas raisonner plus consequemment sur les plaisirs innocents du mariage, que sur la nature de ce lien sacré de la societé. Je placerai encore ici quelques reflections du Theologien, que je viens de citer, qui autorise son sentiment de celui d'un grand nombre de célébres Docteurs: „ Le plaisir, *dit-il*, „ dans l'accouplement nuptial n'est point un mal par „ lui même, car la nature l'a attaché fort à propos à „ cet acte, pour le bien de la géneration, & pour que „ les hommes attirés par ses attraits se portent d'avan- „ tage à la multiplication, afin que l'espece soit tou- „ jours conservée dans les Etats. La nature dans ce „ point a fait aussi sagement, que lorsqu'elle a attaché „ du plaisir à la nourriture pour la conservation de „ notre individu: il faut donc établir, que le plaisir „ n'est pas un peché dans les caresses conjugales, ex- „ cepté qu'on ne cherchat à le porter à l'excès: il n'y „ a point de crime d'user du mariage en goûtant les „ plaisirs, que la nature y a attachés dans la vue d'une „ fin honnête & necessaire: & c'est le sentiment de „ plusieurs auteurs graves. *Delectatio vero non est in se prava, imo natura ipsa sagaciter adjunxit illi actui, propter bonum prolis, ut ejus generationi avidius homines vacarent, sicque species conservaretur: sicut in ciborum esu delectationem posuit, ob individui conservationem. Quare dicendum est omni vacare culpa, nisi nimius voluptatis excessus procuretur. Quia multa est culpa, uti matrimonio fruendo delectatione, quam natura adjunxit propter honesti finis necessitatem. Atque ita docent alii. Idem, ibidem Disputat. II.*

enfans qui sont mé-
chans, qui naissent mal-

δαίμονες ἔσονται, καὶ
βδελυροὶ ὑπό τε θεῶν,
καὶ

4 Ει δε και γεννηθειεν οι τοιουτοι μεθ' υβρεως, και ακρασιας, μοχθηροι (οι) γινομενοι και κακοδαιμονες εσονται, και βδελυροι υπο τε θεων, και δαιμονων, και ανθρωπων, και οικων, και πολεων. *Ceux qui engendrent avec brutalité, & avec intemperance, procréent des enfans, qui sont mechans, qui naissent malheureux, abominables aux Dieux, aux Demons, aux hommes, & odieux aux familles & aux villes.* Il y a dans le grec, *ceux qui engendrent avec injure & intemperance.* μεθ' υβρεως και ακρασιας.

Sous les mots *d'engendrer avec injure*, Ocellus entend toutes ces générations produites par la debauche, qui se font dans de mauvais lieux, & qui ne donnent ordinairement, comme il le dit, que des sujets à l'Etat, qui sont également reprouvés de Dieu & des hommes. Que peut-on esperer de bon d'une génération produite par la crapule la plus honteuse, par le libertinage le plus effrené? ajoutés à cela l'éducation que reçoivent la plupart de ces enfans procrées dans la débauche, élevés dans l'infamie, & nourris dans le crime: voila la pepiniere de tant de voleurs, de receleurs, de protecteurs de mauvais lieux, de fainéans à charge à l'Etat. Il est vrai que dans les hopitaux des enfans trouvés on tâche de corriger par l'éducation le mauvais germe de la génération, mais il y a parmi ces enfans trouvés plus de legitimes, que la misere y fait porter, que de bâtards nés dans de mauvais lieux; les femmes, qui les y ont mis au monde, les conservant & les nourrissant auprès d'elles autant qu'il leur est possible, pour s'en servir si ce sont des gar-

καὶ δαιμόνων, καὶ ἀν- heureux, abominables
θρώπων, καὶ οἴκων καὶ aux Dieux, aux De-
πό-

garçons, comme d'apuis dans leur veilleſſe, & ſi ce ſont des filles, pour les vendre & les proſtituer dès que l'âge pourra le permettre.

Quant aux générations faites avec intempérance, Ocellus comprend parmi elles, non ſeulement toutes celles qui ſont produites dans la débauche, mais encore celles, qui ſont crées dans le mariage, où l'ivrognerie, la groſſiereté, & pour ainſi dire la brutalité, ont plus de part qu'une honnête tendreſſe : il n'eſt pas douteux, que de pareilles générations ne ſoient presque auſſi contraires à la ſocieté, que celles qui ſont produites par la crapule. Nous en verrons les raiſons phiſiques dans les notes ſuivantes. Au reſte, il faut bien ſe garder de croire que par le mot *d'intemperance* ακρασιας Ocellus ait voulu condamner les plaiſirs, que les maris recherchent dans les careſſes de leur épouſe, & ceux que les femmes trouvent dans celles de leur mari, ni qu'il ait auſſi voulu reſtreindre ces careſſes à certains jours, & à un petit nombre; il étoit bien éloigné de ce ſentiment, & penſoit au contraire que les plaiſirs dans l'accouplement amoureux étoient très utiles à la propagation, *pourvu qu'on ne les goutat pas à la maniere des bêtes*, comme il dit lui-même en termes exprès, *mais en penſant à eux comme à un bien neceſſaire* Ταυτα ουν προδιανοουμενυς ȣ δει ομοιως τοις αλογοις ζωοις προσερχεσθαι τοις αφροδισιοις, αλλ' ως αναγκαιον και καλον ηγουμενους.

Les Peres de l'Egliſe ſe ſont encore ici éloignés des idées ſimples & naturelles pour ſe jetter dans des ſpeculations, qui ne leur ont fait produire que des opi-

tions, aux hommes, πόλεων. Ταῦτα οὖν
& odieux aux famil- προδιαννουμένους οὐ δεῖ
ὁμοίως

opinions capables de détruire toute l'amitié des époux, & de les conduire dans la débauche: ils ont prétendu, que les maris ne devoient plus voir leur femme dès qu'elle étoit enceinte; & lorsqu'elle ne l'étoit pas, il ont reduit les jours, où les époux pouvoient se faire d'innocentes caresses, à un si petit nombre que s'ils en avoient été crûs, ils auroient fait perdre au mariage tout l'avantage qu'il a, pour empêcher les gens mariés de tomber dans la fornication, en trouvant dans leur femme de quoi faire cesser leurs tentations. „ Que doit-on penser, *dit S. Ambroise*, de la cupidité des hommes, lorsqu'on voit „les bêtes, qui par un espece de langage muet, „ montrent qu'elles s'accouplent, non pas pour satis„faire leurs désirs, mais pour engendrer.“ *Quid mirum de hominibus, si pecudes quoque muto quodam opere loquuntur, generandi sibi studium, non desiderium esse coeundi. Siquidem ubi semel senserint genitali alvo semen receptum, jam nec concubitu indulgent, nec lascivium amantis, sed curam parentis assumunt. D. Ambros. Comment. in Cap. 1. Evangel. Luc.*

Cette déclamation puerile est prise presque mot à mot d'une pareille de S.Clement d'Alexandrie. „Les „ Betes, *dit ce Saint*, qui sont privées de la raison, „ n'ont qu'un tems pour s'accoupler: or s'aprocher „ de sa femme, lorsqu'on ne peut pas faire des en„ fans, c'est faire outrage à la nature.“ *Aliquod tempus ad seminandum oportunum habent quoque rationis expertia animalia. Coire autem non ad liberorum procreationem, est facere injuriam naturæ.* Pedagog. Lib. II. Cap. X. pag. 225. Edit. Oxon.

S. Je-

ὁμοίως τοῖς ἀλόγοις les & aux Villes: τοῖς ζώοις προσέχεσθαι τοῖς faut donc considerer ἀφρο-

S. Jerome n'a pas manqué de s'exprimer encore plus fortement. Tout ce qui pouvoit fletrir le mariage, en interdire les plaisirs innocents, lui paroissoit trop essentiel pour le negliger: „ La procrea„ tion des enfans, *dit ce Pere*, a été accordé au ma„ riage, mais le plaisir qu'on prend doit être reservé „ aux courtisanes & non point aux épouses, chez „ qui ces plaisirs sont un crime: que tout homme & „ que toute femme qui lit ceci aprenne, que dès que „ la grossesse commence à paroître, il faut plutôt „ songer à la priere qu'au lit nuptial. C'est ce que la „ nature nous montre dans les bêtes, qui ne voient „ plus leurs femelles, dès qu'elles ont conçu.“ *Liberorum ergo, ut diximus, in matrimonio opera concessa, voluptates autem, quæ de meretricum capiuntur amplexibus, in uxore damnatæ. Hoc legens omnis vir & uxor intelligat, sibi post conceptum magis orationi quam connubio serviendum, & quod in animalibus & bestiis ipso naturæ jure præscriptum est, ut prægnantes ad partum non coeant. Hieronym. Tom. I. pag.* 140.

Cela est vrai; les chiens ne voient plus une chienne qui cesse d'être en chaleur; mais ils en vont chercher d'autres. Les Peres de l'Eglise vouloient-ils, que les maris allassent faire des enfans à d'autres femmes que la leur, dès qu'elle auroit été enceinte? C'est sans doute ce qui arriveroit, si les plaisirs du mariage ne leur fournissoit dans tous les tems dequoi éviter l'adultere & la fornication, & ne leur donnoit un remede assuré contre les mouvemens que la nature inspire, & qu'elle rend plus ou moins forts selon

ces choses, & goûter ἀφροδισίοις, ἀλλ' εἰς les plaisirs de l'amour, ἀναγκαῖον καλὸν ἡγεῖ-
μεϛ

selon le moins ou le plus de vigueur & de temperemment qu'elle a donné aux hommes. Bien loin que l'exemple des bêtes prouve, que les hommes ne doivent connoître leur femme que dans un certain tems, il montre au contraire que Dieu a voulu, qu'ils puissent en jouir toujours, puisqu'il leur a donné un désir continuel, qui n'est que momentané dans les bêtes; & ce désir est une des plus grandes marques de la sagesse de la divine providence. Elle a voulu former entre le mari & la femme, entre deux creatures douées de raison, un lien qui conservat toujours leur union & leur tendresse reciproque, qui servit à entretenir & à renouveller leur amitié mutuelle. J'ai dit en quelque endroit, & je le repete encore ici, que les Peres, qui écrivoient sur le mariage, en parloient comme les aveugles des couleurs, & ne connoissoient gueres l'interieur des menages. Quiconque est marié sçait assez, par expérience, combien le désir, que Dieu a donné aux hommes, de rendre le devoir conjugal a leur femme dans tous les tems, est utile à la paix, au bonheur, à l'union des familles; & c'est, comme le remarque sagement Ocellus, la prosperité des familles qui fait celle de l'Etat entier.

Voions encore ici comme les Theologiens modernes raisonnent, sur ce point, beaucoup plus sagement que les anciens. „Je pense, *dit Sanchès*, qu'un mari „ne fait aucun peché, lorsqu'il rend le devoir conju- „gal à sa femme quand elle est enceinte, parceque je „ne trouve en aucun endroit que cela lui soit deffen- „du. Lorsque la necessité ne l'exige pas, il est inu-

 „tile

μένους. εἴπερ ἀναγκαῖον καὶ καλὸν εἶναι νομίζουσιν οἱ ἀγαθοὶ τῶν ἀνθρώπων, τὸ μὴ μόνον πολυανδρεῖ-

non pas comme les bêtes brutes, mais en penſant *à ces plaiſirs* comme à un bien neceſſaire ; puiſque les gens vertueux croyent

σθαι

„ tile de chercher à multiplier le nombre des pechés,
„ & l'on ne doit pas reduire le mariage à l'eſclavage :
„ ſi c'étoit un peché veniel de voir ſa femme, lorſ-
„ qu'elle eſt enceinte, comme une épouſe peut être
„ la plupart du tems dans cette ſituation, il faudroit
„ donc qu'un mari s'abſtint, preſque toute ſa vie, de
„ rendre le devoir conjugal, ou cette vie même ne
„ feroit qu'un tiſſu composé d'une infinité de pechés
„ veniels." *Dico probabilius eſſe, culpam venialem in ea debiti exactione non inveniri. Quia nullam prohibitionem reperio, & ubi neceſſitas non cogit, multiplicare culpas non oportet, eo vel maxime, quod matrimonium laqueum injiceret, ſi hæc eſſet culpa venialis ; cum enim magna temporis matrimonii parte uxor gravida ſit, vel abſtinendum eſſet conjugibus fere ſemper à debiti exactione, vel innumera eſſent venialia admittenda.* Sanches de Matrim. Lib. IX. p. 229.

Voila la raiſon qui parle, devant la quelle il faut que le prejugé s'éclipſe. Toutes les vaines déclamations, toutes les triviales comparaiſons des hommes avec les bêtes, tout cela diſparoit, & ne peut plus trouver aujourd'hui de croiance, que dans le cerveau de quelques perſonnes, qui n'ont qu'un pas à faire pour entrer en convulſions, & pour repreſenter dans quelque grenier les mêmes tours de force, que les Paladins font tous les jours à la foire.

Ajou-

qu'il est bon, que non seulement les familles, mais les plus grandes Villes de la terre soient peuplées & surtout de bons citoyens; car	σθαι τοὺς οἴκους, καὶ τὸν πλεῖονα τῆς χώρας τόπον πληροῦσθαι. ἡμερώτατον γὰρ πάντων καὶ βέλτιστον ζῶον ὁ ἄν-

Ajoutons aux raisons des Theologiens, favorables à l'union des familles, celles des grands Medecins qui prouvent, par l'organisation du corps humain, la necessité des caresses des gens mariés pour la conservation de la santé des femmes, à qui la nature a rendu necessaire, dans tous les tems, l'usage moderé des plaisirs du mariage. „ Si les femmes, *dit Hipocrate*, couchent avec leur mari, elles jouissent „ d'une meilleure santé que lorsqu'elles n'y couchent „ pas, car la matrice devient plus humide dans l'ac„ couplement, & si elle est trop seche, elle vient à „ se contracter, & de cette contraction il s'ensuit „ toujours de grandes douleurs dans tout le corps."
Ἔχει δὲ τόδε οὕτως πᾶσι γυναιξὶν, ἢν μὲν μίσγωνται ἀνδράσι, μᾶλλον ὑγιαίνουσι, ἢν δὲ μὴ, ἧσσον. ἅμα μὲν γὰρ αἱ μῆτραι ἰκμαλέαι γίνονται ἐν τῇ μίξει, οὐ καὶ ξηραὶ ἐοῦσαι μᾶλλον τοῦ καιροῦ συστρέφονται ἰσχυρῶς. *Mulieres si cum viris coeant, magis sanæ sunt: si non, minus: nam & uteri simul humidi fiunt in commistione; qui enim sicci sunt, magis quam convenit, fortiter contrahuntur. Hipocrat. oper. omnia T. I. de genitura pag.* 129. Voila la voix de la nature, qui se joint à celle de la raison, & qui toutes les deux, d'un commun accord, ne laissent à l'opinion des Theologiens, oposés aux plaisirs du mariage, que le ridicule qu'elle merite. ....

ἄνθρωπον, ἀλλὰ καὶ τὸ μέγιςον, ἐνανδρεῖ-σθαι.	l'homme est l'animal le plus doux [s] & le meilleur de tous.

§. 5.

[s] Ἡμερώτατον γὰρ πάντων καὶ βέλτιςον ζῶον ὁ ἄνθρωπος. *Car l'homme est l'animal le plus doux & le meilleur de tous.*

Je ne sais comment Ocellus a pu avancer un paradoxe aussi difficile à soutenir. Pour le rendre croyable il faudroit prouver, que les hommes du tems d'Ocellus étoient entierement diférents de ceux qui vivent aujourdhui. Quant à moi, je suis très convaincu que non seulement l'homme n'est pas le meilleur des animaux, mais je crois au contraire qu'il est le plus méchant : j'ajouterois volontiers qu'il se trouve souvent plusieurs hommes, qui sont aussi mauvais & aussi méprisables que tous les animaux ensemble ; ensorte que dans une seule personne se trouvent réunis les défauts particuliers à chaque animal.

C'est ce qu'a remarqué & exprimé élégamment un Pere de l'Eglise. „ Tous les diférents animaux, „ *dit S. Chrysostome*, sont enclins à certain défaut qui „ leur est propre, comme le loup à la rapine, le serpent à la ruse, l'aspic à repandre son venin ; mais „ un méchant homme est voleur comme le loup, „ trompeur comme le serpent, mauvais & répandant son venin comme l'aspic ; enfin il renferme en „ lui tous les vices des diférents animaux. " Καὶ τὸ δὴ χαλεπώτερον ὅτι τῶν μὲν ἀλόγων ἕκαςον ἓν ἐλάττωμα ἔχει: ὁ λύκος εἰς τὸ ἁρπακτικὸν, ὁ ὄφις εἰς τὸ δόλιον, ἡ ἀσπὶς εἰς τὸ ἰῶδες, ἐπὶ δὲ ἀνθρώπου πονηροῦ οὐκ ἔνι τοῦτο. οὐδὲ γὰρ ἓν ἐλάττωμα πολλάκις κέκτηται ὁ ἄνθρωπος· ἀλλὰ καὶ ἁρπακτικὸς, καὶ δόλιος, καὶ ἰώδης, καὶ τῶν ἀλόγων κακίας εἰς

τὸν

§. 5. En observant la modestie & la pieté dans la génération, les §. 5. Διὰ γὰρ ταύτην τὴν αἰτίαν καὶ τὰς πόλεις εὐνομουμένας

M 3 οἰκή-

τὴν ἑαυτοῦ συνάγει ψυχήν. *Idque eo gravius est, quod unaquæque bellua una conditione prædita est, veluti lupus ad rapinam natus est, anguis ad dolum, aspis ad venenum dandum, in homine autem improbo hoc non inest. Non enim una varietas naturæ sæpe inest in homine; sed simul & rapax est, & dolo agit, & virus spargit, vitiaque bestiarum in animum suum concludit.* Homil. D. Chrysost. in Ps. XLVIII.

Si nous voulions ici examiner les diférents états de la vie, nous trouverions dans tous beaucoup de gens semblables à ceux dont parle S. Jean Chrysostome, mais nous nous contenterons, pour prouver nôtre sentiment, de choisir parmi les hommes ceux qui naturellement doivent avoir le plus de vertu: nous connoîtrons par leurs défauts ce que nous devons penser de ceux des autres hommes, qui sont privés des secours, que ces premiers ont pour se conduire dans toutes les actions de leur vie. Mes Lecteurs voient sans doute que je veux parler des gens de Lettres, qui ayant plus de lumieres, que les autres foibles mortels, & prenant le nom de philosophe ou d'amateur de la sagesse, doivent sans doute se conduire avec plus de bonne foi & de vertu: cependant dans quels excès ne les voions nous pas donner tous les jours! ils sont si grands que l'on peut dire qu'il y a plus de décence dans les disputes des Courtisanes, plus de bonne foi dans la conduite des Sauvages, que dans les demêlés & les actions de la plûpart des gens de Lettres. Pour mieux prouver ce que j'avance ici, j'exa-

νικήσουσι, καὶ τοὺς hommes habiteront ἰδίους οἴκους κατὰ des Villes bien poli-
τεῖ-

J'examinerai ſeparement les deux points que je viens d'établir.

On voit rarement que les diſputes des Courtiſanes ſortent des mauvais lieux, où elles prennent naiſſance: ces femmes, à propos d'un gain mal partagé ou d'une jalouſie peu fondée, ſe donnent mutuellement les noms qu'elles meritent, ſe diſent les injures, ſi l'on veut les plus groſſieres, cependant ces diſputes reſtent entre elles: quoiqu'elles aient perdu toute pudeur, elles ont encore aſſés de honte pour ne pas vouloir rejouir le public à leurs depends. Mais les gens de Lettres n'ont pas même cette retenue, ils font aujourdhui imprimer, & repandre dans toute l'Europe les infamies les plus honteuſes, ils s'apellent Giton, voleur, eſcroc, adultere, renegat, athée. Si l'on jugeoit la plûpart des écrivains par ce qu'ils publient les uns des autres, les magiſtrats n'auroient point aſſés de boureaux pour punir tant de crimes. Ce qu'il y a de plus honteux, c'eſt que pluſieurs auteurs très reſpectables par leurs connoiſſances, & par leur eſprit, tombent non ſeulement dans ce défaut affreux, mais y conduiſent un nombre de perſonnes qui, n'aiant que très-peu de merite, croient ſe faire un nom en entrant dans les demêlés des hommes célébres; enſorte qu'aujourdhui, dès que deux écrivains connus commencent à s'injurier, ils appellent à leur ſecours un nombre de ſcribes ſoumis à leur ferule, qui inondent le public de miſerables brochures; ce ſont des goujats, qui ſe battent à coup de poing pour divertir le peuple,

-cées; ils ne feront pas τρόπον οἰκονομήσουσι, de folles depenses, ils καὶ τοῖς φίλοις αὐ-

M 4 τοῖς

ple, tandis que les Gladiateurs combattent à outrance aux yeux des Senateurs & des Chevaliers romains.

Il y a eu dans tous les tems des gens de Lettres qui ont manqué à la décence, & qui se sont appellés ignorans, imbeciles, mais il étoit reservé à nôtre siecle de voir des acusations, dans les ouvrages des philosophes, qu'on ne trouvoit autrefois que dans les procédures de ceux qu'on conduisoit aux galeres. Ce qu'il y a de plus affreux, c'est que dans tous ces reproches odieux, faits de part & d'autre avec tant d'aigreur, il n'y en a pas un de veritable. Le même homme qu'on traite de Giton est aussi éloigné de l'être, que celui au quel il reproche d'avoir friponné est incapable d'une pareille bassesse; il n'y a rien de vrai dans ces injures reciproques, que l'horreur qu'en ont tous les honnêtes gens.

Je viens actuellement au second point; c'est qu'il y a plus de bonne foi dans les actions des Sauvages, que dans celles d'une grande partie des gens de Lettres. Les Sauvages vivent en paix dans les bois avec ceux de leur nation, ils ne font la guerre qu'à leurs ennemis, mais les auteurs attaquent également, & ceux dont ils ont à se plaindre, & ceux qu'ils ne connoissent pas; il suffit pour leur devenir odieux, qu'on ait du merite, & qu'on soit applaudi du public. Ce n'est pas seulement les mauvais écrivains qui tombent dans ce défaut, les plus grands y sont enclins comme les plus petits.

Nous pourrions ici prouver cette verité par un grand nombre d'exemples, si nous ne nous étions pas inter-

τοῖς κατὰ τὰς πολιτείας, καὶ τὰς πολιτικὰς | assisteront leurs concitoyens & leurs amis

interdit dans cet ouvrage tout ce qui peut regarder quelqu'un en particulier. Contentons nous donc de remarquer, qu'il n'y a pas un homme, illustre aujourdhui dans la Republique des Lettres, contre le quel on n'ait écrit beaucoup d'indécence, & qu'il y a très peu de savans qui aient repoussé ces attaques avec modestie: ils ont repondu injure pour injure, & par cette conduite ils ont considérablement diminué l'indignation, que le public avoit contre leurs adversaires.

Pourquoi imprimer tant d'horreurs contre l'auteur de la Comedie des philosophes? n'étoit-il pas assés puni aux yeux de tous les honnêtes gens, d'avoir calomnié des personnes, dont les moeurs étoient pures, & les talens superieurs? son crime avoit excité l'indignation publique dans toute l'Europe; je ne dis pas à Paris, car peut-on savoir le sentiment d'une ville, où l'on ne pense pas deux heures de la même maniere? On a trouvé le moyen par les injures atroces, qu'on a publiés contre lui, d'aneantir le mépris qu'on avoit conçu pour sa conduite, & ce mépris ne tombe presque plus que sur les magistrats qui ont souffert qu'on representat une comedie, qui rendoit le jouet d'une sorte populace des gens, qui honorent autant la nation, que la plûpart d'entre eux la dèshonorent par leur ignorance, par leur maniere de vivre scandaleuse, & par leurs airs étourdis, qui les rendent le sujet de la plaisanterie de tous les étrangers.

En France depuis quelque tems on imite si mal les Grecs; les Demosthenes, les Platons, les Pindares

dans le gouvernement de l'Etat, dans les affai-

τινὰς πράξεις παρέ- ξουσιν, ὅτε μὴ μό-

νον

res, les Thucidides parisiens sont aujourdhui si éloignés des Atheniens; pourquoi faut-il donc que la seule chose, où nous égalions l'ancienne Grece, soit celle qui lui fait encore essuier les reproches du monde entier? Athenes ne se justifiera jamais d'avoir souffert qu'on insultat Socrate sur le theatre. O! vous sages Magistrats de la police, éclairés Directeurs des spectacles, que ne pouvés-vous entendre la voix de l'Europe, vous seriés assez punis; mais comment cette voix pourra-t-elle jamais parvenir jusqu'à vous, vous qui n'étes entourés que de lâches flateurs subalternes, aussi ennemis de la verité, que vous l'êtes des sciences que vous ignorés? Je conviens que vous avez des oreilles assez grandes pour entendre, Midas ne les eut pas d'une plus ample étendue; mais c'est de vous dont il est dit, ils auront des oreilles & n'entendront pas, ils auront des yeux, & ils ne verront pas. *Aures habent, & non audient, oculos habent, & non videbunt.* Ils seront enfin si méprisables, qu'ils n'auront pas même les organes, dont jouissent les animaux les plus vils.

Retournons à l'examen des actions des Sauvages, & de celles des gens de Lettres. Lors qu'un Iroquois croit avoir raison d'être faché contre un autre Iroquois, il n'a point recours pour se vanger, à des moyens cachés; il ne seduit pas par l'argent, par un vil interêt, ou par quelques autres motifs un de ses compatriotes, pour assassiner son ennemi. On ne voit que trop, dans la Republique des Lettres, l'affreuse coûtume de faire porter les coups les plus mortels,

sans

ſans paroître y prendre part. Combien n'y-a-t-il pas d'auteurs, qui ſemblables à ces Seigneurs Napolitains, qui entretiennent cinq ou ſix bandits pour aſſaſſiner ceux qu'ils n'aiment pas, ont ainſi que ces Nobles italiens trois ou quatre écrivains ſubalternes, gens mépriſés du public par leurs mœurs, qui attaquent pour de l'argent les perſonnes les plus reſpectables: ce qu'il y a de plus affreux, & qui tôt ou tard détruira abſolument l'honneur des Lettres dans l'eſprit du public, c'eſt que les auteurs qui emploient ces *bandits Litteraires*, connoiſſant leur peu de merite, & leur ignorance, qui égale leur mauvais caractere, ont cependant l'audace de les louer en public, & de leur promettre l'immortalité, pour les encourager par les louanges aux aſſaſſinats aux quels ils les deſtinent. Ces auteurs reſſemblent au vieux de la Montagne, qui par la fauſſe eſperance d'une heureuſe immortalité, dans l'autre monde, formoit les plus dangereux aſſaſſins dans celui ci.

Si les Sauvages ſe portent à quelqu'action cruelle envers leurs ennemis, c'eſt toujours pour une offenſe grieve: ils deffendent leur femme & leurs filles, contre l'impudicité d'un autre Sauvage, leurs biens, leurs cabanes qui pour eux ſont des palais; mais les gens de Lettres ne ſe déchirent, ne ſe dèshonorent, ne s'aſſaſſinent enfin, que par la jalouſie d'une vaine fumée de gloire. N'eſt-ce pas la choſe du monde la plus affreuſe de faire ſervir l'eſprit, le plus beau partage de l'humanité, le don le plus brillant après la raiſon, à denigrer ce qui merite d'être honoré, cheri, & reſpecté? cependant c'eſt ce que l'on voit tous les jours: combien de critiques ameres, ou plutôt combien de poiſons la preſſe ne repand-elle pas? & ces venins ſont plus ou moins dangereux, ſelon l'eſprit de celui qui les aprête, en-

ensorte que la probité fait désirer à ceux, qui lisent ces ouvrages, qu'il n'y eut que les sots, si cela étoit possible, à qui la nature donnat l'inclination de nuire & de calomnier.

Si l'on veut s'arrêter à ce que disent, pour justifier leur jalousie cachée, certains Critiques, on doit les regarder comme des gens, à qui l'on est redevable de la connoissance de plusieurs défauts, capables de détruire entierement le gout. Ils sont bien éloignés de penser, que les Lecteurs judicieux leur savent fort peu de gré de relever certaines fautes legeres, qu'on n'auroit pas aperçûes, & dont la connoissance ne sert qu'à diminuer le plaisir que donnent les beautés, qui sont repandues en abondance dans le même ouvrage. Ces Critiques ressemblent à des Empiriques, qui, par leurs drogues, rendroient aigues les plus petites incommodités, pour faire mieux sentir à leurs malades tous les avantages de la santé.

Les auteurs se livreroient beaucoup moins aux mouvemens de leur jalousie, s'ils connoissoient combien le public est en garde contre les décisions, qu'ils portent sur les ouvrages de leurs rivaux. Les lecteurs judicieux sont accoutumés, depuis longtems, à ne faire aucun cas des critiques, que les écrivains font des ouvrages de leurs contemporains. Ils veulent juger par eux-mêmes, parceque l'experience leur a apris, qu'ils se tromperoient grossierement s'ils vouloient s'en raporter à ce que disent les auteurs les uns des autres, (& dans ce cas les meilleurs, & ceux qui ont acquis le plus de réputation sont aussi suspects que les autres, & aussi peu équitables que les plus mauvais.)

Pour mettre ce que je dis ici hors de toute replique, & dans la plus grande évidence, je me contenterai

terai de faire voir en passant, la façon injurieuse dont se sont traités reciproquement les plus grands hommes, qui ont vecu depuis cinquante ans jusqu'aujourdhui. Si le public, toujours juste, les avoit jugés sur les critiques de leurs adversaires, ils seroient tous également méprisés. Au reste par le mot *d'adversaire*, je n'entends que les grands hommes, qui ont écrit contre de grands hommes; & mon dessein n'est pas de faire mention de ces écrivains subalternes, qui s'acharnent toujours sur les talens, & dont les critiques sont trop méprisables, pour qu'elles puissent jetter quelqu'un dans l'erreur.

Commençons par les philosophes, qui sont obligés à plus de moderation que les autres. Mr. Locke & Mr. de Leibnitz sont regardés avec veneration par toutes les personnnes qui respectent le merite. Voions un exemple de la foiblesse du dernier, & de la partialité de ses jugemens. Lorsque M. Locke eut publié son *Essai sur l'entendement humain*, Mr. de Leibnitz l'aprouva beaucoup, & en parla d'abord avec éloge dans des reflections, qui ne furent pas estimées par Mr. Locke. Mr. de Leibnitz changea alors de ton. Mr Locke ne fut plus, selon lui, qu'*un très petit Metaphisicien*. Voici comme il s'exprime dans une lettre, qu'il écrivit à ce sujet à Mr. Remont. *Mr. Locke avoit de la subtilité, de l'adresse, & quelque espece de metaphisique superficielle qu'il savoit relever.* Voila Mr. Locke reduit, par Mr. de Leibnitz autrefois son admirateur, au simple rang d'un Professeur Scholastique, à qui l'on accorde quelque subtilité, mais à qui l'on refuse la profondeur de la metaphisique.

Quand un homme lit que Mr. de Leibnitz a osé dire, que Mr. Locke n'avoit qu'une metaphisique superficielle, doit on s'étonner que Le Clerc, après

avoir

avoir loué Bayle dans ses premiers ouvrages, ait ensuite écrit dans les autres, que c'étoit un homme qui n'avoit absolument aucun merite. Il lui a même refusé celui d'être bon Dialectitien.

Si des philosophes, nous passons aux poetes, nous verrons Despreaux injuriant Fontenelle & Perault, & les traitant comme des Cotins & des Linieres; Rousseau attaqué par Mr. de Voltaire, & Mr. de Voltaire accablé d'epigrammes & de satires par le même Rousseau.

Il ne sert de rien, pour éviter les traits des poetes, susceptibles de jalousie, de joindre la douceur, la politesse, & la probité aux talents. Quelle persecution le sage La Motte n'a-t-il pas eu à essuier de la part de Rousseau; & quels chagrins n'a-t-on pas causé à Mr. de Crebillon; vieillard aussi respectable par la simplicité de ses moeurs, que par la sublimité de ses ouvrages?

Je m'arrête ici, parceque je craindrois (dans un ouvrage, où je m'éléve contre l'injustice de la critique, & contre l'indécence de ceux qui cherchent à rendre méprisables les Lettres) de tomber dans le défaut que je condamne. Si j'allois plus loin, je serois obligé de publier les motifs secrets des longues persecutions qu'ont souffert les Mairan, les Fontenelle, les Reaumur, & tant d'autres Savans, que l'Europe admire. Je me verrois contraint de déveloper les intrigues qu'on a faites contre les célébres auteurs de l'Encyclopédie. Couvrons d'un voile épais, s'il est possible, tant de manoeuvres indignes. Oublions encore ces Libelles diffamatoires, dont l'on a vu l'Europe inondée; ces invectives sanglantes faites par des auteurs, qui avoient rempli leurs premiers ouvrages des louanges de ceux, qu'ils dechiroient si impitoiablement.

ment. Que des écarts aussi condamnables, dans les gens de Lettres, nous servent à être toujours en garde contre les jugemens, que les auteurs portent sur leurs Contemporains. Regardons ces jugemens comme suspects, presque toujours dictés par l'amour propre; & n'y donnons nôtre consentement qu'après nous être murement assurés par nous mêmes qu'ils sont équitables.

En parlant des dèsordres, que l'esprit d'envie & de jalousie produit dans la Republique des Lettres, je ne dois point oublier l'abus condamnable que l'on y fait des Journaux. Ces ouvrages, autrefois si utiles au public pour son instruction, semblent pour la plupart n'être faits aujourdhui que pour amuser les gens dèsœuvrés, par le recit des querelles des auteurs. Les trois quarts des Journaux sont devenus le champ de bataille des gladiateurs litteraires. C'est dans ces arenes qu'ils combattent tous les mois aux yeux du public. Les Journalistes, qui trouvent à cela leur profit, semblables aux anciens maîtres des animaux qu'on faisoit déchirer dans le Cirque pour amuser le peuple, donnent de tems en tems quelque coup d'aiguillon aux combattans qui, par la ferocité avec laqelle ils disputent, meritent bien d'être traités a la maniere des bêtes. Il arrive de cela qu'au lieu de s'instruire dans les Journaux, & d'y trouver, comme dans ceux de Bayle, de Le Clerc & de La Chapelle, des extraits de livres intéressants faits avec impartialité; on n'y voit que des combats, des injures, des cabales litteraires, & quelques extraits très superficiels. Il est vrai que dans le nombre immense de Journaux, qui paroissent tous les mois, il y en a quelques uns qui se sont garantis de ce mauvais goût: parmi ces Journaux on doit placer au premier rang celui des Savans. J'ai remarqué plusieurs

ſieurs fois que les auteurs du Journal Encyclopedique ſupriment les perſonalités & les injures, dans les diférentes pieces que leur envoient les auteurs acharnés à s'entre-détruire. La Bibliotheque des Sciences & des Beaux Arts, qui s'imprime en Hollande, merite encore l'eſtime du public par ſon érudition & par ſon impartialité.

Aprés avoir prouvé évidemment la mechanceté, la ferocité, la fauſſeté, la haine implacable qui regnent parmi les gens de Lettres, qui par leur état doivent naturellement être les plus vertueux de tous les hommes, comment pourrai-je croire ce que dit Ocellus, & admirer l'homme comme le plus doux & le meilleur des animaux? Que ſeroit-ce donc ſi après avoir examiné le caractere des gens de Lettres, je paſſois à celui des financiers? quelle dureté, quelle rapacité, quelle indiférence pour le bien public, quelle envie de s'enrichir aux depends de la veuve & de l'orphelin n'y trouverois-je pas? Si du financier, je venois aux Magiſtrats; quelle ignorance, quel abandon des devoirs les plus ſacrés, quelle vanité, quelle injuſtice, quel mépris pour les loix, quelle facilité à ſe laiſſer ſeduire ne découvrirois-je pas du premier coup d'œil? Si enfin, je reflechiſſois ſur les courtiſans, c'eſt-là où je trouverois tous les vices reunis, & où je pourrois dire avec S. Chriſoſtome, même à celui qui ſeroit moins coupable que les autres. „Vous êtes veritablement „homme par le nom, mais non par la vertu; & je „ne trouve en vous que les défauts de tous les animaux enſemble. Quand je vois que vous vous conduiſés dans le cours de votre vie comme un homme privé de la raiſon, pourquoi ne vous appellerai-je pas un bœuf plutôt qu'un homme? Quand „je découvre que vous pillés les provinces, pour-

„quoi

νον πολυπληθεία ἀν- res politiques. Et non
θρώπων, ἀλλὰ καὶ seulement ils fourni-

ἐναν-

„ quoi vous donnerai-je le nom d'homme plutôt
„ que celui de loup? Quand je vous entends vous
„ glorifier de vos débauches & de vos impudicités,
„ pourquoi vous accorderai-je le nom d'homme,
„ au lieu de celui d'un animal immonde. Quand
„ j'aperçois vôtre ruse, vôtre fausseté, d'où vient ne
„ vous regarderai-je pas comme un serpent? Quand
„ j'écoute vos medisances, que je vois vos levres
„ couvertes de venin, pourquoi ne me paroitriés-
„ vous pas plutôt un aspic qu'un homme? Quand
„ je connois que vous vous conduisez comme étant
„ privé de la raison, pourquoi penserai-je que vous
„ êtes un homme plutôt qu'un ane? Quand je vous
„ considere allant commettre des adulteres, & dés-
„ honorer les femmes que vous seduisés, pourquoi
„ ne vous donnerai-je pas plutôt le nom de cheval
„ que celui d'homme? Enfin quand vous affectés
„ de ne rien croire, que vous niés les verités les plus
„ plus claires, pourquoi ne serai-je pas persuadé que
„ vous êtes plutôt, par vôtre stupidité, une piere in-
„ sensible & inanimée qu'un homme?"

Ἄνθρωπός ἐστι, φησιν, ἀλλ' ἄνθρωπος μὲν τὸ ὄνο-
μα πολλάκις, οὐκ ἄνθρωπος δὲ τὸ φρόνημα. ὅταν γὰρ
ἴδω σε ἀλόγως βιοῦντα, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ'
οὐχὶ βοῦν; ὅταν ἴδω σε ἁρπάζοντα, πῶς σε καλέσω ἄνθρω-
πον, ἀλλ' οὐχὶ λύκον; ὅταν ἴδω σε πορνεύοντα, πῶς σε
καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ χοῖρον; ὅταν ἴδω σε δολε-
ρὸν, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ ὄφιν; ὅταν ἴδω
σε ἰὸν ἔχοντα, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ ἀσ-
πίδα; ὅταν ἴδω σε ἀνόητον, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον,
ἀλλ' οὐχὶ ὄνον; ὅταν ἴδω σε μοιχεύοντα, πῶς σε κα-
λέσω

ront une grande multi- ἐυανδρίῳ χορηγοῦνται.
tude d'habitans [6], mais
ils contribueront à leur perfection.

§. 6.

λίσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ ἵππον θηλυμανῆ; ὅταν ἴδω σε ἀπειθῆ καὶ ἀσύνετον πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον ἀλλ' οὐχὶ λίθον. *Homo est sed homo quidem nomine plerumque, verum homo non prudentia. Cum enim te vitam a ratione alienam agentèm videro, quonam modo te hominem nominabo, non bovem? Cum rapientem tè animadverto, quomodo te hominem, non lupum vocabo? Cum stuprantem te video cur te hominem appellabo, non suem? Cum ex dolo & insidiis agere te videro, quonam pacto hominem te, non anguem ac serpentèm nuncupabo? Cum venenum tibi videro, quid est, quamobrem hominem te, non aspidem nominem? Cum stultum te animadvertam, cur hominem te, non asinum vocabo? Cum te cum aliena muliere concumbere cernam, quid te hominem, non in fœminas insanientem equum appellabo? Cum incredulum & stupidum te videro, cur te hominem potius quam lapidem, aut saxum nuncupabo?* D. Joannis Chrysost. Homiliæ septem selectæ, cum præfat. Joh. Wolffg. Jægeri &c. Tubingæ, anno 1755. Homil. V. pag. 227. Remarquons ici en passant qu'il y a dans l'Homélie de S. Jean Chrysostome, dont ce passage est tiré, des choses admirables pour l'éloquence.

6 Οτι μη μονον πολυπληθεια ανθρωπων αλλα και ευανδρια χορηγουνται, mot à mot *non seulement-ils fourniront à la grande multitude d'hommes, mais encore à leur perfection.* Οτι μη μονον χορηγουνται πολυπληθεια ανθρωπων αλλα και ευανδρια. *Non seulement ils fourniront une grande multitude d'habitans, mais ils contribueront à leur perfection.* Ocellus a raison de ne pas

N bor-

borner le devoir d'un homme vertueux à augmenter le nombre des citoyens, il faut encore qu'il les rende bons; sans cela il ne remplit que la plus petite partie de son devoir. Tous les États, lorsque la vertu n'y domine point sur le vice, doivent aller en périclitant: c'est en vain que leur grande force, leur étendue, & leur richesse les garantissent, pendant un tems, de la destruction: le mal interieur, qui les mine, produit tôt ou tard son effet dangereux.

Le trop grand luxe, & la superstition sont les vices les plus contraires à la prosperité des Republiques & des Royaumes. Le premier semble d'abord en augmenter la force par le commerce, & par la circulation de l'argent; mais cet état, qui paroit si avantageux, ressemble à l'embonpoint du corps humain, causé par un amas de mauvaises humeurs, qui en gâtent insensiblement toutes les parties; de même le trop grand luxe énerve le courage, rend les hommes incapables de se former à la fatigue, à la sobrieté: ce sont ces vertus qui font les soldats, les seuls soutiens de la patrie contre ses ennemis. Pourquoi les Grecs vainquirent-ils les Perses? c'est qu'ils étoient moins adonnés au luxe, & par conséquent meilleurs soldats. Quant à la superstition, elle est plus dangereuse que le luxe, parcequ'elle produit plutôt son effet, & qu'il est encore plus certain. Eloignons toutes les idées, que pourroient nous donner les gouvernemens modernes, pour prouver les verités que nous établissons ici; nous ne voulons déplaire à personne. Nous prendrons dans la chute de la Republique Romaine, & dans celle de l'Empire d'Orient, des exemples frapans des maux inévitables qu'entrainent le trop grand luxe & la superstition. J'entends par *superstition*, toutes ces disputes ecclesiastiques, toutes ces séparations de diférentes communions, qui furent

rent inconnues aux Payens, & qui des Juifs ont passé aux Chretiens.

Jusqu'à la ruine de Carthage les Romains conserverent la pureté de leurs moeurs, mais quand ils se furent enrichis du bien de tant de nations qu'ils soumirent, le luxe qui s'introduisit dans Rome, y fut bientôt porté à un point excessif, & tous les différents états de la Republique perdirent également leur vertu. Rome, victorieuse de tant de Peuples, commença par se détruire elle même par les guerres civiles, & la tirannie des Empereurs. Les Empereurs, qui presque tous furent de méchans Princes, occasionnerent l'entrée des Barbares en Italie, qui détruisirent entierement une puissance, dont les troupes depuis long-tems avoient perdu toute discipline, & dont les peuples étoient plongés dans la molesse & dans le luxe.

Les Historiens, qui vecurent à la fin de la Republique, s'aperçurent des maux que le luxe avoit faits à Rome, & prédirent ceux qu'il lui causeroit encore dans la suite. „Ce furent, *dit Florus*, les richesses „qui corrompirent les moeurs du siecle, & qui abimerent la Republique dans ses propres vices, comme dans une sentine & dans un cloac, d'où elle ne „put se retirer. Car pourquoi le peuple romain de„demanda-t il à ses Tribuns de nouvelles terres & „des distributions de bleds, si ce n'est à cause de la „faim & de la disette que son propre luxe lui à cau„sées? .... mais ces superbes apareils des festins, „& ses somptueuses & excessives, largesses qui les a „donc introduits? n'est-ce pas cette trop grande „opulence, qui ne manque jamais d'engendrer la „pauvreté." *Illa opes atque divitiæ afflixere sæculi mores: mersamque vitiis suis, quasi sentina, rempublicam pessum dedere. Unde enim populus romanus a*

 tribu-

tribunis agros & cibaria flagitaret, nisi per famem, quam luxus fecerat..... Aut magnificus adparatus conviviorum, & sumptuosa largitia, nonne ab opulentia, paritura mox egestatem. Annæi Flori, Epit. de rebus gestis romanor. lib. 3. c. 12.

Voila ce qui ne peut pas manquer d'arriver dans les Etats, qui imitent le luxe des romains; sur tout dans un pais, où l'on enrichit aux depends du public un nombre de financiers, qui étant les promoteurs du luxe, excitent ceux qui sont riches à les imiter: ils font commettre cent mauvaises actions, à ceux qui sont pauvres & qui veulent goûter les mêmes plaisirs que le luxe procure aux autres. Nous voions dans certains Etats des exemples bien frapans de cette pernitieuse coûtume.

Il semble que les financiers aient été de tous tems les mêmes qu'ils sont aujourdhui, & qu'ils aient toujours cherché à disposer des impots, pour en faire un infame trafic, qui en ruinant le peuple leur donne d'immenses richesses. Ce défaut dans le gouvernement de Rome fut encore une des principales causes de la décadence de la Republique, comme le remarque judicieusement un de leurs Historiens. „Pourquoi l'ordre des Chevaliers, *dit* „*Florus*, auroit-il fait tant d'instances, pour avoir „lui seul toute l'autorité des jugemens à l'exclusion „du Senat: c'est à dire, pourquoi s'en seroit-il se„paré, & se seroit-il fait attribuer à lui seul toute „la puissance, & tout l'empire de l'Etat par les „loix judiciaires, si ce n'avoit été par pure avari„ce, & afin de pouvoir disposer à son profit des „fermes, des impots, & de tous les revenus de la „Republique, pour vendre ensuite ces mêmes ju„gemens, & en faire un infame trafic.“ *Unde regnaret judiciariis legibus divulsus a Senatu eques, nisi*

nisi ex avaritia, ut vectigalia reipublicæ, atque ipsa judicia, in quæstu haberentur? Flor. lib. 3. c. 12.

Qu'il me soit permis ici de parodier le passage que je viens de citer; quelques peuples s'y reconnoitront si bien, qu'ils croiront qu'il a été fait par un Historien moderne & non par un ancien. „ Pourquoi les fermiers généraux ont ils fait tant „ d'instances pour avoir eux seuls toute l'autorité des „ jugemens, à l'exclusion de la Chambre des comp„ tes & de la Cour des aides? pourquoi se sont ils fait „ attribuer toute la puissance de ces Cours Souve„ raines? quoi, pour les depouiller de leur juris„ diction, ont-ils fait établir dans plusieurs villes des „ tribunaux, qui jugent les contrebandiers, & les af„ faires des fermes, si ce n'est par pure avarice, „ afin de pouvoir disposer à leur profit des fermes, „ des impots, de tous les revenus du royaume, & „ pour vendre ensuite ces mêmes jugemens, & en „ faire un infame trafic?" Les deux Sosies & les deux Amphitrions ne se ressemblent pas davantage que le passage de Florus, & l'imitation que j'en ai faite. L'Historien Romain nous aprend que le défaut, qu'il condamne, fut une des causes de la perte de la Republique, c'est donc aux peuples (qui pensent avoir chez eux le même vice) à redresser un grief aussi dangereux, s'ils ne veulent pas dire dans quelque tems, ce que disoit un poete, qui vivoit environ cinquante ans après Florus. „ Le luxe, plus redoutable que les armes, nous a „ accablé & vaincu." *Sævior armis luxuria incubuit.* Le même poete se plaint, que de son tems toute sorte de crimes & de debauches regnoient à Rome, depuis que le luxe en avoit banni l'honnête pauvreté, & que la délicatesse de Rhodes, de Milet, des Sybarites & tous les délices des volup-

queux & pétulans Tarentins, parfumés de roses & d'essences, s'étoient introduite dans la Ville.

Nullum crimen abest facinusque libidinis, ex quo
Paupertas Romana perit. Hinc fluxit ad istos.
Et Sybaris colles: hinc & Rhodos, & Miletos,
Atque coronatum, & petulans, madidumque Tarentum. Juvenal. Sat. VI.

Ne diroit on pas que Juvenal décrivoit les mœurs & les usages de certains peuples, qui doivent se reconnoitre bien aisément à sa description, quoiqu'ils vivent dix sept cens ans après-lui.

Passons actuellement aux maux que cause la superstition, maux qui sont encore plus à craindre que ceux que le luxe entraine après lui. La superstition conduit toujours au fanatisme, & les horreurs de ce dernier vice sont si connues, elles ont depuis deux cens ans fait de si grands ravages en Europe, qu'il ne faut que jetter un coup d'œil sur l'histoire, pour détester tout ce qui peut produire les malheurs, que tant de disputes theologiques ont causés à l'Europe. C'est une verité constante, que si Dieu avoit voulu que les hommes crussent tous les mêmes dogmes de religion, ces dogmes auroient été si clairs, qu'aucun d'eux n'auroit pû leur refuser une entiere croyance. Pourquoi donc les Theologiens veulent-ils faire ce que la Divinité n'a pas jugé necessaire? la revelation n'est point claire sur quelques points, ou du moins paroit-elle pouvoir recevoir un sens diférent de celui, que nous lui donnons: faut-il pour cela bannir, égorger, bruler ceux qui ne sont pas de nôtre sentiment sur quelque point de doctrine, & qui conviennent de tous ceux qui sont essentiels à la morale & au bien de la societé? Les erreurs de bonne foi, dès qu'elles ne blessent point les égards que les hommes se doivent les uns aux autres, doivent

vent être détruites par le raisonnement, & point du tout par les suplices. Si l'on eut toujours envisagé de même les matieres de controverse, il n'y eut jamais eu de schisme ni d'excommunication, & l'on eut emploié à bien vivre, à fuir ce que tous les partis conviennent être un peché, la medisance, le vol, l'impureté, le meurtre, la haine de son prochain &c, le tems que l'on a perdu à disputer avec aigreur, ou à persecuter avec fureur: ce tems eut été emploié à chercher les moyens de faire fleurir la morale & de détruire le crime. Si cela eut été ainsi, jamais l'Université de Paris n'eut prononcé l'insolent decret, qui délioit tous les sujets de Henri III. du serment de fidelité, qu'ils avoient fait à ce Prince: le Dominicain, qui pour l'honneur & le maintien de l'Eglise Romaine lui enfonça un poignard dans le ventre, l'auroit respecté & laissé vivre heureux sur le trone: le Jesuite Guignard n'eut point été pendu, pour avoir fomenté, par ses écrits, les assassinats commis contre la personne de Henri IV; & ce grand Roi n'auroit pas été blessé par Jean Chatel éleve des Jesuites, & assassiné enfin par Ravaillac, emploié pour ce crime, par les Espagnols, par les Jesuites, & par les Italiens qui étoient auprès de la Reine: car il est clair aujourdhui que toutes ces différentes personnes eurent part à l'assassinat de ce grand homme.

C'est une chose terrible, & qui prouve bien la verité de ce vers de Lucrece *Religio peperit scelerosa atque impia facta*. „*La superstition a été la cause des* „*plus grands crimes*" que de voir dans l'Histoire, que presque tous les assassinats, qui ont été commis contre la personne des Rois, n'ont eu d'autre principe que le fanatisme, ou l'ambition des Ecclesiastiques. C'est par un Dominicain, que fut empoisonné dans le vin de la communion, l'Empereur Henri

VII.; trois Rois de France ont été assassinés, le premier par un Jacobin; le second par un écolier & un pénitent des Jesuites. Il est très facheux pour ces Peres, que Damien ait vecu plusieurs années dans une de leurs maisons, & qu'il ait resté quelques jours dans celle d'Arras, lorsqu'il partit de cette Ville pour assassiner Louis XV. Enfin il paroit par les procédures, que l'on a imprimées en France, & par plusieurs reponses de ce miserable aux interrogations des Juges, que le fanatisme entroit pour beaucoup dans l'action horrible qu'il commit. Quant à l'assassinat du Roi de Portugal deux choses y ont également concouru, l'ambition des Jesuites, au dèsespoir de voir leur credit tomber dans cette Cour, & l'abus pernitieux que le Pere Malagrida faisoit des exercices spirituels, aux quels il admettoit les principaux conjurés. On voit par toutes les declarations des criminels, qu'il les assuroit que non seulement il n'y avoit point de mal d'assassiner le Roi de Portugal, mais que c'étoit même faire une action très meritoire devant Dieu.

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici, en passant, la hardiesse des Journalistes de Trevoux, qui assuroient encore dans leur journal, un an après l'execution du Duc d'Aveiro, du Marquis de Tavora, enfin de tous les criminels, qui avoient découvert avant de mourir les secrets de la conjuration, que ce que l'on disoit en Europe à ce sujet, n'étoit que des discours vagues & sans fondement. Mr. de Voltaire avoit dit dans une petite, mais excellente Dissertation, qui est à la tête d'une Ode sur la mort à S. A. R. Madame la Margrave de Bareuth. „ Helas quel tems l'auteur du Journal de Tre-„ voux, & ceux de son parti prennent-ils, pour ac-„ cuser les philosophes d'être dangereux dans un

„ Etat!

„ Etat! quelques philosophes auroient-ils trempés
„ dans ces déteſtables attentats, qui ont ſaiſi d'hor-
„ reur l'Europe étonnée? auroient-ils eu part aux ou-
„ vrages innombrables de ces Theologiens d'enfer,
„ qui ont mis plus d'une fois le couteau dans des
„ mains parricides? atiſerent-ils autrefois les feux de
„ la Ligue, & de la Fronde? ont-ils.... Je m'arrê-
„ te: que le Gazetier de Trevoux ne force point des
„ hommes éclairés à une recrimination juſte & ter-
„ rible." Que repondit à cela le Journaliſte de Tre-
voux? le voici: *Mr. de Voltaire garde longtems ſa co-
lere, il fabrique à loiſir ſes foudres. Mais ſi le Journa-
liſte a écrit il y a ſept à huit ans ſur cet objet, il n'a
donc pas pris ce tems facheux, ni attendu les circon-
ſtances de* 1759. *dont Mr. de Voltaire fait mention d'a-
près beaucoup de bruits populaires, ſans compter les
menſonges imprimés*. Il y a dequoi reſter dans la plus
grande ſurpriſe en voiant cette reponſe des Journali-
ſtes de Trevoux. Quoi! ces Reverends Peres regar-
dent l'execution des plus grands Seigneurs de Portu-
gal, faite aux yeux de tout Lisbonne, & de tous les
Ambaſſadeurs étrangers, qui ont informé leur Cour
de cette conjuration, comme *des bruits populaires*:
ils traitent les lettres du Roi de Portugal écrites au
Pape, les procédures publiés par ordre de la Cour
de Lisbonne, comme *des menſonges imprimés*. Il
faut convenir, qu'en voiant l'air cavalier avec le
quel les Jeſuites repondent à des accuſations auſſi
atroces, mais malheureuſement auſſi bien prouvées,
on tombe dans un étonnement dont on a peine à re-
venir. Si Mr. de Voltaire avoit reproché aux Jour-
naliſtes de Trevoux, de ſe laiſſer ſeduire par quelque
vue d'intérêt pour louer ou pour blâmer certains
ouvrages, je leur aurois paſſé de dire, que Mr. de
Voltaire pouvoit établir ce reproche ſur *des bruits*

populaires sans compter les mensonges imprimés : mais est-ce ainsi qu'ils croyent démentir l'attentat contre la vie d'un bon & vertueux Roi, aimé de son Peuple, assassiné cruellement par les conseils du Jesuite Malagrida, & par les ordres de son Général ? Après cela il ne reste plus à la Societé que de dire, que les Livres que le Parlement de Paris vient de faire bruler, dans les quels la doctrine de l'assassinat des Rois est fortement établie, n'ont pas été faits par des Jesuites : & si elle ne veut pas abandonner entierement ces ouvrages, dont elle peut se servir un jour pour le malheur des États, elle n'a qu'à dire, que les propositions, qu'on y a condamnées, ne s'y trouvent pas. Les Jesuites n'ont ils pas soutenu que celles, qui n'étoient point dans Jansenius, y étoient ? pourquoi ne diront-ils pas de celles-ci, qu'elles n'y sont pas, quoiqu'elles y soient ? ils ne faut pas plus de hardiesse pour l'un que pour l'autre.

J'examinerai encore ici une reponse des Journalistes de Trevoux à Mr. de Voltaire, qui vaut encore moins que celle dont je viens de parler. „ Les „ deux partis, les Jansenistes & les Molinistes, *dit* „ *Mr. de Voltaire*, si fameux longtems dans Paris, „ & si dedaignés dans l'Europe, ces champions de „ la folie, que l'exemple des sages, & les soins pa- „ ternels du Souverain n'ont pû reprimer, s'achar- „ nent l'un contre l'autre avec toute l'absurdité de „ nos siecles de barbarie, & tout le rafinement d'un „ tems également éclairę dans le crime & dans la „ vertu. Qu'on me montre un philosophe, qui ait „ ainsi troublé sa patrie, en est-il un seul, depuis „ Confucius jusqu'à nos jours, qui ait été coupable, „ je ne dis pas de cette rage de parti & de ces excès „ monstrueux, mais de la moindre cabale contre les „ Puissances, soit seculieres, soit ecclesiastiques? non,

„ il

„il n'y en eut jamais, & il n'y en aura point. Un
„philosophe fait son premier devoir d'aimer son
„Prince & sa patrie, il suit sa Religion, sans s'éle-
„ver outrageusement contre celle des autres peu-
„ples, il gemit de ces disputes insensées & fatales,
„qui ont couté autrefois tant de sang, & qui exci-
„tent aujourdhui tant de haines. Le fanatisme allu-
„me la discorde, & la philosophie l'éteint."

Il n'y a rien que de vrai dans ce sage discours de Mr. de Voltaire, & les Journalistes de Trevoux n'y repondent que par de vaines déclamations, ils s'efforçent de trouver quelques philosophes mediocres parmi les anciens, dont les noms sont à peine parvenus jusqu'à nous, & qui condamnoient dans leurs discours la tirannie de quelques mauvais Princes, mais qui se gardoient bien de les faire tuer, encore moins de les assassiner eux-mêmes. *Sous Domitien*, disent les Journalistes de Trevoux, *Apollonius de Thiane, philosophe Pithagoricien, suscitoit de tout son pouvoir des ennemis à l'Empereur*. Il est faux qu'Apollonius ait voulu jamais causer aucune revolte: il est vrai qu'il condamnoit les cruautés de Domitien, qui fut un aussi grand Tiran, que le Roi de Portugal est un bon Prince; mais condamner les cruautés d'un Souverain ce n'est pas vouloir l'assassiner. Quand les Journalistes de Trevoux auront prouvé, que dans une seule secte de philosophes, par exemple parmi les Cartesiens, parmi les Gassendistes, il s'est trouvé trente personnes, qui ont composé des ouvrages qui ont été condamnés par le Parlement de Paris à être brulés, *comme séditieux, destructifs de tout principe de la morale chretienne, enseignant une doctrine meurtriere & abominable, non seulement contre la sureté de la vie des citoiens, mais même contre celle des personnes sacrées des Souverains:* (Ce sont là les propres ter-

mes de l'arrêt du Parlement) quand dis-je, les Journalistes auront prouvé cela, alors on leur passera que parmi les philosophes il y a des gens dangereux, ainsi que parmi les Theologiens; mais on ne conviendra pas encore qu'ils le soient autant, parcequ'ils n'auront point assassiné le Roi de Portugal, ni empoisonné à la Chine le Cardinal de Tournon.

En attendant qu'il plaise aux Journalistes de reveler quelque grand crime, commis par un philosophe, nous soutiendrons hardiment, qu'on ne nous montrera jamais dans l'Histoire ancienne ou moderne, aucun philosophe, qui ait causé une guerre civile dans sa patrie, qui ait composé des livres pour autoriser le meurtre des Souverains, qui ait soutenu qu'il étoit innocent de tuer un homme qui disoit du mal des philosophes, ait écrit des ouvrages pour aprouver le meurtre des hérétiques, c'est à dire des gens qui ne pensent pas comme lui, qui ait voulu faire périr tout le Parlement de Londres en le faisant sauter, à l'aide d'une certaine quantité de barils de poudre, très-saintement disposés pour cette pieuse action, qui par ses intrigues au Japon ait été cause de la mort de deux millions de Chretiens; enfin qui, pour faire recevoir une de ses opinions, ait obtenu une bulle qui depuis soixante ans à plus occasionné de troubles en France dans un seul jour, que toutes les disputes sur les idées innées, sur la possibilité que la matiere puisse penser, n'en ont causées depuis la creation du monde, & n'en causeront jusqu'au jugement dernier.

Ce ne sont pas les disputes philosophiques, qui nuisent aux Etats, ce sont les disputes theologiques qui sont toujours suivies de tristes catastrophes. Celles de Descartes, de Gassendi, de Newton, de Leibnitz, de Spinosa & de leurs adversaires, n'ont pas

fait perdre à l'Europe un ſeul homme, n'ont pas détruit la fortune du moindre particulier. Combien les diſputes de Luther & de Calvin, combien les deciſions du Concile de Trente n'ont elles pas fait périr de malheureux mortels? que de millions d'hommes ces controverſes n'ont elles pas rendu malheureux, & combien n'en rendent elles pas encore tous les jours?

Je l'ai dit au commencement de cette note, rien n'accelere plus la ruine des Etats, que les demêles des Eccleſiaſtiques. L'Empire d'Orient périt par ces dangereuſes diſputes, autant que par les armes des ennemis: les Grecs étoient plus occupés des nouvelles opinions, que leurs Prêtres & leurs Evêques enfantoient preſque tous les jours, que de la deffenſe de l'Empire; ils perdoient l'Armenie, & ils diſputoient ſur l'eſſence de la lumiere, qui environnoit Jeſus Chriſt ſur le Tabor; les Mahometans prenoient l'Egypte, & ils agitoient le dogme du culte des images: enfin la fureur de disputer ſur des matieres theologiques s'étoit ſi fort emparée de leur eſprit, que leurs Prêtres diſputoient avec la même aigreur, lorsque Mahomet ſecond étoit aux portes de Conſtantinople. N'avons-nous pas vu en France, dans la guerre pour la ſucceſſion de la Couronne d'Eſpagne, les Moliniſtes & les Janſeniſtes plus occupés de leur bulle *Unigenitus*, que de ſavoir ſi les Hollandois & les Anglois accepteroient le paſſage qu'on leur avoit offert, au milieu du Royaume, pour aller détroner Philippe Cinq en Eſpagne, ou s'ils exigeroient, comme ils firent, que Louis XIV. emploiat ſes propres troupes a détröner ſon petit fils. Si l'on eut alors conſulté les philoſophes, qui vivoient en France, on auroit vû qu'ils étoient auſſi touchés des malheurs de l'Etat que les Theo-

logiens y étoient peu sensibles. Arrêtons-nous ici, & ne poussons pas plus loin nos reflections: laissons à ceux, qui écriront dans un tems aussi éloigné de celui-ci, que le moment où j'écris l'est de la guerre de succession, à dire ce qu'ils penseront de l'intérêt, que les Theologiens Molinistes & Jansenistes prennent aujourdhui au bien de l'Etat.

Avant de finir cette note, disons un mot d'un ouvrage, où le fanatisme est poussé au dernier point; il est écrit sur la revocation de l'Edit de Nantes, & l'on y trouve une longue apologie de la journée de St. Barthelemi: l'indignation publique, que ce livre a excitée dans toute l'Europe, auroit bien dû reveiller celle des Magistrats. Il est aussi criminel de soutenir, qu'un pere peut faire assassiner son fils cadet par son fils ainé, que de prétendre que dans certaines occasions un enfant peut très justement empoisonner ou poignarder son pere : voila où se reduit le point de la question du massacre de la St. Barthelemi. De même que le Parlement s'est élevé avec horreur contre tant de livres, qui permettent & qui conseillent dans certaines occasions de tuer un Roi, de même aussi auroit-il dû condamner aux yeux de l'univers un ouvrage, qui justifie un Souverain, qui fait assassiner ses sujets. Pourquoi le crime d'un homme, qui tue son Roi est-il si grand ? ce n'est pas parcequ'il donne la mort à celui qui commande, à celui qui est le plus riche, le plus puissant de l'Etat, mais c'est qu'il tue le Pere commun du peuple, & par conséquent le sien; son crime est un parricide plus grand, que s'il tuoit son propre pere; tous ses concitoyens sont en droit de lui demander compte, non seulement du sang de son pere, mais du sang du leur. Lorsque les Presidents, & les Conseillers du Parlement de Paris firent pendre

dre Guignard, & chasserent les Jesuites, c'étoient des enfans qui punissoient les attentats commis contre la vie du pere de l'Etat, & par conséquent du leur. S'il est donc clair, que ce qui rend les attentats contre la vie des Rois si criminels, c'est qu'ils sont les peres de leurs sujets; cette même qualité de pere, ne rend-elle pas horribles les assassinats que les Rois font executer, dans un seul jour, sur une partie de leurs sujets par l'autre partie? Ce crime n'est-il pas aussi horrible que seroit celui d'un pere, qui aiant cinq enfans ordonneroit à trois de massacrer les deux autres, pendant qu'ils seroient endormis: & combien deviendroit plus affreux ce crime, s'il avoit assuré ses enfans avant leur sommeil de son amitié paternelle? Un auteur, qui feroit un pareil livre en Angleterre, seroit obligé de faire une reparation autentique à la nation, qu'il livreroit par son systeme à la cruauté d'un Roi, qui pourroit un jour être aussi méchant que Charles IX; & si un homme s'avisoit de publier un semblable ouvrage dans les Etats du Roi de Prusse, je ne doute pas que ce Prince, un des plus grands hommes du monde, le plus illustre Souverain qu'il y ait eu depuis Jules Cesar, le pere du peuple, l'ami des citoiens, le compagnon d'armes de ses soldats, le protecteur des Lettres, l'apui de la Societé, enfin la gloire de l'esprit humain malgré les croassemens de quelques frenetiques, & de quelques vils scribes mercenaires: je ne doute pas, dis-je, que ce Heros n'ordonnat qu'on mit cet auteur entre les mains de quatre Medecins, pour le traiter & pour le guerir de la frenesie & de la rage la plus dangereuse. Les Journalistes de Trevoux ont donné de grandes louanges à cet écrivain, & en ont pris la deffense contre Mr. de Voltaire: j'en serois plus etonné, si je n'avois pas vû que dans le primitif

de

§. 6. Ὅθεν ἁμαρτάνουσι πολλοὶ μὴ πρὸς τὸ μέγεθος τῆς τύχης, μηδὲ πρὸς τὸ συμφέρον τῷ κοινῷ συνιστάντες τοὺς γάμους, ἀλλὰ πρὸς τὸν πλοῦτον, ἢ τὴν ὑπεροχὴν τοῦ γένους ἀποβλέ-

§. 6. Beaucoup de gens font des mariages sans avoir [7] égard à la gloire & à l'utilité publique. Ils ne considerent que les richesses & la noblesse de la race, *à laquelle ils s'allient*, au lieu de prendre une jeune & belle

de l'arret, prononcé par le Parlement contre les auteurs, partisans des assassins des Rois, les Journalistes de Trevoux y sont nommés comme favorisant cette affreuse doctrine: voici les termes du primitif de l'arrêt, *en Août 1729. par les Jésuites auteurs du Journal de Trevoux*, *contenant les éloges du Livre des dits Busembaum & la Croix*. Il est encore fait mention une seconde fois des Journalistes de Trevoux dans cet arrêt. On doit donc être peu surpris de voir que des gens, qui permettent aux fils de tuer leurs peres, ne fassent pas un crime aux peres de faire assassiner leurs enfans.

Voila les erreurs dans les quelles peut jetter le fanatisme: parmi toutes les diférentes sectes où il regne, il produit également des opinions, qui vont au renversement de la societé & de la tranquilité des Etats: c'est ce que remarque judicieusement Mr. de Voltaire, en faisant le portrait des auteurs des *Nouvelles Ecclesiastiques*, après avoir fait celui des Journalistes de Trevoux. Voici comment il s'explique. „ Si le Jour„nal de Trevoux excite le mépris & l'indignation, ce „ n'est

femme ils en prennent une âgée; ou au lieu d'épouser une personne, dont l'humeur ressemble à la leur & simpatise avec elle, ils s'unissent à une femme illustre par sa race & fort riche, mais ensuite disputant bientôt tous

βλέποντες. ἀντὶ μὲν γὰρ τοῦ νέαν καὶ ὡραίαν συναρμόζεσθαι, συνηρμόσαντο ἂν τὴν ὑπερηλικεστέραν· ἀντὶ δὲ τοῦ συμπαθῆ τὴν ψυχὴν καὶ ὁμοιοτάτην, ἐπίδοξον τῷ γένει, ἢ περιχρήματον. τοι

„ n'est pas qu'on ait moins d'horreur pour ses adver-
„ saires les auteurs de la Gazette ecclesiastique,
„ eux qui ont outragé si souvent le célêbre Mon-
„ tesquieu & tant d'honnetes gens, eux qui dans
„ leurs libelles séditieux ont attaqué le Roi, l'E-
„ tat, l'Eglise, qui fabriquent cette gazette scan-
„ daleuse comme les filoux executent leurs larcins,
„ dans les tenebres de la nuit, changeant perpetuel-
„ lement de nom & de demeure, associés à des
„ receleurs, fuiant à tout moment la justice, &
„ pour comble d'horreur se couvrant du manteau
„ de la religion, & pour comble de ridicule se
„ persuadant qu'ils rendent service."

7 Οθεν αμαρτανουσι πολλοι μη προς το μεγεθος της τυχης, μηδε προς το συμφερον τω κοινω συνισαντες τους γαμους. *Beaucoup de gens font des mariages sans avoir égard à la gloire & à l'utilité publique.* Ce reproche d'Ocellus étoit sans doute fondé dans son tems, mais il l'est bien plus aujourdhui; l'on peut dire que dans tous les diférents états il n'en est pas un seul, ou le bien de la patrie entre, pour la moindre chose, dans

 les

τοι γὰρ τοι ἀντὶ συμφωνίας διαφωνίαν, καὶ ἀντὶ ὁμοφροσύνης, διχοφροσύνην κατασκευάζουσι, περὶ ἡγεμονίας διαμαχόμενοι πρὸς ἀλλήλους. ἡ μὲν γὰρ ὑπερέχουσα πλούτῳ καὶ γένει καὶ φίλοις,

les deux sur la préeminence de leur noblesse, au lieu de vivre dans la concorde & dans l'union, *ils passent leurs tristes jours*, dans la discorde & dans la dèsunion. La femme ayant plus de richesses, de noblesse, & d'amis pré—

ἀρ-

les mariages que l'on contracte : l'argent est le but ordinaire qu'on s'y propose, & quelquefois la protection pour parvenir à de plus grands honneurs, que ceux dont on jouit. Qu'arrive-t-il de ces mariages faits purement par des vues d'intérêt? les dèsordres dans les familles dont parle Ocellus, & plusieurs autres dont il ne fait pas mention, l'abandon total de l'éducation des enfans, l'adultere, la perte des mœurs, & le mépris de la vertu. Toute femme riche, dit Juvenal, qui épouse un avare, jouit des privileges d'une veuve : elle a acheté la liberté de tout faire en présence de son mari, & même d'écrire à son amant.

Inde faces ardent, veniunt a dote sagittæ ;
Libertas emitur : coram licet innuat, atque
Rescribat ; vidua est, locuples quæ nupsit avaro.

Juvenal. Sat. 6.

Les mêmes inconveniens se trouvent presque toujours dans les mariages faits pas des vues d'ambition; une femme, qui épouse un homme d'une naissance inferieure à la sienne, méprise ordinairement son

mari :

tend comander à son mari contre la loi de la nature ; & le mari combattant justement, & voulant être dans sa maison non le second mais le premier, ne peut obtenir la primauté.

ἄρχειν προαιρεῖται τοῦ ἀνδρὸς παρὰ τὸν τῆς φύσεως νόμον· ὁ δὲ διαμαχόμενος δικαίως, καὶ οὐ δεύτερος, ἀλλὰ πρῶτος θέλων εἶναι, ἀδυνατεῖ τῆς ἡγεμονίας ἐφικέσθαι.

O 2 . §. 7.

mari : elle veut en être respectée, toute idée d'égalité la blesse : il y a peu de bourgeois, ou de financiers, qui ayant épousé une fille d'une maison distinguée, n'ait dit cent fois en sa vie ; que n'ai-je pour femme une bonne bourgeoise, elle rendroit mes jours heureux, & la mienne avec toute sa noblesse me donne envie vingt fois par jour de m'en separer, la crainte de sa famille me retient, & je suis obligé de dévorer en secret tous les chagrins que j'essuie. Combien n'y-a-t-il pas de maris à Paris qui pourroient dire avec Juvenal, s'ils étoient les maîtres de renvoier leur femme. „Je préfere une bonne „paisane de Venuse à vous Cornelie, mere des „Gracques, si avec toute votre noblesse vous me „regardés d'un œil méprisant ; si pour dot vous ne „me paiés que des triomphes de vos ancêtres ; allez je vous prie conter ailleurs la défaite d'An„nibal, & de Syphax forcé dans son camp, allez „vous promener vous, & toute vôtre Carthage.

Malo Venusinam, quam te, Cornelia mater Gracchorum, si cum magnis virtutibus affers

Grande

§. 7. Ὧν δὲ γινομένων, οὐ μόνον τοὺς οἴκους κακοδαίμονας, ἀλλὰ καὶ τὰς πόλεις συμβαίνει γενέσθαι. μέρη γὰρ τῶν πόλεων οἱ οἶκοι, ἐκ δὲ τῶν μερῶν, ἡ τοῦ ὅλου καὶ τοῦ

§. 7. Il arrive [8] de toutes ces disputes que non seulement les familles particulieres, mais les Villes sont malheureuses, *& ces chagrins domestiques inondent pour ainsi dire l'Univers.* Car les familles sont les parties des

Grande supercilium, & numeras in dote triumphos.
Tolle tuum, precor, Annibalem, victumque Syphacem
In castris, & cum tota Carthagine migra.
Juvenal. Sat. 6.

[8] Ὧν δὲ γινομένων οὐ μόνον τοὺς οἴκους κακοδαίμονας, ἀλλὰ καὶ τὰς πόλεις συμβαίνει γενέσθαι. *Il arrive de toutes ces disputes que non seulement les maisons des particuliers, mais les villes sont malheureuses.* On voit toujours le bon sens, la sagesse, & la verité marcher d'un pas égal dans les décisions d'Ocellus; partout il parle en homme instruit à fond de tout ce qui a raport au bien de la societé, & c'est avec raison qu'il remarque que les disputes, qui arrivent dans les maisons des particuliers, les rendent non seulement infortunés, mais influent beaucoup sur le bonheur ou le malheur des Villes. Combien n'y-a-t il pas eu de gens, qui demandoient une grace à un Ministre, renvoiés avec dureté, parcequ'il étoit dans ce moment de mauvaise humeur contre sa femme? Combien de plaideurs ont été mal écoutés, rebutés, parceque le Magistrat

Villes, & ces mêmes parties entrent dans la composition du *Tout*, ou du monde; & il est naturel qu'un tout, qui est composé de parties *défectueuses*, soit tel que le sont ses parties.

§. 8. De même que la construction des pre-

τοῦ παντὸς σύνθεσις· εἰκὸς οὖν ὁποῖα τὰ μέρη τυγχάνουσιν ὄντα, καὶ τὸ ὅλον καὶ τὸ πᾶν τὸ ἐκ τοιούντων συντιθέμενον, τοιοῦτον εἶναι.

§. 8. Καὶ ἐν (ταῖς) πρώταις δὲ αἱ πρῶται

 οἶτον

strat, à qui ils avoient à faire, venoit de découvrir qu'il étoit cocu? Combien d'avocats, de procureurs ont negligé les causes de leurs parties, parceque leur épouse avoit fait la veille, au bois de Boulogne, un soupé avec un de leurs clercs? Combien de militaires, utiles à l'Etat, ont quitté le service pour éclairer de plus près la conduite de leur femme? Combien de financiers ont redoublé leurs rapines pour contenter l'orgueil, & le luxe des filles de condition qu'ils avoient épousées? Combien de négocians ont fait banqueroute par la mauvaise économie, & par la dépense de leur femme? Combien de paisans ont abandonné leur village, pour laisser la leur, & sont allés se faire laquais, quittant l'état de laboureur, qui est le plus necessaire, pour augmenter celui qui est le moins utile, & dont on devroit avoir depuis longtems retranché la moitié? Enfin que l'on parcoure tous les diférents ordres du Royaume, l'on verra toujours qu'il est de la derniere importance que l'union, que la paix, que la modestie soient culti-

vées

οἰκοδομαὶ μεγάλα συνεργοῦσι πρὸς (τὸ) καλῶς ἢ κακῶς τὸ ὅλον ἔργον συντελεσθῆναι. οἷον ἐπὶ μὲν οἰκοδομίας, θεμελίου καταβολή· ἐπὶ δὲ ναυπηγίας, τρόπις· ἐπὶ δὲ συναρμογῆς καὶ μελοποίας ;

mieres parties contribue beaucoup à la perfection ou au défaut d'un ouvrage; comme par exemple la position du fondement dans les édifices, la quille dans la construction d'un Vaisseau, le relachement de la voix

τάσις

vées dans toutes les maisons des particuliers, pour que ces vertus puissent se repandre ensuite dans le général de la societé.

Les mariages des citoyens, surtout de ceux qui sont en place, sont un si grand objet pour l'Etat, qu'il devroit n'être permis à aucun Magistrat de se marier sans le consentement d'un tribunal, qui seroit établi pour juger, si son mariage peut être utile ou nuisible au public. Lorsqu'un Conseiller au Parlement voudroit épouser une fille laide, bossue, & très-riche, le tribunal lui diroit, on vous refuse la permission que vous demandés, parcequ'on prévoit que bien loin de vivre comme il faut avec vôtre femme, vous vous servirés de son argent pour entretenir une jolie fille; malheur au plaideur qui ne lui fera pas des présens, & qui ne l'aura pas dans ses intérêts. La même reponse seroit faite à tous les gens en place. Mais les mariages, aux quels on auroit le plus d'attention, ce seroit à ceux des Ministres d'Etat: on leur choisiroit des femmes vertueuses, qui loin d'exciter l'orgueil & l'ambition de leur mari, leur representeroient sans

cesse

dans l'harmonie & dans la melodie : de même aussi l'arrangement, & l'ordre des familles contribuent beaucoup à rendre un gouvernement bien policé ou mal administré.

§. 9. Ceux qui pensent à avoir des enfans

τάσις φωνῆς καὶ λῆξις. οὕτως οὖν καὶ ἐπὶ πολιτείας εὐνομουμένης τε καὶ κακονομουμένης, οἴκων κατάστασις καὶ συναρμογὴ μέγιστα συμβάλλεται.

§. 9. Περὶ γενέσεως οὖν σκοπευμένους,

cesse la chûte de leurs prédesseurs, leur feroient apercevoir le mépris que le public a pour les Ministres disgraciés, quand ils ont agi durement, qu'ils ont fomenté des divisions pour se faire un parti qui les soutint ; & tout au contraire l'estime que l'on fait de ceux, qui n'ont emploié leur credit, que pour le soulagement des particuliers, pour l'honneur de la nation, tels qu'ont été les Machauts, & les Maurepas dont les noms seront toujours cheris des gens vertueux. S'il existoit un tribunal, pareil à celui dont je parle, on s'apercevroit de ce que dit Ocellus, *qu'il est naturel qu'un tout, qui est composé de parties, soit tel que le sont ses parties.* Εικος νυν οκοια τα μερη τυγχανουσιν οντα και το ολον και το παν το εκ τουτων συντιθεμενον τοιουτον ειναι, & l'on verroit bientôt, non seulement quelques Villes ; mais tout l'Etat changer de face ; la vertu y regneroit autant que le luxe y domine aujourdhui, la modestie prendroit la place de l'insolence, la fermeté raisonnable celle d'une fierté cruelle, & la temperance celle d'une débauche qui va jusqu'à la crapule.

τάδε χρὴ πράττειν. καθόλου μὲν δὴ φυλάττεσθαι χρὴ πᾶν τό ἀνό- doivent mettre en pratique les préceptes *que je viens d'établir.* Il

9 Καθόλου μὲν δὴ φυλάττεσθαι χρὴ πᾶν τὸ ἀνόμοιον καὶ ἀτελές. *Il faut qu'ils évitent soigneusement tout ce qui est imparfait.* Il n'y a rien de plus contraire à la génération, que les mariages qui sont contractés entre deux personnes d'un temperamment également foible, ou d'un age trop peu avancé. Dans l'accouplement, fait entre deux personnes débiles & incommodées, l'action de la génération n'acquiert jamais la force qu'elle doit avoir, les semences sont défectueuses, & si par hazard elles produisent un enfant, il se ressent toujours de la foiblesse de son origine; la race des hommes dégénere, s'abatardit ainsi que celle de tous les autres animaux, dès qu'elle n'est pas soignée, & qu'on n'obvie pas à ce qui peut la détériorer. Les mariages, contractés dans un âge encore trop tendre, sont aussi infructueux à la societé, ils accoutument au seul plaisir les mariés dans un tems où les organes de la génération ne sont point encore assés formés, ils usent ces organes, qui n'aiant pas la force, qu'ils doivent avoir pour la génération, periclitent au lieu d'augmenter, & il arrive que quand l'homme & la femme parviennent à un certain âge, loin qu'ils acquierent la puissance necessaire à une parfaite génération, ils sont déja énervés, & ne produisent rien; ou s'ils ont des enfans, ces enfans sont foibles & se ressentent de la debilité de leur origine. „ Dans les „ jeunes gens, dit Hipocrate, les veines étant foibles „ & remplies, elles empêchent le passage de la gé- „ nération, & le chatouillement qu'ils sentent, n'est „ pas

faut encore [9] qu'ils évitent soigneusement tout ce qui est impar-

ἀνόμοιον καὶ ἀτελές. οὔτε γὰρ τῶν ζώων εὐ-

O 5 καρ-

„ pas semblable à celui d'un homme formé : ensorte „ que l'humide n'est point assés secoué dans le corps „ pour produire la secretion de la génération." Τοῖσι δὲ παιδίοισι λεπτὰ τὰ φλέβια ἐόντα καὶ πληρεύμενα κωλύει τὴν γονὴν ἰέναι. καὶ ὁ κνησμὸς οὐχ ὁμοίως παραγίνεται, διὰ ταῦτα οὐδὲ κλονέεται ἐν τῷ σώματι τὸ ὑγρὸν ἐς ἀπόκρισιν τῆς γονῆς. *At vero pueris venulæ, tenues, & repletæ existentes, genituræ transitum impediunt, & pruritus ipsis non similiter accidit ; & propterea neque conquassatur in corpore humidum ad genituræ secretionem.* Hipocrat. Tom. 1. de genitura pag. 12.

C'est par la même raison, que les chatrés ne sauroient être propres à la génération, & que par conséquent tout mariage doit leur être interdit. „ Les „ Eunuques, *dit Hipocrate*, ne peuvent pas engen- „ drer, parceque le passage de la génération leur a été „ ôté : c'est par les testicules que se fait ce passage ; il „ y a dans eux une quantité de nerfs delicats, qui ser- „ vent par leur tension au coit, & par les quels la „ partie génitale est élevée & relachée ensuite. Or „ ces nerfs sont coupés lorsque l'on chatre, & c'est „ ce qui rend les Eunuques inutiles à la génération, „ car ces nerfs étant brisés, la voie de la génération „ est bouchée & endurcie, il se forme un calus aux „ nerfs des testicules, qui devenus durs & engourdis „ ne peuvent plus donner la tension, & la detension „ necessaire au membre viril pour la génération. Οἱ δὲ εὐνοῦχοι διὰ ταῦτα οὐ λαγνεύουσιν ὅτι σφέων ἡ δίοδος ἀμαλθύνεται τῆς γονῆς ; ἔστι γὰρ δι' αὐτῶν τῶν ὀρχίων

ἡ ὁδὸς

fait : car parmi les plantes & parmi les animaux les choses im-

καρπα γίνεται. ἀλλὰ δεῖ γενέσθαι τινὰ χρό-

νον

ἡ ὁδὸς. καὶ νεῦρα τείνει λεπτὰ καὶ πυκνὰ ἐς τὸ αἰδοῖον ἐκ τῶν ὀρχίων, οἷσιν ἀείρεται καὶ χαλᾶται; καὶ ταῦτα ἐν τῇ τομῇ, ἀποτέμνεται, διότι καὶ οὐχ ὑπάρχουσιν οἱ εὐνοῦχοι χρεῖοι τῶν δὲ τάδε ἐκθλιβέντων, ἡ ὁδὸς τῆς γονῆς ἐμπέφρακται πωροῦνται γὰρ οἱ ὄρχιες, καὶ τὰ νεῦρα σκληρά καὶ μωρὰ γινόμενα ὑπὸ τοῦ πώρου οὐ δύναται τείνειν καὶ χαλᾶν. *Cæterum eunuchi propterea non coeunt quia genituræ transitus ipsis sublatus est : est enim per ipsos testes via ejus, & nervi tenues ac crebri ex testibus in pudendum tendunt, quibus & elevatur, & demittitur : atque hi nervi in exsectione dum castrantur rescinduntur. Quapropter non sunt utiles eunuchi, nam nervis ipsorum extritis, genituræ via obturata est, callus enim obducitur testibus, & nervi duri ac torpentes a callo facti pudendum neque tendere, neque laxare possunt.* Hipocrat. T. 1. de genitura, pag. 16.

Les Theologiens ont beaucoup agité la question de la validité du mariage des Eunuques. „ Les chatrés, *dit Sanches*, qui ont le membre génital sain „ & entier, quoiqu'il leur manque un testicule, peu„ vent se marier, puisqu'ils repandent une semence „ parfaite. Un seul testicule suffit pour exercer le „ ministere de la génération, retenant les esprits, & „ pouvant mettre tous les membres en mouvement, „ de même qu'un seul œil donne à un homme l'acte „ complet de la vue : un seul testicule sert même „ quelquefois plus que deux, car la vertu seminale, „ qui seroit dispersée dans les deux, est reunie en „ un seul, & en devient plus forte. Aussi voit on „ ordinairement qu'un homme qui n'a qu'un testi-

„ cule

parfaites ne sont pas νον πρὸς τὰς καρπο-
fertiles. Il y a un cer- φορίας, ὅπως ἐξ ἰσχυ-
tain tems fixe pour la
όντων

„ cule est beaucoup plus vigoureux qu'un autre. *Quid sentiendum sit de matrimonio Eunuchorum, qui sana & integra virilia habent, at altero seu utroque testiculo carent? Et quidem quando solo altero testiculo orbati sunt, nemini dubium est, eos aptos esse ad matrimonium; quod verum semen idonuemque generationi emittant. Testiculus enim ille potest ministerium generationi necessarium exercere, spiritus ad illam requisitos retinens, & tamquam follis membra commovens: Sicut alter solus oculus videndi actum perfecte exercet. Imo cum virtus unita sit fortior se ipsa dispersa, & in illum unum testiculum omnes spiritus generationi necessarii coeant, qui in utrumque confluere deberent, solent ii ad generandum potentiores esse.* Sanches de Matrim. lib. 7. pag. 336.

„ La difficulté consiste donc à savoir si les per-
„ sonnes, à qui les deux testicules manquent, peu-
„ vent se marier: plusieurs Docteurs sont de l'opi-
„ nion qu'ils le peuvent s'ils ont l'érection du mem-
„ bre génital, & qu'ils puissent le mettre dans le vase
„ de la génération, quoiqu'ils n'y repandent pas la
„ semence. Car la seconde fin du mariage est effec-
„ tuée, puisqu'ils peuvent satisfaire la concupiscen-
„ ce de la femme: & quant à la premiere fin, qui est
„ la procréation des enfans, elle n'est pas absolument
„ necessaire. D'ailleurs Aristote prétend, dans son
„ Histoire des animaux, que les testicules ne sont pas
„ d'une necessité indispensable à la génération, mais
„ qu'ils la favorisent beaucoup, étant comme les
„ poids suspendus au metier d'un tisseran, qui empê-
„ chent

ὄντων τε καὶ τελειουμένων τῶν σωμάτων τὰ σπέρ- production des fruits, afin que ces fruits & leur semence soient

„chent que le cours de la trame ne soit arreté & in-
„terrompû. Aristote prouve son opinion par l'exem-
„ple d'un bœuf qui étant chatré recemment, &
„couvrant une vache la rend fertile. D'ailleurs les
„serpens & les poissons engendrent sans testicules :
„& l'on voit dans la Genese chapitre 37 que Puti-
„phar, qui y est apellé Eunuque de Pharaon, engen-
„dre cependant une fille que Joseph épousa. C'est
„sur ces autorités qu'une foule de graves Docteurs,
„cités par Sanches, concluent que pourvu que la
„femme y consente les chatrés peuvent se marier.
Difficultas autem est de Eunuchis utroque testiculo carentibus. Quidam censent hos ad matrimonium ineundum idoneos esse, si virgam erigere valeant, ac subinde coire, quamvis semen emittere nequeant. Ducuntur, quod hi satisfacere valeant concupiscentiæ mulieris, & ita obtinetur finis matrimonii secundarius; nec primarius, nimirum generatio prolis, ad ejus valorem desideratur, ut in sterilibus constat. Secundo probari potest ex doctrina Aristotelis l. I. de gen. anim. c. 4. *ubi tradit testiculos non desiderari ad generationem, quamvis expediant, tamquam pondera textrinis appensa conferunt, ne liciatorii cursus inter stamina impediatur. Idque comprobat experientia tauri, qui recens castratus cum vacca coiens, illam prægnantem reddidit. Item quia serpentes & pisces coeunt: cum tamen testiculis careant. Tertio persuaderi potest, quod* Gen. 37. *Putiphar appelletur Eunuchus Pharaonis, cum tamen genuerit filiam, quam duxit Josephus. Hugolinus de matrim. c. 16. n. 1. cum hac limitatione, quando alter conjux id impedimentum novit, Id. ib.*

„Il

σπέρματα καὶ παρτοὶ γίνονται.	produits par les corps fortifiés & perfectionnés.

§. 10.

„ Il y a beaucoup d'autres Docteurs, qui deman-
„ dent une condition de plus, que le consentement
„ de la femme, pour la validité du mariage des cha-
„ trés; ils veulent, qu'ils puissent repandre une espe-
„ ce de semence, quoiqu'elle ne soit pas propre à la
„ génération, parceque cela suffit dans le mariage,
„ puisque les personnes steriles ne repandent qu'une
„ pareille semence. (Or nous remarquerons ici en
„ passant que presque tous les chatrés ont une sem-
„ blable semence.) " *Alii vero docent eos valide contrahere, si possint aliquale semen emittere, quamvis ad generationem ineptum; quoniam vera copula semine intra vas emisso, quamvis inefficaci ad generationem, contenta est, ut in sterilium copula evenit.* Id. ib. pag. 337.

Après avoir examiné les diférents sentiments des Theologiens favorables au mariage des chatrés, Sanchés, toujours guidé par la raison, conclud que malgré l'autorité de ces Docteurs tous les chatrés, privés des deux testicules, ne peuvent jamais contracter un mariage valable, parceque dans l'union conjugale
„ il faut absolument que la semence, qui est repandue
„ dans le vase de la femme, soit propre à la généra-
„ tion. Or quoique les chatrés aient l'érection du
„ membre génital, & qu'ils repandent quelquefois
„ une semence aqueuse, cependant cette semence ne
„ peut jamais devenir parfaite; il ne se fait aucun
„ mouvement dans les principaux membres du corps,
„ par le défaut de testicules, qui sont comme des souf-
„ flets qui mettent en mouvement tous ces mem-
„ bres.

§. 10. Ὅθεν δεῖ τοὺς παῖδας καὶ τὰς παρθένους ἐν γυμνασί-

§. 10. C'est par cette raison qu'il faut élever les garçons & les

οις

„ bres. Car le cœur, le foye & le cerveau, qui sont
„ les trois principales parties du corps, envoient leurs
„ esprits aux testicules, qui ont la vertu de retenir ces
„ esprits, par les quels tout le corps est échauffé.
„ Mais ils se perdent par le manque de testicules, &
„ la chaleur necessaire n'est plus repandue dans le
„ corps: c'est la principale raison qui rend les chatrés
„ incapables de la génération, ainsi que le prouve
„ Galien & plusieurs autres célébres écrivains. Il
„ faut donc établir comme une verité constante, que
„ les eunuques sont incapables de se marier. Le pape
„ Sixte-quint a deffendu expressement le mariage
„ aux chatrés, il écrit à son Nonce Apostolique:
„ *Nous chargeons Vôtre Fraternité, & nous lui man-*
„ *dons d'interdire toute sorte de mariage aux chatrés,*
„ *privés des deux testicules. Vous devez les en declarer*
„ *par nôtre ordre incapables, deffendre à tous les Prê-*
„ *tres de les marier, faire séparer d'abord ceux qui*
„ *pourroient l'être, & déclarer nul & invalable leur*
„ *mariage.*" *Sed indubitata sententia est, Eunuchos u-*
troque testiculo carentes esse matrimonii incapaces, ac
proinde irritum esse matrimonium, quod inierint. Quia
ad matrimonii veritatem desideratur potentia verum
semen intra vas femineum emittendi. Eunuchi quamvis
membrum erigant, atque quandam aquosam materiam
emittant, ea tamen non est verum semen. nec ejusdem
rationis cum vero semine: nec agitatio fit in principali-
bus membris, deficientibus testiculis, qui sunt tanquam
folles omnia membra commoventes. Nam cor, iecur, &
cerebrum, quæ sunt tres nostri corporis præcipuæ partes,
trans-

filles dans des exercices οἷς τε καὶ καρτερίαις convenables qui soient ταῖς προσηκούσαις τρέ-continués, & leur don- φειν, ἢ τροφὴν προσ-φέ-

transmittunt suos spiritus ad testes, qui virtutem habent hos spiritus retinendi, ex quibus totum corpus calesit. At si testes deficiant, spiritus non retinentur, sed evanescunt illuc transmissi: nec calor per totum corpus reflectitur: unde frigidiores fiunt, & inepti ad verum semen emittendum, ut optime probant ex Galeni doctrina Ant. Musa & Nicol. *Florentinus. Atque Aristoteles vocat spadones seminis expertes. Sunt ergo Eunuchi incapaces matrimonii. Quare ita declaravit Sixtus V. in quodam motu proprio edito an.* 1587. *quem verbo ad verbum referunt Gutier. & Petrus de Ledesma statim allegandi, cuius verba directa sunt ad Nuntium Apostolicum, & ita ipse declaravit. Verba hoc decidentia in eo motu proprio sic se habent*; Committimus Fraternitati tuæ, & mandamus, ut conjugia per dictos & alios quoscunque Eunuchos, & spadones utroque teste carentes, cum quibuslibet mulieribus defectum prædictum sive ignorantibus sive scienribus contrahi prohibeas: eosque ad matrimonia contrahenda inhabiles auctoritate nostra declares: & tam locorum ordinariis, ne hujusmodi conjunctione de cetero fieri quoquo modo permittant, interdicas: quam eos etiam qui sic de facto contraxerint separi cures, & matrimonia ipsa sic de facto contracta nulla, irrita, & invalida esse decernas. *Quare hodie dubitari nequit hos Eunuchos esse incapaces veri matrimonii, quamvis femina ejus defectus conscia velit juri suo cedere.* Sanches Matrim. lib. 7. pag. 338.

Après avoir sagement établi la nullité du mariage des chatrés, Sanches examine encore une question; c'est

φέρεσθαι (τὴν) ἁρμό- ner une éducation ζουσαν φιλοπόνῳ τε convenable à une vie καὶ

c'eft celle où un chatré repandroit une femence propre à la génération. Il y a des Docteurs qui pretendent qu'il feroit alors habile à contracter le mariage par la nature, mais inhabile par la décifion de Sixte-quint : Sanches dit que ces Theologiens fe trompent, car Sixte a feulement renouvellé l'ancienne loi, qui privoit les chatrés du mariage, & n'en a point établi une nouvelle, il a donné des forces au reglement, qui déclaroit incapables de fe marier tous ceux, qui ne peuvent pas repandre une femence propre à la génération : cependant en admettant l'hipothefe impoffible, ajoute Sanches, qu'un eunuque put repandre une veritable femence, la loi de Sixte-quint ne le regarderoit pas : ainfi quelques auteurs ont raifon de dire, que les chatrés, dont la femence eft prolifique, font capables de fe marier. Mais comme il eft impoffible que des chatrés privés des deux tefticules puiffent jamais engendrer, la décifion de Sixte-quint eft fort jufte. *Non tamen approbo quod tradit* Enriquez lib. 12. de matrim. cap. 1. *nempe, fi daretur aliquis Eunuchus verum femen emittens, eum non effe jure naturæ inhabilem ad matrimonium, fed motu proprio Sixti V. effe matrimonii incapacem. Sed hoc non approbo: quod Sixtus V. in eo motu proprio nil novum ftatuerit, fed folum jus antiquum & naturale declararit, ut conftat ex illis verbis :* Autoritate noftra declares. *Item quia non fola matrimonia in pofterum contrahenda irrita declaravit, fed etiam jam contracta, quod pontificem efficere non poffe conftat, fi valida fuerant. Quare mens Pontificis fuit declarare attento omni jure matrimonium Eunuchorum effe irritum, ac eos femper fuiffe matrimonii incapaces : utpote qui verum femen emit-*

pénible, sage, & con- καὶ σώφρονι καὶ καρ-
stante dans la vertu. τερικῷ βίῳ.

§. II.

emittere non possunt. At admissa hypothesi impossibili, ut daretur quispiam rarus Eunuchus veri seminis emittendi compos, is non excluderetur jure antiquo à matrimonio, ac subinde nec eo motu proprio, qui nil denuo statuit, sed solum ius antiquum declarat. Quare Auctores n. 15. relati verum dixere, asserentes Eunuchos, qui seminare possunt, esse aptos ad matrimonium: si quod supponunt esset verum. At cum id sit impossibile, jure optimo Sixtus V. in universum matrimonia Eunuchorum utroque testiculo carentium irrita esse declaravit. Id. ib.

Sanches se trompe ici dans une chose, à la verité très rare, mais qui n'est pas sans exemple: il dit qu'il est impossible qu'un chatré, privé des deux testicules, puisse jamais être propre à la génération. Il arrive quelquefois que certains hommes ont trois testicules; or si on lui en avoit ôté deux, il seroit cependant capable du mariage par les raisons, que Sanches allegue pour prouver qu'un chatré, qui a un testicule, peut se marier. Lorsque j'étois à Rome, il y a trente deux ans, un chatré, fils d'un domestique du Cardinal Ottoboni, à qui l'on avoit ôté les deux testicules, s'aperçut un jour d'un troisieme, qui dans sa jeunesse avoit été attaché à la racine des bourses, & qui par la suite du tems s'étoit détaché, & avoit occupé la place d'un de ceux qu'on lui avoit enlevés. Cette découverte, à ce que l'on prétend, fit perdre la voix à ce chatré, qui pouvoit avoir vingt quatre ans lorsque ce nouveau testicule parut.

[10] Και τροφην προσφερεσθαι (την) αρμοζουσαν φιλοπονω τε και σωφρονι, και καρτερικω βιω. *Et lui ur donner*

§. 11. Πολλὰ δὴ τῶν κατὰ ἀνθρώπινον βίον §. 11. Il y a beaucoup de choses dans

ner une éducation convenable à une vie penible sage, & constante dans la vertu, mot à mot και προσφερεσθαι (την) τροφην αρμοζουσαν βιω φιλοπονω και σωφρονι και καρτερικω *& leur porter la nourriture arangée à une vie penible, sage, & perseverante.*

Le plus bel heritage, que les peres de famille puissent donner à leurs enfans, c'est une bonne éducation, qui leur aprenne à cherir la vertu, qui est la principale ressource, non seulement contre tous les maux de la fortune, mais contre ceux de l'âge. Quiconque est vertueux trouve toujours des secours dans toutes les diférentes situations de la vie, il a un préservatif contre l'orgueil dans la prosperité, & un aide contre les chagrins dans l'adversité. „ Lorsque l'on a cultivé la vertu, *dit Ciceron*, dans „ toute la suite de la vie, on en recueille de merveil„ leux fruits dans la vieillesse; & non seulement ces „ fruits sont toujours presents jusqu'au dernier mo„ ment de la vie, ce qui seroit toujours beaucoup „ quand il n'y auroit que cela seul, mais ils sont ac„ compagnés d'une joie perpetuelle, que produit le „ temoignage d'une bonne conscience, & le souvenir „ de tous les biens que nous avons faits.“ *Exercitationes virtutum quæ in omni ætate cultæ cum multum diu vixeris, mirificos efferunt fructus, non solum quia nunquam deserunt, ne in extremo quidem tempore ætatis (quamquam id maximum est) verum etiam quia conscientia bene actæ vitæ multorumque benefactorum recordatio jucundissima est.* Cicer. de Senect. cap. 3. pag. 14.

Si un pere laisse à son fils les biens les plus considé-

la vie humaine, au sujet des quelles la con- βίον τοιαῦτα ἐστὶν, ἐν οἷς βέλτιον ἡ ἀψιμαθία.

sidérables, qui peuvent lui procurer la plus grande aisance, & les plus grands emplois; il ne lui donne rien, s'il ne l'a pas formé à la vertu, le plus précieux de tous les biens & de tous les honneurs. Y en a-t-il qu'on puisse mettre en comparaison avec une considération, qui est la recompense du merite? quel est l'homme raisonnable qui n'aime mieux avoir la reputation d'être juste, raisonnable, bon citoien, charitable envers les pauvres, attentif à tous les devoirs de la société, que de jouïr des revenus mal acquis de tant de financiers, ou d'avoir des emplois dans les quels le peuple malheureux encense malgré lui l'idole qu'il hait, & qu'il voudroit détruire? Mais, dira-t-on, la vertu, quelque grande qu'elle soit, n'est pas sans inquietude: j'en conviens, & je demande si les richesses & les dignités sont exemptes de troubles, & de chagrins. C'est au milieu d'elles qu'ils naissent & qu'ils séjournent. Voiés ce Général, qui croit être au comble de la gloire, disgracié de la fortune & de son Souverain au moment qu'il s'y attend le moins, dechiré par l'ambition, mortifié par la perte de sa gloire, & ne trouvant d'autre consolation, que l'esperance de voir bientôt ceux, qui lui ont succédé, aussi malheureux que lui. Considerés ce Ministre si fier, si hautain, dont la bouche distile le fiel de la plus cruelle plaisanterie, qui joint l'insulte au refus des graces, que le malheureux n'aproche qu'en tremblant, & dont le riche redoute les caprices; il tombe dans le moment où il se croioit le plus assuré; il emporte dans son exil le mépris du public, il ne lui reste pas mê-

θία. διὸ καὶ πρὸς τὴν noissance tardive est la τῶν ἀφροδισίων χρῆσιν meilleure. Il faut élé-
οὕτως

même la consolation d'être plaint de ceux, qui par leur lache complaisance avoient attiré ses bienfaits. Mettés à la place de ces gens, tombés du faite des grandeurs, un philosophe, qui à l'abri de tous les coups de la fortune cultive les Sciences, & cherit la verité dans un état mediocre, où il n'a que le necessaire, & jugés après cela, si les foibles inquietudes, que peut avoir la vertu, aprochent de celles des hommes à qui elle est, pour ainsi dire, inconnue.

Tous les bons citoiens, dans les Etats bien policés, n'ont jamais eu en vue, dans l'éducation de leurs enfans, les richesses & les dignités, mais la vertu de leur famille qu'ils ont cherché à conserver: de même que leurs peres les avoient faits gens de bien par leurs instructions, il se sont efforcés de laisser à leurs descendans le dépot inestimable de la probité. „Je demande, dit Ciceron, si ceux qui nous ont „transmis cette Republique, sagement établie, pa„roissent avoir jamais pensé ni à l'argent, qui est „l'objet de l'avarice, ni à toutes ces diverses sortes „de délices ou de magnificence, que la molesse & „le luxe font rechercher, ni à ces délicatesses de la „table dont la volupté se repait." *Quæro enim a vobis num ullam cogitationem habuisse videantur ii, qui hanc rempublicam tam præclare fundatam nobis reliquerunt, aut auri, aut argenti ad avaritiam aut amœnitatum ad delectationem, aut supellectilis ad delicias, aut epularum ad voluptates.* Cicer. paradox. I. Cap. 2. pag. 274.

Il est évident qu'il n'y a aucun bien, qui puisse l'emporter sur la vertu, & qu'il ne peut y avoir d'heu-

ver les jeunes gens οὕτως ἄγεσθαι χρὴ τὸν
à ne pas rechercher παῖδα, ὡς μηδὲ ἐπιζη-

 τεῖν

d'heureuse vie que celle qui lui est conforme; c'est là une verité dont tous les hommes doivent être convaincus, mais que les philosophes sont obligés, par leur état, de mettre en pratique plus que les autres hommes; tous les instants de leur vie doivent être emploiés à suivre la vertu, & à la faire pratiquer aux autres, autant qu'il leur est possible, soit par leur exemple, soit par leurs instructions; aussi voions nous que tous les philosophes, même ceux qui ont nié la providence, comme les Epicuriens, ont cependant admis la vertu pour base de la Societé. ,, Celui, *dit Lucrece*, que nous devons regarder ,, comme le veritable Titie, dechiré par les oiseaux, ,, c'est l'homme qui se laisse conduire par une pas- ,, sion aveugle, & qui est tourmenté par ses remords ,, & par ses désirs criminels. Sysiphe est encore pré- ,, sent à nos yeux, c'est celui là qui dévoré par l'am- ,, bition demande servilement au peuple les faisceaux ,, & les haches, & qui se livre à la tristesse parce- ,, qu'il n'a pu les obtenir."

Sed Tityus nobis hic est, in amore jacentem
Quem volucres lacerant, atque exest anxius angor;
Aut alia quavis scindunt cupedine curæ.
Sisyphus in vita quoque nobis ante oculos est:
Qui petere a populo fasceis, sævasque secureis
Imbibit: & semper victus tristisque recedit.

Lucret. de rer. natur. lib. 3. v. 1005.

La morale des Epicuriens étoit si bonne, que S. Augustin dit, qu'il auroit préferé Epicure à tous les autres philosophes, s'il eut cru l'immortalité de l'ame. *Epicurum accepturum fuisse palmam in animo*

meo

meo nisi ego credidissem post mortem restare animæ vitam, & tractus meritorum, quod Epicurus credere noluit. Aug. Conf. lib. 7. cap. 16. Epicure n'a pas été le seul philosophe, niant la providence, à qui les Peres de l'Eglise aient donné de grandes louanges par raport à la morale. S. Jean Chrysostome a proposé Diogene dans l'ouvage, qu'il a écrit contre ceux qui méprisoient la vie monastique, comme un modele de beaucoup de vertus religieuses. S. Basile fait l'éloge du même Diogene, & le donne comme un exemple de moderation. ,, Diogene, *dit-il*, ,, n'a-t-il pas été justement loué, lui qui étoit si mo- ,, deré dans ses besoins, & si content des simples ,, biens de la nature, qu'il cassa une tasse fort simple, ,, dont il se servoit, après avoir vu un enfant qui bu- ,, voit, aiant baissé sa tête dans le creux de ses mains. Τὸν δὲ Διογένην οὐδὲ ἐπαύσατό ποτε θαυμάζων τοῖς παρὰ τῆς φύσεως μόνοις ἀρκεῖσθαι φιλοτιμούμενον· ὡς καὶ τὸ κισσύβιον ἀποῤῥίψαι ποτὲ ἐπειδὴ παρὰ παιδὸς ἐδιδάχθη κοίλαις ταῖς χερσὶν ἐγκύπτοντα πίνειν. *Quin & Diogenem nunquam non celebravit, qui iis rebus tantum vivere ac contentus esse conatus est, quæ essent ex ipsa natura, ita ut & pastorale poculum abjecerit, cum a puero quodam concavis manibus deflexo capite bibere didicisset.* D. Basil. oper. Tom. II. Epist. pag. 954. Mais S. Justin va encore bien plus loin, que les Peres de l'Eglise que je viens de nommer; car après avoir dit que les philosophes, qui avoient suivi une bonne morale avoient été sauvés avant Jesus-Christ, & quoique athées devoient être regardés comme chretiens : il ajoute que ceux qui vivent bien après la venue de Jesus-Christ sont également chretiens, & ne doivent avoir aucune inquietude ni aucune crainte sur leur état. Il ne s'agit point ici de nier la verité de ce fait : voici les propres paroles de S.

S Justin καὶ οἱ μετὰ λόγου βιώσαντες χριστιανοί εἰσι, κἂν ἄθεοι ἐνομίσθησαν. *Et quicunque cum ratione vixere Christiani sunt, quamvis ἄθεοι & nullius numinis cultores habiti sunt.* Voila la premiere proposition de S. Justin, voici la seconde qui est aussi claire. οἱ δὲ μετὰ λόγου βιώσαντες, καὶ βιοῦντες, χριστιανοὶ καὶ ἄφοβοι, καὶ ἀτάραχοι ὑπάρχουσι. *At qui cum ratione vixerunt, atque etiam nunc vivunt, christiani & extra metum & perturbationem omnes sunt.* Just. Martyr. apolog. 2. pag. 83. edit. Col.

Quand je considere la tolerance, que S. Justin a eue pour les philosophes qui l'ont précédé, & pour ceux qui vivoient de son tems, lorsqu'ils ont fait profession d'une morale pure & sans reproche, je ne puis assés blâmer les Theologiens de nos jours, qui pour quelques opinions philosophiques ou theologiques, diférentes de celles qu'ils soutiennent, voudroient, s'il leur étoit possible, détruire la moitié de l'Europe. Un Inquisiteur en Portugal, en Espagne, en Italie fait bruler un très galant homme, parcequ'il a mangé des pieds de cochon, ou des cotelettes de veau le vendredi, ou parcequ'il doute du miracle fait par les anges, qui transporterent l'Eglise de Lorette: & S. Justin disoit qu'un philosophe, qui ne reconnoissoit aucune providence, pouvoit vivre, s'il étoit juste, honnête homme, & suivant une bonne morale, sans crainte & sans inquietude: il le regardoit même comme un chrêtien. Οἱ δὲ μετὰ λόγου βιώσαντες καὶ βιοῦντες, χριστιανοὶ καὶ ἄφοβοι καὶ ἀτάραχοι ὑπάρχουσι. Cela est fort clair. Tous les sectateurs de l'intolerance ont beau se tourmenter, malgré leurs cris & leurs injures les philosophes qui croient, qu'il faut regarder tous les hommes comme freres, dès qu'ils sont vertueux, qu'il faut les convaincre par la raison & non par les suplices, quand

 même

même ils nieroient une providence, les philosophes dis-je, auront toujours pour eux le sentiment d'un des plus savans & des plus illustres Peres de la primitive Eglise, & qui vivoit presque dans les tems apostoliques. Journalistes de Trevoux, auteurs vils de la Gazette ecclesiastique, vous ne ressemblerés jamais en rien à S. Justin: du moins suis-je bien convaincu, que vous ne serés point martirs ainsi qu'il l'a été; si vous êtes un jour conduits devant les Juges ce sera, vous Journalistes de Trevoux, pour avoir favorisé l'assassinat des Rois, en louant les livres qui en enseignent la doctrine; & vous Gazetiers ecclesiastiques, pour avoir insulté, calomnié vôtre Roi, ses Ministres, les Eveques, & les plus respectables citoiens.

Après avoir montré par le temoignage des auteurs payens, & de plusieurs Peres de l'Eglise, que les anciens philosophes, même ceux qui ont nié la providence, avoient cependant suivi & établi une morale aussi saine que favorable à la societé; j'avance ici hardiment, que parmi tous les modernes, je n'excepte pas ceux qui ont eu les opinions les plus condamnables sur les dogmes de la religion, tels que Spinosa, Hobbes, Toland, Collins, Pomponace, Berigard, Cardan, on ne pourra jamais en nommer un, qui n'ait pas condamné, avec autant de force que les Theologiens les plus austeres, les vices que nous avons rangés dans nos catechismes sous sept classes diférentes; l'orgueil, l'avarice, l'impudicité, la gourmandise, l'envie, la colere, & la paresse. Qu'on parcoure tous les ouvrages des philosophes, qui ont écrit le plus hardiment sur les dogmes de speculation, l'on verra toujours que tous ces vices, si contraires au bien de la societé, y sont fortement condamnés. Comment est-ce qu'un homme, qui a

de

de la raison, pourroit en faire assés peu d'usage pour vouloir ne pas s'oposer à des défauts, qui vont à la destruction de la societé. Choisissons parmi les philosophes un Epicurien, & voions comment il parlera sur la *gourmandise*. „S'occuper perpetuellement; „ *dit Lucrece*, à satisfaire l'avidité de la nature ingra- „ te; lui donner avec profusion toute chose, sans „ pouvoir remplir son insatiabilité, épuiser les sai- „ sons dans le retour reglé de leurs productions nou- „ velles, & de leurs beautés diférentes, sans que ja- „ mais il naisse un moment raisonnable dans l'hom- „ me, pour songer qu'il doit penser à mourir après „ s'être si fort rassasié des commodités de la vie; „ c'est ressembler aux Danaides occupées incessam- „ ment à verser de l'eau dans un tonneau percé, qui „ ne peut jamais être rempli."

Deinde animi ingratam naturam pascere semper,
Atque explere bonis rebus, satiareque nunquam,
Quod faciunt nobis annorum tempora, circum
Cum redeunt, fœtusque ferunt, variosque lepores,
Nec tamen explemur vitai fructibus unquam;
Hoc, ut opinor, id est, ævo florente puellas
Quod memorant, laticem pertusum congerere in vas;
Quod tamen expleri nulla ratione potestur.

Lucret. de Rer. Nat. L. 3. V. 1026.

Ecoutons parler le même Epicurien sur *l'orgueil*. „ Briguer un empire qui n'a que la vanité du nom, „ souffrir tout ce qu'il y a de plus indigne pour par- „ venir à l'autorité du commandement, n'est ce pas „ l'ouvrage laborieux de l'infortuné Sisyphe, qui rou- „ le au haut d'une montagne le rocher, que la pente „ fait redescendre dans la plaine?"

Nam petere imperium, quod inane'st, nec datur unquam,
Atque in eo semper durum sufferre laborem,

 Hoc

Hoc est adverso nixantem trudere monte
Saxum, quod tamen à summo jam vertice rursum
Volvitur, & plani raptim petit æquora campi.
id. ib. v. 999.

Voions ce qu'un autre Epicurien dit de *l'avarice*. „ Un désir insensé d'amasser du bien trompe la plûpart des hommes, on n'en a jamais assés, disent-ils, „ parceque l'on n'est estimé qu'à proportion de ce „ que l'on est riche: que faire à ces gens là? le meilleur est de les abandonner à leur malheur, puisqu'ils „ veulent être malheureux. Tel étoit un certain Athenien, homme fort riche & fort avare, qui se „ mettoit peu en peine d'être la fable de la ville: le „ peuple me siffle, disoit-il, & moi je m'aplaudis, „ quand je suis chez moi, & que je contemple mes „ écus. Tantale dans un fleuve ne peut se désalterer. „ Qu'avez-vous à rire? ce Tantale de la fable c'est „ vous; il n'y a qu'à changer de nom: étendu, la bouche béante, sur des tas d'or & d'argent, vous n'osez non plus y toucher qu'à des choses sacrées.

At bona pars hominum decepta cupidine falso,
Nil satis est, inquit: quia tanti, quantum habeas, sis.
Quid facias illi? jubeas miserum esse; libenter
Quatenus id facit. Ut quidam memoratur Athenis
Sordidus, ac dives, populi contemnere voces
Sic solitus; Populus me sibilat, at mihi plaudo
Ipse domi, simul ac nummos contemplor in arca.
Tantalus a labris sitiens fugientia captat
Flumina: quid rides? mutato nomine de te
Fabula narratur: congestis undique saccis
Indormis inhians: & tanquam parcere sacris
Cogeris, aut pictis tanquam gaudere tabellis.
Horat. Sat. I. L. 1.

Qui peut condamner plus fortement *la colere* qu'Epicure. „ Le Sage, *dit-il*, peut être outragé par la hai-

„ haine, par l'envie, & par le mépris des hommes;
„ mais il croit, qu'il depend de lui de se mettre au
„ dessus de tout préjudice par la force de la raison. La
„ sagesse est un bien si solide, qu'elle ôte à celui qui
„ l'a en partage toute disposition à sortir de son état
„ naturel, & l'empeche de changer par la colere de
„ caractere, quand même il en auroit la volonté. A
„ la verité le sage est sujet aux passions, mais leur im-
„ petuosité ne peut rien contre sa vertu." Βλάβας ἐξ ἀνθρώπων, ἢ διὰ μῖσος, ἢ διὰ φθόνον, ἢ διὰ καταφρόνησιν γίνεσθαι, ὧν τὸν σοφὸν λογισμῷ περιγίνεσθαι. ἀλλὰ καὶ τὸν ἅπαξ γενόμενον σοφὸν, μηκέτι τὴν ἐναντίαν λαμβάνειν διάθεσιν, μηδ' ἐπαλλάττειν ἑκόντα. *Detrimenta quæ ex hominibus, sive odii, sive invidiæ, sive contemptus causa fiunt, sapientem autumat ratione superare. Eum vero qui semel fuerit sapiens, in contrarium habitum transire non posse nec sponte variare. Perturbationibus obnoxium quidem fore: sed nullo inde ad sapientiam impedimento. Diog. Laert. de vitis & dogmatibus philosophorum, Lib. X. seg. 117. pag. 652.*

Voions encore Epicure deffendre *l'adultere*, & même la *simple fornication*. „Le Sage, *dit il*, doit
„ éviter d'avoir commerce avec toute femme, dont
„ l'usage est prohibé par les loix: il doit même être
„ insensible aux aiguillons de l'amour, qui n'est point
„ envoié du Ciel sur la terre; les plaisirs de cette pas-
„ sion ne furent jamais utiles, au contraire on est
„ trop heureux lorsqu'ils n'entrainent point après
„ eux des suites, qu'on auroit sujet de déplorer. Le
„ Sage peut cependant se marier pour procréer des
„ enfans, & avoir la consolation de se voir renaî-
„ tre dans sa posterité." Γυναικί τε οὐ μιγήσεσθαι τὸν σοφὸν, ᾗ οἱ νόμοι ἀπαγορεύουσιν . . . ἐρασθῆναι τὸν σοφὸν οὐ δοκεῖ αὐτοῖς . . . οὐδὲ θεόπεμπτον εἶναι τὸν ἔρω-

τα,

τε . . . συνουσία δὲ (φασὶν) ὤνησε μὲν οὐδέποτε, ἀγαπητὸν δὲ εἰ μὴ καὶ ἔβλαψεν. *Mulieri item non congressurum sapientem quam leges attingere vetant . . . amaturum sapientem negant . . . neque a deo amorem immitti . . . concubitus, inquiunt, nihil quidem unquam profuit, optabile vero si non nocuerit.* Diog. Laert. lib X. seg. 118. & 119. Καὶ μὴν καὶ γαμήσειν καὶ τεκνοποιήσειν τὸν σοφόν. ὡς Ἐπίκουρος ἐν ταῖς διαπορίαις καὶ ἐν ταῖς περὶ φύσεως. *Uxorem tamen ducturum, ac liberos procreaturum sapientem, ut Epicurus in ambiguis, & in libris de natura.* id. ib.

Venons à *l'envie*. „ Le Sage, *dit Epicure*, n'est „ point jaloux de la sagesse d'un autre." Οὐ κινεῖσθαί τε ἑτέρου ἕτερον σοφώτερον· *Non commotum iri si alter altero dicatur fuisse sapientior.* id. ib. seg. 121. pag. 684. Quant à la *paresse*, elle à été condamnée si souvent dans les ouvrages de tous les philosophes, qu'il est inutile d'en donner ici une preuve. Je dirai cependant qu'Epicure étoit si fort l'ennemi de l'oisiveté, qu'il ne permettoit aux philosophes d'acquerir du bien que par l'étude. „ Le gain, *dit-il*, est „ permis au sage dans le besoin, pourvu qu'il l'ac„ quiere par la science" Χρηματίσεσθαί τε, ἀλλ' ἀπὸ μόνης σοφίας, ἀπορήσαντα. *Quæstum facturum, sed ex sapientia sola, si inopia laboret.* id. ib. seg. 121. pag. 684.

Voila donc quelle a été la morale des philosophes qui ont nié la providence. On juge aisement, que ceux qui l'ont connue ont eu des principes aussi utiles à la societé : c'est ce qu'on peut voir dans Ciceron, dans Epictete & dans Seneque. Quant aux philosophes modernes, ils ont vecu dans des tems trop éclairés, pour ne pas avoir établi dans tous leurs ouvrages les fondemens de la plus rigide morale. On n'a qu'à voir, pour en être convaincu, ce que Spinosa.

nosa, Hobbes & Collins ont écrit, quad ils ont parlé de la vertu.

Je vais repondre à la seule objection qu'on pourroit me faire, détruire en même tems les reproches amers, que le delire d'un écrivain a attirés depuis quelques années aux philosophes, & rendre inutiles tous ces libelles, qu'on a repandus & qu'on repand encore dans toute l'Europe, avec autant de mauvaise foi que de ridicule ostentation. On voit bien que je veux parler du Medecin La Mettrie. Cet homme, comme l'a sagement dit un philosophe qu'on avoit attaqué à son sujet, composa dans les accès de sa folie plusieurs livres, où les mœurs, la probité, & les regles les plus essentielles de la morale étoient attaquées. Ces ouvrages souleverent l'indignation du public. En effet quel est le bon citoien, qui ne fremisse d'horreur en lisant ces affreux sentiments?
„O toi, qu'on apelle communement malheureux,
„& qui l'es en effet vis à vis de la societé, devant
„toi-même tu peux donc être tranquile. Tu n'as
„qu'à étouffer les remords par la reflection, si elle
„en a la force, ou par des habitudes contraires beau-
„coup plus puissantes. Si tu eusses été élevé sans
„les idées qui en sont la base, tu n'aurois point eu
„ces ennemis à combattre. Ce n'est pas tout, il
„faut que tu méprises la vie, autant que l'estime
„publique. Alors en effet, je le soutiens, parrici-
„de, incestueux, voleur, scelerat infame, & juste
„objet de l'execration des honnêtes geus, tu feras
„heureux cependant. Car quel malheur, ou quel
„chagrin peuvent causer des actions, qui, si noires
„& si horribles qu'on les supose, ne laissent aucu-
„ne trace de crime dans l'ame du criminel? Mais
„si tu veux vivre, prens y garde, la politique n'est
„pas si commode que ma philosophie. La justice

„est

„ eſt ſa fille ; les bourreaux & les gibets ſont à ſes „ ordres ; crains les plus que ta conſcience & les „ Dieux." *La Mettrie Diſcours ſur le bonheur &c. pag.* 133.

Voila les raiſonnemens faux & inconſéquens d'un homme, que les ennemis de la philoſophie diſent être un philoſophe Epicurien. Détruiſons donc de fond en comble les ſentimens affreux de ce frenetique par ceux d'Epicure : dira-t-on après cela qu'il ait été ſon diſciple ? „ Le juſte, *dit ce ſage Philoſophe*, eſt „ le ſeul de tous les hommes qui puiſſe vivre ſans „ trouble & ſans déſordre : l'injuſte au contraire eſt „ toujours dans la crainte & dans l'agitation." Ὁ δίκαιος ἀταρακτότατος : ὁ δ' ἄδικος πλείστης ταραχῆς γέμων. *Juſtus a perturbationibus maxime liber eſt : injuſtus autem a plurimis perturbationibus obſidetur*, Diog. Laert. lib. X. pag. 668.

Avant que d'en venir à ce qui regarde perſonnellement ce fou, érigé en philoſophe par ceux qui étoient charmés de pouvoir faire retomber l'horreur, qu'inſpirent ſes ſentimens, ſur des gens qui les déteſtent, comparons encore ſes opinions avec celles de Lucrece ſur la volupté & ſur la temperance. „ Et toi voluptueux, *dit l'auteur frenetique*, puiſque ſans plaiſirs tu ne peux parvenir à „ la vie heureuſe, laiſſe là ton ame & Seneque, „ chanſons pour toi que toutes les vertus Stoiques ? „ ne ſonges qu'à ton corps. Ce que tu as d'ame ne „ merite pas en effet d'en être diſtingué. Les pré- „ jugés, les pédans, les fanatiques s'armeront con- „ tre toi : mais quand tous les élemens s'y join- „ droient ? . . . Que faiſoient à Tibulle dans les „ bras de de ſa Cloris la pluie, la grêle & les vents dé- „ chainés ; ils ajoutoient à ſa felicité qui les bravoit. „ Prens donc le bon tems, quand, & partout où il „ vient

„ vient, jouis du préſent, oublies le paſſé qui n'eſt
„ plus, & ne crains point l'avenir. Songes que le
„ bled, qui eſt ſemé hors du champ, eſt toujours
„ du bled; qu'un grain perdu n'eſt pas plus pour
„ la nature, qu'une goutte d'eau pour la mer; que
„ tout ce qui la delecte eſt plaiſir, & que rien
„ n'eſt contre elle que la douleur; que la pollution
„ & la jouiſſance, lubriques rivales, ſe ſuccédant
„ tour à tour, & faiſant nuit & jour fondre de
„ volupté, rendent ton ame, s'il ſe peut, auſſi gluan-
„ te & laſcive que ton corps. Enfin puiſque tu
„ n'as point d'autres reſſources? tires en parti: bois,
„ manges, dors, ronfles, reves; & ſi tu penſes
„ quelquefois, que ce ſoit entre deux vins, & tou-
„ jours ou au plaiſir du moment preſent, ou au
„ déſir ménagé pour l'heure ſuivante. Ou, ſi non
„ content d'exceller dans le grand art des volup-
„ tés, la crapule & la débauche n'ont rien de trop
„ fort pour toi, l'ordure & l'infamie ſont ton par-
„ tage; vautres toi, comme font les porcs, & tu
„ ſeras heureux à leur maniere." *Diſcours ſur le bonheur, pour ſervir de préface au traité de la vie heureuſe de Seneque. pag.* 137.

Un fou né & élevé dès ſon enfance dans le plus mauvais lieu de Paris, pourroit-il parler autrement? O vous, qui cherchés à calomnier les philoſophes, comment pouvez-vous établir vos reproches ſur les diſcours d'un homme, dont la folie paroit à chaque penſée, & dont le ſtile démontre l'yvreſſe de l'ame. Ecoutés parler un veritable philoſophe ſur les mêmes matieres, qui ſont l'objet de vos reproches.
„ Il faut, *dit Epicure*, s'habituer à manger ſobrement
„ & ſimplement, ſans rechercher toutes ces viandes
„ délicatement preparées; la ſanté trouve dans cette
„ frugalité ſa conſervation, & l'homme par ce moyen

„ de-

„ devient plus robuſte, & beaucoup plus propre à
„ toutes les actions de la vie. Cela eſt cauſe que s'il ſe
„ trouve par intervales à un meilleur repas, il y man-
„ ge avec plus de plaiſir : mais le principal, c'eſt que
„ par ce ſecours nous ne craignons point les viciſſi-
„ tudes de la fortune, parcequ'étant accoutumés à
„ nous contenter de peu, quelque abondance qu'elle
„ nous ôte, elle ne fait que nous remettre dans un état
„ qu'elle ne nous peut ravir, par la louable habitude
„ que nous avons priſe. Ainſi lorsque nous aſſurons
„ que la volupté eſt la fin d'une vie bien heureuſe, il
„ ne faut pas s'imaginer que nous entendions parler
„ de plaiſirs, qui ſe trouvent dans la jouiſſance de
„ l'amour, ou dans le luxe & l'excès des bonnes ta-
„ bles, comme quelques ignorans l'ont voulu inſi-
„ nuer, auſſi-bien que les ennemis de nôtre ſecte,
„ qui en ont impoſé ſur cette matiere, par l'inter-
„ pretation maligne qu'ils ont donnée à notre opi-
„ nion. Cette volupté, qui eſt le centre de notre
„ bonheur, n'eſt autre choſe que d'avoir l'eſprit ſans
„ aucune agitation, & que le corps ſoit exempt de
„ douleur ; l'ivrognerie, l'excès des viandes, le com-
„ merce criminel des femmes & des garçons, la dé-
„ licateſſe des boiſſons, & tout ce qui aſſaiſonne les
„ bonnes tables, n'ont rien qui conduiſe à une agréa-
„ ble vie, il n'y a que la frugalité & la tranquilité
„ de l'eſprit qui puiſſe faire cet effet heureux ; c'eſt
„ ce calme qui nous facilite l'éclairciſſement des
„ choſes qui doivent fixer nôtre choix, ou de cel-
„ les que nous devons fuir ; & c'eſt par lui qu'on
„ ſe défait des opinions, qui troublent la diſpo-
„ ſition de ce mobile de notre vie " Τὸ συνεθί-
ζειν οὖν ἐν ταῖς ἁπλαῖς καὶ οὐ πολυτελέσι διαίταις,
καὶ ὑγιείας ἐςὶ συμπληρωτικὸν, καὶ πρὸς τὰς ἀναγ-
καίας τοῦ βιόυ χρήσεις ἄοκνον ποιεῖ τὸν ἄνθρωπον. καὶ

τοῖς πολυτελέσιν ἐκ διαλειμμάτων προσερχομένους κρείττονας ἡμᾶς διατίθησι, καὶ πρὸς τὴν τύχην ἀφόβους παρασκευάζει· ὅταν οὖν λέγωμεν ἡδονὴν τέλος ὑπάρχειν, οὐ τὰς τῶν ἀσώτων ἡδονὰς καὶ τὰς τῶν ἐν ἀπολαύσει κειμένας λέγομεν, ὥς τινες ἀγνοοῦντες καὶ οὐχ ὁμολογοῦντες, ἢ κακῶς ἐνδεχόμενοι, νομίζουσιν. ἀλλὰ τὸ μήτε ἀλγεῖν κατὰ σῶμα, μήτε ταράττεσθαι κατὰ ψυχὴν συνείροντες. οὐ γὰρ πότοι καὶ κῶμοι, οὐδ' ἀπολαύσεις παίδων καὶ γυναικῶν, οὐδ' ἰχθύων καὶ τῶν ἄλλων ὅσα φέρει πολυτελὴς τράπεζα, τὸν ἡδὺν γεννᾷ βίον, ἀλλὰ νήφων λογισμὸς, καὶ τὰς αἰτίας ἐξερευνῶν πάσης αἱρέσεως καὶ φυγῆς, καὶ τὰς δόξας ἐξελαύνων, ἀφ' ὧν πλεῖστος τὰς ψυχὰς καταλαμβάνει θόρυβος. *Itaque simplicibus & non magnifice paratis cibis assuescere, & salubritatis efficiens est, & hominem ad necessaria vitæ ministeria impigrum reddit : & sumptuosas ad epulas per intervalla accedentes meliores nos efficit, atque adversus fortunam parat interritos. Cum itaque dicimus voluptatem finem esse, non luxuriosorum voluptates, easque quæ in fruendo sunt positæ dicimus, ut quidam ignorantes, aut a nostra sententia dissentientes, aut male eam accipientes arbitrantur ; sed non dolere, corpore animoque tranquillum esse conjungimus. Non enim convivia & comessationes, non puerorum mulierumque congressus, non piscium esus, & cæterorum quæ affert pretiosior mensa, suavem gignit vitam, verum ratio sobria, causasque perscrutans cur quæque vel eligenda, vel fugienda sint, opinionesque expellens, per quas animos ut plurimum occupat tumultus.* Diog. Laert. de vit. philosoph. lib. 10, p. 657.

Voions encore une fois la comparaison des sentimens de la raison avec ceux de la folie. „Tous les „mechants, *dit La Mettrie*, peuvent être heureux, „s'ils peuvent être mechans sans remords. J'ose dire „plus, celui qui n'aura point de remords dans une

„ telle familiarité avec le crime, que les vices ſoient „ pour lui des vertus, ſera plus heureux que tel au„ tre, qui après une belle action ſe repentira de „ l'avoir faite.“

Voila le vice qui s'explique par la voix de la démence: voici la vertu qui va parler par l'organe de la ſageſſe. „ La philoſophie, *dit Epicure*, eſt la ſour„ ce de toutes les vertus, qui nous enſeignent que la „ vie eſt ſans agrément, ſi la prudence l'honnêteté & „ la juſtice ne dirigent tous nos mouvemens; mais „ en ſuivant toujours la route qu'elles nous tracent, „ nos jours s'écoulent avec cette ſatisfaction dont le „ bonheur eſt inſéparable; car ces vertus ſont le pro„ pre d'une vie pleine de felicité & d'agrément, qui „ ne peut jamais être ſans leur excellente pratique.“ **Τούτων δὲ πάντων ἀρχὴ καὶ τὸ μέγιστον ἀγαθὸν, ἡ φρόνησις; διὸ καὶ φιλοσοφίας τιμιώτερον ὑπάρχει ἡ φρόνησις, ἐξ ἧς αἱ λοιπαὶ πᾶσαι πεφύκασιν ἀρεταί· διδάσκουσαι ὡς οὐκ ἔστιν ἡδέως ζῆν ἄνευ τοῦ φρονίμως, καὶ καλῶς, καὶ δικαίως, ἄνευ τοῦ ἡδέως. συμπεφύκασι γὰρ αἱ ἀρεταὶ τῷ ζῆν ἡδέως· καὶ τὸ ζῆν ἡδέως, τούτων ἔστιν ἀχώριστον.** *Horum autem omnium initium, maximumque bonum prudentia eſt. Quocirca ex philoſophiæ bonis prudentia antecellit, ex qua reliquæ virtutes omnes oriuntur: docentes quod jucunde vivere poſſit nemo, niſi prudenter, & honeſte juſteque vivat: nec contra prudenter, & honeſte, juſteque, quin & vivat jucunde. Virtutes enim jucundæ vitæ conjunctæ ſunt; jucundaque vita ſeparari a virtutibus nequit.* Id. ib. ſeg. 132. La Mettrie n'eſt donc pas un Epicurien. Et l'on a tort de le reprocher avec tant d'aigreur aux philoſophes. Cet homme reſſemble aux ſectateurs d'Epicure, comme le Pere Malagrida reſſemble aux Miniſtres d'Etat de la Cour de Portugal.

Après avoir démontré combien la ſaine morale d'un

d'un sage est eloignée de celle d'un fou, qui en a voulu prendre le masque; je prouverai que non seulement La Mettrie ne doit pas nuire aux philosophes, mais qu'il n'a pu se nuire à lui-même parcequ'il étoit fou; mais fou au pied de la lettre: il n'y avoit aucune idée, quelque fausse & quelque extravagante qu'elle fut, qui se présentat à son esprit, qu'il ne suivit. Un jour il se figura, qu'il devoit prouver à toute l'Europe qu'un des plus sçavants, des plus spirituels, & des plus vertueux Ecrivains, que l'Allemagne ait produit (c'est Mr. Haller) étoit un athée: sur le champ, dans l'accès de sa folie, il composa une histoire, où il dit qu'il avoit eu occasion de faire connoissance avec ce Savant dans un mauvais lieu, & que là il l'avoit assuré qu'il étoit athée. Ce que je dis ici paroîtra si extraordinaire & si ridicule aux lecteurs, qu'ils auront peine à y ajouter foi. Je raporterai donc les propres termes de cet insensé, érigé en philosophe par les ennemis de la philosophie. „Il n'y „a pas, *dit-il*, jusqu'aux Dames de l'Université de „Gœttingen, chez qui nôtre Professeur se montre „aussi brillant que profond philosophe. Je me sou„viendrai toute ma vie du dernier & singulier sou„per de filles, que nous fimes ensemble, La * * „H * * & moi. La * * m'y mena, il a toujours „aimé le beau sexe; & d'ailleurs, sectateur d'un „maître charmant, il se faisoit un plaisir de le suivre „partout, jusques en ces lieux où la volupté regne, „sans sentimens à la verité, mais aussi sans contrain„te. Le célébre Docteur présidoit à une table, „ornée par les Nymphes du Dieu des Jardins, avec „cette plaisante gravité de Magister de Village, que „vous lui connoissez. Il fut d'abord question des „preuves de l'existence de Dieu par les merveilles „de la nature; j'avois sous ma main deux de ces

„ preuves là; & nos P ... se regorgeoient, croiant
„ que c'étoit des leurs qu'on parloit: mais quel fut
„ leur étonnement quand elles entendirent *leur gros*
„ (comme elles l'appelloient) philosopher, & se li-
„ vrer à des reflections aussi bien placées, que cel-
„ les de Trimalcion sur la mort."

*Helas! disoit H***, plus on devine la nature, & plus son auteur disparoit; le fil, au quel tenoit jadis son existence, s'extenue de jour en jour, il se brule au flambeau de la physique, qui n'eclaire que l'incredulité. On a beau dire, faire, calculer même des* x x x; *ils ne prouveroient pas d'avantage, fussent ils algebraiquement multipliés à l'infini. En effet dans l'infinie combinaison du mouvement & des choses, combien de fois les dez du hazard n'ont ils pas pu produire tout ce qui vous paroit si marqué au coin d'une intelligence, que nos yeux n'imaginent ou croient voir, que parcequ'ils sont miopes & bornés. Telle fut aussi l'opinion du Pere de l'ancienne philosophie Epicure, que Lucrece prit pour son Dieu, n'en connoissant point d'autre. Quels genies, mes enfans, quels puissans genies que ces anciens! ils ont tout connu, jusqu'aux globules organiques de Buffon qui n'est qu'un nouvel Anaxagoras. Voyez Lucrece, voiez la savante préface, dont j'ai orné la traduction allemande de l'Histoire naturelle de cet auteur françois, dont je fais cependant assez de cas.*

„ Ensuite entassant tous ces argumens rebattus,
„ resacés, ou plutôt refutés cent fois: *s'il y avoit une*
„ *providence*, ajoutoit nôtre incredule Amphitrion,"
les mechans seroient punis, les bons recompensés, les Mœurs *n'auroient pas été condamnés au feu, dans un païs où l'on se pique d'en avoir; l'homme machine n'auroit pas fait fortune, Boindin seroit mort, & Bacouill cassé. Je ne sais pas au reste comment sont gou-*

ver-

vernés les autres mondes (s'il y en a :) mais il me paroit que celui-ci le seroit fort mal sans la ferule des Juges & des loix. Le merite encore, dans l'hypothese du Tien, comme parlent les Pré-Adamites Chinois, seroit autrement pensionné; les hommes utiles seroient mieux payés que des faiseurs de cabrioles, ou d'agréables marionettes, poursuivit-il, en regardant nos sœurs, qui penserent se fâcher; *& pour tout dire en un mot, moi Haller, moi, qui ai tant de lecture, de memoire; & de faits, quoique stériles, dans la tête, je le demande aux plus éclairés; pourquoi n'ai-je de reputation qu'en Allemagne? donc tout est hazard, donc rien n'est conduit, donc rien n'est gouverné.* „ Voyez „ si l'on peut juger des auteurs par leurs ouvrages! „ Qui eut cru celui-ci un Epicurien si déterminé, „ en voyant ce qu'il a si politiquement inseré ça & „ là dans ses écrits?" *Le Petit-homme à longue queue pag. 42.*

La surprise de Mr. Haller fut égale à son indignation, en voiant l'accusation & le roman imposteur de La Mettrie; mais l'horreur qu'en eurent tous les gens de Lettres le vangea mieux, que tout ce qu'il auroit pu faire & écrire.

On verra dans le passage, que je viens de citer, que La Mettrie affectoit de mépriser les allemands. Cet homme étoit de la plus grande ignorance, n'avoit aucune lecture; toute son érudition consistoit en quelques vers de Comedie. Il écrivoit en françois comme un énergumene, & savoit à peine assés de latin pour entendre les livres de medecine; ignoroit toutes les autres langues, surtout l'allemande, & jugeoit du merite des auteurs allemands. Et quel est le païs où il y ait aujourdhui plus de gens de merite dans les Lettres qu'en Allemagne? qui peut s'empecher d'admirer cet Haller, indignement outragé par La

Mettrie? qui unit les talens de Lucrece à ceux de Pindare & d'Anacreon; poete philosophe, poete sublime, poete galant; grand homme dans tous les diférents genres qu'il a également cultivés: physicien profond, habile Medecin, & célébre anatomiste. Qui peut encore ne pas cherir ce Gellert, qui joint la brieveté & l'énergie de Phedre à l'esprit de La Fontaine, & dont la modestie & la douceur égalent les talens? quel est l'homme de genie qui ne soit enchanté de Rabner, attaquant dans ses satires si spirituellement le vice, sans outrager, comme l'ont fait les autres satiriques, les particuliers qui ont le malheur d'y être enclins? Quelles obligations la physique n'a-t-elle pas à un Tralles, Medecin admiré de tous ceux, à qui l'art si utile & si difficile des Hipocrate, des Boerhave, & des Sidenham est connu? Ce Tralles si respectable fut encore l'objet des indécentes, & des insensées satires de La Mettrie. Quel est le savant qui n'admire les connoissances d'un Ernesti, & qui ne s'intéresse à la conservation, & au bonheur d'une personne aussi remplie d'érudition, & aussi necessaire à la Republique des Lettres, dans un tems où un nombre de gens du bel air, & qui veulent donner le ton, font plus de cas de quelque mauvaises satires, ou de quelque roman ordurier, que de Sophocle & de Thucidide? Si la France a eu Vaugelas, l'Allemagne a Gottsched: & la langue françoise n'a pas plus d'obligation au premier que l'allemande n'en a au dernier. Quelle foule de savans ne trouverois-je pas, si je voulois placer ici tous ceux qui vivent aujourdhui en Allemagne, & dans les païs de la Suisse, où l'on parle allemand? un Euler, le rival de Neuton; un Bernouilli, admiré des plus profonds geometres; un Merian, joignant la plus grande érudition à la plus sublime metaphisique;

que ; un Sulzer, rendant les ſciences aimables & reſpectables par ſa probité, & par ſa douceur; un Marggraf élévant la chimie jusqu'au plus haut point de perfection ; un Meckel portant de nouvelles lumieres dans l'anatomie ; un Heinius, rival de l'érudition de l'éclairé Thomaſius, un Formey, uniſſant un nombre de connoiſſances, dont chacune ſemble devoir être le partage d'un ſeul ſavant ; un Pot, aux yeux du quel la nature ſe décompoſe, lorsqu'il le veut ; un Pfaff détruiſant avec clarté & avec préciſion tous les ſophiſmes de l'élégant Schefmacher ; un Erman émule de Saurin ; un Sac, theologien éclairé, ſavant, modeſte, & ennemi de la perſecution ; un Cothenius, joignant à la pratique la plus ſure dans ſon art la theorie la plus ſavante. Enfin tant de grands hommes, qui ſont dans toutes les Univerſités, & dont un ſeul ſuffiroit pour honorer un pais moins fertile en ſavans que l'Allemagne. Les françois, tels que les L'Enfant, les Beauſobre, les La Croze, les Peloutier, les Achard, les Premontval, les Franchevile, qui ayant beaucoup de merite ſe ſont diſtingués par des talents diférents, ſe ſont bien gardés, en venant en Allemagne, d'en mépriſer les ſavans ; ils ſavoient trop, qu'ils meritoient l'eſtime des veritables connoiſſeurs : ce ridicule eſt le partage de quelques ignorants ſemblables à La Mettrie, dont l'érudition eſt puiſée dans le Mercure galant, dont le goût eſt formé par quelques feuilles volantes, & par quelques ſatires ; telles que les *quant*, les *mais*, les *car*, les *ſi*, &c. ſinguliere nation, que celle à qui tous les monoſillables de ſa langue ſervent à former des Dictionnaires d'injures, & de calomnie !

Revenons à La Mettrie : après avoir exercé ſa folie ſur les gens les plus reſpectables, il en fit tomber ſur lui les plus dangereux effets. Aiant pris une in-

digeftion, pour avoir mangé exceffivement d'un pâté, il prit la fievre; un Chirurgien lui confeilla de prendre l'émetique: non, dit-il, je veux acoutumer l'indigeftion à la faignée, & démentir tous les raifonnemens des medecins allemands: il fe fit donc faigner, quelque chofe que put lui dire le Chirurgien, quatre heures après la fievre redoubla, & devint inflamatoire, toute la nourriture, qui étoit dans l'estomac, aiant paffé aifément dans le fang, par la facilité que la faignée lui en avoit donnée. Il vecut encore trois jours presque toujours dans le délire, & mourut dans la maifon de l'Envoié de France plutôt plaint, que regretté des gens qui l'avoient connu. Dans les intervales de fa folie il avoit plufieurs vertus civiles, & dans la focieté il étoit amufant, lorsque fa gaieté n'étoit pas pouffée jusqu'à l'extravagance, ce qui arrivoit affez fouvent: il jettoit tout à coup fa perruque par terre, & on l'a vu plufieurs fois fe dèshabiller, & fe mettre presque tout nud au milieu d'une compagnie qui rioit de fa folie, comme elle auroit fait de celle d'un infenfé renfermé aux petites maifons.

Voila quel a été l'homme, que les adverfaires des philofophes leur reprochent tous les jours avec tant d'aigreur. A les entendre on diroit, que La Mettrie étoit un perfonnage tel qu'Epicure ou Platon, & qu'il avoit fait une fecte confidérable. Mais il n'étoit pas plus philofophe qu'un certain fou, nommé Quifant, qu'on a vu fi longtems à Verfailles amufer les Courtifans, étoit Cardinal, quoiqu'il fut habillé de rouge, qu'il portat une épée & une Calotte de la même couleur, & qu'il fe nommat *Cardinal d'épée*. Les philofophes ne fe croient pas plus offenfés de ce qu'un fou s'eft apellé philofophe, que les Cardinaux le furent de ce que le bouffon de la Cour de France

fe

se disoit être Cardinal. Quelle injustice n'y auroit-il pas, à faire repondre les Societés les plus respectables des folies d'un homme, qui publieroit qu'il est membre de ces Societés, quoiqu'elles ne le regardassent pas comme tel ?

On ne peut rien repondre à cela de raisonnable; mais enfin pour finir toute dispute, & pour anéantir à jamais les reproches de ceux, qui pensent rendre les philosophes odieux, en leur imputant d'avoir eu La Mettrie parmi eux : qu'on nous dise quel est l'Ordre le plus respectable, & l'état le plus saint où il n'y ait pas eu, dans le cours des siecles, plusieurs hommes plus méprisables par les mœurs & par les sentimens que La Mettrie. Est-ce que le sacré College des Cardinaux en doit être moins respecté, parcequ'il a eu dans son sein le Cardinal Cocia, le Cardinal Du Bois, & plusieurs autres qui leur ont ressemblé ? Est-ce que les Pontifes, qui occupent la Chaire de S. Pierre, en doivent être moins en veneration à tous les catholiques, parceque beaucoup de Papes ont commis de fort mauvaises actions, & se sont rendus indignes de la place qu'ils occupoient? Clement IV. persuada à Charles d'Anjou Roi de Naples, de faire mourir Conradin, fils de Conrad IV, qui étoit venu en Italie pour se mettre en possession de l'heritage de ses peres. Ayant donné une bataille il la perdit, & fut pris en fuiant. Le Pape, Ministre de paix dans les tems de colere, oubliant son caractere, écrivit à Charles d'Anjou, *la vie de Conradin est la mort de Charles, & la mort de Conradin est la vie de Charles.* Etienne VII, homme d'un caractere violent & séditieux, fit deterrer le corps du Pape Formose, son avant-prédecesseur & son ennemi; après que par son ordre on l'eut depouillé de ses ornemens pontificaux, & revetu d'ha-

bits laiques, il le fit condamner juridiquement, on lui coupa la tête, & ensuite on le jetta dans le Tibre. Cette action rendit Etienne si odieux, que les citoyens se souleverent, le chargerent de fers, & l'étranglerent en prison. Jean IX, élu Pape après Etienne, fit pêcher le corps de Formose, mais Sergius III. ennemi de Jean IX, & qui fut un de ses successeurs, fit rejetter Formose dans le Tibre. Ce Sergius III. eut, étant Pape, un fils de Marosie sa Maîtresse qu'il éleva publiquement dans son palais, & qui fut Pape dans la suite.

Après la mort de Sergius III. Marosie, & Theodora sa sœur, procurerent la Chaire de S. Pierre à un de leurs favoris, nommé Landon: ce favori étant mort fort jeune, Theodora fit élire son amant Jean X. Evêque de Rome. Mais Marosie, toute puissante dans cette ville, aiant conspiré contre le Pape, ancien amant de Theodora sa sœur, le surprit, le mit aux fers, & le fit étouffer entre deux matelats: ensuite Marosie, maîtresse dans Rome, fit élire un nommé Leon, qu'elle fit mourir en prison au bout de quelques mois. Après elle donna le siege pontifical à un homme obscur qui ne vecut que deux ans. Enfin elle plaça parmi les successeurs de S. Pierre son propre fils, qu'elle avoit eu de son adultere avec Sergius III, & que ce Pape avoit fait élever publiquement dans son palais: ce bâtard, qui n'avoit que vingt quatre ans quand sa mere le fit Pape, prit le nom de Jean XI. Un fils du premier lit de Marosie, s'étant mis à la tête d'un parti contre sa mere, la renferma avec le Pape son bâtard dans le chateau S. Ange, où il mourut empoisonne. Etienne IX, allemand de naissance, élu Pape en 939, regna fort peu de tems: les Romains ne pouvant souffrir un Pape né en Allemagne, lui balafre-

rent

rent le visage dans une sédition, & ce Pontife balafré ne put jamais depuis reparoitre en public.

Quelque tems après un petit fils de Marosie fut élu Pape, à l'age de dix huit ans, par le credit de sa famille, il prit nom de Jean XII, en memoire de Jean XI son oncle le bâtard, empoisonné par son frere uterin dans sa prison du chateau S. Ange. Ce Jean XII aiant voulu soulever les Romains contre l'Empereur Othon, ce Prince le fit déposer dans un Concile, pour avoir donné l'ordination à des Diacres dans une écurie, commis inceste avec ses deux sœurs, bû à la santé du diable, & imploré son secours en jouant aux dez. Leon VIII. fut élu à la place de Jean XII. mais l'Empereur étant retourné en Allemagne, Jean souleva les Romains, & fit à son tour déposer Leon VIII. dans un Concile. Un Cardinal, qui avoit écrit les accusations dans celui qui avoit deposé Jean, eut la main coupée, on arracha la langue, on coupa le nez & deux doigts au greffier du Concile. Ce Pape auroit sans doute porté sa vangeance plus loin, mais il fut assassiné trois mois après être remonté sur la Chaire de S. Pierre, dans les bras d'une femme mariée, dont l'époux le surprit dans cet adultere. Je crois qu'il n'y a point d'ennemi des Philosophes qui ne convienne, que La Mettrie auroit mieux figuré parmi ces Papes, que parmi Locke, Neuton, Leibnitz, Gassendi, Descartes, s'Gravesande, & Wolf.

Les désordres des successeurs de S. Pierre ne se sont pas bornés à ceux, que nous venons de parcourir succinctement. Dans ces derniers siecles, & peu de tems avant Luther & Calvin, l'on vit à Rome des Papes faire des cruautés plus grandes, que celles des Caligula & des Neron. Urbain II fit apliquer à la torture plusieurs Cardinaux, & plusieurs Evêques

qui

qui avoient voulu le quitter à Naples : il conduisit à Genes, sur les galeres de cette Republique, ces Evêques & ces Cardinaux estropiés & enchainés ; un de ces Evêques demi-mort ne pouvant gagner le rivage assez tôt, au gré du Pape, il le fit égorger sur le chemin, & lorsqu'il fut arrivé à Genes, il fit mourir par divers suplices cinq de ces Cardinaux prisonniers. Après tant de cruautés Urbain mourut paisiblement & sans remords à Rome. Voila un Pape, digne d'être l'éleve d'un philosophe, qui veut qu'on étoufe les remords. En voici un autre, qui pratiquoit les preceptes de la même philosophie. Le Pape Sixte IV. favorisa une conspiration, excitée par l'Archevêque de Pise contre Laurent & Julien de Medicis, qui furent assassinés à l'Eglise, dans le moment où le Prêtre levoit l'hostie. La mort des Medicis fut vangée par les Florentins, & l'Archevêque fut pendu aux fenêtres de la Maison de Ville.

Après Sixte IV. vint Innocent VIII. qui d'un caractere plus doux que son prédecesseur ne fit assassiner personne, & se contenta de piller les biens de l'Eglise, de tirer secretement une pension considérable de Bajazet Empereur des Turcs, pour retenir à Rome prisonnier Zizim son frere, qui s'étant retiré chez les Chevaliers de Rhodes avoit cru trouver un azile, & non pas l'esclavage, chez des gens qui se disoient les deffenseurs de la religion. Les Chevaliers de Rhodes conduisirent Zizim en France, & le Pape obtint de Charles VIII. que ce Prince lui seroit remis. Innocent avoit eu à Naples, avant son Pontificat, deux enfans d'une Demoiselle, il les laissa très riches, maria l'ainé à une fille de Laurent de Medicis : l'amour paternel, disent les Historiens, lui fit faire beaucoup de choses peu équitables. Il eut pour successeur Borgia, qui prit le nom d'Alexandre

dre VI. Ce Pape fut le plus mechant & le plus luxurieux des hommes. Il avoit un bâtard appellé Cesar Borgia, qu'il vouloit faire Souverain. Il vendit des indulgences pour une grande somme, afin d'avoir l'argent necessaire pour paier l'armée, destinée à prendre dans la Romagne les places qu'il vouloit lui donner. Il n'y eut point de violence, de cruauté, ni de scelerateſſe que ce bâtard, veritablement digne de son pere, n'emploia pour reuſſir dans ses desseins. Enfin Louis XII, pour obtenir du Pape la cassation de son mariage, consentit de donner à Cesar Borgia une compagnie de cent hommes d'armes, une pension de cent mille livres, & le Duché de Valentinois. Il lui fit ensuite épouser Charlotte, fille du Seigneur d'Albret. Ce mariage étant fait, Cesar Borgia envoia à Rome un courier à son pere pour lui aprendre, qu'il avoit rempli, la premiere nuit des noces, huit fois de suite le devoir du mariage. Cet acte de vigueur plut si fort au S. Pere, qu'il en fit faire des feux de joie dans toute la ville de Rome. L'Historien, qui raporte ce fait, étoit grand Maître de Ceremonies d'Alexandre VI, & il ajoute que ces feux de joie causerent un grand dès-honneur au très saint Pere & au saint Siege. *Feria quinta vigesima tertia venit cursor ex Francia, qui nuntiavit sanctissimo Domino nostro Cæsarem Valentinum Ducem, filium suum, olim Cardinalem, contraxisse matrimonium cum magnifica Domina Allebreto a die presentis mensis, & illud dominica duodecima ejusdem consummasse, & fecisse octo vices successive. Fuerunt propterea ex mandato Pontificis facti multi ignes per urbem in signum lætitiæ, sed in magnum dedecus, & verecundiam sanctissimi Domini nostri, & ejus sanctæ sedis.* Specimen Historiæ Arcanæ, sive anecdotæ de vita Alexandri VI. Papæ, seu excerpta ex Diario Joan-

Joannis Burchardi Argentinensis capellæ Alexandri Sexti Papæ Clerici Ceremoniarum Magistri, edente G. G. L. Hanovriæ MDCXCVI. pag 61.

Ce Pape avoit une inclination naturelle à se rejouir de tout ce qui pouvoit exciter les plaisirs & les devoirs du mariage. Il couchoit avec sa fille Lucrece, qu'il enleva successivement à trois maris, dont il fit assassiner le dernier (Alphonse d'Arragon) pour la donner enfin à l'heritier de la maison d'Este. Comme il craignoit qu'un époux, qui prenoit une femme qui avoit passé par tant de mains, n'eut pas l'ardeur requise pour la premiere nuit des noces, il voulut l'exciter dans son gendre. L'Historien Burchard, son grand Maître de ceremonies, nous a laissé la relation d'une fête, qu'il donna à ce sujet. „ Le dernier Dimanche du Mois d'Octobre, *dit cet Auteur*, cinquante courtisanes honnêtes souperent „ avec le Duc de Valentinois, dans son apartement „ au Palais Apostolique, (au Vatican) elles danserent après le repas avec les gens du Duc, & les „ autres personnes, qui étoient presentes d'abord habillées, ensuite toutes nues. Après qu'on eut soupé, „ on rangea par terre les chandeliers de la table, & „ l'on mit devant eux des chataignes, que les courtisanes nues ramassoient en passant entre les chandeliers. Le Pape, le Duc de Valentinois & Lucrece sa sœur étoient presents, & regardoient avec „ attention. Enfin l'on exposa les prix du combat, „ ce furent des étoffes de soie, des chaussures faites „ en brodequin, diférentes coeffures qui devoient „ être distribuées à ceux qui connoitroient charnellement le plus de ces courtisanes, qui le firent à la „ vue de tous ceux qui se trouvoient dans le Palais, „ suivant la fantaisie des combattans qui reçurent ensuite le prix de leurs prouesses." Convenons que le

le philosophe La Mettrie auroit été un excellent danseur dans ce balet, mais que le pauvre Epicure y auroit joué un triste personnage, ainsi que Lucrece & ses autres disciples. Je crois pouvoir encore assurer, que Spinosa, Colins, & Hobbes ne s'y seroient gueres amusé. Mais pour qu'on ne croie pas, que nous avons embelli la narration de cette fête, nous placerons ici, suivant nôtre coutume, les paroles originales de l'historien. *Dominica ultima mensis Octobris in sero fecerunt coenam cum Duce Valentinensi in camera sua in Palatio Apostolico quinquaginta meretrices honestæ, cortesianæ nuncupatæ, quæ post cœnam choreaunt cum servitoribus, & aliis ibidem existentibus, primo in vestibus suis, deinde nudæ. Post coenam posita fuerunt candelabra communia mensæ cum candelis ardentibus, & projectæ ante candelabra per terram castaneæ, quas meretrices ipsæ super manibus & pedibus nudæ, candelabra per transeuntes, colligebant, Papa, Duce, & Lucretia sorore sua præsentibus & aspicientibus: tandem exposita dona ultimo, diploides de serico, paria caligarum, bireta & alia, pro illis qui plures dictas meretrices carnaliter agnoscerent, quæ fuerunt ibidem in aula publice carnaliter tractatæ arbitrio præsentium, & dona distributa victoribus.* Id. ib pag. 77.

Il falloit que cette petite fête galante eut produit un bon effet; car quelque jours après le très Saint Pere en donna encore une seconde, dans un gout différent, qui n'étoit pas moins propre à faire naitre l'envie de remplir les devoirs du mariage. Voici la description de cette nouvelle fête. „ Le 15. du mois „ de Novembre, un paisan entra dans la Ville par la „ porte des jardins, conduisant deux jumens chargées „ de bois: lorsqu'elles furent dans la place de S. Pier- „ re, les domestiques du Pape accoururent, coupe- „ rent

„ rent le poitrail, enleverent les bats, mirent à terre
„ le bois que portoient ces jumens, & les conduisi-
„ rent ensuite dans la petite place, qui est entre le pa-
„ lais & la porte. Alors on lâcha quatre superbes
„ chevaux entiers, qui libres de tout frein coururent
„ auprès des jumens, & commencerent par un com-
„ bat entre eux, se battant avec les pieds & les dents:
„ ensuite ils monterent sur les jumens & les couvri-
„ rent, mais non pas sans les avoir blessées aupara-
„ vant. Le Pape étoit à la fenêtre de sa chambre, qui
„ donne sur la porte du palais; Lucrece sa fille étoit
„ avec lui, & tous les deux voioient ce spectacle avec
„ de grands éclats de rire & beaucoup de plaisir." Si le philosophe La Mettrie avoit été à cette scene, il auroit bien jetté sa perruque par terre & crié, voila qui est admirable! cela vaut mieux que la représentation du Misantrope: mais Epicure eut détourné les yeux d'indignation; Colins se fut sauvé du Vatican; Spinosa si modeste, dont les mœurs étoient si pures, eut regretté de n'avoir pas auprès de lui la piscine du Temple de Jerusalem, pour s'y plonger tout entier, & laver son corps de la souillure, que ses yeux auroient contractée *Feria quinta undecima mensis Novembris intravit Urbem per portam Viridarii quidam rusticus, ducens duas equas lignis oneratas, quæ cum essent in plateola S. Petri accurrerunt stipendiarii Papæ, incisisque pectoralibus & lignis projectis in terram cum bastis, duxerunt equas ad illam plateolam, quæ est inter palatium juxta illius portam; tum emissi fuerunt quatuor equi cursorii liberi suis frenis & capistris ex palatio, qui occurrerunt ad equas, & inter se propterea cum magno strepitu & clamore morsibus & calceis contendentes adscenderunt equas & coierunt cum eis, & eas graviter pistarunt & læserunt; Papa in fenestra cameræ supra portam palatii & domina Lucretia cum exis-*

existente magno risu & delectatione præmissa videntibus. Id. ibid. pag. 78.

Alexandre VI. aimoit autant l'argent que les femmes. Il fit un traité avec Bajazet Empereur des Turcs, qui lui payoit une pension annuelle; il lui envoya un Ambassadeur, & lui écrivit pour l'avertir, qu'il devoit lui payer exactement la somme, qu'il lui avoit promise à condition qu'il retiendroit toujours prisonnier son frere Zizim; il l'avertissoit que le Roi de France Charles VIII. vouloit détrôner Alphonse Roi de Naples, & après s'être saisi de son Royaume déclarer la guerre aux Turcs, & conduire le Prince Zizim à cette guerre. Voyons les propres termes des instructions de l'ambassadeur du Successeur de S. Pierre au Successeur de Mahomet. *Ideo hac de causa prædictus Rex Franciæ effectus inimicus noster, qui non solum properabit ut dictum Gem Sultan capiat & ipsum regnum acquirat, sed etiam in Græciam transfretare & patrias Celsitudinis suæ debellare queat prout suæ M. innotescere debet; & dicunt quod mittant dictum Gem Sultan cum classe in Turchiam. Et cum nobis opus sit resistere, & nos defendere a tanta Regis Franciæ potentia, omnes conatus nostros exponere oportet, & se bene præparare: quod cum jam fecerimus, opusque sit facere maximas impensas, cogimur ad subsidium præfati Sultan Bajazet recurrere sperantes in amicitia bona quam ad invicem habemus, quod in tali necessitate juvabit nos: quem rogabis & nomine nostro exhortaberis, ac ex te persuadebis, cum omni instantia, ut placeat quam citius mittere nobis ducatos quadraginta millia in auro Veneto pro annata anni præsentis, quæ finiet ultimo Novembris venturi, ut cum tempore possimus nobis subvenire, in quo Majestas sua faciet nobis rem gratissimam.* Id. ib. pag. 15. & 16.

Charles VIII. s'étant fait rendre Zizim, & l'ayant conduit avec lui à Naples, Alexandre VI. fut fidele à ses engagemens avec Bajazet, & il fit empoisonner son frere infortuné. Quelques uns disent qu'il l'étoit deja lorsqu'il le rendit à Charles VIII. mais il y a aparence par ce qu'assure Burchard, que ce fut à Naples où ce Prince devint la victime de l'avarice du Pape; cet historien dit plaisamment, moitié en gaulois moitié en latin, *le 15. de Febvrier le filz du grand Turc mourut à Naples ex usu sive potu, non convenienti naturæ suæ, & consueto*; c'est à dire d'une nourriture ou d'une boisson qui ne convenoit pas à sa nature & à sa coutume.

Quoi que Bajazet eut paié cet empoisonnement par des sommes considérables: Alexandre VI. & son fils Borgia, toujours plus avides de richesses, resolurent d'empoisonner le Cardinal Adrien leur ami, pour s'aproprier son bien après sa mort. Ils le firent prier à souper dans un jardin, mais, par l'imprudence de celui qui versoit à boire, le poison fut donné au Pape, & à son fils Cesar Borgia. Le S. Pere en mourut, & Cesar en fit une longue maladie, qui le mit aux portes du trépas. Ainsi, dit le Cardinal Bembe, qui étoit contemporain de ce Pape, on voit la volonté & la justice des Dieux immortels, qui permit que ces deux hommes, qui avoient empoisonné beaucoup de Princes & de leurs cliens, pour avoir leurs biens, périssent par le poison, qu'ils avoient preparé, pour joindre leur hôte & leur éleve aux autres qu'ils avoient fait périr. *Alexander veneno, quod furtim dari Adriano Cardinali familiari suo jusserat, cujus in hortis una cum Cæsare filio cœnabat, per ministri imprudentiam epoto, quinto decimo Calendas Septembris excessit e vita. Cæsar eodem haustu pene absumptus, difficilem in morbum in-*

incidit. Qua in re Deorum immortalium mens & voluntas, visa est magnopere affuisse, cum ii, qui plurimos & Romanæ reipublicæ principes, & clientes suos, ut eorum opibus & thesauris potirentur, veneno necaverant, & tunc suum hospitem atque alumnum adjungi ad reliquos, necarique mandaverant, eo ipso in ministerio semet ipsos pro illo interficerent. Cardin. P. Bembi Historiæ Venetæ lib. sext. pag. 244.

Ce Cardinal Bembe, que je viens de citer, étoit un Savant illustre, il a écrit en latin & italien plusieurs beaux ouvrages, qu'il a donnés au public en l'une & l'autre langue. Il est vrai qu'il avoit un defaut, surtout pour un Cardinal, c'est qu'il ne croioit pas à la Religion. Monsieur de Thou dit pour excuser Bembe: „ Le Pape Leon X. son maître, dont „ les mœurs étoient trés-depravées, est la principa- „ le cause des endroits licentieux, que l'on trouve „ dans certains ouvrages de Bembe." Quoi qu'il en soit, il est certain, que ni le Pape, ni le Cardinal ne croioient à rien. Leon X. se mocquoit de la Religion, & s'entretenant avec Bembe, il avoit coutume de dire, que la fable de Christ lui avoit été extremement utile & profitable. „ Ce Pape, *dit Teissier*, „ avoit été disciple d'Angelo Politio, qui étoit un „ homme fort savant, mais abandonné aux vices les „ plus infames, & qui préferoit les Odes de Pindare „ aux Pseaumes de David. Il disoit qu'il n'avoit lû „ qu'une seule fois l'Ecriture Sainte, & que le tems, „ qu'il avoit le plus mal emploié pendant sa vie é- „ toit celui qu'il avoit mis à cette lecture. Après „ cela il ne faut pas s'étonner que Bembe, étant Do- „ mestique & Secretaire d'un tel Pape, ait donné „ au public des écrits si peu dignes de son caractere, „ & du rang qu'il tenoit dans l'Eglise; qu'il ait en- „ tretenu un commerce criminel avec une belle

„ femme qui le rendit pere de trois enfans. &
„ qu'il ait été accusé de parler avec mépris des Epi-
„ tres de S. Paul, les appellant *Epistolaccias*. L'on
„ dit même, qu'il conseilloit à un de ses amis de ne
„ les pas toucher, ou en cas qu'il eut commencé à
„ les lire, de cesser cette lecture, s'il avoit de l'a-
„ mour pour la politesse & pour l'éloquence"
Eloges des hommes savans tirés de l'Histoire de Mr. de Thou avec des remarques & des additions, par Ant. Teissier, Tome I. pag. 10.

Remarquons ici que l'envie que Leon X. eut de ramasser de l'argent, pour fournir à son luxe & à ses plaisirs, lui fit vendre les indulgences contre les quelles Luther s'éleva si fort, & qui furent cause que l'Eglise Romaine perdit plus de la moitie de l'Europe.

Voila dans l'espace de cinq cens ans assés de mauvais Papes pour prouver, que dans les états les plus respectables il peut se trouver des hommes fort méprisables, sans que leurs vices puissent tomber sur ceux, qui étant vertueux, sont dans le même état, & dans le même poste. Qu'importe donc à tous les philosophes, qui de quelque secte qu'ils soient ont toujours eu une excellente morale, qu'il se soit trouvé parmi eux dans l'espace de trois mille ans un seul homme, qui ait permis le crime, qui ait encouragé & rassuré ceux qui le commettoient. Mais les philosophes n'ont pas besoin de cette raison, quelque convaincante qu'elle soit, car ils nient avec justice que La Mettrie ait jamais eu la moindre notion de la philosophie; ils le prouvent en montrant, que ses sentiments sont directement oposés à ceux de tous les philosophes, au nombre des quels leurs ennemis veulent le placer.

C'est

C'eſt au contraire parmi certains Theologiens qu'il faut mettre La Mettrie, c'eſt avec un Samuel Sa avec un Delrio, avec un Aquapontanus, avec un Bellarmin, avec un Molina, avec un Salmeron, avec un Gregoire de Valence, avec un Mariana, avec un Scribani, avec un Jean Azor, avec un Gretzer, avec un Vasquez, avec un Suarez, avec un Jean Lorin, avec un Leſſius, avec un Tolet, avec un Santarel, avec un Tonner, avec un Becan, avec un Pirot, avec un Eſcobar, avec un Tirin, avec un Buſembaum, avec un La Croix, avec les Journaliſtes de Trevoux, apologiſtes & panegyriſtes des dits Buſembaum & La Croix, c'eſt parmi tous ces Theologiens, enſeignant qu'on peut tuer un Souverain, que La Mettrie doit être placé; car au lieu de parler comme les philoſophes, aux quels il a toujours éte opoſé, comme nous l'avons montré; il a préciſement ſoutenu le même ſentiment, que les auteurs de ces livres, convaincus par l'arrêt du Parlement, d'enſeigner qu'il eſt permis de tuer un Roi. Sur ce chapitre La Mettrie s'explique auſſi clairement que ces Theologiens. Ecoutons-le parler, nous croirons lire un paſſage de Mariana ou de Buſembaum. „ Prince, „ je ne t'arrache point au maudit penchant qui t'entraine. Eh le puis-je? il eſt la ſource de ton bonheur. Les ours, les lions, les tigres aiment à déchirer les autres animaux; feroce comme eux, il eſt „ trop juſte que tu cedes aux mêmes inclinations. „ Je te plains cependant de te repaitre ainſi des calamités publiques; mais qui ne plaindroit encore „ plus un état, où il ne ſe trouveroit pas un homme „ aſſez vertueux pour le délivrer, anx dépens même „ de ſa vie, d'un monſtre tel que toi?“ *Diſcours ſur le bonheur* pour ſervir de préface au Traité de la vie heureuſe de Seneque, pag. 136.

 Voila

τεῖν πρὸ τῶν εἴκοσιν ἐτῶν τὴν τοιαύτην χρῆ- σιν, | l'usage des plaisirs amoureux avant l'âge de vingt ans. Et il "

Voilà qui est raisonner en Theologien moliniste; mais si La Mettrie avoit voulu parler en Philosophe epicurien, il auroit dit avec Epicure, que le Sage ne doit point se mêler des affaires de l'Etat, & qu'il doit toujours obéir à son Prince. Οὐδὲ πολιτεύσεσθαι. οὐδὲ τυραννεύσειν; *neque accessurum ad rempublicam, neque tyrannidem quæsiturum*. Diog. Laert. de vit. philos. L. 10. S. 119. Καὶ μόναρχον ἐν καιρῷ θεραπεύσειν, *Principem in tempore obsequio culturum*. Id. ib. S. 121.

Terminons cette note par un passage des Lettres Juives. „Peut-être me demandaras-tu jusqu'à quel „ point je crois que les sujets doivent être fideles à „ leurs Rois? je te repondrai que je pense qu'il ne „ leur est jamais permis de juger celui que Dieu a „ établi leur juge. C'est à cet Etre tout-puissant de „ punir les mauvais Rois. Les peuples doivent prier „ la Divinité de changer leurs défauts : mais contens „ de lever les mains au Ciel, si elle n'exauce pas leurs „ prieres, ils ne peuvent sans un crime énorme se re- „ volter contre l'Oint du Seigneur. Dieu se sert des „ mauvais Souverains comme d'un fléau semblable à „ la peste & à la famine. Les tirans naissent pour la „ punition du genre humain. Il faut flechir sous la „ main du Seigneur qui nous punit ou nous recom- „ pense, selon que nous le meritons. La colere divi- „ ne fit regner les Caligula & les Neron dans Ro- „ me. Les excès où ces monstres se porterent, fu- „ rent un chatiment des crimes des Romains.“ *Lettres Juiv. Tom. 2. pag. 243.*

"Αλλα

faut les acoûtumer, lorsqu'ils s'en servent; à s'en servir rarement.

σιν, ἀλλὰ καὶ χρησάμενον, σπανίως χρῆσθαι.

[11] *Αλλα και χρησαμενον, σπανιως χρησθαι. Il faut les acoutumer lorsqu'ils s'en servent à s'en servir rarement* Le trop grand usage des plaisirs de l'amour est nuisible, non seulement à la santé, mais encore à la force de l'esprit, qu'il énerve ainsi que le corps: le sage doit donc user avec modération de ses plaisirs dans le mariage. Les Medecins ont remarqué, qu'il y a des saisons qui sont beaucoup plus propres que d'autres à l'acte de la génération. Celse dit, que dans l'hiver Venus n'est point nuisible, qu'elle est très favorable dans le printems, & qu'elle n'est point utile ni dans l'été ni dans l'automne; cependant elle est moins nuisible pendant cette derniere saison, mais on doit y renoncer tout l'été si cela est possible. *Venus hyeme non perniciosa, vere tutissima; neque æstate vero neque autumno utilis est: tolerabilior tamen per autumnum est: æstate in totum, si fieri potest, abstinendum.* Aur. Cornel. Celsi oper. lib. 1. cap. 4, pag. 35.

Hipocrate entre dans un plus grand detail sur les jours, qui sont favorables ou nuisibles aux plaisirs de l'amour „ Depuis le 12 de Novembre, *dit-il*, jus-
„ qu'à la fin de Decembre, ce tems augmente la pi-
„ tuite; il faut faire usage des bains, exciter la sueur
„ par les exercices, & prendre les plaisirs de l'amour;
„ depuis le premier de Janvier jusques au quinze ou
„ vingt de Mars, l'humidité & la quantité du sang
„ s'accroissent, alors les alimens secs, les promena-
„ des, & les plaisirs de l'amour sont utiles; depuis le
„ 24 de mars jusqu'au 13 de May le sang est considé-

„ ra-

σθαι. ἔσται δὲ τοῦτο, S'ils ſuivent ces ma-
ἐὰν καλὸν ϗ τίμιον ximes, & obſervent
une continence loua-
εἶναι

„ rablement augmenté; il faut boire du bon vin, fai-
„ re de l'exercice, & goûter les plaiſirs de l'amour;
„ depuis le 13 de May jusques au 24 de Juin la bile
„ jaune devient plus conſidérable; il faut faire uſage
„ de nourritures aqueuſes, tenir le ventre lache,
„ s'abſtenir des travaux & des plaiſirs de l'amour; de-
„ puis le 24. de Juin jusqu'au 25 de Septembre la
„ bile noire eſt augmentée; il faut prendre des nour-
„ ritures froides & aqueuſes & ne faire aucun uſage
„ des plaiſirs amoureux; depuis le 25 de Septembre
„ jusqu'au 12 de Novembre la corruption des hu-
„ meurs s'accroit; il faut ſe ſervir de nourritures ai-
„ gres, faire de l'exercice & goûter les plaiſirs de l'a-
„ mour." Hipocrate adreſſe ces préceptes, dont nous avons perdu l'original grec à Perdicas Roi des Macedoniens; & l'aſſure que s'il les met en pratique, il paſſera le reſte de ſa vie exempt de triſteſſe & de douleur. *A vergiliarum occaſu ad hyemale ſolſtitium, dies unde quinquaginta, hoc eſt a duodecimo Novembris ad finem Decembris, ſunt. Hi quidem dies pituitam; balneis autem jejunus, ſudores excitando, detergendoque, & venereis ac laboribus uteris. Ab hyemali ſolſtitio ad vernale æquinoctium, dies quatuor & octoginta: a prima videlicet Januarii ad quintum ſupra vigeſimum Martii: hi dies humiditatum & ſanguinis exuberantiam peragunt, deambulationibus, & ſiccis quæ ad victum pertinent, deliciiſque ac veneriis, beneque alentibus utendum. A vernali æquinoctio ad vergiliarum ortum, dies undequinquaginta: ſcilicet a vigeſimo quinto Martii ad tertiumdecimum Maji: hi*

ble, ils se formeront un excellent temperament.

εἶναι νομίζῃ τὴν εὐεξίαν καὶ τὴν ἐγκράτειαν.

 §. 12.

hi dies sanguinem augent, redolenti vino, & venereis, ac laboribus uteris. A vergiliarum autem exortu ad æstivum solstitium, dies quadraginta duo: tertia decima Maji ad vigesimum tertium Junii: hi enim dies flavæ bilis augendæ facultatem obtinent, dulcibus & aquosis utendum, ducendæ alvi cura agenda, & a veneris, ac laboribus abstinendum est. Ab æstivo vero solstitio ad æquinoctium autumnale, dies nonaginta tres: ab vigesimo quarto Junii, ad vigesimum quintum Septembris, hi dies atram bilem augent, frigidis & aquosis, redolenti vino, ac salitis uti opus est: a venereis vero abstinendum censemus. Ab autumnali æquinoctio ad vergiliarum occasum, dies duodequinquaginta: a vigesimo quinto Septembris ad duodecimum Novembris: hi enim dies saniem augent: acetosis, acerbisque, & venereis, ac laboribus uti expediet.

Si ad hæc observanda curam, o Rex, impenderis, circa omnem tristitiam doloremque in reliquum vita frueris. Hipocr. de structura hominis ad Perdiccam Macedonum Regem. Hipocr. Oper. tom. 1. pag. 284.

S'il est dangereux, selon les plus grands Medecins, de se livrer trop, pendant certains tems, aux plaisirs amoureux, il ne l'est pas moins aux gens mariés de n'en pas faire usage dans les tems où ils sont utiles, & même necessaires. „ Si une trop grande continen-
„ ce, *écrit un fameux medecin*, empêche l'évacuation
„ des humeurs, elles s'arrêtent dans le corps & y cau-
„ sent plusieurs maladies; elles donnent des vapeurs,
„ elles occasionnent des maux de tête, des douleurs
„ d'estomac, & des foiblesses de cœur, elles affoi-
„ blissent

§. 12. Δεῖ δὲ καὶ παιδεύειν τὰ τοιαῦτα

§. 12. Il doit être deffendu [12] dans les villes grecques, (par

τῶν

„ blissent tous les membres, & jettent le corps dans
„ une espece de langueur, elles causent enfin autant
„ de ravage qu'un venin subtil; celui d'une vipere ne
„ fait pas un plus grand mal. Car il arrive quelque-
„ fois à plusieurs personnes (surtout aux veufs & aux
„ veuves) qu'elles meurent subitement par une trop
„ grande repletion de Semence." *Si superfluitas aggregata in corpore ex spermate non egreditur per coitum, coarctatur in corpore, & generantur ex ea ægritudines. Male quidem est, quia coarctatione seminis generantur ex eo vapores mali, qui ascendunt ad cor, & cerebrum, & stomachum, & corrumpunt sanitatem illorum membrorum, & generant ægritudinem; & fortassis ex eo est aliquid simile veneno viperino, sicut accidit ei qui censuevit coitum, & dimittit eum longo tempore, ex debilitate appetitus cibi, & pigritia a motibus, a generatione humoris melancholici Et fortasse corrumpitur & exsiccatur ex eo quod est simile virtuti veneni, sicut illud quod accidit viduis ex suffocatione matricis, & multis virorum qui moriuntur ex eo subito.* Hali Rodoan Tertio Tegni, Commentar. XXXI.

Les préceptes de ce Medecin sont puisés dans les sentiments d'Hipocrate: & tous les grands phisiciens conviennent de leur solidité. Ainsi si nous voulons conserver nôtre santé, nous devons songer, qu'il faut de la modération dans toutes choses, & user des plaisirs de l'amour dans le mariage, en reflechissant qu'ils sont aussi nuisibles, lorsqu'ils sont poussés à l'extreme, qu'ils sont utiles & profitables, quand on les prend avec mesure.

Les

les préceptes qu'on donna aux jeunes gens dans leur enfance)	τῶν νομίμων ἐν ταῖς Ἑλληνικαῖς πόλεσι, τὸ

Les Medecins ont regardé comme très essentiel de connoître non seulement le tems de l'année, mais celui de la journée, où les gens mariés pouvoient remplir le devoir du mariage avec le plus d'utilité; ils ont prescrit des regles sur cela. „ Aprés le „ travail, *dit Galien*, il faut boire & manger; après „ avoir bû & mangé il faut dormir; après avoir dor- „ mi il faut remplir le devoir du mariage." *Post labores sequi debent cibi & potus, deïnde somni, postea vero venerea.* Galen. II. de regimine sanitatis.

12 Δει δε και παιδευειν τω πληθος των νομιμων εν ταις Ελληνικαις πολεσι, τε μητε μητρι συγγινεσθαι, μητε θυγατρι, μητε αδελφη *Il doit être deffendu dans les villes grecques de coucher avec sa mere, avec sa fille, avec sa sœur.* Il étoit permis chez les Atheniens à un frere d'épouser sa sœur; c'est ce que nous voyons par l'exemple de Cimon fils de Miltiade, Athenien, qui avoit épousé sa sœur *Elpinice* non seulement par amour, mais parceque c'étoit la coutume du pais, qui permettoit à un frere de prendre sa propre sœur en mariage. *Habebat autem in matrimonio sororem germanam suam nomine Elpinicen, non magis amore, quam patriæ more ductus, nam Atheniensibus licet eodem patre natas uxores ducere.* Cornel. Nepos de vit. excellent. Imperat. in vit. Cimonis. Cependant Ocellus condamne cette coutume, non qu'il y eut rien contre la loi naturelle; (car ce si mariage avoit été criminel en lui même, Dieu ne l'auroit point permis dans les premiers tems, & il eut crée plutôt plusieurs hommes & plusieurs femmes;) mais c'est

qu'il

qu'il est contraire en général au bien de la societé; parceque'il faut établir autant qu'il est possible des loix, qui augmentent l'union parmi les diférentes familles, & qui raprochent tous les citoiens les uns des autres. C'est ce qu'a remarqué sagement S. Thomas. „Il est necessaire, *dit il*, d'établir l'a„mitié autant qu'il est possible dans la societé: or „lorsque des personnes, qui ne sont pas parens, se „marient, c'est une nouvelle amitié qui se forme; „donc il faut établir, que les mariages doivent se „faire entre les étrangers, & non point entre des „proches qui sont deja liés d'amitié.“ *In societate humana hoc est maxime necessarium, ut sit amicitia inter homines, dum personæ extraneæ per matrimonia colligantur: conveniens fuit igitur legibus ordinari, quod matrimonia contraherentur cum extraneis personis, & non cum propinquis.* S. Thomæ summa catholicæ fidei l. 3. cap. 125.

Cette raison est trés bonne, & c'est aussi celle qu'Ocellus a eu en vue. Mais S. Thomas en ajoute une autre, qui me paroit de très peu de poids. „Comme il importe, *dit-il*, que les hommes ne „soient pas adonnés excessivemenr aux plaisirs „de l'amour, parceque la trop grande volupté dé„truit la force de l'esprit, il s'ensuivroit un trop „grand usage de cette volupté, s'il étoit permis aux „personnes, qui habitent ensemble comme les fré„res & les sœurs de se marier entre eux. Il a donc „fallu deffendre cette union.“ *Adhuc delectatio coitus maxime corrumpit æstimationem prudentiæ: multiplicatio igitur talis delectationis repugnat bonis moribus: talis autem delectatio augetur per amorem personarum quæ conjunguntur: esse igitur contrarium bonis moribus, propinquis conjungi, qui in eis conjungeretur amor, qui est ex communione originis, conjunctione*

tione amoris concupiscentiæ : & multiplicato amore necesse est magis animam delectationibus subdi. Id. ib.

S. Thomas se trompe, il n'y a rien qui diminue plus les plaisirs de l'amour, que la liberté d'en jouir aisément, & rien qui les rende plus vifs, que la difficulté de les obtenir. Si la coutume des mariages entre les freres & sœurs subsistoit encore, on verroit plus de maris vivre froidement avec leur femme qu'on n'en voit aujourdhui, quoique le nombre malheureusement pour la societé en soit excessif. Quant au mariage entre les peres & les filles, les meres avec les enfans, outre qu'il est revoltant en lui-même, & qu'il fait, pour me servir des termes d'Ocellus, injure à la nature γινεσεις παρα φυσιν γινομενας μετα υβρεως, il détruit toute subordination necessaire dans la societé. Il est contraire à la regle, dit S. Thomas, que quelqu'un soit uni par un lien d'égalité à une personne, à laquelle par la nature il doit être soumis. Or il est dans l'ordre de la nature, que l'on soit soumis à ses parens : donc, il ne doit pas être permis qu'on contracte un mariage, qui forme un lien d'égalité avec ceux à qui l'on doit être soumis. *Inconveniens est ut illis personis aliquis socialiter conjungatur, quibus naturaliter debet esse subjectus : naturale autem est quod aliquis parentibus sit subjectus, ergo inconveniens esset quod cum parentibus aliquis matrimonium contraheret, cum in matrimonio sit quædam conjunctio socialis.* Id. ib. On n'a jamais vu de peuples, je ne dis pas policés, mais ayant simplement quelque idée de l'ordre, où les mariages entre les peres & les filles, les meres & les enfans n'ayent été en horreur. Cependant il y a eu plusieurs peuples barbares, où cette coutume avoit lieu. Les Auses, dit Herodote, n'ont point de femme en particulier ; mais ils les voient toutes indiféremment

ment à la maniere des bêtes. Il étoit impossible que dans ce mêlange, produit par le hazard, le fils plusieurs fois ne se rencontrat avec sa mere, & le pere avec sa fille. Quinte-Curce parle aussi d'un peuple barbare, qu'Alexandre soumit, où l'inceste entre les filles & les peres, les meres & les fils n'étoit point interdit.

Ces horreurs montrent dans quels égaremens épouvantables tombent les hommes, quand ils ne sont pas conduits par de bonnes loix. Que l'on vienne après cela vouloir établir les idées innées: n'est-il pas évident, que si Dieu avoit gravé dans l'ame des hommes un certain nombre d'idées & de principes de morale, il s'ensuivroit necessairement que tous les hommes donneroient unanimement leur consentement à ces principes innés de morale, parcequ'ils seroient également & universellement repandus dans tous les diférents entendemens humains, étant essentiellement gravés par leur essence dans toutes les ames. Nous voions au contraire des peuples entiers, chez les quels les idées les plus claires de la morale n'ont pu percer l'obscurité des préjugés & de la coutume; comment veut-on donc qu'il soit possible, que ces peuples ne paroissent avoir aucune notion d'une chose, qui doit avoir été gravée dans leur ame? cela est absurde, & aussi directement contradictoire, que si l'on dit que la vue aiant été donnée aux hommes pour voir, & le goût pour savourer, il y a des peuples entiers qui marchent & agissent sans se servir de leurs yeux, boivent & mangent sans sentir le moindre goût.

La raison que l'on aporte, pour excuser l'oubli total de ces maximes de morale, est évidemment fausse, c'est, dit-on, les passions, le libertinage, la débauche qui empêchent certains peuples de connoi-

naître, & de s'apercevoir des notions, qu'ils ont aportées en venant au monde. On peut d'abord repondre, que si les passions, les prejugés de la naissance peuvent offusquer les idées innées à un tel point, que des peuples entiers n'en aient aucune connoissance, il n'y a rien de plus inutile que ces idées, dont l'ame ne fait aucun usage. N'est-il pas naturel de croire, que si Dieu avoit voulu graver dans l'entendement des hommes certaines notions, pour être la base de toutes leurs connoissances, ils les auroit gravées de maniere, que rien n'auroit pu offusquer, encore moins détruire ces notions. Mais on n'a pas besoin de cette raison évidente pour détruire l'objection que l'on fait sur l'effet des passions, qui empêchent celui des idées innées. Car certains principes de morale les plus necessaires ont été entierement ignorés parmi des nations, qui aimoient la vertu, qui la respectoient, & qui même la déifioient. „ Les „ Nasomenes, peuple de la Libie, dit Herodote, „ ont ordinairement plusieurs femmes & ont connoissance devant le monde, presque de la même „ façon que les Massagetes, après avoir auparavant „ planté devant eux un baton dans la terre : leur cou„ tume est que quand ils se marient, la premiere nuit „ des noces la mariée va trouver tous ceux du festin, „ pour coucher avec eux, & quand chacun l'a con„ nue il lui donne le présent, qu'il a aporté avec lui „ de sa maison. Ils jurent par les hommes, qui ont été „ estimés chez eux les plus justes & les plus gens de „ bien, en mettant la main sur leur tombeau." Γυναῖκας δὲ νομίζοντες πολλὰς ἔχειν ἕκαστος, ἐπίκοινον αὐτέων τὴν μίξιν ποιεῦνται τρόπῳ παραπλησίῳ τῷ καὶ Μασσαγέται, ἐπεὰν σκίπωνα προστήσωνται, μίσγονται· πρῶτον δὲ γαμέοντες Νασάμωνος ἀνδρὸς, νόμος ἐστὶ τὴν νύμφην νυκτὶ τῇ πρώτῃ διὰ πάντων διεξελθεῖν τῶν δαιτυμόνων μισγομένην

γην· τῶν δὲ ὡς ἕκαςός οἱ μιχθῇ, διδοῖ δῶρον τὸ ἂν ἔχῃ φερόμενος ἐξ οἴκου. ὅρκοισι δὲ καὶ μαντικῇ χρέωνται τοιῇδε. ὀμνύουσι μὲν τοὺς παρὰ σφίσι ἄνδρας δικαιοτάτους καὶ ἀρίςους λεγομένους γενέσθαι τούτους, τῶν τύμβων ἁπτόμενοι. Uxores plures ſinguli e conſuetudine habent, & cum eis in propatulo coeunt, eodem pæne quo Maſſagetæ modo, prius Scipione prætento. Naſamonibus mos eſt, quum quis primum ducit uxorem prima nocte ut ſponſa ſingulos convivas obeat concubitus gratia, & ut quiſque cum ea concubuit donum det illi quod ſecum habet domo allatum. Jurejurando ac divinatione tali utuntur: per eos viros, qui juſtiſſimi atque optimi apud illos fuiſſe dicuntur, jurant illorum ſepulcra tangentes.

Dira-t-on que des peuples, qui rendoient un culte à la vertu, dans les gens qui l'avoient pratiquée, cherchoient par leurs paſſions à étouffer cette même vertu, & rendoient par là inutiles les idées innées. Les Naſomenes n'ont pas été les ſeul peuples chez les quels ces coutumes, détruiſant totalement les notions des principes de la morale, aient été en uſage. Pomponius Mela nous aprend, que les Augilomanes les pratiquoient: plus une femme avoit été connue par diférents hommes la premiere nuit des noces, & plus elle s'eſtimoit honorée, après quoi elle vivoit avec ſon mari le reſte de ſa vie dans la plus grande retenue, devenant un exemple de chaſteté. *Augilomanes . . . . feminis eorum ſolenne eſt, nocte qua nubunt, omnium ſtupro patere, qui cum muneribus advenerint: & tum cum pluribus concubuiſſe maximum decus: in reliquum pudicitia inſignis eſt*. Pompon. Mela de ſitu orbis. lib. I. cap. VIII. Si c'étoit le libertinage, qui empechat ſimplement les idées innées d'agir, elles devroient ſurement paroitre dans des femmes, qui ne ſe conduiſent

sent qu'une seule fois contre la morale, par la coutume qui les y détermine, mais qui ensuite vivent dans la plus grande pureté de mœurs : que font dans leur ame ces caracteres gravés, dont elles ne s'aperçoivent jamais ? Qu'est-ce qu'ils faisoient dans celle de ces peuples, dont parle Pline, qui se nourrissoient de la chair humaine ? Que font ces mêmes notions innées dans les peuples de l'Amerique, qui de nôtre tems boivent encore tous les jours à la santé des Anglois dans le crane d'un François, dans le tems qu'un autre peuple, fort abondamment pourvu d'idées innées, fait rotir un Anglois, qu'il mange en aussi grande sureté de conscience, qu'un protestant mange le vendredi un gigot de mouton, & un Minime une carpe à l'étuvée ?

Il ne s'ensuit pas, dit-on, qu'une loi doive passer pour inconnue, parcequ'on la viole : cela est vrai ; mais ce n'est pas le cas dont il s'agit ici, car cette loi est au contraire entierement inconnue, & les peuples où le pere couche avec sa fille, où le guerrier mange un autre guerrier, qu'il a pris à la guerre, loin de croire manquer à une loi, qui condamne leur conduite, sont au contraire très persuadés qu'ils se conforment à une loi très juste. Il est impossible, dit le sage Locke, que les hommes pussent violer, sans crainte ni pudeur, de sang froid, & avec une entiere confiance, une regle qu'ils sauroient évidemment, & sans pouvoir l'ignorer, être un devoir, que Dieu leur a prescrit, & dont il punira certainement les infracteurs. Or c'est ce qu'ils doivent necessairement reconnoître, si cette regle est innée avec eux : car sans une telle connoissance, l'on ne peut jamais être assuré d'être obligé à croire une chose en qualité de devoir.

Dieu ne fait jamais rien d'inutile ; or il n'y a rien

de si inutile que ces idées innées, qui ne servent de rien à des peuples entiers, qui n'en ont aucune connoissance, & qui sont superflues aux nations qui font usage des principes qu'ils acquierent par les reflections, que leur fait faire la raison, & qui suffisent pour les faire vivre conformement à toutes les loix de la morale la plus pure. Car en niant les idées innées, on convient qu'il y a des verités si claires, que pour peu qu'on veuille y faire attention, on les aperçoit aisément par la seule lumiere naturelle. Mais il y a toujours une grande diférence entre une loi innée, & une loi de nature; entre une verité qui doit avoir été originairement gravée dans l'ame, & une verité que nous ignorons, mais que nous pouvons découvrir aisément, en nous servant comme il faut des facultés de la nature. Or il n'y a aucune regle de morale, qu'on dit être innée, qui ne puisse s'acquerir par la simple raison; il est même évident, qu'on ne parvient que par cette même raison à la connoissance de ces loix, puisque ceux, qui n'en font pas usage, ont beau avoir toutes les prétendues idées innées gravées dans leur ame, ils ne viennent jamais cependant à les apercevoir, ils continuent de manger des hommes, & de coucher avec leurs filles.

En verité n'est-il pas ridicule & absurde de prétendre que Dieu ait mis dans l'ame, dès sa formation, des notions qui lui sont si peu utiles pour la connoissance du bien & du mal? S'il y avoit dans l'esprit des idées innées, sans que l'esprit en eut une connoissance actuelle, il faudroit du moins qu'elles fussent dans la memoire, d'où elles pussent être tirées dans l'occasion par la voie de la reminiscence: c'est à dire, être connues lorsqu'on en rapele le souvenir, comme des perceptions qui ont été auparavant dans l'a-

me,

me. Mais c'est ce qui n'arrive pas, car il est impossible, que qui que ce soit donne un exemple de quelque idée prétendue innée, qu'il a pu rapeller dans son esprit comme une idée deja connue, avant que d'en avoir reçu aucune impression par la voie des sens.

Concluons donc, que toute idée, que l'esprit n'a jamais aperçue, n'a jamais été dans l'esprit; & que toute idée qui est dans l'esprit, est ou une perception actuelle, ou une perception qui a été aperçue autrefois par les sens, qui peut & doit même redevenir actuelle par la memoire. C'est ce qui n'arrive jamais dans les idées innées, au grand détriment des hommes qui sont mangés, des filles qui sont engrossées par leur pere, & des femmes qui sont fatiguées la premiere nuit de leurs noces, par l'accouplement de tous ceux qui sont priés au festin.

S'il y avoit quelque idée dans l'ame, ce devroit être celle de Dieu. Or l'idée de Dieu n'est point innée, donc toutes les autres ne le sont pas. Pour que l'idée de Dieu fut innée, il faudroit qu'elle se trouvat universellement repandue dans l'esprit des hommes, qu'elle fut reçue dans tous les païs du monde, & qu'elle fut connue généralement de tout homme, qui seroit parvenu à un age mur: or c'est ce qui est évidemment faux, car il y a eu anciennement des peuples, qui n'ont eu aucune idée de la Divinité, & qui vivoient sur cet article comme des bêtes; c'est ce que nous voions dans Pline, & ce que nos meilleurs voyageurs, & les plus dignes de foi, nous attestent encore aujourdhui. „On a découvert, *dit* „*Mr. Locke*, dans ces derniers siecles, par le moyen „de la navigation, des nations entieres, qui n'a„voient aucune idée de Dieu, à la Baye de Soldanie, „dans le Brezil, dans les Isles Caribes &c. Voici „les propres termes de Nicolas del Techo, dans les

„ Lettres qu'il écrit du Paraguai, touchant la con-
„ version des Caaigues: *reperi eam gentem nullum no-*
„ *men habere quod Deum & hominis animam significet,*
„ *nulla sacra habet, nulla idola.* „ J'ai trouvé que
„ cette nation n'a aucun mot qui signifie Dieu, l'ame
„ de l'homme, qu'elle n'observe aucun culte reli-
„ gieux, & n'a aucune idole.“ Ces exemples sont
„ pris de nations, où la nature inculte a été abandon-
„ née à elle même, sans avoir reçu aucun secours des
„ Lettres, de la discipline, & de la culture des arts &
„ des sciences. Mais il se trouve d'autres peuples,
„ qui ayant joui de tous ces avantages dans un degré
„ très considérable, ne laissent pas d'être privés de
„ l'idée & de la connoissance de Dieu. Bien des
„ gens seront sans doute surpris, comme je l'ai été,
„ de voir que les Siamois sont de ce nombre. Il ne
„ faut pour s'en assurer, que consulter *La Loubere*,
„ Envoyé du Roi de France Louis XIV. dans ce
„ païs-là, le quel ne nous donne pas une idée plus
„ avantageuse à cet égard des Chinois eux-mêmes.
„ Et si nous ne voulons pas l'en croire, les Missio-
„ naires de la Chine, sans en excepter même les Jesui-
„ tes, grands panegyristes des Chinois, qui tous s'ac-
„ cordent unanimement sur cet article, nous con-
„ vaincront que dans la Secte des Lettres, qui sont
„ le parti dominant, & se tiennent attachés à l'an-
„ cienne religion du païs, ils sont tous athées. Voyez
„ Navarette & le livre intitulé, *Historia cultus Si-*
„ *nensium*, Histoire du culte des Chinois." *Locke Essais sur l'entendement humain. Liv.* 1. *ch.* 3.

Voilà des preuves évidentes que l'idée de Dieu n'est point innée, puisque des peuples entiers n'ont aucune notion de la Divinité. Mais quand il seroit vrai que toutes les nations eussent eu une idée de Dieu, cela ne prouveroit pas que cette idée fût in-

née;

née ; car pour qu'elle le fut, il faudroit qu'elle fut juste, & conforme à la veritable nature de Dieu, & c'est ce qui n'est pas.

Si le consentement général étoit la preuve de la verité d'une notion, ce consentement auroit servi & serviroit encore à établir le dogme impie de la pluralité des Dieux ; car pendant plusieurs siecles, tous les peuples de la terre, excepté les Juifs, qui n'étoient qu'un point dans le monde, s'accordoient universellement à soutenir, qu'il y avoit plusieurs Dieux. Il faut donc convenir, que le consentement général des nations, n'est point une marque de la verité d'une notion, ou soutenir l'absurdité de la pluralité des Dieux. Et si l'on dit que le consentement général n'a jamais eu lieu pour la pluralité des Dieux, puisque les Juifs empêchoient que ce consentement ne fut général ; on repondra que jamais de même, le consentement de l'existence de Dieu n'a existé, puisqu'il s'est toujours trouvé des nations entieres, qui n'en avoient aucune idée.

Comment peut-on se figurer que les hommes aient une idée innée de Dieu, gravée par lui même dans leur ame, quand on voit toutes les notions ridicules, criminelles, & monstrueuses que presque tous les anciens ont eues de la Divinité, & qu'en ont encore tant de peuples aujourdhui ? Les uns ont cru honorer les Dieux en leur sacrifiant des hommes, les autres en se prostituant aux pieds de leurs autels, & y commettant les plus grandes impudicités. Dans quels travers honteux l'esprit humain n'a-t-il pas donné, pour honorer, pour vanger, & pour deffendre la Divinité, comme si elle avoit besoin des secours humains ? Que de sang n'en a t-il pas couté, je ne dis pas parmi les nations barbares, parmi les payens, mais parmi les chrêtiens, pour savoir

comment il falloit servir Dieu? Quel est l'homme de bon sens, qui refléchissant sur tous ces excès, ne dise avec Mr. Locke: peut-on se figurer que les idées, que les hommes ont de Dieu, soient autant de caracteres de cet Etre supreme, qu'il ait gravés dans leur ame de son propre doigt, quand on voit que dans un même païs les hommes, qui le désignent par un seul & même nom, ne laissent pas d'en avoir des idées fort diférentes, souvent diamétralement oposées, & tout-à-fait incompatibles? dira-t-on qu'ils ont une idée de Dieu, de ce qu'ils s'accordent sur le nom qu'ils lui donnent?

Mais, disent les partisans des idées innées, il est convenable que tous les hommes aient une idée de cet Etre supreme: donc Dieu a gravé cette idée dans l'ame de tout le monde. Premierement je reponds, que si cela étoit absolument convenable, tous les hommes auroient cette idée; or ils ne l'ont pas, comme l'expérience nous le montre, donc elle n'est pas absolument necessaire. Secondement, Dieu pour être connu des hommes n'a pas eu besoin de graver son idée dans leur ame en caracteres innés, parcequ'il a donné à ces mêmes hommes des facultés, qui suffisent pour leur faire découvrir, & connoître l'existence d'une Divinité, & des autres choses qu'il leur importe de savoir. Quand un homme reflêchit, qu'il fait usage de sa raison, dans quelque païs qu'il soit né, il viendra bientôt à découvrir la necessité de l'existence d'une Divinité: tout l'annonce à celui qui veut bien la connoître, la nature entiere n'a qu'une voix sur cet article, *Cœli enarrant gloriam Dei.* Dans toutes les parties du monde les sages ont connu la Divinité par la seule lumiere naturelle.

Je ne sais pas à propos de quoi certains Theologiens,

giens, ignorans & persécuteurs, ont depuis quelques tems voulu faire un crime à ceux, qui n'admettent point les inutiles idées innées; est-ce que ces Theologiens ignorent que le dogme, qui rejette les idées innées, a été soutenu par tous les philosophes anciens, surtout par Aristote, & que l'opinion de ce philosophe, que rien n'est dans l'esprit qui n'ait été auparavant dans les sens, *nihil est in intellectu quod primum non fuerit in sensu*, a été reçue par tous les anciens Theologiens. C'est la doctrine de S. Thomas, que Gassendi a soutenue contre Descartes, avec l'aprobation de la Cour de Rome, dans la dispute qu'il eut avec ce philosophe, & alors les Meditations de Descartes furent mises à Rome à l'Index. Il faut bien avoir envie de trouver des crimes dans les gens, pour leur en imputer d'aussi faux, que celui de chercher à détruire les preuves qui favorisent la religion, parcequ'ils pensent, comme S. Thomas, & qu'ils disent avec Gassendi, un des plus vertueux philosophes qu'il y ait jamais eu: „ toute „ idée, qui est dans l'esprit, tire son origine des sens. „ C'est pourquoi celui qui est né aveugle n'a aucune „ idée des couleurs, parcequ'il est destitué du sens „ de la vue; celui qui est sourd n'a aucune idée „ du son, parcequ'il est privé du sens de l'ouie. „ Ensorte que si un homme étoit privé de tous les „ sens, (ce qui ne se peut pas, car celui du tact est „ même nécessaire à la vie) alors il n'auroit aucune „ idée, & n'en pourroit imaginer aucune. C'est „ donc ici qu'il faut établir ce fameux axiome; *il n'y „ a rien dans l'esprit qui n'ait été premièrement dans „ les sens*. Il faut donc regarder l'ame d'un enfant, „ qui vient au monde, comme une table rase, dans la„ quelle il n'y a encore rien de marqué ni de peint: „ car quant à ceux qui disent, que la nature a gravé

 „ cer-

„ certaines idées, qui ne sont pas acquises par les
„ sens, ils n'aportent pour prouver leur opinion au-
„ cune raison, qui ait l'ombre de vraisemblance.
Idcirco enim, qui est cæcus natus, nullam habet ideam coloris, quia sensu visus destituitur, cujus interventu eam habeat; qui surdus natus, nullam soni, quia caret sensu auditus, cujus ope illam acquirat. Adeo proinde, ut si esse posset, qui omni privatus sensu viveret (sed nempe non potest saltem sine tactu, qui unus animalibus intra uterum competit) is nullius rei ideam haberet, sicque nihil imaginaretur. Huc proinde spectat celebre effatum; nihil in intellectu est, quod prius non fuerit in sensu. *Spectat & quod dicunt intellectum, seu mentem, esse tabulam rasilem, in qua nihil cælatum depictumve sit. Quippe qui illi esse dicunt ideas a natura impressas, neque per sensum acquisitas, ii quod dicunt, minime probant.* Gassend. Instit. log. part I. cap. 2. p. 6. edit. Londin.

Il est fâcheux pour l'auteur du Journal chrétien, deffendant la Religion pour trente sols par semaine, grand partisan des idées innées, que S. Thomas & Gassendi fassent si peu de cas des idées innées. Ne pourroit-il pas dire chrétiennement quelques injures grossieres, dans l'occasion, à ces deux grands hommes; il excelle si fort dans l'art des harangeres? Il seroit à souhaiter, qu'il possédat aussi bien les connoissances, qui sont necessaires à un homme, qui veut s'ériger en savant, & qui plus est en censeur. Quand on le voit faire l'homme d'importance, les gens qui le lisent ou qui le connoissent disent d'abord: *Spectatum admissi risum teneatis amici.*

Un sentiment de S. Augustin sur la nature de l'ame a été cause, que plusieurs Theologiens de ces derniers tems; (surtout les Jansenistes, qui ont voulu faire regarder comme des verités même les erreurs

teurs de ce Pere) ont soutenu les idées innées avec plus d'opiniatreté que de raison, avec plus de zele que de reussite. S. Augustin a prétendu, que de même que l'ame connoit les choses corporelles par le secours des sens, de même elle a des notions des choses incorporelles par elle même: il s'ensuit donc qu'elle se connoit elle-même, par elle-même, puis qu'elle est incorporelle. *Mens sicut corporearum rerum notitias per sensus corporis colligit, sic incorporearum rerum per semet ipsam: ergo & se ipsam, & per se ipsam novit quoniam incorporea est.* August. de Trinit. Voila le germe de toutes les prétendues idées innées. C'est ce passage que l'auteur Janseniste de *l'Art de penser*, a commenté avec tant d'étendue: mais S. Thomas a refuté invinciblement cette opinion, & je m'étonne, qu'après ce qu'il a dit à ce sujet, il se soit encore trouvé des Theologiens, qui aient mieux aimé s'égarer dans des spéculations creuses, que de se rendre à la raison. Si l'ame se connoit par elle même, dit S. Thomas, comme tous les hommes ont une ame, il faut qu'ils aient tous une connoissance de leur ame, or c'est ce qui est évidemment faux. Secondement une connoissance que nous avons naturellement dans nous, doit paroître dans toutes les occasions, & nous devons en avoir une idée claire, comme nous en avons des principes certains, que nous connoissons par la lumiere naturelle; par exemple, un & un font deux: le tout est plus grand que sa partie. Si nous avons une connoissance de l'ame par elle même, nous devons donc la connoître avec autant de clarté, que nous connoissons ces principes: car dans les notions, que l'on aperçoit naturellement, personne ne peut se tromper; ainsi, il s'ensuit, que si nôtre ame se connoit par elle-même, personne ne doit se trom-

τὸ μήτε μητρὶ συγγίνεσθαι, μήτε θυγατρὶ, μήτε ἀδελφῇ, μήτε	de coucher avec sa mere, avec sa fille, avec sa sœur. Il faut

per à son sujet, & tout le monde doit avoir une idée claire de sa nature & de son essence : c'est ce qui est manifestement faux, puisque les uns ont dit que l'ame étoit un corps, les autres l'ont cru un rapport de nombre, plusieurs l'ont regardé comme une harmonie, quelques autres comme un feu, un air subtil &c. *Si anima per se ipsam cognovit de se quid est : omnis autem homo animam habet : omnis igitur homo cognoscit de anima quid est : quod patet esse falsum. Amplius, cognitio quæ fit per aliquid naturaliter nobis inditum, est naturalis : sicut principia indemonstrabilia quæ cognoscuntur per lumen intellectus agentis. Si igitur nos de anima scimus quid est, per ipsam animam hoc erit naturaliter notum. In his autem quæ naturaliter nota sunt, nullus potest errare : in cognitione enim principiorum indemonstrabilium nullus errat : nullus igitur erraret circa animam quid est, si hoc anima per se ipsam cognosceret : quod patet esse falsum, quum multi opinati sint animam esse hoc vel illud corpus : & aliqui numerum vel harmoniam : non igitur anima per se ipsam cognoscit de se quid est.* S. Thomæ Sum. Cathol. fid. contra gentiles, lib. 3. cap. 46. pag. 134.

13 Μητε εν ιεροις, μητε εν φανερω τοπω· *Il faut encore qu'il ne soit pas permis de jouir des plaisirs de l'amour dans les temples & dans les places publiques.* Il semble qu'Ocellus avoit prévu, ce qui arriva quelque tems après lui ; c'est qu'il y auroit des gens, qui abusant de la logique, autoriseroient leur impudence par quelques miserables sophismes. Diogene faisoit pu-

encore [13] qu'il ne soit pas permis de jouir *du plaisir de* | μήτε ἐν ἱεροῖς, μήτε ἐν φανερῷ τέπῳ. καλὸν γάρ ἐστι καὶ

publiquement ses fonctions naturelles, celle de manger aussi-bien que les autres, & il s'excusoit en disant. S'il n'est pas déplacé de prendre ses repas, il ne l'est pas non plus de les prendre en plein marché: or il n'est pas malhonnête de manger, donc il ne l'est pas de manger en public. Après avoir établi ces principes, les Cyniques les pousserent encore plus loin. Ils dirent, ce qui est innocent & louable peut se faire en public, or le devoir du mariage est innocent, donc il peut se rendre en public. Fondés sur ces sophismes, on vit les Cyniques connoitre leur femme à la vue de tout le peuple, & célébrer leurs noces sous les Portiques publics. S. Augustin prétend, que dans ces accouplemens, faits aux yeux de „ tous les assistans, Diogene & ceux qui l'ont suivi, „ imitoient plutôt les mouvemens des personnes, „ qui font l'acte du mariage, qu'ils n'en remplissoient „ veritablement les fonctions: & qu'il trompoient „ par ces mouvemens les yeux des spectateurs, qui „ ne savoient pas ce qui se passoit sous le manteau, „ étant impossible de pouvoir jouir d'un plaisir veritable dans l'accouplement, à la vue de ceux qui „ nous regardent. Ensorte que ces philosophes ne „ rougissoient pas de paroître vouloir faire des choses, où la concupiscence même avoit honte de „ prêter son ministere." *Inde & illum*, (Diogenem) *vel illos qui hoc fecisse referuntur potius arbitror concumbentium motus dedisse oculis hominum nescientium, quid sub pallio geretur, quam humano premente conspectu potuisse illam peragi voluptatem. Ibi enim phi-*

καὶ πρόσφορον τὸ ὡς l'amour dans les places publiques. Car il est beau & utile que πλεῖστα κωλύματα γίνεσθαι

philosophi non erubescebant videri se velle concumbere, ubi libido ipsa erubesceret surgere. Et nunc videmus adhuc esse philosophos Cynicos hi enim sunt, qui non solum amiciuntur pallio verum etiam clavum ferunt: nemo tamen eorum audet hoc facere: quod si aliqui ausi essent, ut non dicam ictibus lapidantium, certe conspuentium salivis obruerentur. Aug. de Civit. Dei lib. XVI. cap. XX.

Je pense que S. Augustin se trompe, & que les Cyniques ont fait réellement, ce qu'il croit qu'il ne faisoient que faire semblant d'executer. Nous avons deja vu, dans la remarque precedente, plusieurs peuples, entre autres les Nasomenes, qui ayant différentes femmes, en avoient connoissance devant tout le monde, les Massagetes suivoient la même coutume. Pomponius Mela dit: „ Les Garamentes n'ont point de femme qui leur soit propre, „ mais ils se servent de toutes à mesure qu'ils les ren-„ contrent, & qu'ils en ont besoin. Ceux qui nais-„ sent d'un accouplement aussi tumultueux & aussi „ confus, reconnoissent pour leur peres les hom-„ mes aux quels ils ressemblent d'avantage." *Apud Garamantas nulli certa uxor est; ex his qui tam confuso parentum coitu passim incertique nascuntur, quos pro suis colant, formæ similitudinis agnoscunt.* Pompon. Mela de situ orbis, lib. I. cap. VIII. Si des peuples entiers ont pu s'acoutumer à braver les regards de tous leurs concitoiens dans l'acte de la génération, pourquoi quelques hommes n'auroient-ils pas fait ce que faisoient des Nations entieres?

Quand

les obstacles à ces plaisirs soient en très-grand nombre.	νεσθαι τῆς ἐνεργείας ταύτης.

§. 13.

Quand à ce que dit S. Augustin, que de son tems, on voioit encore tous les jours des philosophes Cyniques, mais que si quelqu'un d'eux avoit été assés effronté pour faire quelque chose de semblable, on l'auroit lapidé ou du moins ont lui eut craché au nez, cela est vrai; mais du tems de S. Augustin les Empereurs & les principaux Magistrats étoient chrêtiens, ainsi ceux qui auroient maltraité les philosophes Cyniques n'auroient eu rien à craindre. La chose étoit diférente lorsque la souveraine puissance étoit dans les mains des payens, qui auroient puni quiconque eut insulté un Cynique, puisqu'il étoit citoien, & par conséquent libre de s'attacher à quelle secte de philosophie il vouloit.

Il est des tems, où la même action, qui a pu se faire tranquilement, & sans causer le moindre trouble, feroit soulever dans d'autres tout le peuple. Si aujourdhui un homme se dèshabilloit tranquilement tout nud, en présence de son Evêque, & qu'il quittat sa chemise devant tout le clergé de ce Prelat, on le mettroit aux petites maisons : c'est cependant ce que fit S. François d'Assise, dans un mouvement, s'il faut en croire son Historien, de la grace efficace. „ Ce pere terrestre & charnel, dit S. „ Bonavanture (parlant du pere de S. François,), „ après avoir ôté l'argent au fils de la Grace, tachoit „ de le mener devant l'Evêque de la ville, afin qu'il „ renonçât entre ses mains à tous les biens paternels, „ & qu'il rendit tout ce qu'il avoit. François le fit; „ &

§. 13. Καθόλȣ δὲ δεῖ περιαναιρεῖν τὰς τε παρὰ φύσιν γενέσεις, καὶ

§. 13. Les générations faites contre nature, ou faites avec

„il rendit même à son pere ses habits, sous les quels „on trouva un cilice, dont il maceroit sa chair. „Ensuite, poussé par une admirable ferveur d'esprit „dont il étoit enivré, il se dépouilla tout nud de„vant tous les assistans, & tint ce langage à son pere: „Jusqu'ici je vous ai apellé mon pere sur la terre; „mais dèsormais je pourrai dire avec sureté: *nôtre* „*pere qui es aux cieux*, puisque j'ai mis tout mon tré„sor & toute ma confiance en lui.“ *Feraud, Reponse à l'apologie pour la Reform. pag.* 361.

Voila des actions qui actuellement passeroient, auprès de tous les gens sensés, pour aussi folles, que celles que font les Convulsionnaires. Mais il faut toujours regarder les hommes, lorsqu'on veut en juger, selon le tems où ils ont vecu. Si un fondateur d'Ordre aujourdhui se rouloit tout nud dans la neige, comme S. François, s'il se faisoit, comme lui, une femme & des enfans de glace, il ne parviendroit pas à rassembler quatre hommes capables d'être Capucins, quelque méprisables qu'ils soient, même aux yeux de tous les catholiques. Ce nombre considérable de Moines mandians, à charge à tous les états, ayant la crasse des anciens Cyniques, sans en avoir les connoissances, ne se soutient encore, que parceque dans ce siecle éclairé on se contente de condamner les abus, sans avoir assés de force pour les détruire. Ajoutons ici, que Diogene se vautroit aussi, comme S. François d'Assise, tout nud dans la neige, & qu'ils étoient vetus tous les deux de la mê-

injure à la nature, doivent être suprimééss avec autant de soin, καὶ τὰς μεθ' ὕβρεως γινομένας. καταλιμπάνειν δὲ τὰς κατὰ φύσιν,

même maniere, quoique vivant dans des tems bien diférents.

[14] Καθολυ δε δει περιαναιρειν τας τε παρα φυσιν γενεσεις, και τας μεθ υβρεως γινομενας. *Les générations faites contre nature, ou faites avec injure à la nature, doivent être suprimées.* Il faut considerer ce passage d'Ocellus, comme disant la même chose de deux manieres diférentes. Ainsi par les générations faites contre nature, ou faites avec injure à la nature, Ocellus entend également les creatures qui naissent de l'accouplement de l'homme avec quelqu'autre animal. Il est donc certain qu'Ocellus a cru, que la production des monstres étoit possible par le mêlange de la semence humaine avec celle d'une bête. Je crois qu'il se trompe, & je pense sur ce sujet comme les philosophes Epicuriens, qui nioient absolument que cela fut possible. „ Les Centaures, „ *dit Lucrece*, ne furent jamais qu'une fiction. Ja-„ mais la Maîtresse des choses n'a souffert, parmi ses „ êtres, une double nature, un double corps formé „ de membres d'especes diférentes; parcequ'on pour-„ ra connoître, sans beaucoup de pénétration, que „ la force & les facultés de ces prodiges n'auroient „ point eu de rapport, pour le mutuel concours de „ leurs actions & de leurs mouvemens. Un cheval „ de trois ans fournit impétueusement une cariere, „ & à cet âge un enfant ne se peut presque encore „ soutenir; & dans le sommeil même le souvenir de „ sa premiere nourriture lui fait chercher les mamel-„ les, qui l'ont alaité; le cheval aussi n'a pas plutôt

„ per-

φύσιν, καὶ μετὰ σω-
φροσύνης ἐπὶ τεχνο-
ποιΐα σώφρονί τε καὶ
νομί-

qu'il en faut aporter
pour conserver celles
qui, conformes aux

„ perdu sa force par la vieillesse, que ses membres de-
„ viennent languissans, & qu'il court à sa fin, pen-
„ dant que le même enfant croit & se perfectionne,
„ & que ses joues se couvrent d'un poil follet, que
„ fait naître la florissante jeunesse ; Ne vous imagi-
„ nés donc pas qu'il puisse naître un Centaure d'une
„ semence melangée de deux especes diférentes, ni
„ qu'il y ait tant d'autres monstres de cette sorte à
„ qui l'on donne des membres si disproportionnés,
„ qu'ils ne peuvent se perfectionner ensemble ni
„ augmenter également, encore moins ateindre à
„ la vieillesse.

Sed neque Centauri fuerunt, nec tempore in ullo
Esse queat duplici natura, & corpore bino
Ex alienigenis membris compacta potestas,
Hinc illinc par vis ut non sic esse potis sit.
Id licet hinc quamvis hebeti cognoscere corde.
Principio, circum tribus actis impiger annis
Floret equus, puer haud quaquam; quin sæpe etiam num
Ubera mammarum in somnis lactantia quærit.
Post ubi equum validæ vires ætate senecta,
Membraque deficiunt fugienti languida vita:
Tum demum pueris ævo florente juventas
Occipit, & molli vestit lanugine malas:
Ne forte ex homine, & veterino semine equorum
Confieri credas Centauros posse, nec esse:
Aut rapidis canibus succinctas semimarinis
Corporibus Scyllas, & cetera de genere horum;

Inter

loix naturelles & à la νομίμῳ γινομένῃ. Δεῖ
temperance, produi- δὲ πάλιν πρόνοιαν ποι-
sent des enfans sobres, εἶσθαι τοὺς τεκνοποι-
ουμέ-

Inter se quorum discordia membra videmus,
Quæ neque florescunt pariter, neque robora sumunt
Corporibus, neque proficiunt ætate senecta.
Lucret. de rer. nat. L. 5. v. 176.

Il y a encore plusieurs raisons, puisées dans les principes de la meilleure physique, qui montrent l'impossibilité de l'existence de ces monstres, car la nourriture, qu'ils prendroient, en substantant une partie de leur corps à la quelle elle seroit propre, tueroit l'autre, pour qui elle seroit un venin mortel: les chevres par exemple trouvent une grasse nourriture dans la cigue, pendant que les hommes y rencontrent un violent poison; au contraire les chevres periroient, si on leur donnoit des nourritures où il y eut des sucs de viande, & les hommes trouvent dans ces sucs leur plus excellente nourriture: comment donc nourrir un animal, de qui la moitié du corps doit recevoir une nourriture qui est contraire à l'autre?

La nature a prescrit des loix aux semences des différents animaux; ensorte que l'union de ces semences, lorsqu'elles sont reçues dans un vase qui ne leur a pas été destiné, ne peut jamais rien produire. Chaque génération est necessairement effectuée par les regles de sa premiere disposition, & il n'y a rien dans la nature qui ne garde un ordre fixe, dans l'obéissance des loix qu'elle même a établies.

Mais dira-t on, beaucoup d'anciens auteurs prétendent qu'il y a eu des Satyres, qui étoient moitié homme & moitié chevre, & des Centaures qui é-

ὠνομένοις τῶν ἐσομένων τέκνων. πρώτη μὲν οὖν

& engendrés légitimement. Ceux qui veulent procréer des enfans, με-

toient moitié homme & moitié cheval. S. Jerome l'assure dans la vie de S. Antoine. „ Ce Saint solitai-
„ re, *dit-il*, allant rendre une visite à S. Paul l'Ana-
„ chorete, rencontra un centaure moitié homme &
„ moitié cheval ; saisi d'étonnement il fit d'abord le
„ signe de la croix, ensuite il dit au centaure, aprends
„ moi où reste le serviteur de Dieu ; ce monstre pro-
„ nonçant quelques paroles, mal articulées, chercha
„ à prendre un ton doux, après quoi il montra à S.
„ Antoine de sa main le chemin qu'il falloit suivre,
„ & prit ensuite la fuite au grand galop. *Conspicit hominem equo mixtum, cui poetarum Hippocentauro vocabulum indidit. Quo viso salutaris impressione signi armat frontem. Et heus tu, inquit, quanam in parte hic servus Dei habitus? at ille barbarum nescio quid infrendens, & frangens potius verba quam proloquens, inter horrentia ora, semis blandum quæsivit eloquium, & dextræ protentione manus cupitum indicat iter: & sic potentes campos volucri transmittens fuga, ex oculis mirantis evanuit.* Hieron. Epist. Lib. III. de vita Pauli primi Eremitæ. Avant de faire aucune reflection sur ce passage de S. Jerome, nous verrons encore celui où il parle des Satyres, parceque ce que nous dirons sur l'un servira également de refutation à l'autre. „ A quelque distance de là, *dit S. Jerome*,
„ Antoine aperçut un Satyre, tel que les peintres les
„ dépeignent, ayant la tête & le corps d'un homme,
„ les cuisses & les jambes d'une chevre. Le Saint sur-
„ pris d'une telle rencontre s'arma d'abord du bou-
„ clier de la foi. Le Satyre ne fut point épouvanté de la

doivent avoir de la prévoiance, au sujet de ces mêmes enfans; μεγίστη φυλακὴ πρὸς γένεσιν τῷ τεκνοποιοῦ

T 2 βου-

„ la vue d'un homme, il s'avance vers Saint Antoi-
„ ne, pour lui offrir des fruits de palmier, en signe
„ d'amitié. Cet Anachorete lui demanda qui il étoit?
„ je suis un mortel, lui dit-il, & un des habitans des
„ forêts, que les payens seduits par leur erreur ado-
„ rent sous le nom de Faunes, de Satyres, & d'Incu-
„ bes: je m'acquite auprès de vous de la deputation
„ de mon troupeau: nous vous prions tous, que vous
„ invoquiés en nôtre faveur le Dieu qui nous est
„ commun, que nous connoissons être venu pour
„ le salut du monde, & dont la reputation a rempli
„ toute la terre. Saint Antoine entendant ces dis-
„ cours, mouilla son visage de ses pleurs, causés par
„ la joie qu'il ressentoit. Il se rejouissoit de la gloire
„ de Christ, & de la défaite de Satan, admirant qu'il
„ pouvoit entendre le langage des Satyres; & fra-
„ pant la terre de son baton, malheur à toi, s'écria-
„ t-il, il, o Alexandrie qui honores des monstres au
„ lieu du vrai Dieu! malheur à toi Ville corrom-
„ pue, dans la quelle tous les demons de l'univers se
„ sont retirés! que diras tu maintenant? les bêtes par-
„ lent de Christ, & toi, tu rends à des monstres
„ l'homage que tu dois à Dieu." *Nec mora inter saxosam convallem haud grandem, homunculum videt, aduncis naribus, fronte cornibus asperata cujus extrema pars corporis in caprarum pedes desinebat. Infractusque & hoc Antonius spectaculo: scutum fidei & loricam spei bonus prœliator arripuit. Nihilominus memoratum animal palmarum fructus eidem ad viaticum, quasi pacis obsides, afferebat. Quo cognito gradam*

dum pressit Antonius, & quisnam esset interrogans, hoc ab eo responsum accepit : mortalis ego sum, & unus ex accolis Eremi, quos vario delusa errore gentilitas Faunos, Satyrosque, & Incubas vocans colit. Legatione fungor Gregis mei: precamur ut pro nobis communem Deum depreceris, quem pro salute mundi venisse cognovimus, & in universam terram exiit sonus ejus. Talia eo loquente longævus viator ubertim faciem lacrimis irrigabat quas magnitudo lætitiæ indices effuderat. Gaudebat quippe de Christi gloria & de interitu Satanæ : simulque admirans, quod ejus posset intelligere sermonem, & baculo humum percutiens ajebat : Væ tibi, Alexandria, quæ pro Deo portenta veneraris : væ tibi, civitas meretrix, in quam totius orbis dæmonia confluxere. Quid nunc dictura es ? bestiæ Christum loquuntur, & tu pro Deo portenta veneraris. Id. ib.

Il est aisé de voir, que tout ce que raconte là S. Jerome sont des fables pieuses, inventées pour occuper les jeunes veuves romaines, que ce Saint vouloit amuser, pour les empêcher de se marier. Si on ne prenoit pas dans ce sens tous les contes, que debite si gravement S. Jerome, il faudroit le regarder ou comme un homme de mauvaise foi, ou comme un esprit foible, capable de se prêter à la croiance des contes les plus ridicules. Qui peut se figurer, qu'il y ait jamais eu un peuple de Satyres, qui savoit que Jesus-Christ s'étoit incarné pour la redemption du genre humain, qui envoioit des deputés aux solitaires pour se recommander à leurs prieres ? mais si ce peuple *homme-chevre* a existé, ainsi que celui des centaures, que sont devenus ces monstres ? est-ce qu'ils ont imité dans leurs transmigrations les nations du Nord ? en abandonnant l'Egypte où se sont ils donc retirés ? si l'on dit qu'ils ont peri, je demande comment cela a pu arriver, sans qu'on ait eu aucune idée

de

de leur destruction, sans qu'on sache comment, pourquoi, d'où vient ils ont peri ?

Nous voions que dans le tems même, où l'on parloit le plus de l'existence de ces peuples fabuleux, non seulement les philosophes s'en mocquoient ; mais les plus habiles geographes, obligés par le genre de leur étude à aprofondir cette question, en plaisantoient. Strabon tourne en ridicule ce que l'on disoit de tous ces peuples monstrueux. Mais dira-t on, est il possible, que S. Jerome ait menti ? pourquoi n'a-t-il pû le faire puisque S. Augustin, ou l'auteur des Sermons qui portent son nom, a bien avancé un mensonge dans le même goût & aussi grossier ? Ce qu'il y a de pis, c'est que l'Evêque d'Hippone parle comme temoin oculaire, au lieu que S. Jerome ne ment qu'en qualité d'Historien. „ J'étois deja, *dit* „ *S. Augustin*, Evêque d'Hippone, lorsque je fis un „ voyage en Ethiopie, accompagné de quelques „ serviteurs de Christ, pour y prêcher l'Evangile. „ Nous vimes dans ce pais beaucoup d'hommes & „ de femmes qui étoient sans tête, mais qui avoient „ deux gros yeux sur la poitrine, tous leurs autres „ membres étoient faits comme les nôtres. Les prê„ tres de cette nation sans tête étoient mariés, mais „ ils vivoient dans une si grande chasteté, que quoi„ qu'ils eussent des femmes, ils ne s'en servoient „ qu'une fois l'année, & ce jour ils ne sacrifioient „ pas. Nous vimes encore dans les païs les plus me„ ridionaux de l'Ethiopie un peuple, qui n'avoit „ qu'un œil au front, dont les prêtres fuioient le „ commerce des hommes, s'abstenoient de tous les „ actes de la concupiscence pendant toute la semai„ ne, où ils offroient de l'encens à leurs Dieux, & „ ne prenoient alors d'autre nourriture, qu'une cer„ taine quantité d'eau pure.“ *Ecce ego jam Episcopus Hip-*

Hipponensis eram, & cum quibusdam servis Christi ad Ethiopiam perrexi, ut eis sanctum Christi evangelium prædicarem, & vidimus ibi multos homines ac mulieres capita non habentes, sed oculos grossos fixos in pectore, cætera membra æqualia nobis habentes: inter quos sacerdotes eorum vidimus uxoratos, tantæ tamen abstinentiæ erant, quod licet uxores sacerdotes omnes haberent, nunquam tamen nisi semel in anno eas tangere volebant, qua die ab omni sacrificio abstinebant. Vidimus & in inferioribus partibus Ethiopiæ homines unum oculum tantum in fronte habentes, quorum sacerdotes a conversationibus hominum fugiebant, ab omni libidine carnis se abstinebant, & in septimana in qua diis suis thura offerre debebant, ab omni labe carnis abstinebant se, nihil sumebant nisi metretum aquæ per diem, & sic contenti manentes digne sacrificium diis suis offerrebant. D. August. sermones ad fratres suos in eremo. Serm. XXXIII.

Comment S. Augustin, ou l'auteur qui pendant près de mille ans a emprunté son nom, & qui le porte encore aujourdhui, a-t-il pu se resoudre à débiter un pareil conte, de la verité du quel il ose se rendre garant aux yeux de l'Univers comme temoin oculaire? Il est impossible (dès que l'on veut raisonner en philosophe) de croire à la creation d'Adam, & d'admettre l'existence de semblables peuples, je ne parle pas d'une nation sans tête, car cela est si absurde qu'il ne merite pas d'être refuté; mais un peuple de Ciclopes, s'il y en a eu, n'avoit pas la même tige qu'un peuple à deux yeux: un seul œil au milieu du front change entierement l'ordre, l'harmonie, la configuration des parties du cerveau, & de tout l'interieur de la tête: une pareille organisation n'a rien de semblable avec celle de la tête des hommes descendus d'Adam.

L'on

L'on dira peut-être qu'il y a des hommes dont la couleur est diférente. Je reponds à cela, que la couleur de la peau ne change en rien l'organisation du corps : qu'un cheval ait le poil blanc, gris, noir, c'est toujours un cheval ; mais s'il n'avoit qu'un œil, placé au milieu de la tête, ce seroit une autre espece d'animal, puisqu'il faudroit que toute sa tête fut diféremment arrangée, que celle d'un veritable cheval ; la couleur noire dans les Negres doit avoir été produite par l'excessive chaleur du pais qu'ils habitent, & elle est devenue, par la suite des tems, comme naturelle à cette race d'hommes, chez qui elle a été transmise de génération en génération. L'on voit les hommes dans le Nord avoir le tein blanc, en France ils sont bruns en général, en Espagne ils ont le visage basané, sur les côtes d'Alger ils l'ont encore plus, enfin dans l'interieur de l'Afrique ils sont noirs. On aperçoit la couleur humaine s'éclaircir ou brunir, selon que la chaleur du Soleil est forte ou moderée dans certains pais.

Mais, dira-t-on encore, nous voions des semences, qui ne sont point homogenes, produire dans les bêtes des animaux, qui n'ont pas été crées dans l'arrangement général des choses. Un ane, qui couvre une jument, & un cheval qui couvre une anesse, font également un mulet, qui est une espece de monstre dans la nature. Je reponds à cela que les semences d'un cheval & d'une anesse sont infinement moins heterogenes entre elles, que celles d'un homme avec celles de quelque autre animal que ce soit. L'homme est un animal à deux pieds ainsi que tous les oiseaux, avec les quels il n'a rien autre chose de commun : il est par sa configuration, aussi éloigné de la forme des animaux *quadrupedes* que de la figure des animaux *bipedes*, par

conséquent sa semence est totalement heterogene avec celle de toutes les autres creatures. Un cheval & un ane n'ont d'autre diférence que les oreilles un peu plus longues ou plus courtes, & la queue plus ou moins garnie de crain : il n'est pas étonnant que dans deux animaux, qui sont presque les mêmes, il se trouve que les semences ne sont point totalement heterogenes, & qu'elles peuvent produire quelque chose, pour une seule & unique fois ; car les nouvelles semences, qui viennent de ces premieres, n'ont plus aucune force, sont steriles, parcequ'elles n'ont pas été produites par des semences parfaitement homogenes.

Les hommes ne pouvant jamais produire un monstre par leur accouplement avec certains animaux : d'où venoient donc ces enfans, qu'on a montré plusieurs fois dans toutes les villes, & dans les foires, qui avoient des pieds de chevres, quelquefois de brebis, & qui ressembloient aux Satyres anciens? Je reponds, que ces monstres n'avoient pas été crées par un mêlange heterogene de semences, mais qu'ils avoient été formés, tels qu'ils étoient, dans l'uterus d'une femme : les parties du fœtus sont toutes ébauchées dans l'œuf, mais elles ne croissent pas toutes également, quelques unes se font voir en peu de tems, au lieu que d'autres ne paroissent que long-tems après, ou peut être jamais, si elles rencontrent quelques obstacles qui les empêchent ; si le fœtus est incommodé, les obstructions privent aisément quelques parties de leur nourriture, les quelles restent dans un état difforme sans se perfectionner, dans le tems que les autres parviennent a l'état de perfection où elles doivent être ; les pieds & les jambes par exemple, au lieu de prendre leur veritable conformation restent

à de-

demi formés, & ressemblent en quelque maniere aux jambes & aux pieds d'une chevre. En voila assés pour faire d'abord crier au monstre, & pour établir l'existence de dix nations de Satires & d'autant de Centaures.

La mechante configuration de la matrice est, selon Hippocrate, la cause d'un nombre de difformités monstrueuses. „ L'enfant dans la matrice, *dit ce „ grand homme*, sera difforme, s'il n'a pas assés d'es„ pace pour y demeurer à son aise. Il ressemble en „ cela à un vegetable, le quel trouvant une pierre ou „ quelque autre chose, qui le gene dans son accrois„ sement, croit peu à peu tortu, de travers, mince, „ entierement difforme d'un côté & épais de l'autre." Ἐπὴν ἐν τῇσι μήτρῃσι κατὰ τὸ χωρίον, καθ' ὅ, τι καὶ ἐπηρώθη, στενὸν ἔῃ, ἀνάγκη, ἐν στενῷ κινεομένου τοῦ σώματος, πηρωθῆναι κατ' ἐκεῖνο τὸ χωρίον ὥσπερ καὶ τῶν δένδρων ἅττα ἐν τῇ γῇ ἐόντα μὴ ἔχῃ εὐρυχωρίην, ἀλλ' ὑπὸ λίθου ἢ ὑπό τινος ἄλλου ἀπολειφθῇ, ἀνατέλλον σκολιὸν γίνεται, ἢ τῇ μὲν παχὺ, τῇ δὲ λεπτόν. οὕτω δὴ ἔχει καὶ τῷ παιδίῳ γίνεσθαι, ἢν ἐν τῇσι μήτρῃσι κατά τι τοῦ σώματος στενότερον ἔῃ τὸ ἕτερον τοῦ ἑτέρου. *Quum in utero, juxta locum in quo mutilatus est fœtus, angustia fuerit, necesse est corpus quod in angustia movetur mutilari juxta illum locum. Quemadmodum etiam arbores quæcunque in terra sunt, & non habent satis amplum locum, verum a lapide, aut aliqua re impediuntur, quum emergunt, obliquæ ac tortuosæ sunt, aut hac parte crassæ, altera tenues; sic accidit etiam circa puerum si in utero juxta aliquam corporis partem, angustior altera uteri pars altera fuerit.* Hippocrat. de genitura Cap. IX. T. I. p. 132. Voila la seule & unique source, d'où sortent tous ces prétendus monstres, que la credulité populaire regarde comme la suite de l'accouplement d'un homme avec une bête. Les Medecins

βουλομένῳ, δίαιτα σω- la précaution la plus
φρονικὴ καὶ ὑγιεινή. necessaire à celui 15
qui veut faire un en-

ωις

connoissent la cause veritable de ces difformités, mais eussent-ils la voix & les poumons de Stentor; comment pourroient-ils se faire entendre à des gens qui se bouchent les oreilles, pour ne pas ouir la verité?

Si quelques enfans viennent au monde avec une ressemblance de singe, de chien, ou de quelque chose de pis, on doit l'attribuer à ce que les levres, & les joues ne sont pas arrivées à leur perfection, la bouche est ouverte jusqu'aux oreilles dans les enfans qui ne sont pas entierement parfaits, & les oreilles alors presque imperceptibles. C'est ce qu'a observé Harvey: *Oris rictus ad utramque aurem protensus cernitur.* Harvei Exercit. 69. Le poil épais, qui ressemble à une espece de laine, que l'on voit quelquefois sur les jambes & sur les pieds difformes de quelques hommes, provient des humeurs qui s'y portent, & ne trouvant pas assés de place pour s'étendre, & pour s'évaporer par la transpiration, à cause de la peau qui est presque toujours rude dans les parties défectueuses, ces humeurs produisent le même effet, que leur superfluité cause sur le menton, & dans plusieurs parties du corps, où le poil croit en plus grande abondance que dans les autres. C'est cette même quantité d'humeurs, qui forme dans les quadrupedes leur poil, dans les oiseaux leurs plumes; ce qui fait dans ces derniers la diversité de leurs couleurs, c'est la diférence des excrétions, qui servent de nourriture à leurs plumes, comme l'a fort bien remarqué Bacon: *Verissima causa est quod humor ex-*

cre-

fant, c'est un regime ὡς μή τε πληρῶσι chaste & sain, & une sage retenue dans la χρῆσθαι τροφῆς ἀκαίρου,

crementitius animantium, qui æque constituit plumas in avibus ac pilos in bestiis, in avibus tenuiori & delicatiori colatura transmittatur, quam in bestiis, plumæ enim transeunt pennas, pili vero cutem. Bacon. syl. sylvar. Hist. nat. cent. I. art. V. p. 4.

[15] Πρωτη μεν ουν μεγιστη φυλακη προς γενεσιν τω τεκνοποιειν βουλομενῳ διαιτα σωφρονικη και υγιεινη. ως μη τε πληρωσι χρησθαι τροφης ακαιρου, μητε μεθη. *La précaution la plus necessaire à celui qui veut faire un enfant, c'est un regime chaste & sain, une sage retenue dans la quantité des alimens, & une attention au tems où ces alimens doivent être pris; il faut encore éviter l'yvresse.*

Tous les plus grands Medecins conviennent, qu'il n'y a rien de plus capable d'alterer les semences & de les rendre même totalement défectueuses, que l'intemperance dans les viandes & dans les boissons. Quand les fonctions de l'estomac se font avec peine, l'accouplement est non seulement pernicieux à l'enfant qui en est produit, & qui par sa foiblesse, ou par sa stupidité, se ressent toujours de l'imperfection de son origine, mais il est encore très nuisible au pere. „Si un homme, *dit un savant Medecin*, rempli de „viandes & de vin s'accoûtume à faire usage du coit „dans cet état, il contracte une debilité qui affoiblit „tout le corps: ses nerfs se relâchent, il prend des „douleurs dans les jambes, il se forme une opilation „dans les viscères, il dissipe la chaleur naturelle, & „accroit considérablement les mauvaises humeurs, „sa vue devient foible, & l'orbite de ses yeux se „creu-

ρου, μήτε μέτῃ, μήτε ἄλλῃ τῇ ταραχῇ ἐξ quantité des alimens, & une attention au tems où ces alimens

αἰν

„creuse considérablement.“ *Si cibo homo repletus, aut potu, coitu utatur, debilitas fit corpori, enervatio nervis, dolor in genibus, aliarumque continuationum ac viscerum opilatio, generanturque exinde humores grossi ... calor naturalis dissolvitur, tenebratur visus, oculi fiunt concavi.* Hali Rodoan V. Theoriæ c. 36.

Hippocrate est précis sur la necessité de la pureté des semences, & il remarque qu'elles se forment des sucs de toutes les parties du corps, soit des molles, soit des solides, or les sucs ou les humides sont le sang, la bile, l'eau, & la pituite. τὴν δὲ γονὴν φημὶ ἀποκρίνεσθαι ἀπὸ παντὸς τοῦ σώματος, καὶ ἀπὸ τῶν στερεῶν, καὶ ἀπὸ τῶν μαλθακῶν, καὶ ἀπὸ τοῦ ὑγροῦ παντὸς τοῦ ἐν τῷ σώματι. εἰσὶ δὲ τέσσαρες ἰδέαι τοῦ ὑγροῦ. αἷμα, χολὴ, ὕδωρ, καὶ φλέγμα. *Porro genituram dico a toto corpore secerni, & a solidis & a mollibus partibus, & ab humido omni in toto corpore; sunt autem humidi species quatuor, sanguis, bilis, aqua, & pituita.* Hippoc. Tom. I. de genit. cap. 5. pag. 127. Si les sucs, d'où se forme la semence, sont alterés & gatés, il faut absolument qu'elle conserve dans elle les mêmes vices, qui se trouvent dans les parties qui la composent: c'est une chose évidente, à la quelle tant de peres, qui procréent des enfans, qu'ils rendent malheureux dès le moment qu'ils les font, ne pensent gueres. Il y a presque autant de crime à donner la vie, par sa propre faute, à une creature qu'on fait devoir languir dans la foiblesse, dans la douleur, dans la stupidité, & quelquefois dans la folie, qu'a l'oter à cette même creature; voila quelles

doivent être pris : il faut encore éviter l'yvresse, & tous les troubles

ὧν χείρους (αἱ) αὐτῶν σωμάτων ἕξεις γίνονται.

les sont les tristes suites du libertinage. O vous, qui vous dites hommes, vous avez la cruauté d'un tigre, & la brutale ferocité d'un ours, lorsque vous remplissez les devoirs du mariage, sans être assurés auparavant, que vous n'allez pas mettre un malheureux ou une malheureuse dans le monde! Il est plus essentiel à un homme, que la débauche a rendu malade, de connoître qu'il viole toutes les regles de la probité, tous les principes de la societé en communiquant son mal à sa femme, & à l'enfant qu'il va faire, que de savoir si la grace, qui l'empêche de commettre cette mauvaise action, est suffisante ou efficace. Qu'importe de quelle espece elle soit, pourvu qu'elle garantisse du crime. Theologiens, qui avés bouleversé & troublé tant de fois le plus beau Royaume de l'Europe, pour savoir quelle étoit la nature de ce qui nous rendoit bons, laissés nous être vertueux, cela nous suffira; au lieu de tant de livres, plus remplis d'injures contre vos ennemis, que de raisons évidentes pour l'opinion que vous soutenez, faites un ouvrage sur la pureté du coit: la societé en profitera, & vous reparerés envers elle les troubles, que vos disputes ont causés. Le monde entier les a toujours meprisées, la France seule a été assés malheureuse pour y prendre part. Mais l'amour pour la nouveauté, qui a fait lire vos ouvrages à un peuple frivole, qui prend aujourdhui part, avec la même ardeur, aux demêlés des Theologiens, & demain à ceux des bouffons, fera bientôt tomber vos livres de con-

ται. μάλιϛα δὲ πάν- των προσήκει φυλάττε- σθαι

bles & les mouvements par les quels les habi- tudes du corps sont

controverse, & vos recueils d'injures reciproques dans cet oubli, où le bon sens les a condamné dès le moment de leur naissance. Qu'importe à l'Europe, que la Mere Louise, que la Sœur Dorothée, & les autres Réligieuses de Port Royal aient eu des images dans leurs cellules, ou n'en aient pas eu? que fait à cette même Europe, que le Pere Girard ait couché avec la Cadiere, ou que ce soit le Pere Carme? cela est aussi important à éclaircir, que de savoir le resultat de la fameuse consultation, faite pour tranquiliser la conscience d'une actrice de la Comedie, qui a excité si sagement le zele de tous les Avocats, & attiré avec tant de raison l'attention du Parlement de Paris. O Anglois, ennemis éternels d'un peuple, plus aimable que vous, mais bien moins conséquent dans ses idées, que toutes ces pueriles & ridicules contestations doivent vous amuser, pendant que vous prenez les Indes Orientales & Occidentales!

16 Μαλιϛα δε παντων προσηκει φυλαττεσθαι το της καθεστηκυιας της διανοιας της μιξεως γινεσθαι. εκ φαυλων γαρ και ασυμφωνων και ταραχωδων ειξεων μοχθηρα γινεσθαι σπερματα. *Mais ce qu'il faut surtout observer, c'est de prendre garde, que dans le moment où la semence est repandue, l'on ait l'esprit tranquille, car les semences sont rendues mauvaises par les affections folles inconstantes & fougueuses.*

Les plus grands physiciens conviennent tous, que c'est dans le moment où la semence est repandue, que la ressemblance de l'enfant au pere & à la mere est

endomagées. Mais ce qu'il faut surtout observer, [16] c'est de σθαι τὸ τῆς καθεστηκοίας τῆς διανοίας τὰς μίξεις

est produite, soit pour le corps soit pour l'ame. La pensée ou l'imagination, dit Pline, du male & de la femelle passant subitement par l'esprit, forme la ressemblance. *Cogitatio utriusque, (patris & matris) animum subito transvolans, effingere similitudinem aut miscere existimatur.* Plin. Hist. natural. lib. VIII. cap. 12.

Il est aisé à present de connoître la cause du genie de tous les diférents peuples, de leurs bonnes qualités & de leurs défauts, que la meilleure éducation n'a pas la force de corriger, parceque le principe original de ces défauts est trop invinciblement imprimé dans l'ame, dès le moment de la conception. Pourquoi voit-on en France dans tous les diférents états, même chez les Ecclesiastiques & chez les Magistrats, tant de petits-maîtres étourdis, & assez insensés, pour qu'on les prenne plutôt pour des singes que pour des hommes? c'est que leurs peres les ont procréés, l'esprit rempli de l'amour des modes, occupés des disputes frivoles sur la musique françoise & italienne, entousiasmés des entre-chats d'une danseuse, affectés de deux ou trois mauvaises satires, cabalans contre une piece de theatre, enfin aiant l'imagination vuide de toute idée raisonnable. Il est impossible que de semblables peres ne produisent des enfans, qui se ressentent d'une origine aussi défectueuse. „ Tout ce „ que l'on a vu, *dit Pline*, tout ce que l'on a entendu, ou dont on s'est souvenu, & à quoi l'on a pensé „ au moment de la conception, contribue beaucoup „ à la ressemblance.“ *Similitudinum quidem in mente repu-*

μίξεις γίνεσθαι. ἐκ φαύλων γὰρ καὶ ἀσυμφώνων καὶ ταραχωδῶν ἕξεων μοχθηρὰ γίνεται τὰ σπέρματα.

§. 14. Μετὰ πάσης οὖν σπυδῆς καὶ προσοχῆς δεῖ καταβάλλεσθαι, ὅπως τὰ γεννώμενα γίνηται χαρίε-

prendre garde, que dans le moment de la génération l'on ait l'esprit tranquile, car les semences sont rendues mauvaises par les afections folles, inconstantes, & fougueuses.

§. 14. On ne sauroit donc aporter trop de soins & trop d'aplication *à l'acte de la génération*, afin d'avoir des enfans bien sa-

reputatio est, & in qua creduntur multa fortuita pollere, visus, auditus, memoria haustæque imagines sub ipso conceptu. Plinius ibidem. Voila pourquoi un Anglois, dès la tendre enfance, parle deja de la gloire & de l'interêt de sa patrie, du maintien de la liberté de sa nation, de l'equilibre de l'Europe, de l'utilité du commerce: il est procrée d'un pere rempli de ces idées. Un Milord, qui en sortant d'une séance du Parlement, va souper à la taverne, & de là procréer un enfant, fait un courtisan politique, qui passe sa vie à trouver le juste degré de la puissance du Souverain & du droit des sujets. Un Duc & Pair, qui revenant de Versailles, se donne un succeseur dans sa famille, produit un courtisan aimable, brave dans les combats, & galant dans la paix. Il en est des autres nations, ainsi que de ces deux premieres. Le Ro-

nés, & ensuite bien élevés. Si ceux qui aiment les cheveaux, les oiseaux, les chiens, ont soin de la génération de ces animaux, & observent comment, quand est-ce, & par quelle bête il faut les faire procréer, pour que la race ne vienne point à pericliter; n'est il pas honteux [17] que les hommes ne fassent

σατα, καὶ γεννώμενα, καλῶς ἀνατραφῇ. οὔτε (δὲ) γὰρ δίκαιον, τοὺς μὲν φιλίππους καὶ φιλόρνιθας καὶ φιλόκυνας, μετὰ πάσης ἐπιμελείας φροντίδα ποιεῖσθαι τῶν γινομένων, ὡς δεῖ, καὶ ἐξ ὧν δεῖ, καὶ ὅτε δεῖ, καὶ πῶς διακειμένων γίνεσθαι τὰς μίξεις καὶ τὰς κοινωνίας, τοῦ μὴ ὡς ἔτυχε γίνεσθαι τὰ γεν-

Romain fait un fils, qui rit de voir les autres nations recevoir un joug dont il profite, & dont il se moque au fond du cœur; le sage Venitien produit un enfant aussi prudent que lui; le grave & brave Espagnol, esclave des femmes, & des Inquisiteurs, voit dans sa famille la gravité, la valeur, la servitude pour le sexe & pour l'Inquisition; d'un Hollandois, attaché à liberté de sa patrie, nait un zelé republicain; & d'un Allemand, nourri dans les armes & dans la discipline, vient le meilleur Officier de l'Europe, & le Soldat le plus exact à son devoir.

[17] Τους δε ανθρωπους μηδενα ποιεισθαι λογον των ιδιων εγγονων. *N'est-il pas honteux que les hommes ne fassent aucun conte de leurs enfans.* Dans ces dernieres reflections d'Ocellus, on voit tout

γεννώμενα, τοὺς δὲ ἀνθρώπους μηδένα ποιεῖσθαι λόγον τῶν ἰδίων ἐγγόνων, ἀλλὰ (καὶ) γεννᾷν ὡς ἔτυχε, καὶ γεννωμένων ὀλιγωρεῖν καὶ τῆς τροφῆς καὶ τῆς

aucun conte de leurs propres enfans, qu'ils les engendrent par hazard, & qu'ils ayent très-peu de soin de leur nourriture & de leur éducation. La negli-

ce que l'on peut dire de plus fort & de plus sensé, sur l'obligation des parens à instruire leur famille, & à leur donner une éducation vertueuse & convenable à leur état. Un pere qui abandonne à des étrangers le soin de ses enfans, devroit être privé pour toujours par les loix du nom de pere, qu'il ne merite pas. Cependant combien peu y a-t-il de parens qui prennent soin eux-mêmes de l'éducation de leurs enfans? s'ils ont des garçons ils les mettent dans un Colege, s'ils ont des filles, dans un couvent, ou à peine les voient-ils deux fois dans l'année. Je conviens que les Ecoles publiques sont nécessaires, elles doivent aider un pere dans l'éducation de son fils, mais elles ne le dispensent pas de joindre les soins paternels aux soins étrangers mercenairement achetés, & par conséquent toujours foibles & insuffisants, lorsqu'ils sont seuls; l'âge de la jeunesse passe, & les défauts, qu'on y contracte, durent toute la vie, & ne doivent presque toujours être imputés qu'à la negligence des parens. Les gens vertueux devroient toujours avoir present à l'esprit cette maxime de Platon, par laquelle nous finirons nos notes sur la génération. Les hom-

τῆς παιδείας. Ταῦτα γὰρ ἀμελούμενα, πάσης κακίας καὶ φαυλότητος παραίτια γίνεται, βοσκηματώδη καὶ ἀγεννῆ ἀποτελοῦντα τὰ γεννώμενα.

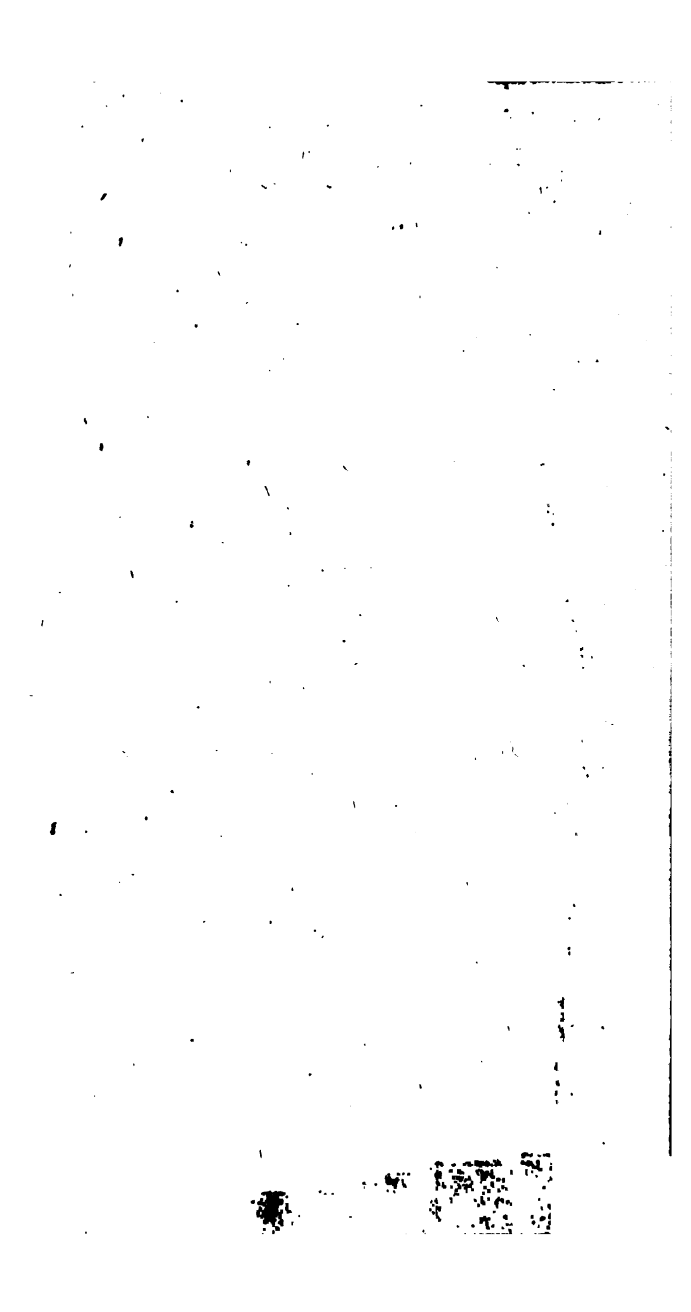
gence de ces choſes eſt la cauſe de la malice, & de la méchanceté humaine, & achevant de faire dégénerer l'eſpece des hommes la rend ſemblable à celle des bêtes.

hommes ſages ne prient pas les Dieux de leur donner des enfans immortels, mais bons & louables. Οὐκ ἀθανάτους σφίσι παῖδας εὔχονται γενέσθαι οἱ γονεῖς, ἀλλ' ἀγαθοὺς καὶ εὐκλεεῖς. *Non ſibi precantur parentes liberos immortales, ſed bonos & laudabiles*. Chreſt. Platon. pag. 40. art. III.

AVER-

AVERTISSEMENT
DE L'AUTEUR.

C'eſt avec la plus grande ſurpriſe que j'ai vu, que dans un petit dictionnaire, intitulé *La France Litteraire*, on m'a attribué un grand nombre de Livres, où non-ſeulement je n'ai aucune part, mais que je n'ai jamais lûs, & dont je ne connois pas même les auteurs. Voici quels ſont ces ouvrages: *Anecdotes hiſtoriques, galantes & litteraires du tems préſent: Lettres d'un ſauvage dépaïſé; Anecdotes Venitiennes & Turques, où Memoires du Comte de Bonneval; Avantures de la Ducheſſe de Vaujour; Lettres amuſantes, ou délaſſement de l'eſprit; Les Avantures de Donna Bella.* Les Libraires, qui ont imprimé ces ouvrages, doivent en connoître les veritables Auteurs, & auroient pû donner à celui de *La France Litteraire* des éclairciſſemens, qui l'euſſent empêché de ſe tromper. Quant aux autres livres, qu'on m'attribue dans ce Dictionaire, je reconnois en être l'auteur, excepté des pieces, qui dans les *Memoires de l'eſprit & du cœur* ne ſont pas ſous mon nom, aux quelles je n'ai veritablement aucune part. Mr. Formey, mon Confrere à l'Académie, doit avoir remarqué dans quelqu'un de ſes ouvrages, que l'auteur des *Lettres d'un ſauvage dépaïſé* vivoit à Amſterdam, & qu'il avoit compoſé quelques autres livres. Si lorſque Mr. Formey donna une nouvelle Edition de la *France litteraire*, il m'eut fait la grace de me conſulter ſur mon article, je l'aurois prié d'y mettre la déclaration que je fais ici; & s'il trouve à la placer dans quelque journal, dont il connoiſſe les auteurs, je lui en ſerai très obligé.



Rebacked D+W 6/1984

